SHOUT
SHARE
IT

BIBLIOTHEQUE
BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE
DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

D'AVRIL, MAI ET JUIN

M. DCC. XXXVIII.

TOME ONZIEME,

PREMIERE PARTIE.

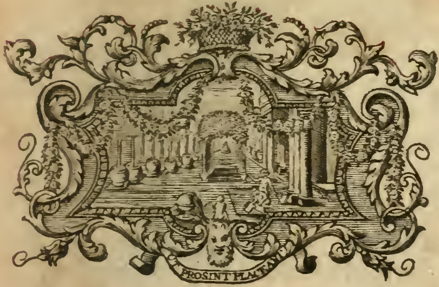

A LA HAYE,

Chez PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XXXVIII.

TABLE

DES

ARTICLES.

ART. I. MR. GAMALIEL PEDAHZUR, *ſon Traité de la Religion, des Cérémonies & des Prieres des* Juifs, *telles qu'elles ſont en uſage dans leurs familles, dans toutes les occaſions, dans leurs Sab- & leurs autres Fêtes*, &c. pag. 1.

II. Mr. THOMAS CHUBB, *ſa Défenſe du véritable Evangile de* Jeſus-Chriſt, *avec une Diſſertation ſur la* Providence. 17.

III. Mr. GUILLAUME WOLLASTON, *ſon Ebauche de la Religion naturelle.* Sixième Edition, *avec une* Préface, *contenant diverſes particularitez touchant la Vie, le Caractère & les Ecrits de l'Auteur.* 59.

IV. Mr. GUILLAUME WARBURTON: *La Divinité de la Miſſion de Moïſe, démontrée ſuivant les Principes d'un* Déïſte Religieux, *par la conſideration, que ſous l'Economie Judaïque il n'eſt point fait*

fait mention des Recompenſes & des Peines dans une Vie à venir. 75.

ART. V. Mr. SIMON WAGSTAFF, *ou* Mr. SWIFT; *ſon Recueil de tout ce qui entre dans les Converſations polies de la Cour & des meilleures Compagnies d'Angleterre.* 129.

VI. Mr. JAQUES FOSTER; *ſes Sermons ſur divers Sujets,* Second Volume. 141.

VII. *Le Bâtême rétabli ſuivant l'Inſtitution de* Jeſus-Chriſt; *par* Mr. BENOIT. 163.

VIII. *Diſſertation ſur l'Enlevement d'Enoc, & ſur celui d'Elie; par* Mr.***. 181.

IX. *Nouvelles Littéraires.* 205.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN
MDCCXXXVIII.

ARTICLE PREMIER.

The Book of Religion, Ceremonies, and Prayers of the Jews, &c.

C'eſt-à-dire:

La Religion, les Cérémonies, & les Prieres des Juifs, telles qu'elles ſont en uſage dans leurs Synagogues & dans leurs familles, dans toutes les occaſions, dans leurs Sabbats, & leurs autres Fetes : avec une Préface qui montre le deſſein du Livre, & avec une Table des Matières où ſont les Titres Hébreux des Prieres, traduits en Anglois, par Gamaliël Ben-Pedahzur. A Londres, imprimé pour J. Wilcox, à la tête de Virgile, vis-à-vis de la nouvelle Egliſe dans le Strand, 1738. in 8o.

CEt Ouvrage eſt diviſé en deux parties. La première contient la deſcription des Cérémonies pratiquées parmi les Juifs; & la ſeconde, leur Liturgie, ou leurs Prieres publiques. Buxtorf, Leon de Modene, & pluſieurs autres ont traité fort au long des Cérémonies Religieuſes des Juifs; cependant on trouve dans ce petit Traité des choſes dont aucun d'eux n'a parlé.

Les Juifs, dès qu'ils ſe réveillent le matin, diſent : *Je te célébrerai, parce que tu m'as rendu mon ame.* Notre Auteur remarque, que le nom d'*Adonaï* ne ſe trouve pas dans cette Priere; parce qu'il ne leur eſt pas permis de le prononcer avant que de s'être lavé.

Après s'être lavé, ils prennent un baſſin, & verſent de l'eau, premièrement ſur leur main droite, tenant leurs doigts ouverts & étendus vers la terre, afin que l'eau, en dégoutant, emporte les mauvais Eſprits, qui pendant la nuit voltigent autour de l'homme; enſuite ils verſent de l'eau de la même manière re ſur leur main gauche, & ainſi ils lavent chaque main alternativement trois fois ; après quoi ils ſe lavent le viſage, & joignant les deux paumes des mains, les doigts & les pouces étant étendus, ils diſent : *Elevez vos mains vers le Sanctuaire, & louez le Seigneur.* Ils eſſuyent enſuite leurs mains & leur viſage, & vont faire leurs Prieres dans la Synagogue ou dans leur maiſon.

Mr. *Pedabzur* donne enſuite une deſcription exacte du vêtement appellé *Arban Canfoth*, ou les quatre aîles. La Loi ayant ordonné aux Juifs de ſe faire des cordons aux pans de leurs habits, ils portent tous ſur leur chemiſe deux morceaux de drap quarrez, joints enſemble par deux courroyes, dont l'un leur couvre la poitrine, & l'autre le dos : à chacun des quatre coins de ces morceaux de drap, on attache un cordon de laine blanche, filé exprès par des femmes Juives, de la manière ſuivante. On prend quatre fils d'eſtame de la longueur d'une demi verge *, on les paſſe par un trou fait exprès, à deux pouces au-deſſus du coin, & on les attache à l'*Arbacanfoth* par un double nœud ; les quatre fils étant ainſi nouez & doublez, font huit fils de la longueur d'un quart de verge ; un de ces fils, qui eſt beaucoup plus long que les autres, eſt enſuite tourné ſept fois autour des ſept autres, & on fait un ſecond double nœud ; on tourne encore ledit fil long autour des ſept autres, neuf

---

* La verge eſt de trois pieds.

neuf fois, & on fait un troiſième double nœud; on tourne le même fil long autour des autres, onze fois, & on fait un quatrième double nœud: on le tourne autour des autres fils treize fois, & on fait un cinquième double nœud; enfin tous les huit fils étant également longs, on fait au bout de chaque cordon un nœud ſimple. Les Juifs trouvent beaucoup de myſtères dans ces cordons: ils diſent que les huit fils dont ils ſont compoſez, les font ſouvenir de la Circonciſion au huitième jour; les cinq doubles nœuds, des cinq Livres de Moïſe; les dix nœuds ſimples, compoſez des cinq doubles, des dix Commandemens de la Loi; les ſept tours du fil après le premier double nœud, du Sabbat ou ſeptième jour; les neuf tours après le ſecond double nœud, des neuf mois de Groſſeſſe; les onze tours après le troiſième nœud, des onze Etoiles que Joſeph vit en ſonge; les treize tours après le quatrième nœud, des treize attributs de Dieu, appellez en Hébreu שלוש עשרי מדות; les ſept, neuf, onze & treize tours, faiſant en tout quarante tours, des quarante jours que Moïſe demeura au Ciel pour recevoir la Loi.

Notre Auteur remarque ſur les Enterremens des Juifs, que dans tous les lieux où ils ſont habituez, il y a une Societé, appellée en Hébreu *Kabronim Chebra*, c'eſt-à-dire, la Societé des Enterreurs; qu'auſſi-tôt qu'un Juif eſt mort, on en avertit cette Societé, dont les membres tirent alors au ſort les deux d'entre eux qui doivent faire la foſſe, & préparer les choſes néceſſaires pour l'enterrement; qu'il y a de même une Societé de Femmes, chargée du ſoin de faire les draps mortuaires; qu'une pauvre Femme porte les piéces de ce drap dans la maiſon de chaque Femme qui eſt membre de la Societé, pour l'y faire coudre quelques points; que le *Cazan* avertit dans la Synagogue, à quelle heure l'enterrement doit ſe faire, afin que tous les Juifs y puiſſent aſſiſter; que l'enterrement doit être fait au plus tard vingt-quatre heures après la mort du défunt; mais qu'il ne leur eſt pas permis d'enterrer les jours de Sabbat ou de Fête.

Le corps du défunt eſt conduit au cimetiere dans une voiture mortuaire, que les Anglois appellent *Hearſe*, les Hollandois *Lyk-koets*, ſuivi du moins d'un caroſſe, dont les fraix ſont payez par la Societé, ſi le défunt eſt mort pauvre: quand on a tiré le cercueil de la voiture, les hommes qui ſont membres de la Societé le portent ſur leurs épaules, & le poſent à terre trois fois, afin que tour-à-tour tous ceux qui en ſont membres puïſſent le porter; le cercueil étant mis à côté de la foſſe, on met ſous la tête du défunt un petit ſac de terre, qu'on a fait venir de la Terre Sainte, & dont la Societé garde toujours une certaine quantité; ils croyent que cette terre garantit le corps d'être mangé des vers. Toute la cérémonie finit par un ſermon, dans lequel un *Rabin* fait l'éloge du défunt, & lui donne plus ou moins de titres honorables, ſelon qu'il s'attend d'être plus ou moins recompenſé par les parens.

Pour ce qui regarde les cérémonies que les Juifs pratiquent dans leurs Mariages, on peut les lire dans Buxtorf & Leon de Modene. Notre Auteur ajoute, que ſelon les Rabins, ſi le lit nuptial eſt ſitué de manière que les nouveaux mariez ſoient couchez la tête vers le Nord, & les pieds vers le Sud, les enfans procréés dans ce lit, ſont tous garçons, & qu'ils le prouvent par le verſet 14 du Pſeaume XVII, où il eſt dit וצפונך תמלא בטנם ישבעו בנים; ce que nous avons traduit: *Tu leur remplis le ventre de tes proviſions, leurs enfans en ſont raſſaſiez*; & qui ſignifie ſelon eux: *Du Nord tu leur remplis les ventres, leurs fils en ſont raſſaſiez*; que parmi les Juifs une Fille eſt cenſée nubile dès qu'elle a deux poils ſous les aiſſelles, & un garçon à l'âge de treize ans; qu'on l'appelle alors בר מצוה *le fils des Statuts*, parce que tous les péchez commis avant cet âge, ſont ſur le compte de ſes parens; mais quand il eſt parvenu à ſa treizième année, on l'appelle pour la première fois à lire la Loi dans la Synagogue, & dès ce jour-là il devient réſponſable de ſes actions.

Mr. *Pedahzur* décrit fort au long les cérémonies des Juifs dans la Circonciſion de leurs enfans, dans leurs Sabbats, leurs Fêtes, & leurs jours de Jeûnes. Nous ne nous y arrêterons pas. Nous remarquerons ſeulement, que les Rabins modernes ont trouvé moyen d'adoucir l'obſervation rigide du jour du Sabbat que les anciens Rabins avoient préſcrite : par exemple, ils défendent d'aller ce jour-là en caroſſe, à cheval, ou en bateau; mais ils permettent d'aller en chaiſe à porteurs : ils défendent de toucher au feu, de l'attiſer; mais ils permettent d'y toucher, ſi la grille tient à la cheminée par quelque ouvrage de maçonnerie : ils défendent de porter l'épée au Sabbat, parce que c'eſt une arme plutôt qu'un ornement; mais ils permettent de porter la poignée & le foureau ſans lame, ou d'attacher à la poignée une lame de bois : ils défendent de marcher le jour du Sabbat plus loin qu'à la diſtance de 2000 coudées; mais ſi on ſe repoſe enſuite pour un tems conſiderable, ils permettent de marcher de nouveau.

Comme les Juifs craignent beaucoup les Sortilèges, qu'ils ont coûtume d'appeller *un mauvais œil*, ils ſe ſervent de pluſieurs Amuletes. Les uns portent ſur eux un morceau de parchemin, ſur lequel un Rabin a écrit quelques mots Cabaliſtiques; les autres, une tête d'oignon enveloppée dans un chiffon de linge; les autres, un morceau de gateau de Pâques : il y a outre cela quelques Femmes qui entreprennent de guérir par la fumigation toutes les maladies cauſées par les Sortilèges; on leur envoye une partie du vêtement du malade, qu'elles tiennent ſur une drogue de leur compoſition qui fume; dans l'opération elles prononcent quelques paroles, & renvoyent le vêtement au malade pour le porter immédiatement; elles prétendent, qu'à moins que la maladie ne ſoit trop enracinée, la cure eſt infaillible: le prix de la fumigation eſt reglé; pour un bonnet d'enfant un chelin, pour une juppe de femme deux chelins, & pour une paire de culottes un demi écu; mais comme toutes ces Femmes ſont des Juives Allemandes, elles font payer les Juifs Portugais plus cher que les autres.

Notre Auteur remarque enfin, que comme les Juifs ont partagé le Pentateuque en 54 Sections, chacune de 7 Chap. & qu'ils en liſent une dans la Synagogue chaque Sabbat, afin que dans le cours de l'an la Loi ſoit luë d'un bout à l'autre; de même, ſe croyant obligez de lire le Livre des Pſeaumes tout entier chaque ſemaine, ils l'ont diviſé en 7 parties, dont ils en liſent une chaque matin; ſçavoir le Dimanche les 29 premiers Pſeaumes, le Lundi les 21 ſuivans, le Mardi les 22 ſuivans, le Mercredi les 18 ſuivans, le Jeudi les 16 ſuivans, le Vendredi les 13 ſuivans, au Sabbat les derniers 31; ce qui fait en tout 150 Pſeaumes.

La ſeconde Partie de ce Traité contient une traduction litérale & aſſez exacte des *Tephillim*, ou Prieres publiques des Juifs. Nous nous bornerons à donner une idée de leurs Prieres du matin pour chaque jour de la ſemaine.

En entrant dans la Synagogue, ils s'inclinent vers l'Orient, & prononcent tout bas ces paroles : *Dans l'abondance de ta gratuité j'irai dans ta maiſon, & je me proſternerai devant l'autel de ton ſaint Temple avec la révérence qui t'eſt dûë* ; ou bien les quatre verſets ſuivans, Nomb. XXIV. v. 5. Pſ. V. v. 8. Pſ. XXVI. v. 8. & Pſ. LXIX. v. 13. Enſuite ils diſent une Priere qui commence par ces mots, (1) *Adon Olam*, “ Seigneur du monde qui as „ regné avant qu'aucune créature fut faite, &c. puis pluſieurs bénédictions ; comme la bénédiction (2) *Netiloth Tadaim*, de l'élevation des mains ; la bénédiction (3) *Aſher Toſer*, qui as créé l'homme avec ſageſſe ; la bénédiction (4) *Dibre Torah*, qui nous as ordonné d'étudier les paroles de ta Loi ; la bénédiction (5) *Sephir Torah*, qui nous as donné le livre de la Loi ; & un grand nombre d'autres bénédictions, qui finiſſent par la Priere (6) *Vayehi Razon*, & qu'il te plaiſe, &c.

Après les bénédictions, les Juifs mettent leur *Taled*, ou Voile, & leurs *Tephillim*, ou Fronteaux, & récitent l'Hymne (7) *Baruc Sheamar*, Béni ſoit celui qui a dit ; & le monde a a été fait, &c. puis ils s'aſſeyent, & liſent à haute voix le Chap. XVI. du I. Livre des Chroniques depuis le verſet 8. juſqu'au 36. & le Pſeaume C. Ils récitent enſuite une Priere qui commence par ces paroles (1) *Vayebi Cabod*, que la gloire de l'Eternel ſoit pour toujours, &c. puis (2) l'*Asbre*, c'eſt-à-dire, le verſet 5. du Pſ. LXXXIV. & le verſet 15. du Pſ. CXLIV. puis le Pſ. CXLV. entier, & enfin les 5. Halleluyah, qui ſont les Pſeaumes CXLVI. CXLVII. CXLVIII. CXLIX & CL.

---

(1) אדון עולם
(2) נטילות ידים
(3) אשר יוצר
(4) דברי תורה
(5) ספר תורה
(6) ויהי רצון
(7) ברוך שאמר

Quand on a fini de réciter les Halleluyah, le peuple ſe leve, & lit des morceaux particuliers de l'Ecriture; ſçavoir, Chron. XXIX. v. 10--13. Nehemie IX. v. 6--11. & Exod. XIV. v. 30. juſqu'au Chap. XV. v. 18. Lorſqu'en liſant le paſſage de Nehemie, ils ſont venus à ces paroles du verſet 8. *Et tu traitas alliance avec lui*, ils ſe raſſeyent, & récitent le reſte aſſis; le *Cazan*, qui ſe tient devant l'armoire où la Loi eſt enfermée, s'incline enſuite, & dit à haute voix : *Béniſſez le Seigneur, qui eſt béni*, & toute la Congrégation répond : *Béni ſoit le Seigneur, qui eſt béni pour toujours*; après quoi ils récitent la bénédiction *Yoſer Or*, « Béni ſois-tu, Seigneur notre » Dieu, Roi du monde, qui formes la lumiere, & qui crées les ténèbres, Créateur de la » paix & de toutes choſes »; la bénédiction *Hameir Learez*, qui illumines la terre & tous ceux qui y habitent ; la bénédiction (1) *Tiſborac Zurenu*, béni ſois-tu notre rocher ; & la bénédiction (2) *Kolam Abouvim*, tous ſont aimables, &c. Tous ſe levent enſuite, & diſent la première *Kedusba*, ou ſanctification du nom de Dieu ; le *Cazan* prononçant à haute voix le verſet 3. du Chap. VI. d'Eſaïe, *Saint*, *Saint*, *Saint*, &c. & la Congrégation répondant : *Béni ſoit le Seigneur de gloire dans ſon Sanctuaire.*

---

(1) ויהי כבוד

(2) אשרי

Le *Sbema* ſuit la *Kedusba*. Les Juifs s'aſſeyent, & récitent quatre Prieres ; la Priere (3) *Loel Barouc*, au Dieu béni & fort, &c. la Priere (4) *Or Chadosb*, une lumiere nouvelle, &c. la Priere (5) *Abba Raba*, tu nous as aimé beaucoup, ô Seigneur notre Dieu, &c. & la Priere (6) *Veheir Enennou*, & illumine nos yeux, &c. Puis ils ferment les yeux, & diſent à haute voix : *Sbema Iſraël*, „ Ecoute Iſraël ; l'Eternel notre Dieu eſt „ le ſeul Eternel ; béni ſoit le nom de ſon regne glorieux dans tous les ſiécles ". Enſuite de quoi ils liſent trois morceaux de l'Ecriture ; ſçavoir, Deut. VI. v. 5--9. Deut. XI. v. 13--21. & Nomb. XV. v. 37--41. & trois actions

(1) תתבדך צורינו
(2) כלם אהובים
(3) לאל ברוך
(4) אור חדוש
(5) אהבת רבא
(6) והאיר עינו

tions de graces : la première (1) *Emeth Veïazibh*, il eſt vrai & conſtant, &c. la ſeconde, (2) *Ezrath Abotenu*, l'aide de nos Peres, &c. & la troiſième, (3) *Mimizrim Gealtanu*, tu nous as délivré d'Egypte, &c. à la fin deſquelles toute la Congrégation dit à haute voix : *Qui eſt ſemblable à toi entre les Dieux, ó Eternel ! qui eſt ſemblable à toi, orné de ſainteté, reveré en louanges, & qui fais des miracles !* Le *Cazan* répond : *Les rachetez t'ont loué, toi & ton nom, par un nouveau Cantique près de la mer Rouge ; ils ont loué ta Majeſté, & t'ont proclamé Roi, diſant* ; & toute la Congrégation continue : *L'Eternel regnera dans tous les ſiécles.* Le *Cazan* & la Congrégation diſent enſemble : *ó Rocher fort d'Iſraël, leve-toi pour ſecourir Iſraël, & dans ta bonté délivre Juda & Iſraël ; ſon nom eſt l'Eternel des armées ; ó Saint d'Iſraël, béni ſois-tu, ó Eternel Rédempteur d'Iſraël.* Enfin chacun dit tout bas : *ó Seigneur, ouvre mes levres, & ma bouche annoncera tes louanges ; j'invoquerai le nom de l'Eternel Magnifiez notre Dieu.*

Après le *Shema*, les Juifs ſe tenant debout, les pieds joints, & le viſage tourné du côté de l'Orient, prononcent les *Shemone Eſre*, ou les 18 Prieres qu'ils prétendent avoir été compoſées par Eſdras, & qu'ils regardent comme la principale partie du Culte divin.

On

(1) אמת ויציב
(2) עזרת אבותנו
(3) ממצרים גאלתנו

On peut lire ces Prieres dans l'Hiſtoire des Juifs, par Prideaux, Vol. 2. p. 219. Nous remarquerons ſeulement, qu'après la récitation de la ſeconde Priere, le *Cazan* prononce ces paroles, qu'on appelle la ſeconde *Kedusha*, ou ſanctification du nom de Dieu : *Nous ſanctifierons ton nom dans ce monde, comme ils le ſanctifient dans les Cieux en haut, ainſi qu'il eſt écrit par la main de ton Prophete; ils crioient l'un à l'autre, Saint, Saint, Saint eſt l'Eternel des armées, & toute la terre eſt pleine de ſa gloire*; & qu'enſuite tous s'élevent ſur la pointe des pieds trois fois, repétant ces paroles : *Saint, Saint, Saint*, &c. que ces 18 Prieres ſont ſuivies de 4 autres, dont la première eſt appellée (1) *Sim Shalom*, ,, Accorde-nous paix, bonté & bénédictions, faveurs ,, & graces, & compaſſions, à nous & à tous les ,, enfans d'Iſraël ton peuple," &c. la ſeconde, (2) *Elohaï Nizor*, ,, Mon Dieu, garde ma ,, langue de mal, & mes levres de parler men- ,, ſonge;" & la troiſième, (3) *Oſe Shalom*, celui qui crée la paix, &c. & la quatrième, (4) *Tehi Ratzon*, ,, Qu'il te plaiſe, Seigneur ,, notre Dieu & Dieu de nos Peres, que la ,, maiſon de ta ſainteté ſoit rebâtie bientôt ,, dans nos jours, & donne-nous part dans ta ,, Loi;" que tous les Lundis & les Jeudis matin

(1) שים שלום
(2) אלהי נצור
(3) עשה שלום
(4) יהי רצון

tin on ajoute une aſſez longue Priere, appellée (1) *Vebou Racoum*, „ Et lui, étant plein „ de compaſſion, pardonna leur iniquité, & „ ne les détruiſit point, " &c. & que tous les jours, ſans exception, on récite la Priere (2) *Racoum Vecanoum*, „ Seigneur plein de „ compaſſion, aye pitié de moi, qui ai péché contre toi, " &c. une eſpece de Litanie; & enfin ce qu'ils appellent *Chazi - Cadiob*, c'eſt-à-dire, la demi-ſanctification.

Les Lundis & les Jeudis matin on lit la Loi. Avant que de commencer cette lecture, le *Cazan* expoſe en vente les Offices ſuivans: 1. Celui de prendre le volume de la Loi de l'armoire, & de l'y remettre; 2. Celui de ſe tenir près de la Loi à la droite du Lecteur, & de le guider en liſant; 3. Celui d'élever le livre de la Loi, & de le tenir ouvert, de ſorte que tous puiſſent voir trois colomnes d'écriture ſur le parchemin; 4. Celui de rouler la Loi; 5. Celui de toucher les deux bâtons qui ſervent à rouler la Loi; 6. Celui de lire un Chapitre. On appelle la vente de ces Offices, la vente des *Mizvoth*, ou Statuts; & l'argent qui en provient, eſt employé à ſubvenir aux fraix de la Synagogue, & à l'entretien des pauvres; après la lecture de la Loi, on récite le Pſ. XXIX. on remet le livre de la Loi dans l'armoire, on dit une Priere qui commence par le verſet 36. du Chapitre

---

(1) והוא רחום

(2) רחום וחנון

x. des Nombres, on prononce l'*Asbre*, c'eſt-à-dire, Pſ. LXXXIV. le verſet 5. Pſ. CXLIV. le verſet 15. & le Pſ. CXLV. entier, on lit le Pſ. XX. & les verſets 20. & 21. du Chap. LIX. d'Eſaïe, & enfin une aſſez longue Priere, appellée (1) *Veattab Kadisb*, & tu ès ſaint, &c.

La derniere partie du Service du matin eſt le *Kadiob Sbolem*, ou la ſanctification complette du nom divin. Elle conſiſte dans pluſieurs Prieres courtes, récitées alternativement par le *Cazan* & le peuple; & tout le Service finit par la Priere (2) *Alenu*, il nous apartient, &c. & la Priere (3) *Al Ken nikavou locb*, c'eſt pourquoi nous eſpérons en toi, Seigneur notre Dieu, &c.

Nous ajouterons ici les Prieres que les Juifs ſont obligez de dire immédiatement avant que de ſe coucher. Ils récitent d'abord cette Priere : *Béni ſois-tu, Seigneur notre Dieu, Roi du monde, qui fais tomber la laſſitude ſur mes yeux, & le ſommeil ſur mes paupieres : qu'il te plaiſe, Seigneur mon Dieu & Dieu de mes Peres, que je me couche en paix, & que je me leve en paix; ne permets pas que des penſées, des ſonges, ou des imaginations mauvaiſes m'effrayent; que mon lit ſoit en paix; & éveille mes yeux, de peur que je ne m'endorme dans la mort; béni ſois-tu, Seigneur, qui illumines tout l'univers de ta gloire* : ils prononcent enſuite le *Sbema*, ou le

---

(1) ואתא קדיש

(2) עלינו

(3) על קן נקוו לך

Chapitre VI. du Deuter. depuis le verſet 5. juſqu'au 9. & la Priere (1) *Vajebi Noam*, c'eſt-à dire, le dernier verſet du Pſ. XC. & le Pſ. XCI. tout entier ; puis le Pſ. III. la Priere (2) *Hasbkivenu*, tu nous feras coucher en paix, Seigneur notre Dieu, & tu nous feras lever, &c. la Priere (3) *Barouc Adonai bayom*, béni eſt le Seigneur pendant le jour, béni eſt le Seigneur pendant la nuit, &c. & la Priere (4) *Yircou Enennou*, que nos yeux voyent, que nos cœurs ſe réjouiſſent, que nos ames s'égayent en ton ſalut, &c. Après quoi ils récitent le 16. verſet du Chapitre XLVIII. de la Geneſe, le verſet 26. du Chapitre XV. de l'Exode, le verſet 2. du Chapitre III. de Zacharie, & les verſets 7. & 8. du Chap. III. du Cantique de Salomon : ils repétent enſuite trois fois la bénédiction ſacerdotale, Nomb. VI. 24. 25. 26. trois fois le verſet 4. du Pſeaume CXXI. trois fois ces paroles de Jacob : *Seigneur, j'ai attendu ton ſalut* ; & trois fois cette Priere : *Au nom du Seigneur Dieu d'Iſraël, Michaël eſt à ma droite, Gabriël à ma gauche, Raphaël à mon côté, & le Dieu fort demeure ſur ma tête* ; ils liſent après cela le Pſ. CXXVIII. repétent trois fois le verſet 4. du Pſ. IV. & récitent enfin la Priere *Adon Olam*,

par

(1) ויהי נועם

(2) השכיבנו

(3) ברון אדני ביום

(4) יראו עינינו

par laquelle ils commencent leur ſervice du matin.

On voit par tout ceci, que le Service divin parmi les Juifs eſt fort long, qu'ils uſent de pluſieurs repétitions, & qu'à la manière des Payens, ils croyent qu'ils ſeront éxaucez à cauſe du grand nombre de leurs Oraiſons : au reſte nous croyons qu'il eſt néceſſaire de remarquer, que dans la première Partie de ce Traité, notre Auteur nous paroît décrire ſeulement les Coûtumes des Juifs qui demeurent en Angleterre.

ARTICLE II.

The true Goſpel of Jeſus-Chriſt aſſerted: Wherein is ſhewn what is, and what is not that Goſpel; what was the great and good end it was intended to ſerve: how it is excellently ſuited to anſwer that purpoſe; and how, or by what means that end has in a great meaſure been fruſtrated. Humbly offered to publick conſideration, and in particular to all thoſe who eſteem themſelves, or are eſteemed by others, to be Miniſters of Jeſus-Chriſt, and Preachers of his Goſpel; and more eſpecially to all thoſe who have obtained the Reputation of being the great Defenders of Chriſtianity. By THOMAS CHUBB. To which is added a ſhort Diſſertation on Providence. C. à d. *Défenſe du Véritable Evangile de Jeſus-Chriſt ; Où l'on fait voir quelle eſt , & quelle n'eſt pas la Nature de cet Evangile ; quel eſt le grand & utile but à quoi il étoit deſtiné ; de quelle manière admirable il pouvoit répondre au but de ſon Auteur ; comment , ou par quels moyens il eſt arrivé que ce but a été en grande partie manqué. Le tout humblement propoſé à l'examen du Public , & particulierement de tous ceux qui s'eſtiment les Miniſtres de Jeſus-Chriſt , & les Prédicateurs de ſon Evangile , ou qui ſont eſtimez tels par les autres ; & plus particulierement encore à l'examen de ceux qui ont acquis la Réputation de grands Défenſeurs de la Religion Chrétienne. On y a joint une courte Diſſertation ſur la Providence. Par* THOMAS CHUBB. A Londres , chez T. Cox , près de la Bourſe. 1738 , 8vo. pagg. 233.

MR. Chubb remarque dans ſa Préface , que depuis quelque tems on ſe plaint beaucoup des progrès de l'Irreligion , des attaques hardies des Incrédules contre le Chriſtianiſme , & de leurs objections frivoles , foibles & remplies de mauvaiſe foi : c'eſt-ce qui a engagé un grand nombre de perſonnes à prendre la Défenſe de la Religion, quoique peut-être, ajoute notre Auteur, ce qu'ils ont dit en faveur de l'Evangile ſoit, en bien des cas, auſſi foible & auſſi frivole que ce qu'on a objecté. Mr. Chubb publie donc ce Traité, pour nous mettre en état de juger, ſi le principal point, & les choſes les plus conſiderables ſur leſquelles on diſpute pour & contre, ſont en effet le pur Chriſtianiſme, & le véritable Evangile de Jeſus-Chriſt ; ou ſi ce ne ſont pas plutôt des Doctrines & des Commandemens d'hommes, qui ne cherchent que leur intérêt particulier, & qu'à acquerir du pouvoir & de l'autorité : à quoi les uns s'oppoſent avec zèle, tandis que les autres le défendent avec autant de zèle. „ Helas ! ajoute l'Auteur, ſouvent on prétend témoigner un grand attachement pour „ le Chriſtianiſme, lorſqu'il n'y a que trop „ de raiſon de ſoupçonner, qu'on a toute autre choſe à cœur que le véritable Evangile „ de Jeſus-Chriſt !

Le but de Mr. Chubb eſt de montrer dans cet Ouvrage, comment nous pouvons nous rendre agréables à Dieu, & ſur quel fondement les Pécheurs peuvent eſpérer que Dieu leur fera miſericorde : il a auſſi tâché de rendre l'Evangile de Chriſt ſoutenable par des Principes fondez ſur la droite Raiſon, en le débaraſſant de toutes les Doctrines qu'on avoit confondues avec la véritable Religion,

& qui ſervent de fondement à preſque toutes les difficultez & objections qu'on a faites contre le Chriſtianiſme. ,, Et cependant, a-
,, joute-t-il, tel eſt le génie des gens de ce
,, ſiécle, que cela même peut-être me fera
,, regarder comme un Incrédule & comme un
,, Ennemi de l'Evangile, ce qui ſeroit la cho-
,, ſe du monde la plus injuſte & la moins gé-
,, néreuſe. Quoi qu'il en ſoit, s'il y a des
,, Incrédules parmi nous, je veux bien m'in-
,, téreſſer pour eux juſqu'à ſoutenir qu'on doit
,, être équitable envers eux: s'ils ont à pro-
,, poſer contre le Chriſtianiſme quelque cho-
,, ſe qui ſoit le fondement de leur Incrédulité,
,, il faut les écouter & leur répondre dans
,, l'eſprit de l'Evangile de Chriſt, qui eſt un
,, eſprit de douceur, de tolerance & d'amour.
,, Je ſçai que c'eſt l'opinion publique, que leur
,, Incrédulité eſt cauſée, non par les difficultez
,, qu'ils trouvent dans la Religion Chrétien-
,, ne, mais uniquement par leur attachement
,, au vice. Cette opinion ne me paroît nul-
,, lement fondée: car ſi un homme eſt diſ-
,, poſé à ſuivre ſes inclinations vicieuſes,
,, ſans rien craindre de la part des autres, &
,, ſans remords de conſcience, il pourra cer-
,, tainement le faire avec toute la ſureté poſ-
,, ſible en adhérant fermement à la Religion
,, nationale de ſon Païs, quelle que ſoit cet-
,, te Religion, & en ne s'en éloignant pas
,, le moins du monde en aucun point. Car
,, alors il pourra être auſſi vicieux qu'il lui
,, plaira, ſans ſe faire diſtinguer, & ſans at-
,, tirer

„ tirer ſur lui les regards curieux des autres.
„ Il n'aura qu'à forcer un peu le ſens de la
„ Revélation publiquement reçue, pour trouver divers moyens de tranquilliſer ſa conſcience en ſe livrant au vice. C'eſt-ce qui
„ n'eſt arrivé que trop ſouvent parmi les
„ Chrétiens. Il y en a beaucoup, qui commettant conſtamment les actions les plus
„ criminelles, ont trouvé l'art d'appaiſer les
„ remords de leur conſcience, ſoit en s'appliquant l'efficace & le mérite d'une foi
„ vive, ſoit par un zèle ardent pour un certain Parti; (ce qu'on confond aiſement avec
„ le zèle pour la Vérité, & pour la vraye
„ Religion) ſoit par l'obſervation conſtante
„ de quelque cérémonie religieuſe; ſoit en
„ s'appliquant les bonnes œuvres ou les ſouffrances d'une ou de pluſieurs perſonnes; ou
„ par quelqu'autre moyen de la même nature. Et comme de pareils principes produiſent dans l'Eſprit des hommes une fauſſe
„ paix, & une tranquillité mal-fondée, tandis
„ qu'ils continuent à vivre d'une manière
„ criminelle; auſſi ces principes ne ſont-ils
„ pour l'ordinaire établis que ſur quelques
„ paſſages de l'Ecriture mal entendus, ou mal
„ appliquez.

„ Mais lorſqu'un homme a des ſentimens différens de ceux qui ſont reçus dans ſon Païs,
„ lorſqu'il devient *incrédule*, il attire ſur ſoi
„ les regards de tout le monde; on l'obſerve avec ſoin; chaque faute qu'il commet
„ eſt pour ainſi dire enregiſtrée; & on ne

„ manque pas de la lui reprocher dans toutes „ les occaſions. Et comme la droite Raiſon, „ ou la Religion naturelle, déſapprouve & „ condamne tous les vices, un Incrédule, „ lorſqu'il vient à refléchir ſérieuſement ſur „ ſes mauvaiſes actions, ne peut que ſe condamner lui-même ; & il n'y a rien à quoi „ il puiſſe avoir recours pour lui rendre ſupportable ce fardeau ſous lequel il eſt accablé. Mais lorſqu'un homme ne refléchit „ point ſérieuſement ſur ſes actions, il ne „ ſçauroit éprouver en lui-même ce remords „ de conſcience, de ſorte qu'il eſt indifférent pour lui, qu'il ſoit un *Croyant* ou un „ *Incrédule.*

„ Mais puiſque j'ai pris la liberté de défendre juſques-là la cauſe des Incrédules, „ qu'il me ſoit permis de leur faire remarquer une choſe : c'eſt que de nouvelles difficultez, qu'on peut propoſer contre l'Evangile, ou contre quelque Revélation „ que ce ſoit, ne ſont pas un fondement raiſonnable, ni par conſequent ſuffiſant, pour „ rejetter cette Revélation, ſi les raiſons qu'on „ peut alleguer en ſa faveur ſont plus fortes, „ & ont un plus haut dégré de probabilité ; „ car l'équité demande qu'on examine impartialement le pour & le contre, & qu'on „ ſe détermine du côté où l'on trouve le plus „ de vraiſemblance.

Cette Préface de Mr. Chubb prépare le Lecteur à trouver dans ſon Ouvrage des penſées aſſez libres ſur la Religion Chrétienne ; &

& l'on peut dire que cette attente n'eſt rien moins que trompée : l'Auteur va beaucoup plus loin que les Sociniens : l'Evangile pour lequel il plaide eſt une eſpece de Déiſme. Mais ſi Mr. Chubb parle fort librement, il faut convenir auſſi, qu'il expoſe ſon ſyſtême avec beaucoup de netteté & de préciſion ; ce qui eſt un avantage conſiderable pour ceux qui voudront refuter ſes erreurs. Ils pourront aiſément trouver eux-mêmes, & faire voir aux autres, en quoi ce ſyſtême eſt défectueux, & en quels endroits l'Auteur a péché contre les regles du Raiſonnement. Pour nous, nous nous contenterons, au moins pour le préſent, de rendre un fidèle compte de cet Ouvrage, ſans prétendre l'approuver, mais auſſi ſans le refuter ; perſuadez que le public ſe ſoucie moins de ſçavoir ce que nous penſons nous-mêmes, que de connoître les penſées & les opinions contenues dans les Ouvrages dont nous donnons l'Extrait.

Le Traité de Mr. Chubb eſt partagé en XVII. Sections : Dans la première il prouve, que le but pour lequel Jeſus-Chriſt eſt venu au monde, c'eſt *de ſauver les Ames des hommes* ; c'eſt-à-dire, de rendre les hommes dignes de la bienveillance de Dieu, de les aſſurer qu'ils ſeront heureux dans une autre vie, & d'empêcher qu'ils n'attirent ſur eux-mêmes un malheur *grand & durable.* Notre Auteur ſemble avoir voulu éviter ici de parler d'un malheur *éternel* : ſes expreſſions ſont, *to prevent them from bringing great and* laſting *miſery* *upon themſelves*: l'Adjectif *laſting*, ſignifie ſimplement *durable*; mais lorſqu'on parle des peines éternelles, on employe le mot *everlaſting*, ou *éternel*. Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur établit ſa Thèſe par pluſieurs paſſages des Evangiles, que nous ne ferons qu'indiquer. Matth. XVIII. 11. Luc IX. 56. XIX. 10. Jean III. 16, 17. VI. 40. X. 10. XII. 47. Il conclut de tous ces paſſages, non ſeulement que les hommes, par leur méchanceté & par leurs vices s'étoient rendus indignes de la faveur de Dieu, & s'étoient expoſez eux-mêmes à ſon juſte reſſentiment; mais auſſi, que le grand but, & le deſſein declaré pour lequel Jeſus-Chriſt eſt venu au Monde c'eſt de procurer le ſalut des hommes; c'eſt-à dire, en d'autres termes, *de les rendre dignes de la bienveillance de Dieu*, &c.

Et comme ce qui met l'homme en état d'être heureux dans une autre vie, contribue pour l'ordinaire à le rendre tranquille & heureux ici bas; & que ce qui contribue à rendre l'homme malheureux après ſa mort, tend auſſi, généralement parlant, à le rendre miſerable en ce monde: on peut dire que le Chriſtianiſme tend au bien-être de l'homme pour cette vie, & pour celle qui eſt à venir. „ Non pas en donnant à quel„ que Chrétien en particulier un pouvoir „ temporel, & une juriſdiction ſur ſes Fre„ res, mais en engageant chacun à ſe con„ duire d'une manière qui ſoit utile au bien „ de la Societé.

Toutes les fois donc qu'on ſe ſert du nom de Jeſus-Chriſt ou de ſa Revélation, pour procurer l'intérêt temporel de quelque Chrétien en particulier, ou d'un Corps entier, en le revêtant de quelque pouvoir ou juriſdiction, on abuſe manifeſtement du nom & de la Revélation de Jeſus-Chriſt, en faiſant ſervir cette Revélation à une fin, qui eſt non ſeulement différente de celle de ſon inſtitution, mais qui lui eſt même oppoſée. Car aucun Chrétien, en tant que tel, ne peut avoir un pouvoir coërcitif, ni la moindre juriſdiction ſur la perſonne ou les biens des autres Chrétiens, enſorte qu'il ait droit de les forcer à faire certaines choſes, & de les punir, s'ils refuſent d'obéïr. Croire en Jeſus-Chriſt & ſe ſoûmettre à ſes Loix, c'eſt cela ſeul qui conſtitue le Chrétien, c'eſt-ce qui le fait être un membre du Corps de Chriſt; il eſt plus ou moins Chrétien, ou plutôt, il eſt un meilleur ou un plus mauvais Chrétien, ſelon qu'il ſe ſoûmet plus ou moins aux Loix de Jeſus-Chriſt; & lorſqu'il renonce entierement à toute obéïſſance, il ceſſe d'être Chrétien, ou d'être un membre du Corps de Chriſt, quels que ſoient d'ailleurs les Articles de Foi qu'il fait profeſſion de croire.

Jeſus-Chriſt eſt donc venu pour rendre les hommes dignes de la bienveillance de Dieu, &c. Mais comment a-t-il exécuté ce deſſein? C'eſt-ce que Mr. Chubb explique dans la ſeconde Section. " Si nous examinons, dit-

,, il, l'Hiſtoire de la Vie & du Miniſtère de
,, Jeſus-Chriſt, de laquelle ſeule nous pouvons
,, tirer des lumieres ſur ce ſujet, nous
,, trouverons qu'il s'addreſſe aux hommes
,, comme à des *Etres libres*, qui ſont les maîtres
,, de leurs actions : C'eſt en cette qualité
,, qu'il leur propoſe, & les exhorte d'examiner
,, avec toute l'attention poſſible, certaines
,, Propoſitions dogmatiques, fondées ſur
,, la ſuppoſition qu'il y a un Dieu. Ces Propoſitions,
,, auxquelles on ne fait que peu
,, d'attention pour l'ordinaire, étant d'une
,, très-grande importance pour le genre humain,
,, ſont appellées à cauſe de cela *de bonnes
,, Nouvelles*, ou *l'Evangile*; & comme c'eſt
,, Jeſus-Chriſt qui les a recommandées
,, d'une façon toute particuliere à la conſideration
,, du Public, ayant été établi exprès
,, pour cela, elles ſont appellées *l'Evangile
,, de Chriſt*. Il les a propoſées afin qu'une
,, perſuaſion forte & bien fondée de ces véritez
,, importantes devint *un principe actif*, qui
,, portât les hommes à ſe corriger de leurs
,, vices, & à bien regler leur cœur & leur
,, conduite, de ſorte qu'ils ſe rendiſſent dignes
,, de la bienveillance de Dieu, qu'ils
,, s'aſſuraſſent de ſa faveur, & par conſequent
,, du bonheur d'une autre vie, & prévinſſent
,, ce malheur grand & durable, qu'ils
,, étoient autrement en danger d'attirer ſur
,, eux-mêmes.

,, Etre ainſi ſolidement perſuadé de ces véritez
,, importantes, de manière que cette

,, perſuaſion devienne un *principe actif* dans
,, l'homme, s'appelle *croire à l'Evangile*, ou
,, *croire en Jeſus-Chriſt*, & quiconque croit
,, ainſi en Jeſus-Chriſt, ſera ſauvé.

Notre Auteur netrant enſuite dans un plus grand détail, reduit à trois chefs ces Propoſitions que Jeſus-Chriſt a recommandées à la conſideration du Public. 1. Jeſus-Chriſt exige des hommes, qu'ils reglent les ſentimens de leur cœur & leur conduite ſur les Principes éternels & inalterables de la Morale: Principes fondez ſur la nature même des choſes, & contenus ſommairement dans la Parole de Dieu; voilà ce que Jeſus-Chriſt établit comme la ſeule choſe qui puiſſe nous rendre agréables à Dieu, & nous aſſurer le bonheur de l'autre vie. 2. Lorſque les hommes ont violé ces Principes de Morale, ce qui les rend déſagréables à Dieu, & dignes de ſon reſſentiment, en ce cas Jeſus-Chriſt exige d'eux qu'ils ſe repentent, & qu'ils reforment leur conduite; c'eſt le ſeul fondement ſur lequel ils puiſſent eſpérer que Dieu leur fera miſericorde & leur pardonnera. 3. Afin que ces Propoſitions faſſent plus d'impreſſion ſur l'Eſprit des hommes, & ayent plus d'influence ſur leur conduite, Jeſus-Chriſt leur declare, que Dieu a déterminé un Jour, auquel il jugera le monde entier, & abſoudra ou condamnera, recompenſera ou punira les hommes, ſelon qu'ils auront ou n'auront pas reglé leur conduite ſur les Principes mentionnez ci-deſſus, & ſelon qu'ils ſe ſeront repentis, & qu'ils auront reformé leur vie, ou qu'ils ne l'auront pas fait. Voilà, dit Mr. Chubb, le véritable Evangile de Jeſus-Chriſt: voilà la voye & la méthode qu'il a ſuivie *pour ſauver les Ames des hommes.* Notre Auteur employe les trois Sections ſuivantes (*) à étendre & à prouver ces trois Propoſitions.

Dans la ſixième il tache de faire voir par quelques exemples, en quoi l'Evangile de Chriſt ne conſiſte pas. Il ne conſiſte pas, dit-il, dans un récit hiſtorique de certains faits: comme par exemple, *Chriſt a ſouffert, eſt mort, eſt reſſuſcité, eſt monté aux Cieux, &c.* Ce ſont des Faits qui ne ſont croyables qu'à proportion de la force des preuves qu'on allegue, ou qu'on peut alleguer en leur faveur; mais ils ne ſont point l'Evangile de Chriſt, ni en tout, ni en partie. *Allez*, dit Jeſus-Chriſt (Luc. VII. 22.) *& rapportez à Jean ce que vous avez vû & ouï, que les aveugles recouvrent la vûë, que les boiteux marchent, que les lépreux ſont nettoyez, que les ſourds entendent, que les morts reſſuſcitent, & que l'Evangile eſt prêché aux pauvres.* „Vous voyez-là, pour„ſuit notre Auteur, que Jeſus-Chriſt lui„même a prêché l'Evangile aux pauvres, avant „que les Faits (†) rapportez ci-deſſus fuſſent „arrivez; d'où il ſuit que ces Faits ne ſçau„roient faire partie de ſon Evangile, non „plus que les Dogmes qu'on voudroit fon„der

---

(*) Sçavoir les Sections III, IV, V.

(†) Sçavoir, les Souffrances, la Mort &c. de J. C.

,, der ſur ces Faits , comme *la Satisfaction* de
,, Jeſus-Chriſt , ſon *Interceſſion* & d'autres
,, dogmes ſemblables.

Mr. Chubb nous permettra de remarquer ici , que quoique Jeſus-Chriſt n'ait pas annoncé les Faits en queſtion comme déja arrivez , ce qui étoit impoſſible , il les a pourtant prédits plus d'une fois : il en a parlé comme de Faits annoncez d'avance dans les Oracles de l'Ancien Teſtament: il y a inſiſté comme ſur des Faits de la derniere importance ; & ſi l'on doit regarder comme partie de l'Evangile , tout ce que Jeſus-Chriſt a prêché lui-même , on doit convenir que ſes Souffrances, ſa Mort, ſa Réſurrection &c. ſont partie de ſon Evangile , ſoit comme Faits prédits par lui-même, ſoit comme Faits actuellement arrivez. Mais continuons d'entendre notre Auteur.

Suivant lui , les Miracles mêmes de Jeſus-Chriſt ne ſont point partie de ſon Evangile. l'Hiſtoire de ces Miracles , lorſqu'elle eſt bien atteſtée, peut, il eſt vrai, ſervir de preuve pour la Divinité de ſa Miſſion ; mais en tant qu'Hiſtoire, elle ne ſçauroit faire partie de ſa Miſſion , ni par conſequent de ſon Evangile.

On ſoutient la même choſe par rapport à certains paſſages difficiles , qu'on rencontre dans les Ecrits des Apôtres. Par exemple , S. Pierre dit * que Jeſus-Chriſt *a prêché aux Eſprits qui ſont dans la priſon.* ,, C'eſt un point
,, d'Hiſ-

---

* 1. Pierre III. 19, 20.

,, d'Hiſtoire fort obſcur, qui a embarraſſé les
,, Interprêtes ; Mais il ne nous importe point
,, de ſçavoir ce que S. Pierre a voulu dire, ni
,, comment il a appris ce Fait, ni même ſi
,, ſon récit eſt vrai ou faux, puiſqu'il ne fait
,, point partie de l'Evangile de Chriſt, & qu'il
,, n'intéreſſe en aucune manière le ſalut des
,, hommes.

Mr. Chubb va plus loin encore, il prétend que l'Evangile de Jeſus-Chriſt ne conſiſte point dans les opinions particulieres de ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de ſa Vie & de ſon Miniſtere, ou de ceux qu'il a envoyez pour prêcher l'Evangile. ,, Les raiſonnemens que
,, l'on fonde ſur ces opinions, & les conſequences
,, qu'on en tire, ne ſont point partie
,, de cet Evangile, nous dit-on ici. Par
,, exemple : S. Jean commence ſon Hiſtoire
,, de cette manière : *Au commencement étoit la*
,, *Parole, & la Parole étoit avec Dieu, & cette*
,, *Parole étoit Dieu ; Toutes choſes ont été faites*
,, *par elle. & ſans elle rien de ce qui a été fait*
,, *n'a été fait.* Il ne paroît pas que ces Propoſitions
,, ſoient autre choſe que les opinions
,, particulieres de S. Jean ; elles ne ſont
,, point une partie de l'Evangile de Chriſt,
,, de cet Evangile, qu'il a prêché aux pauvres,
,, & qu'il a chargé ſes Apôtres de publier dans
,, le monde. De ſorte que de ſçavoir ſi Jeſus-Chriſt
,, étoit le *Logos*, ou la Parole, s'il étoit
,, avec Dieu, s'il étoit Dieu, s'il a fait toutes
,, choſes, dans le ſens dans lequel S. Jean
,, entendoit ces expreſſions, c'eſt-ce qui ne
,, nous importe point du tout, parce qu'au-

,, cun de ces Articles ne fait partie de l'E-
,, vangile de Chriſt, & que le ſalut du Gen-
,, re humain n'y eſt en aucune manière in-
,, téreſſé. . . . Il nous ſuffit de ſçavoir que
,, Jeſus-Chriſt a été envoyé de Dieu, & que
,, *la Parole du Seigneur, qui étoit en ſa bouche,*
,, *eſt véritable*. . . De plus, comme nous igno-
,, rons ſur quoi étoit fondée l'opinion de S.
,, Jean ſur les points en queſtion, il nous eſt
,, impoſſible de juger, ſi elle étoit bien ou
,, mal fondée, & par conſequent de ſçavoir,
,, s'il faut l'admettre ou la rejetter. Dire que
,, S. Jean a été divinement inſpiré en écrivant
,, l'Hiſtoire de Jeſus-Chriſt, c'eſt (autant
,, qu'il paroît) dire une choſe deſtituée de
,, toute preuve, & qu'on ne ſçauroit par con-
,, ſequent recevoir.

,, Autre exemple: Il ſemble que l'opinion
,, de S. Paul ſoit, que l'Evangile n'a été prê-
,, ché aux Gentils, que parce que le plus
,, grand nombre des Juifs l'avoient rejetté;
,, comme on peut le conclure de ſa manière
,, de raiſonner dans le IX. Chap. de l'Epître
,, aux Romains. Il ſemble auſſi qu'il ait cru,
,, que Dieu avoit réſolu, ſelon le Plan pri-
,, mitif de ſa Providence, que le Corps de
,, la Nation Juive rejetteroit l'Evangile, afin
,, de lui fournir ainſi l'occaſion de le faire prê-
,, cher aux Gentils: ou du moins, que Dieu,
,, prévoyant quelle ſeroit la conduite des Juifs,
,, & étant, pour ainſi dire, offenſé de leur
,, ingratitude, & en ayant du reſſentiment,
,, ſaiſit cette occaſion pour faire prêcher l'E-
,, vangile aux Payens, ce qu'il n'auroit pas
,, fait

,, fait ſans cela. S. Paul ſemble croire auſſi,
,, que par cette conduite de la Providence
,, Dieu a voulu non ſeulement donner
,, aux Gentils des marques de ſa bonté ,
,, mais auſſi mortifier les Juifs , & les *provoquer
,, à jalouſie :* ce qui devoit naturellement
,, arriver , lorſque les Juifs verroient que les
,, Payens , qu'ils mépriſoient infiniment , étoient
,, reçus en faveur auprès de Dieu , &
,, devenoient les Rivaux de ſon ancien Peuple.
,, . . . Ce n'eſt-là , je penſe, que l'opinion
,, particuliere de S. Paul ; de ſçavoir
,, ſi cette opinion étoit fondée ſur quelque
,, paſſage de l'Ancien Teſtament , ou ſur les
,, paroles que Jeſus-Chriſt addreſſa à la Cananéenne
,, (*) , *Je ne ſuis envoyé qu'aux brebis
,, péries de maiſon d'Iſraël*, ou ſur la conduite
,, de Jeſus-Chriſt , qui ne précha l'Evangile
,, qu'aux Juifs ſeulement; ou ſi l'opinion
,, de l'Apôtre étoit bien ou mal fondée ; ou
,, ſi nous comprenons bien ce qu'il a voulu
,, dire , c'eſt-ce qui nous importe fort peu,
,, puiſque ſon opinion ni ſes raiſonnemens
,, ne font point partie de l'Evangile.

Il eſt bien aiſé de prévenir toutes les difficultez qu'on peut faire contre la Religion Chrétienne, & de fermer la bouche aux Incrédules, lorſqu'on leur donne ainſi gain de cauſe, en rejettant l'autorité des Auteurs ſacrez. Mais notre Auteur, qui n'en veut croire ni St. Paul, ni St. Pierre, ni même l'Evangeliſte St. Jean, comment ſçait-il, que

---

(*) Matth. xv. 24.

ce *véritable Evangile* qu'il nous donne, eſt réellement celui que Jeſus-Chriſt a *prêché aux pauvres* ? S'en rapportera-t-il aux Hiſtoriens de la Vie du Seigneur ? Mais dès qu'il ne les ſuppoſe pas inſpirez, quel fond peut-il faire ſur leurs Ecrits ? N'y a-t-il pas lieu de craindre, qu'ils nous ayent donné leurs propres penſées & leurs opinions particulieres pour celles de Jeſus-Chriſt ? Et quelle preuve Mr. Chubb a-t-il que les Evangéliſtes ayent été inſpirez, plutôt que les autres Apôtres ? Il dira ſans doute, qu'il n'eſt pas beſoin d'Inſpiration ; & qu'il ſuffit que les diſcours de Jeſus-Chriſt ſoient conformes aux idées que nous avons des attributs moraux de la Divinité. Mais n'eſt-ce pas-là réduire l'Evangile à la ſeule Religion naturelle ? Et n'avions-nous pas raiſon de dire, que *l'Evangile pour lequel* Mr. Chubb plaide, n'eſt qu'une eſpece de Déïſme ? Quoi qu'il en ſoit, voici comment il pourſuit.

„ Ajoutons, dit-il, que les opinions particulieres de ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de Jeſus-Chriſt, ou qui ont été envoyez pour prêcher ſon Evangile dans le monde, ſont ſouvent obſcures, & au-deſſus de la portée du commun peuple. Au lieu que l'Evangile que le Seigneur prêcha aux pauvres, & qu'il chargea ſes Apôtres d'annoncer au genre humain, *étoit ſimple & intelligible*, & à la portée des génies les plus bornez, comme il falloit néceſſairement qu'il fût. Car ſi Jeſus-Chriſt

„ eût prêché aux *pauvres*, c'eſt-à-dire, aux „ plus ſimples & moins éclairez des hommes, „ une ſuite de faits hiſtoriques, ou de propoſitions myſtérieuſes & preſque inintelligibles, qui euſſent été ſujettes à mille difficultez embaraſſantes, ç'auroit été, non „ pas inſtruire, mais confondre les hommes: „ autant auroit-il valu leur prêcher dans une „ langue inconnuë . . . .

Dans les trois Sections ſuivantes, Mr. Chubb explique quelques-uns des moyens que Jeſus-Chriſt a employez pour faire enſorte que ſon Evangile répondît au but de ſon Inſtitution.

Le premier de ces moyens ſont les Miracles de Jeſus-Chriſt, qui tendant preſque tous à l'avantage de ceux en faveur de qui ils étoient opérez, faiſoient connoître l'amour de Jeſus-Chriſt pour les hommes: Ils étoient auſſi deſtinez à réveiller leur attention, & à rendre la Doctrine du Seigneur plus efficace ſur leurs cœurs & ſur leurs eſprits, en la leur faiſant regarder comme autoriſée de Dieu lui-même.

Cependant notre Auteur ne veut pas entreprendre de prouver la vérité de ces Miracles, ni examiner s'ils ſont, à la rigueur, une bonne preuve de la Divinité de la Miſſion de Jeſus-Chriſt. Tout ce qu'il prétend, c'eſt que, s'ils ont été véritablement opérez de la manière qui eſt rapportée dans l'Hiſtoire de Jeſus-Chriſt, ils étoient un moyen très-propre à rendre les hommes plus attentifs à une Doctrine d'ailleurs très-recommandable & très-importante par elle-même.

Un ſecond moyen que Jeſus-Chriſt a employé pour rendre ſa Prédication efficace, c'eſt ſon propre exemple. Il a pratiqué lui-même le premier les Devoirs qu'il préſcrit aux autres, afin de montrer que ces Devoirs ne ſont, ni déraiſonnables, ni impraticables. Et comme ſa Vie toute ſainte attira ſur lui l'injuſte haine du Clergé des Juifs, cela même lui fournit l'occaſion de ſceller ſon témoignage de ſon propre ſang, & de donner ainſi la plus forte preuve de ſon amour pour les hommes qui ſe puiſſe concevoir.

En troiſième lieu, afin que l'Evangile fût plus agréable aux hommes, & eût une influence plus durable ſur leur cœur & ſur leur conduite, Jeſus-Chriſt a voulu que ſes Diſciples, formant des Societez, fuſſent unis par les liens de l'amitié; enſorte que, faiſant tous profeſſion de ſa Doctrine, ils fuſſent diſpoſez à ſe rendre réciproquement tous les ſervices qui dépendroient d'eux, & s'excitaſſent les uns les autres, par leurs bons exemples, à pratiquer tous les Devoirs de la Morale & de la Charité la plus univerſelle. Les Societez Chrétiennes ainſi unies, ſont comme la lumiere du monde; elles font voir la poſſibilité de la vertu.

Il n'y a rien dans l'Evangile, pourſuit Mr. Chubb, qui puiſſe autoriſer la Pompe mondaine, les Richeſſes, ou le Pouvoir. Jeſus-Chriſt ne prétendit jamais que quelques-uns de ſes Diſciples fuſſent ſéparez du reſte de leurs Freres, pour poſſeder de gros revenus, habiter de magnifiques Palais, & vivre à leur aiſe dans la vanité & dans le luxe, ou pour dominer ſur les autres; au contraire, il a expreſſément défendu toute ſorte d'autorité, de ſupériorité, de prééminence, & de marques de diſtinction parmi ſes Diſciples, conſiderez comme tels. Voyez Matth. xx. 25. 26. 27. 28. & xxiii. 8. 9. 10.

Dans la Section X. on prouve que Jeſus-Chriſt a laiſſé la direction des Societez Chrétiennes & des choſes qui les regardent, à ces Societez mêmes, & à chacun de leurs Membres; & que tout Diſciple de Jeſus-Chriſt a droit de choiſir, à quelle Societé Chrétienne il veut ſe joindre.

Suivant Mr. Chubb, chaque Societé Chrétienne a droit de choiſir ſon Evêque, c'eſt-à-dire, celui qui l'inſtruira, l'avertira, l'exhortera, & qui ſera comme la bouche de l'Aſſemblée dans les Prieres qu'elle addreſſera à Dieu; car Jeſus-Chriſt n'a point fait de reglement pour tout cela, ni donné pouvoir à aucun Chrétien, ni à aucune Societé de Chrétiens, de juger pour les autres. De même, chaque Chrétien a droit de juger pour lui-même de ce qu'il veut contribuer pour les dépenſes néceſſaires au maintien de la Societé dont il eſt membre.

L'onzième Section traite de quelques Instructions particulieres que Jeſus-Chriſt a données à ſes Diſciples; on parle ici du Renonnoncement à ſoi-même, du Bâtême, de la Ste. Céne, des Devoirs particuliers de celui qui en offenſe un autre, & de celui qui eſt offenſé, de la Priere, & particulierement de l'*Oraiſon Dominicale.* Afin d'abréger, nous ne rapporterons que ce que notre Auteur dit des Sacremens, qu'il ne nomme pourtant pas ainſi, peut-être parce que ce nom ne ſe trouve pas en ce ſens dans nos Stes. Ecritures.

„ Chriſt, dit Mr. Chubb, pour ſe confor- „ mer à des uſages & à des coûtumes éta- „ blies dans le monde, & à l'attachement „ que la plûpart des hommes ont pour des „ Cérémonies, & auſſi afin que ſon Evangi- „ le fit, pour ainſi dire, une impreſſion „ ſenſible ſur l'eſprit de ceux qui l'embraſſe- „ roient, jugea à propos d'établir une Céré- „ monie, qui doit être pratiquée par tout „ homme qui devient Diſciple de Jeſus-Chriſt, „ ou qui ſe fait membre d'une Societé Chré- „ tienne, ou du moins par celui qui quitte une „ autre Religion pour embraſſer l'Evangile. „ Matth. XXVIII. 9. Cette action de ſe *la-* „ *ver*, ou *plonger dans l'eau*, étoit deſtinée, „ non ſeulement à repréſenter qu'on ſe ſé- „ paroit d'un monde vicieux & méchant, & „ qu'on vouloit mener déſormais une vie „ ſainte; non ſeulement à marquer la pureté „ & la ſpiritualité de la Religion Chrétienne, „ qui conſiſte dans un principe intérieur, „ qui regle & dirige les inclinations & les „ actions des hommes, par oppoſition aux

„ ſuperſtitions abominables & à l'Idolâtrie „ des Payens, & aux ordonnances charnelles & à la pureté légale des Juifs; mais le „ Bâtême étoit auſſi deſtiné à marquer la „ conviction intérieure, & la ferme réſolution de celui qui étoit bâtizé. Car il „ déclaroit par cette action (autant qu'une „ action extérieure peut exprimer les penſées de l'Eſprit) qu'il croyoit que Jeſus-Chriſt étoit établi de Dieu, pour être ſon „ guide & ſon directeur en matière de Religion, & qu'il étoit réſolu de ſe gouverner ſelon ſes Loix. Cette action devoit „ lui ſervir de frein durant tout le reſte de „ ſa vie, & devoit donner lieu aux autres „ de la lui remettre devant les yeux, s'il „ lui arrivoit jamais d'agir d'une manière indigne d'un Chrétien.

Voilà l'idée que notre Auteur ſe forme du Bâtême : Voyons comment il parle de la Ste. Céne.

„ Comme la Vie & la Mort de Jeſus-Chriſt „ devoient ſervir de modèle & d'exemple „ aux Chrétiens dans tous les ſiécles, & que „ l'Evangile qu'il avoit prêché, devoit être „ la regle de leur conduite, il jugea à propos d'établir une autre *Cérémonie*, qui devoit ſervir à entretenir conſtamment dans „ leur cœur un vif & tendre ſentiment de „ ce qu'il avoit fait pour eux, afin de les „ engager par-là à imiter ſa conduite. Cette Cérémonie devoit auſſi rappeller dans „ leur eſprit les véritez importantes qu'il

„ leur avoit enſeignées, afin qu'elles leur ſerviſſent de Regle pour diriger leurs inclinations & leurs actions. Enfin cette Cérémonie devoit auſſi leur inſpirer une vive reconnoiſſance pour ſes Souffrances & pour ſa Mort . . . *Faites ceci en mémoire de moi*, qui ſuis votre Seigneur & votre Maître, qui vous ai appris ſuivant quelle regle vous devez vous conduire, & à quelle condition les hommes peuvent eſpérer en la miſéricorde divine ; ayez donc ſoin de vous ſouvenir de moi, enſorte que ces importantes véritez, que je vous ai miſes devant les yeux, ſoient le reſſort, le principe, la regle & la meſure de vos inclinations & de vos actions. *Faites ceci en mémoire de moi*, qui vous ai donné un grand exemple, qui ai marché devant vous dans les ſentiers de la vertu, qui vous ai montré comment vous devez vous conduire dans pluſieurs cas, & dans diverſes circonſtances. *Faites ceci en mémoire de moi*, qui ſuis votre plus grand ami, & votre plus grand bienfaiteur, qui ai employé mon tems, mes ſoins & mes peines pour vous rendre ſervice ; qui me ſuis expoſé à la honte & aux ſouffrances pour l'amour de vous ; qui ai ſacrifié, ou qui ſuis prêt à ſacrifier ma vie même pour vous procurer le plus grand bonheur : Souvenez-vous donc de moi, tellement que vous conſerviez un vif & tendre ſentiment de ma bonté & de mon amour pour vous, & de ce que j'ai

„ ſouffert en votre faveur. Souvenez-vous „ de moi d'une façon ſi particuliere, que „ vous imitiez cet exemple de bienveillance que je vous ai mis devant les yeux; „ que vous ſoyez diſpoſez à rendre à votre „ prochain tous les bons offices que vous „ pourrez, à ſouffrir, à mourir même les uns „ pour les autres, & pour le bien public, „ lorſque les circonſtances l'exigeront de „ vous.

Tel eſt, ſuivant Mr. Chubb, le but pour lequel la Ste. Céne a été inſtituée.

Dans la Section XII. il traite de *l'Envoi des Apôtres.* Il y ſoutient entre autres choſes, que l'Apoſtolat mourut avec eux, & qu'ils n'ont point laiſſé de Succeſſeurs en cette qualité. Il parle auſſi de l'établiſſement des Diacres & des Evêques; il avoue qu'on peut dire que ces Charges ſont d'inſtitution Apoſtolique, mais il prétend qu'on ne peut pas ſoutenir qu'elles ſoyent d'inſtitution Divine. Il prétend auſſi, que quoiqu'il y eût des Diacres & des Evêques établis par les Apôtres, de l'avis, & avec le conſentement des Fidèles, cela n'empêchoit pas que d'autres ne puſſent exercer ces Charges, quoiqu'ils n'y fuſſent pas appellez de la même manière. Mr. Chubb s'étend beaucoup ici à réfuter les prétentions des Catholiques Romains, ſur la Prééminence de l'Evêque de Rome; il donne une Hiſtoire abrégée de l'Epiſcopat, tirée du Traité de Fra-Paolo ſur les Bénéfices.

Il entreprend enſuite de prouver ces deux Propoſitions: 1. Que les moyens que Jeſus-Chriſt a employez, étoient les plus propres qu'il put choiſir pour reformer le Monde, & pour bien regler les inclinations & les actions des hommes: 2. Que le ſeul moyen par lequel Jeſus-Chriſt a pu être le Sauveur des hommes, c'étoit d'être le Reformateur de leurs mœurs, & de leur apprendre à bien regler leur cœur & leur conduite. Ces deux Propoſitions ſont le ſujet des Sections XIII. & XIV. Bornons-nous à la derniere

,, Il faut remarquer, dit notre Auteur,
,, qu'un Etre intelligent & libre, conſideré
,, comme tel, ne ſçauroit être approuvé ou
,, déſapprouvé de Dieu, qu'à proportion que
,, ſes diſpoſitions morales ſont conformes ou
,, contraires à la vertu. Dieu n'approuve ni
,, ne déſapprouve point par caprice, ou d'une
,, manière arbitraire, mais ſelon la dignité
,, réelle & intrinſeque de celui qui eſt l'objet
,, de ſon approbation, ou de ſon *mécontentement*.
,, * S'il étoit poſſible que Dieu
,, approuvât ou déſapprouvât quelque objet
,, que ce ſoit pour d'autres raiſons, ou par
,, un autre principe, ce ſeroit-là manifeſtement
,, une *imperfection morale* en lui . . . ce
,, qu'on ne ſçauroit admettre ſans lui faire
,, déshonneur.

,, Les hommes étoient prodigieuſement

---

* Nous nous ſervirions du mot *déſapprobation*, s'il étoit François.

„ corrompus dans leur entendement, dans
„ leurs inclinations, & dans leur conduite,
„ lorſque le Seigneur entreprit de les refor-
„ mer. C'étoit cette corruption qui les ren-
„ doit les objets du *mécontentement* de Dieu...
„ Il n'étoit donc pas poſſible que Jeſus-Chriſt
„ fût leur Sauveur d'une autre manière,
„ qu'en travaillant à produire en eux un
„ changement réel, ou plutôt, qu'en offrant
„ à leur méditation des véritez importantes,
„ qui fuſſent propres à les engager à ſe re-
„ former eux-mêmes, à produire en eux un
„ changement qui les fît ceſſer d'être les
„ objets du mécontentement de Dieu, &
„ qui les fît devenir des objets agréables à
„ leur Créateur, & dignes par conſequent
„ de ſa bienveillance. C'eſt-là, dis-je, la
„ ſeule manière dont Jeſus-Chriſt a pu être
„ le Sauveur du Genre humain, parce que
„ c'étoit le ſeul moyen par lequel il pouvoit
„ rendre les hommes perſonnellement agréa-
„ bles à Dieu.... Dieu eſt éternellement &
„ invariablement le même; ce qu'il approuve
„ ou déſapprouve une fois, il l'approuve ou
„ le déſapprouve toujours. Si donc il arrive ja-
„ mais quelque changement par rapport à
„ l'approbation ou au *mécontentement* de Dieu,
„ le fondement d'un tel changement n'eſt
„ point, & ne peut être en Dieu, qui eſt
„ inaltérable; il faut donc qu'il ſoit dans
„ l'objet même de l'approbation ou du *mé-*
„ *contentement* de Dieu: c'eſt-à-dire, que
„ ſi Dieu ceſſe de déſapprouver un Etre qu'il

,, déſapprouvoit . . . il faut que cet Etre ſoit
,, changé, de manière qu'il ait ceſſé d'être
,, un objet du *mécontentement* de Dieu , &
,, ſoit devenu un objet de ſon approbation . . .
,, Si par notre mauvaiſe conduite, nous nous
,, ſommes rendus perſonnellement déſagréables
,, à Dieu, il faut néceſſairement que
,, nous lui ſoyons toujours déſagréables,
,, juſques à ce qu'il ſoit arrivé un changement
,, en nous, qui nous faſſe ceſſer d'être
,, les objets du *mécontentement* de Dieu,
,, & nous faſſe devenir les objets de ſon approbation;
,, changement qui ne peut s'opérer
,, que par la repentance & la reformation de
,, notre conduite . . .

,, Si donc Jeſus-Chriſt vouloit être le Sauveur
,, des hommes, il faloit qu'il reformât
,, leurs mœurs , qu'il leur apprît à bien regler
,, leur cœur & leur conduite;parce qu'il n'étoit
,, pas poſſible qu'il les rendît perſonnellement
,, agréables à Dieu par une autre voye, &
,, par conſequent il étoit impoſſible qu'il fût
,, leur Sauveur d'une autre manière. Quand
,, il auroit vécu auſſi long-tems que Methuſela;
,, quand pendant tout ce tems-là il ſe
,, ſeroit conduit de la manière la plus ſainte
,, & la plus parfaite; quand il auroit ſouffert
,, une mort mille fois plus cruelle & plus
,, honteuſe ; cela auroit bien pû le rendre
,, lui-même d'autant plus agréable à ſon Pere
,, . . . mais il étoit impoſſible que cela rendît
,, quelque autre perſonne que ce fût plus
,, ou moins agréable à Dieu, parce que cela

,, ne rendoit perſonne plus ou moins digne ,, de ſon approbation. Ce qui rend un Etre ,, perſonnellement agréable à Dieu, ne ſçauroit lui rendre un autre Etre agréable, ,, qui n'en devient pas pour cela un plus digne objet de la faveur divine; ſur-tout s'il ,, eſt par lui-même déſagréable à Dieu . . . ,, ce qui eſt le cas de tous les méchans, avant qu'ils ſe ſoient repentis, & qu'ils ayent ,, reformé leur conduite. Et lorſqu'ils ſe ſont ,, repentis & convertis, par ce changement ,, même ils ceſſent d'être déſagréables à Dieu, ,, & deviennent perſonnellement des objets ,, dignes de ſon approbation, de ſorte qu'ils ,, n'ont pas beſoin d'être rendus tels, par ,, ce qu'il y a d'agréable à Dieu dans la perſonne d'un autre.

,, Comme le ſeul moyen par lequel Jeſus-Chriſt pouvoit être le Sauveur des hommes, ,, étoit de les porter à changer de vie, & ,, à ſe conduire ſuivant les regles éternelles de la Morale, auſſi eſt-ce ſeulement en ,, ce ſens qu'il s'eſt propoſé d'être leur Sauveur. Il dit nettement aux Pécheurs, qu'à ,, moins qu'ils ne ſe repentent, ils periront ,, tous; que la ſeule voye qui conduiſe à ,, la vie éternelle, c'eſt de garder les commandemens de Dieu. . . Voilà quel eſt le ,, véritable Evangile de Jeſus-Chriſt. Pour ce ,, qui eſt de ſauver les hommes par ſa *Juſtice imputée*, *par ſes Souffrances méritoires*, ou par *ſa puiſſante Interceſſion*; ce ſont des dogmes qu'il ,, n'enſeigna jamais, ce ſont des moyens par

„ leſquels il ne prétendit jamais ſauver les „ hommes.

Si l'Evangile de Chriſt eſt parfaitement conforme aux lumieres de la droite Raiſon; s'il eſt propre à porter les hommes à reformer leur conduite, & à vivre ſuivant les regles de la Morale, qui ſont les ſeuls moyens par leſquels ils puiſſent ſe rendre agréables à Dieu, & eſpérer avec fondement la félicité éternelle ; d'où vient que l'Evangile n'a pas été généralement reçu dès qu'il a été prêché aux hommes? C'eſt la Queſtion qu'on examine dans la Section XV. Mr. Chubb trouve ſix obſtacles qui ont empêché que le Chriſtianiſme fût univerſellement reçu : 1. La grande corruption des hommes, qui les empêchoit de refléchir ſur la Doctrine de Jeſus-Chriſt, toute oppoſée à leurs paſſions. 2. L'Evangile de Chriſt porte la coignée à la racine du mal; il ne fait pour ainſi dire aucun quartier ; il n'admet point d'autre fondement de la faveur de Dieu, que la repentance & la pratique de la vertu ; au lieu que preſque toutes les autres Religions fourniſſent quelques reſſources aux méchans: elles ſuppoſent qu'ils peuvent offrir à Dieu quelqu'autre choſe à la place de la repentance, du changement de vie, & d'une conduite conforme aux regles de la Morale ; comme par exemple, des Sacrifices, des Pelerinages, des Actes de Penitence, des Luſtrations, des Jeûnes, des Prieres, l'obſervation de quelques Cérémonies, ou le recours

cours aux bonnes Oeuvres, aux Souffrances & à l'Interceſſion d'autrui. Doit-on être ſurpris que des gens qui ſuivoient des Religions ſi commodes, ſi favorables à la corruption du cœur, ayent fait difficulté d'en embraſſer une toute oppoſée, & qui demandoit d'eux une parfaite reformation, & un entier changement de vie ?

Les Préjugez de l'Enfance & de l'Education étoient un troiſième obſtacle à la reception de l'Evangile.

Le quatrième c'eſt l'autorité du Magiſtrat civil en matière de Religion; on n'en vouloit point admettre d'autre que celle qui étoit établie par les Loix.

En cinquième lieu, l'intérêt des Prêtres, qui ont toujours fait de la Religion un métier profitable pour s'aggrandir dans le monde, pour acquerir du pouvoir, de l'autorité, des richeſſes. La Religion de Jeſus-Chriſt ne leur offroit rien de ſemblable, c'eſt pourquoi ils s'oppoſerent de toute leur force à ſon établiſſement.

En ſixième lieu enfin, l'Evangile même a été bientôt corrompu par les doctrines abſurdes & les pratiques ſuperſtitieuſes qu'on y a introduites. Il fut ſur-tout bientôt alteré dans le grand Principe de toute vraie Religion, ſoit naturelle, ſoit revélée; je veux dire le Dogme de *l'Unité de Dieu*: c'eſt-ce qui non ſeulement arrêta les progrès du Chriſtianiſme, mais qui donna lieu auſſi à cette grande défection, qui arriva du tems de Mahomet.

Dans la Section XVI. Mr. Chubb examine,

pourquoi l'Evangile ne produit par actuellement, ſur ceux qui en ſont profeſſion, les heureux effets qu'on devroit naturellement en attendre. Voici les raiſons qu'il en donne.

Premièrement, on croit généralement que la *Juſtice imputée*, *les Souffrances méritoires*, *&* *la puiſſante Interceſſion* de Jeſus-Chriſt ſont les ſeuls fondemens ſur leſquels un Pécheur peut eſpérer en la miſericorde divine. Ce ſont-là des dogmes, qui, ſuivant notre Auteur, pervertiſſent l'Evangile, & empêchent l'influence qu'il auroit ſur les hommes. Car dès qu'on ſe perſuade, qu'on peut être agréable à Dieu, non par ſa propre vertu, mais ſeulement par le Mérite, les Souffrances & l'Interceſſion de Jeſus-Chriſt, on eſt naturellement porté à croire, que la vertu n'eſt pas néceſſaire, & par conſequent on ne ſe croit pas obligé de la pratiquer.

,, Je ſçais, pourſuit l'Auteur, qu'on prétend que les Dogmes dont je viens de parler ſont contenus dans les Ecrits des Apôtres, & qu'on y trouve particulierement, que les Souffrances méritoires de Jeſus-Chriſt ſont le fondement de la miſericorde de Dieu envers les Pécheurs. Mais c'eſt ce qu'on ne ſçauroit admettre en aucune manière. Les Apôtres avoient beaucoup d'égard pour les Juifs leurs compatriotes; c'eſt-ce qui les engagea à chercher toutes ſortes de voyes pour les convertir au Chriſtianiſme. Et comme les Juifs avoient un grand reſpect pour la

,, Loi de Moïſe , les Apôtres tâcherent d'y
,, rendre l'Evangile auſſi conforme qu'il étoit
,, poſſible , afin qu'il fût plus aiſément reçû
,, des Juifs. Les Apôtres (conformement à
,, l'uſage des Orientaux) ont employé des
,, figures ſublimes & hardies , qu'ils empruntoient
,, ſouvent des *Actions emblématiques* qui
,, étoient commandées ſous la diſpenſation
,, Moſaïque. Je les appelle des *Actions emblématiques* ,
,, parce qu'en effet elles n'étoient
,, que cela. Par exemple , il eſt dit
,, au XVI. du Levitique , *qu'Aaron* (ce qui
,, doit par conſequent s'entendre de tous les
,, Souverains Sacrificateurs qui lui ſuccederent
,, dans la ſuite) *qu'Aaron* , dis je , *poſant ſes*
,, *deux mains ſur la tête du Bouc vivant , confeſſera*
,, *ſur lui toutes les iniquitez des enfans d'Iſraël ,*
,, *& tous leurs forfaits , ſelon tous leurs*
,, *péchez , & les mettra ſur la tête du Bouc ,*
,, *& l'envoyera au deſert par un homme exprès.*
,, *Et le Bouc portera ſur ſoi toutes leurs iniquitez*
,, *dans une terre inhabitable ; puis cet homme*
,, *laiſſera aller le Bouc par le deſert.* Je dis que
,, ce ſont-là des *Actions emblématiques* , parce
,, que , ſi on veut les entendre dans le ſens
,, litéral , rien n'eſt plus abſurde ; car il eſt
,, impoſſible de raſſembler les péchez du peuple ,
,, & de les faire tranſporter ailleurs.
,, . . . Et puiſque les expreſſions que les
,, Apôtres ont employées dans leurs Ecrits ,
,, lorſqu'ils ont traité le ſujet en queſtion ,
,, ſont empruntées des Actions emblématiques
,, uſitées parmi les Juifs , on doit les regar-
,, der

,, der comme des expreſſions figurées, d'autant plus qu'il ſeroit impoſſible de les concilier avec la vérité, & avec le ſens commun, ſi on vouloit les entendre à la lettre.

,, D'ailleurs, les expreſſions dont il s'agit ſe trouvent principalement dans les Ecrits de S. Paul, & s'il faloit m'en rapporter à ſa ſeule autorité, ſuppoſé qu'il ſoit l'Auteur de l'Epître aux Hébreux, je ne craindrois pas de le faire, perſuadé que, même en ce cas, je gagnerois ma cauſe. Il ſoutient (Hébr. x. 4.) *qu'il eſt impoſſible que le ſang des Taureaux & des Boucs ôte les péchez.* La queſtion eſt ici proprement de ſçavoir en quoi conſiſte cette impoſſibilité, ou pourquoi le ſang de ces Animaux ne ſçauroit ôter les péchez? La Réponſe eſt aiſée. C'eſt qu'il eſt impoſſible que le ſang des Taureaux & des Boucs, c'eſt-à-dire l'effuſion de leur ſang, faſſe qu'un pécheur ſoit moins un pécheur, & par conſequent moins déſagréable à Dieu qu'il n'étoit auparavant. Le cas eſt abſolument le même par rapport au ſang, ou à l'effuſion du ſang de Jeſus-Chriſt, ou de quelqu'autre perſonne que ce ſoit: Il eſt impoſſible que l'effuſion du ſang de Chriſt rende un pécheur moins pécheur, & conſequemment, moins déſagréable à Dieu.....

,, On prétend, ajoute Mr. Chubb, qu'il étoit impoſſible que Dieu pardonnât le péché, juſques à ce que ſa Juſtice eût été ſatisfaite, & que Jeſus-Chriſt y ſatisfît par ſa Mort;

,, de ſorte que ſes Souffrances méritoires ſont
,, le fondement de la Miſericorde de Dieu envers
,, les pécheurs. Sur quoi je remarque (c'eſt
,, toujours Mr. Chubb qui parle) qu'il eſt
,, impoſſible que les ſouffrances d'une perſonne
,, innocente ſatisfaſſent à la Juſtice
,, pour les fautes d'un coupable : car la Juſtice
,, exige, que le même ſujet qui a commis
,, la faute, ſouffre auſſi la punition, &
,, le contraire eſt manifeſtement injuſte. Si
,, donc Dieu eût puni un innocent pour les
,, fautes des coupables, & eût abſous ceux-ci,
,, tant s'en faut qu'il eût ſuivi les regles
,, de l'ordre par rapport à la Juſtice &
,, à l'Equité, qu'il auroit fait tout le contraire;
,, agiſſant injuſtement envers les deux
,, partis, & puniſſant celui qui ne méritoit
,, point d'être puni, & ne puniſſant point
,, celui qui méritoit de l'être. . . . Mais ce
,, n'eſt point-là le cas. Jeſus-Chriſt ne fut
,, point ſacrifié à la vengeance ni à la juſtice
,, de Dieu, mais ſeulement à l'injuſte haine
,, & à la méchanceté des Juifs & des Romains.
,, De ſorte que, quand même la Thèſe
,, ſur laquelle on inſiſte (ſçavoir, que *Dieu*
,, *ne peut point pardonner aux pécheurs, avant*
,, *qu'on ait ſatisfait pour eux à ſa Juſtice*)
,, quand même, dis-je, cette Thèſe ſeroit
,, bien fondée, elle ne pourroit ſervir tout
,, au plus que de preuve en faveur d'un *Purgatoire*,
,, mais non pas en faveur du ſyſtême
,, pour lequel on l'allegue.

,, On prétend encore que Dieu ne pou-

„ voit pas pardonner aux pécheurs, ſans té-
„ moigner préalablement l'horreur qu'il a
„ pour le péché; & qu'il l'a témoignée par
„ les Souffrances & par la Mort de Jeſus-
„ Chriſt; d'où il ſuit, que ſes Souffrances &
„ ſa Mort ſont le fondement & la cauſe de
„ la Miſéricorde divine envers les pécheurs.
„ Sur quoi je remarque, que ſi Dieu eût choi-
„ ſi une ou pluſieurs perſonnes parmi les plus
„ indignes de notre eſpece, & qu'il leur eut
„ fait ſouffrir quelque grande affliction, de
„ manière qu'il eût paru clairement à tout
„ le monde, que c'étoit Dieu lui-même qui
„ avoit appeſanti ſa main ſur eux, & qu'il
„ les puniſſoit pour leurs péchez; on auroit
„ pû conclure de-là, que Dieu a de l'hor-
„ reur pour le crime... Mais de choiſir
„ exprès la perſonne la plus innocente & la
„ plus vertueuſe de notre eſpece, pour lui
„ faire ſouffrir les afflictions les plus terri-
„ bles; afflictions qui même ne lui ſont point
„ envoyées de Dieu, mais qui lui ſont cau-
„ ſées par les Juifs & les Romains; & cela,
„ non pour le mal, mais pour le bien qu'elle
„ a fait (ce qui eſt le cas de Jeſus-Chriſt) cer-
„ tainement ce n'étoit pas-là le moyen de mon-
„ trer l'horreur que Dieu a pour le crime.

Une autre cauſe, qui, ſelon notre Auteur, rend l'Evangile peu efficace, c'eſt l'opinion qu'on a, qu'une Foi orthodoxe rend les hommes agréables à Dieu. Dès qu'on s'imagine qu'on peut obtenir ſa faveur en adhérant à une ſuite de certaines Propoſitions ſpéculatives, on ne ſonge plus à ſe rendre véritablement digne de ſon approbation, par la pratique conſtante des regles de la Morale. Jeſus-Chriſt dit *: *Si tu veux entrer dans la vie, garde les Commandemens.* ,, Mais des ,, gens qui prétendent être ſes ſectateurs, ,, oſent faire une déclaration toute différen- ,, te, pour ne pas dire oppoſée. Voici com- ,, ment ils parlent : *Quiconque veut être ſau- ,, vé, avant toutes choſes, doit maintenir la Foi ,, Catholique, laquelle Foi quiconque ne gardera ,, pure & entiere, ſans doute il perira éternelle- ,, ment. Or la Foi Catholique eſt, que nous ado- ,, rions un Dieu dans la Trinité, & la Trinité ,, dans l'Unité, ſans confondre les Perſonnes, ou ,, diviſer l'Eſſence*; & ainſi de ſuite, dans le ,, Symbole communément appellé de *St. A- ,, thanaſe.* Remarquons là-deſſus, pourſuit ,, notre Auteur, que, ſuivant Jeſus-Chriſt, ,, le chemin qui mene au ciel, c'eſt l'amour ,, de Dieu & du Prochain : *Fai ces choſes*, ,, dit-il, *& tu vivras.* Au lieu que, ſuivant ,, quelques Chrétiens, le chemin qui conduit ,, à la Vie, eſt un labyrinthe obſcur de Pro- ,, poſitions ſpéculatives & myſtérieuſes ; & ,, on prétend que le ſeul moyen d'obtenir la ,, faveur de Dieu, c'eſt de croire ces Pro- ,, poſitions. C'eſt-là, je penſe, le plus haut ,, dégré d'Antichriſtianiſme, puiſque c'eſt ,, contredire Jeſus-Chriſt lui-même, & ren- ,, verſer le deſſein de ſa venue au Monde. . . ,, Car ſi l'on enſeigne aux hommes, que ce ,,

---

* Matth. XIX. 17.

„ qui doit les intéreſſer le plus, par rapport „ au ſalut de leurs ames, ce n'eſt pas de „ bien regler leurs actions & leur conduite, „ mais de captiver leur entendement ſous „ un amas de Propoſitions myſtérieuſes; on „ les rend naturellement indolens ſur les „ conditions, auxquelles Jeſus-Chriſt a dé„claré que la faveur de Dieu eſt attachée; „ on leur fait négliger le ſeul & vrai moyen „ d'obtenir la Vie éternelle, & l'on fait ainſi „ échouer le grand deſſein pour lequel Jeſus-„ Chriſt eſt venu au Monde.

„ D'ailleurs, quelques-unes des Propoſi„tions dont il s'agit dans le Symbole en „ queſtion, ſont inintelligibles, ou du moins „ extrêmement difficiles à comprendre; d'au„tres ſont contradictoires, & il y en a qui „ n'intéreſſent en aucune manière le ſalut „ des hommes. Le Symbole commence ain„ſi : *La Foi Catholique eſt, que nous adorions* „ *un Dieu dans la Trinité, & la Trinité dans* „ *l'Unité, ſans confondre les Perſonnes, ou di-*„ *viſer l'Eſſence.* Ces Propoſitions me pa„roiſſent inintelligibles, ou du moins très-„ difficiles à entendre, parce qu'il n'eſt pas „ aiſé de concevoir quelles idées on a voulu „ exciter dans notre Eſprit par ces Expreſ„ſions. D'autres Propoſitions ſont évidem„ment contradictoires; car s'il y a, par „ exemple, une Perſonne du Pere, une au„tre du Fils, & une autre du S. Eſprit; „ & ſi le Pere, le Fils & le S. Eſprit ſont „ chacun en particulier *Eternels*, comme il

,, eſt dit dans ce Symbole, il faut que; dans ,, le ſens propre & rigoureux des termes, il y ,, ait *trois Eternels*, c'eſt-à dire trois Perſonnes ,, éternelles, ou trois Perſonnes dont chacune ,, en particulier eſt éternelle: & cependant le ,, Symbole aſſure directement le contraire, ,, ſçavoir, *qu'il n'y a pas trois Eternels, mais un* ,, *ſeul Eternel.*

,, Pluſieurs Propoſitions de ce Symbole n'in- ,, téreſſent en aucune manière le ſalut des ,, hommes; par exemple; *la Trinité en Unité*, ,, ou *l'Unité en Trinité, trois Eternels & un ſeul* ,, *Eternel, trois Incompréhenſibles, & un ſeul In-* ,, *compréhenſible, trois Increéez & un ſeul Increée*, ,, & d'autres Propoſitions ou expreſſions ,, ſemblables, quel rapport ont-elles avec le ſa- ,, lut du Genre humain? Elles n'y ont pas plus ,, de rapport que les *Fables d'Eſope*, & peut-être ,, même pas tant; car ces Fables nous four- ,, niſſent au moins des inſtructions morales, ,, qui, ſi nous les méditons bien, peuvent ,, nous rendre plus ſages & plus vertueux; ,, au lieu que les Propoſitions dont il s'agit; ,, ne peuvent qu'embaraſſer & confondre l'eſ- ,, prit des hommes, & fourniſſent aux Pyr- ,, rhoniens & aux Incrédules des objections ,, contre la Religion Chrétienne.

Mr. Chubb déplore ici le ſort des Chrétiens, à qui l'on fait ainſi perdre de vûë le grand-but de l'Evangile, en fixant leur attention ſur des choſes qui n'y ont aucun rapport, & qui même y ſont directement oppoſées. C'eſt dans les Fêtes les plus ſolemnelles que ſe lit le Symbole d'Athanaſe ; notre Auteur ſouhaiteroit donc que les Miniſtres, qui n'oſent pas s'abſtenir de lire ce Symbole, de peur de s'expoſer aux Cenſures eccléſiaſtiques & de perdre leurs Bénéfices, vouluſſent au moins faire ſouvenir leurs Auditeurs, que ce ne ſont point-là les Déclarations de Jeſus-Chriſt, mais des déciſions faites par des hommes, ſujets à ſe tromper. On nous apprend à ce ſujet une particularité aſſez ſinguliere. Lorſque Charles I. eût publié ſa Déclaration par laquelle il ordonnoit qu'on ſe divertît le Dimanche, tous les Curez du Royaume eurent ordre de la lire publiquement dans leurs Egliſes, ſous peine d'être chaſſez de leurs Cures : Le Curé de S. Thomas à Salisbury, après avoir lu l'Ordre du Roi, avertit en même tems ſes Paroiſſiens que ce n'étoit-là que la Loi ou l'Ordre d'un ſimple homme, & ſur le champ il leur lut le quatrième Commandement ; leur déclarant, que c'étoit à eux à choiſir, s'ils vouloient obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Mr. Chubb voudroit, que tous les Miniſtres imitaſſent la conduite du Curé de S. Thomas, & qu'après avoir lû le Symbole d'Athanaſe, ils fiſſent connoître à leurs troupeaux, que la voye du Salut marquée dans ce Symbole eſt toute différente de celle que Jeſus-Chriſt nous a tracée.

Les autres cauſes, qui empêchent, ſelon notre Auteur, que l'Evangile ſoit efficace ſur ceux qui en font profeſſion, ſont : 3. La Doctrine de *la Prédeſtination* ; 4. Celle de *l'Impuiſſance de l'homme* à faire le bien ; 5. L'attachement *aux Cérémonies* , & à des Inſtitutions poſitives ; 6. Les grands *Dons* qu'on a fait au *Clergé*, & la vie dereglée de pluſieurs Eccléſiaſtiques ; 7. L'Adminiſtration du *Bâtême aux petits Enfans*, ce qui fait croire au peuple qu'on eſt Chrétien indépendamment d'une bonne ou mauvaiſe conduite ; 8. Enfin le mélange des Societez Chrétiennes avec les Societez Civiles. Tous ces Articles demanderoient que nous en donnions le précis ; mais cela nous meneroit trop loin.

Dans la derniere Section notre Auteur traite du Jugement à venir : il ſoutient qu'on peut le prouver, par les ſeules lumieres de la droite Raiſon, indépendamment de la Revélation. Il va plus loin : il prétend que la Revélation ne ſçauroit nous donner ſur ce ſujet une certitude plus grande, que celle que nous avons par les lumieres naturelles.

On dira peut-être que notre certitude doit être plus grande, puiſqu'elle eſt fondée ſur la déclaration de Dieu même. „ Mais, „ dit Mr. Chubb, comment ſçavons-nous que „ Dieu agira conformement à ſa déclaration ? „ On a coûtume de répondre, que Dieu eſt „ un Dieu de Vérité, qui ne ſçauroit, c'eſt-„ à-dire, qui ne veut point, ni mentir, ni „ tromper. Mais la même queſtion revient „ toûjours ; quelle certitude avons-nous que „ Dieu ne veut, ni mentir, ni tromper ? Il me „ ſemble qu'il faut répondre ici, ou que „ *mentir & tromper eſt mauvais en ſoi*, ou du

,, moins, *qu'il eſt mauvais dans le cas préſent* :
,, d'où nous pouvons conclure avec fondement,
,, que Dieu ne veut, ni mentir, ni
,, tromper, en aucun cas, ou qu'il ne le fera
,, pas dans le cas préſent; d'où il ſuit encore,
,, qu'il jugera certainement le monde, puiſqu'il
,, a déclaré qu'il le feroit. Or, ſoit que
,, nous conſiderions, que mentir & tromper
,, eſt mauvais en général, ou ſeulement que
,, c'eſt une choſe mauvaiſe dans ce cas particulier,
,, cela revient au même par rapport
,, à l'argument en queſtion; parce que
,, ces deux propoſitions ſuppoſent, qu'il y a
,, une différence eſſentielle dans la nature
,, même des choſes, & que les unes ſont
,, préférables aux autres par elles-mêmes,
,, & auſſi, que c'eſt cette différence qui eſt
,, la cauſe pourquoi Dieu agit d'une manière
,, plutôt que d'une autre; pourquoi il
,, aime mieux revéler la vérité que le menſonge,
,, ſoit en général, ſoit dans quelque
,, cas particulier; pourquoi il aime mieux
,, garder ſa parole que la violer. Et comme
,, c'eſt-là le ſeul fondement de notre certitude
,, par rapport à la véracité de Dieu,
,, je veux dire, que nous ſçavons qu'il ne
,, mentira ni ne trompera point, parce que
,, cela eſt mauvais de ſa nature, ou en général,
,, ou dans certains cas particuliers;
,, auſſi avons-nous la même certitude que
,, Dieu jugera le monde, ſoit qu'il l'ait déclaré
,, ou non, parce que c'eſt une choſe

„ raiſonnable & juſte par elle-même, qu'il „ juge le monde.

„ Je dis plus, la certitude que la Revélation nous donne ſur le ſujet en queſtion, „ ne vient pas proprement de la Déclaration „ même de Dieu; mais plutôt du fondement „ & de la cauſe de cette Déclaration; ſçavoir la *Convenance* & la Juſtice de la choſe déclarée. Car poſons pour un moment „ (ce qui eſt faux) que le Jugement à venir „ ne ſoit point convenable & juſte, ſelon „ la nature même des choſes; dans ce cas „ nous ne pourrions pas être certains qu'il y „ aura un Jugement, quand même Dieu auroit déclaré expreſſément qu'il jugera le „ monde: car ſi on peut ſuppoſer que Dieu „ agiſſe ſans raiſon, ou contre la Raiſon dans „ un cas particulier, il peut le faire dans „ mille autres cas. Si, ſans raiſon, ou contre la Raiſon il a déclaré qu'il jugera le „ monde, il peut auſſi ſans raiſon, ou contre la Raiſon refuſer d'exécuter cette Déclaration. . . . Si donc les lumieres naturelles ne nous apprenoient pas qu'il y „ aura un Jugement, la Revélation nous en „ aſſureroit beaucoup moins encore.

Mr. Chubb dit, qu'il a inſiſté ſur ce ſujet à cauſe des plaintes que l'on fait ſur les progrès du Déiſme & de l'Incrédulité. „ Si „ ces plaintes ſont bien fondées, dit-il, il „ eſt abſolument néceſſaire de prouver un Jugement à venir par les lumieres naturelles, puiſque les preuves tirées de la Revé-

„ lation ne ſçauroient être d'aucun poids au-
„ près de ceux qui la rejettent, ou qui en
„ doutent.

Nous ne dirons qu'un mot de la courte Diſſertation de Mr. Chubb ſur la Providence, quoiqu'elle mérite d'être luë ; mais il faut finir cet Extrait, déja peut-être trop long. Notre Auteur admet une *Providence générale*, mais il rejette ce qu'on appelle la Providence particuliere, & il répond aux paſſages de l'Ecriture Sainte qu'on allegue pour la prouver, en les expliquant à ſa manière.

ARTICLE III.

The Religion of Nature delineated, &c. C'eſt-à-dire : *Ebauche de la Religion Naturelle : Sixième Edition. On a mis à la tête une Préface, contenant diverſes particularitez touchant la Vie, le Caractère, & les Ecrits de l'Auteur.* A Londres, *chez* Jean *&* Paul Knapton. 1738. in 4. pp. 219.

CE n'eſt pas pour rendre compte de cet Ouvrage, que nous annonçons la nouvelle Edition qu'on vient d'en faire. Il eſt déja connu par les longs & excellens Extraits que Mr. *De la Chapelle* en a donnez dans ſa *Bibliothèque Angloiſe* (*) : Nous ajouterions volontiers, & par la Traduction qu'on en publia à *la Haye* en 1726. ſi cette Traduction n'étoit très-défectueuſe, non ſeulement pour le ſtile, mais encore pour le ſens; le Traducteur faiſant ſouvent dire à ſon Original ce qu'il ne dit point, & le contraire même de ce qu'il dit, comme il nous ſeroit facile de le prouver, ſi la choſe étoit néceſſaire (*). Notre but dans cet *Article*, eſt unique-

---

* Voyez le Tome XII. 2. Part. & le Tome XIII. 1. Part.

(*) De peur, cependant, qu'on ne nous ſoupçonne de partialité, & que le Traducteur lui-même, qui nous eſt inconnu, ne croye avoir ſujet de ſe plaindre, voici deux ou trois exemples qui nous juſtifieront de reſte. Dans l'*Avertiſſement* de l'Auteur, en François, on lit ces paroles. „ Il (*l'Auteur*) y a fait (*dans cette nouvelle Edition*) pluſieurs changemens, qui ne regardent pourtant pas „ le deſſein principal de l'Ouvrage. " L'Anglois porte, *with ſome ſmall alterations* (*in things not eſſential to the main deſign*) c'eſt-à-dire: „ Il y a „ fait quelques légers changemens (& non *pluſieurs* „ *changemens*) dans des choſes qui ne ſont point „ eſſentielles au but principal de l'Ouvrage. " A la pag. 1, le Traducteur a rendu ces mots, *to judge for himſelf*, c'eſt-à-dire, *juger pour ſoi même*, par ceux-ci, *juger par lui-même*; & là-deſſus il fait cette excellente *Note*, qui marque qu'il entend également & l'Anglois & la matière : „ Ce *par lui même* eſt inu„ tile, car il ne donne pas une plus grande force „ à la Propoſition ; mais on n'a pu le retrancher „ ſans ſe mettre par-là dans la néceſſité de retran„ cher quelques Paragraphes qui ſe rapportent uni„ quement à cette expreſſion. " Choſe admirable ! Il y a dans ce Livre des Paragraphes entiers qui quement de faire part à nos Lecteurs de ce qu'il y a de plus curieux dans la Préface qu'on

qui ſe rapportent à cette expreſſion, & cependant *elle eſt inutile.* Preſque toutes les Propoſitions générales qui devoient avoir été traduites avec le plus de ſoin, ſont renduës ou peu fidèlement, ou d'une manière peu claire, & ſouvent très-embarraſſée. Les perſonnes qui entendent les deux Langues, n'ont qu'à les parcourir pour s'en convaincre. Qu'il nous ſoit permis d'en produire ici quelques-unes. Pag. 5. 1. Prop. ,, Toute action ,, doit être faite par un Etre capable de diſtinguer, ,, de choiſir & d'agir par ſoi-même ; ou pour m'exprimer en moins de paroles, elle doit être faite ,, par un Agent intelligent & libre, afin qu'elle ,, puiſſe recevoir la dénomination de moralement ,, bonne ou mauvaiſe. " Il y a dans l'Original, *That Act which may be denominated morally good or evil, muſt be the act of a being capable of diſtinguiſhing, chooſing and acting for himſelf: or more briefly, of an intelligent and free Agent*; c'eſt-à-dire: ,, Pour ,, qu'un Acte puiſſe être appellé moralement bon ,, ou mauvais, il faut que ce ſoit l'Acte d'un Etre ,, capable de diſtinguer, de choiſir & d'agir pour ,, lui-même; ou, en deux mots, celui d'un Etre intelligent & libre. " Nous mettons *Acte* au lieu d'*Action*, parce que l'Auteur a diſtingué ces deux termes. *Ibid.* 11. Prop. ,, Les Propoſitions qui expriment les choſes comme elles ſont réellement, ,, ſont véritables : ou bien, la Vérité eſt la conformité, qui eſt entre les paroles & les ſignes, ,, par leſquels les choſes ſont exprimées, & entre ,, les choſes elles-mêmes. C'eſt-là une définition. " L'Anglois porte : *Thoſe propoſitions are true, which expreſs*

qu'on a mis à la tête de cette nouvelle Edition, perſuadez qu'ils ſe feront un plaiſir
d'ap-

---

expreſs things as they are: or Truth is the conformity of thoſe words or ſigns, by which things are expreſſ'd, to the things themſelves; c'eſt à-dire: ,, Les Propoſitions qui expriment les choſes comme elles ſont, ſont vraies : ou bien, la Vérité eſt la conformité des paroles ou des ſignes, par leſquels les choſes ſont exprimées avec les choſes elles-mêmes. “ Pag. 15. IV. Prop. ,, Aucune parole, ou action d'un Etre, auquel on peut imputer la capacité d'être moralement bon ou mauvais, ne peut être bonne, ſi elle ne s'accorde pas avec une Propoſition vraie; c'eſt-à-dire, ſi elle nie qu'une choſe ſoit véritable, quoiqu'elle le ſoit. “ Il y a dans l'Original, *No Act (whether word or deed) of any being, to whom moral good and evil are imputable, that interferes with any true propoſition, or denies any thing to be as it is, can be right*; c'eſt-à-dire: ,, Aucun Acte, ſoit parole ou action, de quelque Etre que ce ſoit, qui eſt capable de bien & de mal moral, ne peut être bon s'il contredit quelque Propoſition véritable, ou nie qu'une choſe ſoit ce qu'elle eſt réellement. “ Pag. 24. VI. Prop. ,, Pour juger ſainement de la nature d'une choſe, il faut non ſeulement conſiderer ce que cette choſe eſt en elle même, ou à quelques égards, mais encore ce qu'elle peut devenir, ſi on l'examine avec tous les autres rapports, qui peuvent être niez par les faits & par la pratique; & on doit renfermer toute la déſcription de la choſe dans l'idée qu'on s'en forme. “ Quel galimathias !

L'Anglois eſt pourtant fort clair, & ſans le tranſ-
crire

d'apprendre quelques particularitez de la Vie & des Ecrits d'un auſſi grand homme que l'Auteur de l'*Ebauche de la Religion Naturelle.*

GUILLAUME WOLLASTON nâquit à *Caton-Clanford*, dans la Comté de *Stafford*, le 26. de Mars 1659. d'une Famille ancienne & diſtinguée de cette Comté. Son Pere, qui étoit de la ſeconde Branche de cette Famille, & aſſez médiocrement partagé des biens de la fortune, l'envoya, à l'âge de dix ans, apprendre le Latin, dans une Ecole qu'on venoit de fonder dans le lieu où il demeuroit, & deux ans après, au College de *Litchfield*, dont les Magiſtrats ayant chaſſé le Maître à l'occaſion d'une diſpute, pluſieurs des Ecoliers ſuivirent celui-ci, & entre autres le jeune *Wollaſton*, qui continua à profiter de ſes leçons juſqu'à ce qu'on l'eût rappellé. Avec lui il rentra dans le College, & y demeura environ une année; c'eſt-à-dire, qu'il fut ſon diſciple près de quatre ans. Voilà tout

---

crire ici, le paſſage étant un peu long, on peut le rendre de cette manière: „ Pour bien juger de ce „ qu'une choſe eſt, il faut la conſiderer non ſeulement en elle-même, ou à un ſeul égard, mais encore à tout autre égard, qui peut être nié par des „ faits ou par la conduite, & l'envíſager dans toutes „ ſes circonſtances: “ Mais en voilà aſſez. On peut juger par ces échantillons du reſte de la Traduction. C'eſt grand dommage qu'un auſſi excellent Livre ait été ſi défiguré.

tout le tems qu'il donna aux Humanitez, dans leſquelles il fit de merveilleux progrès; quoiqu'il eût une averſion naturelle pour le bruit & le déſordre qui regnent dans les grandes Ecoles, pour les mauvaiſes manières qu'on y contracte ſouvent, & quoique dès-lors il fût ſujet à de violens maux de tête, dont il a été affligé toute ſa vie. Le 18. de Juin 1674 il fut immatriculé dans le College de *Sidney* à *Cambridge*, où il eut à ſurmonter bien des difficultez. Sans Patron & ſans Amis dans toute l'Univerſité; peu de Livres & de ſecours, ſon Pere n'étant pas en état de lui fournir beaucoup au-delà du néceſſaire; point de Précepteur particulier pour diriger ſes Etudes; une timidité naturelle, qui l'empêchoit de s'addreſſer aux perſonnes, des lumieres de qui il auroit pû profiter; enfin une ſanté chancellante: en voilà plus qu'il n'en falloit, ce ſemble, pour décourager le jeune-homme le mieux intentionné, ou pour retarder conſiderablement ſes progrès. Mais malgré tous ces déſavantages, Mr. *Wollaſton* ne laiſſa pas de ſe faire une grande réputation dans l'Univerſité, peut-être même trop grande pour ſon avancement; car c'eſt probablement à l'envie qu'elle lui attira, qu'il faut attribuer le refus qu'on lui fit dans ſon College d'un Bénéfice vacant qu'il avoit droit de demander.

Il quitta l'Univerſité à l'âge de vingt & deux ans & demi, après y avoir pris le dégré de *Maître ès Arts*; & ce fut environ ce même tems qu'il reçut les Ordres de Diacre. Il demeura chez ſon Pere près d'une année, au bout de laquelle, ne voyant aucune apparence d'avancement pour lui dans l'Egliſe, il accepta la place de Sous-Maître dans l'Ecole publique de *Birmingham*, où il fut reçu avec tous les égards dûs à ſon mérite, & comme une perſonne, qui, pour ne pas demeurer ſans occupation & ne pas être à charge à ſa Famille, s'abaiſſoit à un poſte qui étoit fort au-deſſous de lui. Peu de tems après, on le fit Miniſtre d'une Chapelle à deux milles de *Birmingham*; & la fatigue que lui cauſa ce nouveau poſte, jointe à celle d'enſeigner, altéra ſi fort ſa ſanté, que, quelque robuſte qu'il fût naturellement, il y auroit enfin ſuccombé. Mais au bout de quatre ans, le premier Maître, ou le Principal de l'Ecole ayant été obligé de ſe retirer, on donna à Mr. *Wollaſton* la place de ſecond Maître, & non celle de premier Maître qu'il méritoit, & qu'on lui refuſa, ſous le ſeul prétexte qu'il étoit encore trop jeune pour la remplir. Il reçut les Ordres de Prétre à cette occaſion; la Chartre de l'Ecole exigeant que les Maîtres, au nombre de trois, fuſſent Miniſtres, quoiqu'elle leur défendît en même tems de poſſeder aucun Bénéfice. Il renonça donc à ſa Chapelle, & s'appliqua tout entier à enſeigner, ce qui ne lui rapportoit pourtant que 70 liv. ſterl. par an, & qu'il conſerva environ deux ans.

Mr. *Wollaſton* avoit un couſin de même

nom, fort riche, qui connoiſſant tout ſon mérite, avoit depuis long-tems réſolu de lui faire du bien; & la mort lui ayant enlevé en 1686. un fils unique qu'il avoit, il forma auſſi-tôt le deſſein de le conſtituer ſon principal héritier, mais ſans en rien dire à ce digne Parent, qui penſoit ſi peu à cet héritage, ou qui le recherchoit ſi peu, que tout le tems qu'il demeura à *Birmingham*, c'eſt-à-dire, pendant environ ſix ans, il ne fit qu'une ſeule viſite à ſon couſin; encore fut-ce peu de mois avant la mort de ce couſin, qui ne lui fit pas même alors connoître ſon intention. Ce ne fut que dans ſa derniere maladie, qui arriva au mois d'Août 1688. que l'ayant envoyé chercher, il lui communiqua ſon Teſtament. Par ſa mort, qui ſuivit de près, Mr. *Wollaſton* ſe vit en poſſeſſion d'un Bien fort conſidérable, qui loin de corrompre ſes mœurs, comme cela n'eſt que trop ordinaire, ne fit que le mettre en état de perfectionner ſes connoiſſances, & de ſe rendre plus utile au monde & à l'Egliſe. La même modération, la même pieté qu'il avoit fait paroître dans ſa mauvaiſe fortune, l'accompagnerent dans ſa proſpérité & juſqu'au tombeau.

Au mois de Novembre de cette année, il vint à *Londres*, & l'année ſuivante, dans le même mois, il épouſa Mlle. *Catherine Charlton*, fille d'un riche Bourgeois de cette Ville, & digne par toute ſorte d'endroits d'une perſonne de ſon mérite. Il vécut avec elle dans la plus parfaite union juſqu'en 1720. que la mort la lui enleva. Il en eut onze enfans, dont quatre moururent pendant ſa vie, & les autres lui ont ſurvécu. : l'aîné eſt actuellement Membre de Parlement pour le Bourg d'*Ipswich*. Depuis ſon mariage, Mr. *Wollaſton* demeura toujours à *Londres*, & s'y fixa tellement, qu'il n'en ſortit pas même une ſeule fois pendant les trente dernieres années de ſa vie. Il s'y donna tout entier à l'Etude, à la Philologie, aux Mathématiques, à la Philoſophie Naturelle, à l'Hiſtoire ancienne & moderne. Mais comme le grand but de ſes recherches étoit la connoiſſance & l'avancement de la vraie Religion, il fit ſon capital de s'inſtruire à fond des Cultes idolâtres du Paganiſme; des Opinions, des Cérémonies & de la Littérature des Juifs; de l'Hiſtoire de l'établiſſement du Chriſtianiſme, auſſi-bien que des Doctrines & des Pratiques introduites depuis dans l'Egliſe. L'amour de la vérité qui le dominoit, lui fit préférer la retraite, la méditation, & une honnête liberté de penſer, à une vie diſſipée, ou à un trop grand commerce du monde, à un ſçavoir de pur emprunt, & à une aveugle adhérence aux ſentimens reçus. Ce n'eſt pas qu'il fût Miſantrope; il étoit, au contraire, extrémement affable, & ſe faiſoit toujours un plaiſir de faire part de ſes lumieres aux perſonnes qui s'addreſſoient à lui. Il ſe recréoit dans la compagnie de quelques amis choiſis; ſa converſation vive & enjouée, ſon naturel franc & ouvert, joint à ſon profond ſçavoir, le faiſoient rechercher des perſonnes du premier mérite. Mais il n'aimoit pas le grand monde, & ſe ſoucioit encore moins des applaudiſſemens & des honneurs du ſiécle. Son indifférence à cet égard alloit ſi loin, qu'il refuſa une des premières Dignitez de l'Egliſe, qu'on lui offrit long-tems avant ſa mort, & qu'on le preſſa même d'accepter. Quoiqu'il lût beaucoup, il méditoit encore davantage; & comme il penſoit librement, auſſi diſoit-il librement ſa penſée. Il regardoit avec horreur toute eſpece de diſſimulation; l'art de flatter lui étoit inconnu; & bien qu'il n'ignorât pas que ſa franchiſe ne pouvoit manquer de lui faire des ennemis, il ne s'en départoit jamais, pour quelque conſidération que ce fût. La douceur & la compaſſion ſe faiſoient remarquer dans toute ſa conduite, & lui étoient naturelles. Par l'une, il ſouffroit tout, il s'accommodoit, il ſe prêtoit à tout; par l'autre, il ſentoit vivement les miſeres du prochain, & s'empreſſoit à y apporter du remede. Il ne ſçavoit ce que c'eſt que colere & que reſſentiment; & ſi quelquefois il lui échapoit de parler avec un peu trop de vivacité, cela paſſoit dans un moment, & il étoit plus fâché contre lui-même, que contre les perſonnes qui lui avoient donné ſujet de ſe fâcher. En un mot, l'on peut dire que jamais homme ne ſçut mieux modérer ſes paſſions, & ne fut plus Philoſophe, dans la Pratique auſſi-bien que dans la Spéculation.

Quoique Mr. *Wollaſton* conſerva juſqu'à la fin toute la force & toute la pénétration de ſon eſprit; cependant comme ſon corps s'affoibliſſoit, & qu'il vit bien, deux ou trois ans avant ſa mort, qu'il lui ſeroit impoſſible de mettre la derniere main aux Ouvrages qu'il avoit entrepris, il en brûla la plus grande partie. Et ſi les autres n'eurent pas le même ſort, il paroît par l'endroit où on les trouva, & par d'autres circonſtances, que c'eſt à un pur oubli qu'il faut l'attribuer. Il y en avoit treize, dont voici les titres: 1. *Grammatica Hebraïca.* 2. *Tyrocinia Arabica & Syriaca.* 3 *Specimen Vocabularii Biblico-Hebraïci, litteris noſtratibus, quantùm fert Linguarum diſſonantia, deſcripti.* 4. *Formulæ quædam Gemarinæ.* 5. *De variis Generibus Pedum, Metrorum, Carminum, &c. apud Judæos, Græcos & Latinos.* 6. *De Vocum Tonis, Monitio ad Tyrones.* 7. *Rudimenta ad Matheſin & Philoſophiam ſpectantia.* 8. *Miſcellanea Philologica.* 9. *Opinions of the ancient Philoſophers.* 10. *Ἰουδαϊκά: Sive Religionis & Litteraturæ Judaïcæ Synopſis.* 11. *A Collection of Some Antiquities and Particulars in the Hiſtory of Mankind, tending to ſhew that Men have not been here upon this Earth from eternity, &c.* C'eſt-à-dire: Recueil de quelques Monumens antiques, & de quelques Faits particuliers qui ont rapport à l'Hiſtoire du Genre humain, tendant à faire voir que les Hommes n'ont pas habité cette terre de toute éternité. 12. *Some Paſſages relating to the Hiſtory of Chriſt, collected out of the Primitive*

Fathers. C'eſt-à-dire : Recueil de quelques Paſſages des Peres de la Primitive Egliſe, qui ont rapport à l'Hiſtoire de Jeſus-Chriſt. 13. *A Treatiſe relating to the Jews*; *of their Antiquities*, *Language*, *&c.* C'eſt-à-dire : Traité touchant les Juifs, leurs Antiquitez, leur Langage, &c.

Voilà tout ce qu'on trouva de Manuſcrits dans le cabinet de Mr. *Wollaſton*, après ſa mort ; & ce qui prouve qu'il les auroit brûlez comme le reſte, s'il s'en fût ſouvenu, c'eſt qu'ils étoient très-imparfaits, & beaucoup plus imparfaits que pluſieurs de ceux qu'il avoit jettez au feu, parce qu'il ne les trouvoit pas encore au point de perfection où il avoit formé le deſſein de les amener. Auſſi l'Auteur de cette Préface, qui en parle ſans doute avec connoiſſance de cauſe, ne craint-il pas de dire, que ſi la Famille de cet illuſtre défunt ſouffroit qu'aucun de ces Manuſcrits vît le jour, elle feroit également injure à ſa mémoire & au Public. En 1690. il avoit fait imprimer une *Paraphraſe du Livre de l'Eccléſiaſte*; mais dans la ſuite il en fut ſi peu content, que n'ayant pas le loiſir ou la volonté de la corriger, il fit tout ce qu'il put pour en ſupprimer les Exemplaires. Il publia auſſi en 1703. une petite *Grammaire Latine*, mais uniquement pour l'uſage de ſa Famille. *L'Ebauche de la Religion Naturelle*, eſt proprement le ſeul Ouvrage qu'il ait fini, & qu'il ait cru pouvoir lui faire quelque honneur ; encore ſa modeſtie ne lui permit-elle pas d'abord de le rendre public. En 1722. il en fit imprimer un petit nombre d'Exemplaires pour l'uſage de quelques amis, dont il étoit bien aiſe d'avoir l'approbation, avant que de le répandre davantage. Mais comme l'impreſſion en fut faite à la hâte, & ſans beaucoup de ſoins, il s'y gliſſa quantité de fautes, & de fautes même groſſieres. Cependant on en vendit pluſieurs Exemplaires ſous main, & à l'inſçû de l'Auteur; & le bruit s'étant répandu qu'on alloit la contrefaire, les amis de Mr. *Wollaſton* le preſſerent ſi fort d'en donner lui-même inceſſamment une nouvelle Edition corrigée, qu'il ſe rendit enfin à leurs inſtances. Ce fut ce qui l'empêcha d'exécuter le deſſein auquel il avoit commencé de travailler d'abord après la premiere impreſſion de ſon Livre, qui étoit de traiter la troiſième queſtion qu'on lui avoit propoſée; ſçavoir, *Comment faut-il s'y prendre pour ſe mettre en état de juger pour ſoi-même des autres Religions qu'on profeſſe dans le monde, pour ſe déterminer ſur les Points problématiques, & pour acquerir à cet égard une tranquillité d'eſprit qui nous empêche d'inquiéter perſonne, & de nous inquiéter nous-mêmes de ce que font les autres?*

Il paroît en effet, par un petit Ecrit qu'on trouva parmi ſes papiers, après ſa mort, qu'il auroit éclairci cette queſtion, avec le même ſoin qu'il avoit fait les deux précedentes, s'il en eût eu le loiſir. Cet Ecrit avoit pour titre: *Chefs & Matériaux pour ſervir de Réponſe à la troiſième Queſtion, jettez ſur* *le papier confuſément & d'une manière abrégée, pour être examinez plus à loiſir, quand je les aurai mis en ordre. Le 4. de Juillet* 1723. Mais à peine eut-il revû & corrigé ſon *Ebauche de la Religion Naturelle*, qu'il eut le malheur de ſe caſſer un bras; ce qui augmenta ſes infirmitez, & accélera ſa mort, qui arriva le 29. d'Octobre 1724.

Dans les derniers momens de ſa vie, il fit paroître la même fermeté, la même tranquillité d'eſprit, & la même ſoûmiſſion aux ordres de la Providence, qu'il avoit marquées & dans ſa bonne & dans ſa mauvaiſe fortune. Il mourut comme il avoit vécu, c'eſt-à-dire en Philoſophe, mais en Philoſophe Chrétien. Car c'eſt fort injuſtement qu'on l'a accuſé, ou même ſimplement ſoupçonné de Déïſme, ſous prétexte qu'il s'eſt borné à établir les grands Principes de la Religion Naturelle, ſans dire un ſeul mot de la Revélation. Plût à Dieu que nos Déïſtes modernes lui reſſemblaſſent en cela, comme en toute autre choſe! *ils ne ſeroient pas loin du Royaume des Cieux*. On a ſolidement refuté dans pluſieurs Ecrits, une accuſation ſi mal fondée; & il ne faut que lire l'Ouvrage même de Mr. *Wollaſton* ſans partialité, pour lui rendre à cet égard toute la juſtice qui lui eſt dûë. Qu'on peſe en particulier ce qu'il dit à la pag. 211. de l'Original: „ Ici je „ commence à ſentir combien j'ai beſoin de „ guide (pour me conduire plus ſurement, „ veut-il dire, dans cette Recherche): mais

,, comme la Religion Naturelle eſt l'unique
,, ſujet que je me ſuis propoſé de traiter, il
,, faut que je me contente des lumiéres que
,, la Nature peut fournir, n'ayant pour cet
,, effet, ce me ſemble, qu'à expoſer fidèle-
,, ment ce qu'on peut croire qu'un Philoſophe
,, Payen auroit penſé en matière de Religion,
,, ſans autre ſecours, & preſque par la ſeule
,, force de ſa raiſon. J'eſpère qu'en faiſant
,, cela, non plus qu'en aucune choſe que
,, j'ai avancé dans cette *Ebauche*, je n'ai pas
,, porté la moindre atteinte à quelque autre
,, véritable Religion que ce ſoit. Tout ce
,, qui eſt immédiatement revélé de Dieu,
,, doit, ainſi que toutes les autres choſes,
,, être pris pour ce qu'il eſt; ce qu'on ne
,, ſçauroit faire, ſi on ne le reçoit avec le
,, plus profond reſpect; ſi on n'y ajoute une
,, foi entiere, & ſi on n'y obéït avec ſoin.
,, Loin donc que les Principes, ſur leſquels
,, j'ai ſi fort inſiſté, & qui ſont ma grande
,, thèſe, tendent, en aucune manière, à
,, ſapper les fondemens de la véritable Re-
,, ligion revélée, qu'au contraire ils y frayent
,, le chemin, en diſpoſant les hommes à la
,, recevoir. C'eſt une remarque que je fais
,, ici une fois pour toutes, & à laquelle je
,, vous prie de faire attention. ,, Qu'on peſe, dis-je, ces paroles, & l'on verra ſi c'eſt-là le langage d'un Déïſte, & ſi Mr. *Wollaſton* ne croyoit pas à la Revélation. Auſſi, malgré toutes ces malignes inſinuations d'Ecrivains jaloux de ſa gloire, ſon Ouvrage a-

t-il été univerſellement approuvé & admiré ; témoins les honneurs publics qu'on a rendus à ſa mémoire, & le débit prodigieux qu'a eu ſon Livre, puiſqu'en peu d'années, il s'en eſt vendu plus de dix mille Exemplaires, & que voici déja la ſixième Edition qui s'en publie. L'Auteur de la *Préface* dont nous rendons compte, finit en remarquant, que ce qui a peut-être donné cours à l'accuſation de Déïſme, fauſſement intentée contre Mr. *Wollaſton*, c'eſt une erreur vulgaire, qui l'a fait confondre, à cauſe de la reſſemblance des noms, avec Mr. *Woolſton*, Auteur de quelques Brochures impies, qui attaquent directement la vérité littérale des Miracles de Jeſus-Chriſt.

Au reſte, puiſque l'occaſion s'en préſente, nous devons avertir nos Lecteurs, qu'on vient de réimprimer un Abrégé de l'*Ebauche de la Religion Naturelle*, fait par un ami du Chevalier *Steele*; & à ſa ſollicitation : en voici le titre : *A Compendious View of the Religion of Nature delineated ; Being an Abridgment of Mr. Wollaſton Treatiſe under that Title. To which is added an Appendix, concerning the Chriſtian Religion.* Ce titre marque qu'on a ajouté à l'Abrégé une *Apoſtille* touchant la Religion Chrétienne. Comme on trouvoit qu'il manquoit à cet égard quelque choſe au Livre de Mr. *Wollaſton*, & qu'on auroit ſouhaité qu'il en eût parlé, l'Auteur a cru qu'il ne pouvoit mieux faire que de donner, en ſuivant la méthode de ce Philoſophe, une courte Ebauche du Chriſtianiſme. Cette Ebauche, qui n'eſt en effet que de 24. pages, contient les Propoſitions ſuivantes, développées & établies avec toute la préciſion & toute la clarté poſſibles.

1. *Il eſt raiſonnable de penſer qu'il doit y avoir quelque Religion revélée.*

2. *Il a plû, en effet, à Dieu, de nous revéler ſa volonté par l'Evangile.*

3. *La Religion Chrétienne étant donc revélée, on doit y ajouter foi, & lui obeïr.*

4. *Ainſi ceux à qui elle eſt propoſée, ne doivent pas s'imaginer de pouvoir ſe ſauver par la ſeule pratique des devoirs de la Morale même la plus excellente, ſans qu'il leur ſoit néceſſaire de croire cette Religion.*

5. *Une vie conforme à la raiſon & à la vérité, laquelle eſt le chemin du bonheur; & la pratique du Chriſtianiſme dans les lieux où il eſt connu & enſeigné, ſont en effet une ſeule & même choſe.*

A ces cinq Articles, l'Auteur a joint une *Concluſion*, contenant l'Apologie de Mr. *Wollaſton*, & une Exhortation à obéïr aux Loix de l'Evangile.

Cet *Abrégé* mériteroit bien d'être traduit dans notre Langue, & pourroit l'être à peu de fraix; puiſque c'eſt un petit *in* 8. qui ne contient en tout que 160. pages.

ARTICLE IV.

The Divine Legation of Moſes demonſtraſtrated on the Principles of a Religious Deiſt, from the Omiſſion of the Doctrine of a future State of Reward and Puniſhment in the Jewiſh Diſpenſation. In ſix Books. By WILLIAM WARBURTON, A. M. Author of the Alliance between Church and State. C'eſt-à-dire : *La Divinité de la Miſſion de Moïſe, démontrée ſuivant les Principes d'un Déïſte Religieux, par cette conſidération, qu'il n'eſt point fait mention du Dogme des Recompenſes & des Peines dans une vie à venir, ſous l'Economie Judaïque.* En ſix Livres. Par Mr. GUILLAUME WARBURTON, Maître ès Arts, & Auteur de l'*Alliance entre l'Egliſe & l'Etat.* A Londres, chez Fletcher Gyles, vis-à-vis de Gray 's Inn, dans Holborn, 1738. in 8. *pag.* 443. ſans la Dédicace, qui en contient 44.

MR. Warburton dédie cet Ouvrage aux *Free-Thinkers*, c'eſt-à-dire, aux *Incrédules*, parce que c'eſt pour eux proprement qu'il a été compoſé On leur repréſente vivement ici avec quels artifices, quelles fraudes, quelle mauvaiſe foi ils ont attaqué la Religion: on fait voir dans quelles contradictions ils ſont tombez, ſoutenant tantôt le *pour*, tantôt le *contre*, ſans ſuivre aucun Principe fixe, & cherchant ſeulement à embarraſſer leurs Adverſaires. On les pouſſe avec force ſur tous ces Articles, ſans ſortir pourtant des bornes de l'honnêteté & de la politeſſe.

L'Auteur commence par reconnoître qu'il faut laiſſer à chacun la liberté de publier ce qu'il penſe en matière de Religion, & il trouve mauvais, & avec raiſon, que les *Incrédules* ſe plaignent de n'avoir pas cette liberté à préſent. Il eſt vrai qu'il y a eu un tems où cette plainte étoit fondée; & c'eſt-ce qui engagea un homme d'un mérite diſtingué, à publier : *The Difficulties and Diſcouragements, &c.* C'eſt-à-dire : *Lettre où l'on repréſente les Difficultez & les Obſtacles qui accompagnent l'Ecriture Sainte.* * Quelque belle & judicieuſe que ſoit cette Satyre, elle a eu le malheur d'être cenſurée, même par ceux en faveur de qui elle étoit écrite. Un Auteur célèbre s'exprime de cette manière: „ On a tâché „ de perſuader aux hommes, que l'Etude de „ l'Ecriture Sainte eſt infructueuſe, difficile, „ & même dangereuſe. Ce Paradoxe a été „ ſoutenu dans une Piéce travaillée avec ſoin, „ & dans laquelle on s'efforce, avec tout le „ férieux poſſible, de décourager les Chré„ tiens de l'Etude de l'Ecriture Sainte, en „ leur mettant devant les yeux deux exem„ ples bien connus. Cette Piéce, qui a été ſou

---

* Voyez-en l'Extrait dans la Biblioth. Angloiſe de Mr. de la Roche, *Tom. I. Partie* 1. pag. 204. *& ſuiv.*

„ vent réimprimée, eſt attribuée à une perſonne qui poſſede un poſte éminent dans l'Egliſe. . . . Dieu veuille le lui pardonner. * C'eſt Mr. Delauny qui parle ainſi dans la Préface du ſecond Volume de l'*Examen déſintéreſſé de la Revélation* : Sur quoi voici la Refléxion de notre Auteur. „ C'eſt une choſe „ triſte, de voir qu'un homme bien intentionné ſe ſoit trompé ſi groſſierement ſur „ le but & le deſſein d'un autre, & qu'il n'ait „ pas apperçû par le tour de cette Piéce, „ que c'eſt une véritable Ironie, addreſſée à „ quelques Bigots furieux, qui avoient alors „ tout pouvoir, & deſtinée à leur repréſenter les triſtes effets de la perſécution qui „ les dominoit. . . .

On prétend que l'Auteur de cette Brochure a changé de parti, & qu'il a ſoutenu depuis des Principes tout oppoſez. Mr. Warburton le défend très-bien, en remarquant qu'un homme qui aime ſa Patrie & la Vérité, peut ſans contradiction combattre deux extrêmitez oppoſées. Lorſque l'Eſprit de perſécution commençoit à ſe répandre, il en fit voir le danger par la Brochure en queſtion. Mais lorſque, quelques années après, il ſe répandit un eſprit de licence, qui tendoit à renverſer tout ordre & toute diſcipline dans l'Egliſe, & à détruire l'Egliſe même, il s'y eſt oppoſé avec le même zèle avec lequel il avoit combattu l'Eſprit de perſécution. Si par cette conduite uniforme, il s'eſt attiré la haine des Bigots & des Libertins, c'eſt à cauſe qu'ils ſont, ou Bigots, ou Libertins.

---

* *Voyez l'Extrait du II. Vol. de* l'Examen déſintéreſſé de la Revélation, Biblioth. Britannique, Tom. III. Part. I. pag. 201. 202.

Si l'on jouit à préſent d'une grande liberté d'écrire tout ce que l'on penſe; d'où peuvent naître les plaintes des Libertins ſur ce ſujet? Mr. Warburton en donne une raiſon qui paroît fort plauſible. Des gens qui propoſent contre la Religion, des difficultez à quoi on a ſolidement répondu, ſe plaignent qu'ils n'ont pas la liberté de dire tout ce qu'ils penſent, ni de propoſer toutes leurs Objections; afin de faire croire aux Lecteurs qui ne ſçavent pas reflêchir, qu'il leur ſeroit aiſé de renverſer toute la Religion, s'ils ne craignoient de s'expoſer à la rigueur des Loix. Artifice groſſier, auquel ils ne devroient avoir plus de recours, depuis qu'on leur permet d'écrire tout ce qu'ils veulent.

Ce n'eſt pas-là le ſeul défaut que notre Auteur leur reproche; il les attaque encore bien vivement au ſujet du ridicule qu'ils répandent ſouvent ſur les matières qu'ils traitent; de leur langage injurieux, ſur-tout contre le Clergé, & de l'eſprit de Pyrrhoniſme qui regne dans leurs Ecrits, où ils paroiſſent n'avoir aucun égard pour la Vérité, pourvû qu'ils puiſſent avancer quelque choſe contre la Révélation. Tout cela eſt prouvé par des Faits, Mr. Warburton n'avançant rien qu'il ne le juſtifie, en rapportant les propres termes de ceux qui ont écrit contre la Religion. Donnons quelques exemples des contradictions où nos Libertins ſont tombez; ſi elles ne ſont pas des preuves de leur mauvaiſe foi, je ne ſçais quel nom il faut leur donner.

„ C'eſt une choſe ordinaire à un de ces E- „ crivains, lorſqu'il veut combattre l'Hiſtoire „ des Juifs par les Antiquitez Payennes, d'ex- „ alter quelque Hiſtorien Grec comme une „ Autorité à laquelle on ne peut rien repli- „ quer. Un fait rapporté obſcurément par „ Hérodote ou par Diodore de Sicile, quoi- „ que l'un ait vécu mille ans & l'autre quinze „ cens ans après le fait dont il s'agit; fait „ qu'ils ne tiennent que de quelque men- „ teur qu'ils auront rencontré dans leurs Vo- „ yages; un pareil fait, dis-je, ſera au- „ jourd'hui plus croyable que l'Hiſtoire bien „ circonſtanciée de Moïſe, qui écrit ce qui „ s'eſt paſſé de ſon tems, & parmi ſon pro- „ pre Peuple. Mais ſi vous vous aviſez de- „ main de citer ces mêmes Auteurs pour con- „ firmer l'Hiſtoire des Juifs, alors rien ne „ ſera plus incertain ni plus trompeur que „ les monumens de l'Antiquité; ils ne ſeront „ qu'obſcurité, que confuſion, & on ne „ manquera pas de vous renvoyer à ce Paſ- „ ſage d'un Poëte,

Quicquid Græcia mendax
Audet in Hiſtoriâ.

„ Alors Hérodote ne ſera qu'un Menteur, „ & Diodore qu'un Compilateur peu judi-

„ cieux, qui a fait ſes Recueils à la hâte.

„ Autre exemple : S'agit-il de rendre dou-
„ teux ou de tourner en ridicule le choix
„ que Dieu a fait des Iſraëlites pour être
„ ſon peuple particulier ; on repréſente les
„ Juifs comme une Race de gens les plus
„ vils, les plus mépriſables, les plus cor-
„ rompus qu'il y eût au monde ; on plaint
„ le grand Hiſtorien Joſephe, de ce qu'il n'a
„ pas eu un meilleur ſujet à traiter que l'Hiſ-
„ toire de ce peuple ignorant, barbare & ri-
„ dicule ; & pour rendre ce peuple plus o-
„ dieux, on recueille avec ſoin toutes les de-
„ clamations indiſcretes qui ſont échapé à
„ quelques Théologiens. Mais s'agit-il de
„ revoquer en doute le récit que les Evan-
„ géliſtes font de la manière dont les Juifs ont
„ traité Notre Seigneur ; ces mêmes Juifs
„ deviennent une Nation prudente & ſage ;
„ qui toleroit la diverſité des Sectes, & n'em-
„ pêchoit point qu'on publiât des Opinions
„ différentes, à moins que la tranquillité pu-
„ blique ne fût en danger d'être troublée par
„ des Doctrines ſéditieuſes.

„ On voit les mêmes contradictions des
„ Déiſtes, lorſqu'ils parlent de la Bible, &
„ de la Raiſon humaine qui en eſt l'Inter-
„ prête. Suivant l'opinion publique, l'Au-
„ teur du *Diſcours ſur la Liberté de penſer*, eſt
„ le même que celui qui a écrit *les Fonde-
„ mens & Raiſons de la Religion Chrétienne.*
„ Comme ſon deſſein dans le premier de ces
„ Ouvrages étoit de ruiner l'autorité de la

,, Bible, il la repréſente comme un Recueil de divers Traitez, les plus obſcurs & les plus inintelligibles qu'on puiſſe imaginer. Mais dans ſes *Fondemens &c. de la Religion Chrétienne*, la Bible devient tout d'un coup le Livre du monde le plus clair & le plus intelligible ; & cela afin qu'on ne puiſſe pas dire, que s'il y a de la difficulté à expliquer les anciennes Prophécies, cela vient du génie même du Stile Oriental.

,, Le même Auteur, dans ſon *Eſſai ſur l'Uſage de la Raiſon*, où il combat le Dogme de la très-Sainte-Trinité, & les autres Myſtères de la Foi Chrétienne, prétend que la Raiſon humaine eſt capable de connoître tout, & de tout comprendre. Mais la ſcene change, lorſqu'en diſputant (avec le Dr. Clarke) ſur l'Immortalité de l'Ame, il falut nier la preuve que l'on fonde ſur les différentes proprietez de l'Eſprit & de la Matière : alors la raiſon devient foible & chancellante ; nous ignorons ſi une qualité n'en eſt pas une autre, & un Mode un autre Mode : alors le mouvement peut être la même choſe que le ſentiment de ſa propre exiſtence, & la matière peut devenir ſenſible.

Telles ſont quelques-unes des Contradictions que notre Auteur reproche aux Incrédules. Cependant, malgré tout l'abus qu'ils ont fait de la Liberté qu'ils ont de penſer & d'écrire, Mr. Warburton eſt bien éloigné de ſouhaiter qu'on les prive de cette Liberté, ni même qu'on la diminue.

Il eſt perſuadé qu'on ne ſçauroit infliger la moindre punition aux Libertins, quoiqu'ils ne la méritent que trop, ſans faire un tort conſiderable à la Liberté. Il ſe confie ſi fort, & avec raiſon, en la bonté de ſa cauſe, qui eſt celle de la Religion, qu'il auroit honte d'appeller le bras ſeculier à ſon ſecours. Tout ce qu'il ſouhaite des Incrédules, c'eſt qu'ils ſe convertiſſent, car d'ailleurs il eſt perſuadé que, bien loin de faire tort à la Religion par leur difficultez & leurs objections, tout ce qu'ils écriront contre elle, ne peut après tout que tendre à ſon avantage.

Cette Dédicace eſt non ſeulement parfaitement bien écrite, mais auſſi remplie de Remarques curieuſes, & de Réflexions très-judicieuſes. Nous voudrions pouvoir nous étendre davantage ſur cette piéce; mais il faut venir à l'Ouvrage même, qui mérite encore plus l'attention du Public.

Il doit être compoſé de ſix Livres, dont l'Auteur ne nous donne ici que les trois premiers, qui ſont ſubdiviſez en Sections.

Il commence par remarquer, que ceux qui ont traité de la Vérité de la Religion, font mention de deux ſortes de preuves; ils appellent les unes *internes*, & les autres *externes*. Les premières ſont tirées de la nature même du ſujet, ce qui fait qu'elles approchent plus de la *Demonſtration*, & que leur force eſt toûjours la même dans tous les tems. Les autres étant fondées ſur des Faits & ſur diverſes circonſtances qui ne ſont pas eſſentiellement liées avec le ſujet, ſont par cela même plus expoſées aux Attaques des adverſaires, d'autant plus qu'elles perdent une partie de leur force par la longueur du tems. Notre Auteur ſoutient même, que malgré toutes les preuves externes, il faut toûjours en revenir à l'examen de la Doctrine. Après cette eſpece de Préambule, Mr. Warburton expoſe le ſujet de ſon Ouvrage; on voit par le Titre, qu'il a deſſein de prouver la Divinité de la Miſſion de Moïſe par ſon ſilence ſur le Dogme des peines & des recompenſes d'une autre vie.

La raiſon pourquoi Mr. Warburton a entrepris la défenſe de Moïſe, c'eſt qu'il y a bien des gens, même parmi les Chrétiens, qui prétendent que la Religion de Jeſus-Chriſt eſt entierement indépendante de l'Ancien Teſtament, & que même on ne ſçauroit prouver la Divinité de celui-ci que par le Nouveau. Et le motif qui a déterminé notre Auteur à prouver la Divinité de la Miſſion de Moïſe, par le ſilence qu'il garde ſur le Dogme d'une Vie à venir, c'eſt l'intérêt même des Déiſtes. On ſera en état par-là de leur faire voir : 1. Que cette omiſſion, qu'ils prétendent être une grande imperfection dans la Diſpenſation Moſaïque, eſt réellement une preuve de ſa Divinité : 2. Que ces divers paſſages importans de l'Ecriture Sainte, où ils trouvent de l'Obſcurité, de l'Injuſtice, ou de la Contradiction, ſont en effet remplis de Lumiere & d'Equité, & s'accordent parfaitement entre eux : 3. Que les hautes idées qu'on ſe forme de l'Antiquité & du Sçavoir des Egyptiens, que l'on objecte perpétuellement comme un Argument invincible contre l'Hiſtoire de Moïſe, confirment au contraire la vérité de cette Hiſtoire.

Pour établir ſa Thèſe, l'Auteur exige ſeulement qu'on lui accorde la Propoſition ſuivante, qui eſt ſi évidente d'elle-même, qu'elle n'a pas beſoin de preuve : „ Un habile Légiſlateur, en établiſſant une Religion „ & un Etat politique, agit dans de certaines vûës, & pour certaines fins, & non „ pas d'une manière capricieuſe, ſans deſſein & ſans but.

Cela poſé, l'Auteur entreprend de prouver ces trois Propoſitions, qui ſont comme la chaîne de ſa Demonſtration.

1. *Il eſt néceſſaire pour le bien-être d'une Societé Civile, qu'on preſſe le Dogme des Recompenſes & des Peines d'une autre Vie.*

2. *Tout le Genre humain, & particulierement les Nations les plus ſages & les plus éclairées de l'Antiquité, ont cru & enſeigné unanimement la néceſſité de ce Dogme.*

3 *Le Dogme des Recompenſes & des Peines d'une autre Vie ne ſe trouve point dans la Diſpenſation Moſaïque, & n'en fit jamais partie.*

L'Auteur fera voir dans ſon Second Volume, par quels moyens on peut tirer de ces trois Propoſitions la conſequence ſuivante :

Donc la Loi de Moïſe eſt d'Inſtitution Divine.

Après avoir ainſi expoſé ſon ſujet dans la première Section du premier Livre, Mr. Warburton commence dans la ſeconde à étaler les Preuves de la première des trois Propoſitions qu'on vient de voir.

Il explique d'abord l'Origine des Societez Civiles à-peu-près de la même manière qu'il avoit déja fait dans ſon *Alliance entre l'Egliſe & l'Etat* *; ajoutant ſeulement, que vû les paſſions violentes & les deſirs dereglez des Hommes, la Religion ſeule ne ſuffiſoit pas pour prévenir les déſordres que ces paſſions devoient naturellement cauſer dans l'Etat de Nature.

Il fait voir enſuite, que les Loix de la Societé Civile ne ſont pas capables de prévenir tous les déſordres : 1. Parce qu'elles ne peuvent prendre connoiſſance que de ce qui ſe commet ouvertement contre les regles de la juſtice ; tous les crimes ſecrets échapent à la rigueur des Loix. 2. Il y a même des cas où le Magiſtrat ne ſçauroit punir des crimes publics. C'eſt lorſque la punition entraîneroit des crimes plus grands : ce qui arrive toujours lorſque ces crimes procedent de l'impétuoſité des paſſions : de-là vient, par exemple, que dans de grands & floriſſans Etats on n'a jamais pû punir la ſimple Fornication, autant que le demandoient les maux qu'elle cauſe au public ; parce ce qu'on a trouvé, que la punition de ce crime ouvroit la porte à une impureté plus affreuſe.

---

* Voyez Biblioth. Britan. *Tom. X. Ire Part.* p. 100-102.

3. Les Loix humaines ſe ſont trouvées défectueuſes à pluſieurs autres égards encore: les Légiſlateurs, en examinant les Devoirs réciproques qui naiſſent de l'égalité des Citoyens, ont trouvé que ces Devoirs ſont de deux ſortes: il y en a qu'on peut appeller d'*Obligation parfaite*, parce que les Loix Civiles peuvent aiſément les faire pratiquer; mais il y en a d'autres qu'on a appellez d'*Obligation imparfaite*; ce n'eſt pas qu'ils ne ſoyent également *obligatoires*, mais c'eſt que les Loix Civiles ne peuvent pas aiſément en prendre connoiſſance, & auſſi qu'on ſuppoſe, que leur violation ne tend pas ſi directement au malheur de la Societé: tels ſont les Devoirs de la Reconnoiſſance, de l'Hoſpitalité, de la Charité, &c. Quoique les Loix Civiles n'exigent pas la pratique de ces Devoirs, il eſt pourtant certain que leur violation tend à la deſtruction de la Societé, quoique d'une manière moins lente & plus imperceptible, que celle des Devoirs qu'on a nommez d'*Obligation parfaite.*

4. Outre ces Devoirs dont nous venons de parler, l'établiſſement même de la Societé en a produit de nouveaux, qui étoient inconnus dans l'Etat de Nature, & qui ſont d'*Obligation imparfaite*, pour parler le langage des Juriſconſultes. Le premier & le plus important de ces Devoirs, c'eſt cette Vertu hors

de mode, & oubliée de nos jours, je veux dire, l'*Amour de la Patrie.*

5. Enfin, l'établiſſement de la Societé a non ſeulement fait naître de nouveaux Devoirs, il a auſſi infiniment augmenté & enflammé ces deſirs dereglez qu'il étoit deſtiné à reprimer. Car nos beſoins augmentent à proportion que les Arts ſont cultivez & perfectionnez: Mais notre inquiétude croît avec nos beſoins, & plus nous ſommes inquiets, plus auſſi nous nous efforçons de nous délivrer de cet état; plus nos efforts ſont grands, plus auſſi les Loix Civiles, deſtinées à les reprimer, perdent de leur force. Il paroît clairement parlà, que dans l'état de ſimple Nature, où on ne cherche que ce qui eſt purement néceſſaire à l'entretien de la vie, nos beſoins ſont en petit nombre, & nos deſirs foibles à proportion: au lieu que dans une Societé civile, où les Arts ſont cultivez, nos beſoins ſont en grand nombre, & nos deſirs ſont violens à proportion de nos beſoins.

Cela montre combien le pouvoir du Magiſtrat eſt borné par rapport à l'exécution des Loix, ou à la pratique des Devoirs néceſſaires au bien de la Societé. Mr. Warburton trouve une autre imperfection dans les Societez Civiles.

Toute Loi, pour être efficace, doit décerner des Peines & des Recompenſes, ſans quoi il eſt impoſſible qu'elle ſoit obſervée aſſez exactement pour répondre au but de ſon inſtitution. Mais Mr. Warburton prouve ici par la Conſtitution originale du Gouvernement Civil, & par la nature même de la Societé, que les *Recompenſes* n'ont jamais été, & n'ont jamais pû être propoſées, pour faire obſerver les Loix dont la pratique eſt néceſſaire au bien de l'Etat.

Afin d'éviter toute équivoque, notre Auteur déclare ici, que par les *Recompenſes*, il entend celles qu'on accorderoit à chacun, pour avoir obſervé les Loix de ſon Païs; & non pas celles qu'on donneroit à des particuliers, pour quelque ſervice conſiderable qu'ils auroient rendu à l'Etat: & par les *Peines*, il entend celles qu'on inflige à chacun pour avoir violé les Loix; & non pas celles qu'on feroit ſouffrir à quelques particuliers, pour avoir négligé de rendre à l'Etat tous les ſervices qui dépendoient d'eux.

Après cet éclairciſſement, Mr. Warburton prouve *par la Conſtitution originale du Gouvernement Civil, que les Recompenſes n'ont jamais été propoſées pour faire obſerver les Loix.* Lorſque les hommes ont formé la Societé, il a été ſtipulé entre le Gouverneur & ceux qui devoient être gouvernez, que la Protection d'une part, & l'Obéïſſance de l'autre, feroient les conditions à quoi les deux Parties s'engageoient. Lors donc que les Citoyens obéïſſent aux Loix, la dette de la Societé à leur égard eſt acquittée par la Protection même qu'elle leur accorde. Mais il n'en eſt pas ainſi de la *Déſobéïſſance*. Il ſemble, il eſt vrai, que puiſque celui qui obéït aux Loix, doit être protegé, il ſuive de-là que celui qui déſobéït aux Loix, doit être privé de la protection de l'Etat. Cette privation conſiſteroit ou à bannir le coupable, ou à l'expoſer à toute ſorte d'outrages de la part des autres. On ne pourroit pratiquer le premier moyen ſans miner peu-à-peu l'Etat; & le ſecond cauſeroit mille déſordres & mille troubles. De plus, le banniſſement n'eſt une punition que par accident, puiſqu'il conſiſte ſeulement à quitter une Societé pour entrer dans une autre: & d'expoſer un coupable à toute ſorte d'outrages, ſeroit une punition mal proportionnée au crime. Car les tranſgreſſions étant plus ou moins grandes, la peine ſeroit trop ſévère dans certains cas, & le ſeroit trop peu dans d'autres.

On eſt donc convenu d'infliger aux coupables des punitions différentes, comme amendes, mutilation de membres, & la mort même, ſelon les différens crimes. Ces peines ſont le ſeul ſoutien des Loix Civiles, la ſeule choſe qui les rende reſpectables; l'Etat n'ayant point de Recompenſes particulieres à propoſer à ceux qui obſervent les Loix.

Mais, ajoute Mr. Warburton, puiſqu'il eſt évident que, pour faire obſerver les Loix avec quelque exactitude, les Recompenſes & les Punitions ne ſuffiſent qu'à peine; & puiſque la Societé Civile n'a point de Recompenſes à offrir, & que la *Religion* ſeule peut en promettre, il ſuit de-là que la *Religion* eſt abſolument néceſſaire pour maintenir le Gouververnement Civil. Notre Auteur montre ici en peu de mots, que la *Religion* eſt néceſſaire, non ſeulement entant qu'elle promet des Recompenſes que l'Etat ne ſçauroit donner, mais auſſi, parce qu'elle ſuppoſe des Peines dans une autre Vie ; ce qui eſt néceſſaire pour porter les hommes à pratiquer les Devoirs, dont la Societé ne ſçauroit punir la violation, & à reprimer les deſirs déreglez, cauſez par les beſoins que l'établiſſement même de la Societé fait naître. D'où il ſuit, que *le bien de la Societé exige que l'on établiſſe la Religion, & principalement le Dogme fondamental des Recompenſes & des Peines d'une autre Vie.*

C'eſt une vérité que les ennemis mêmes de la Religion ont avancée ; & c'eſt-ce qui a fait dire aux anciens Athées, que la Religion n'étoit qu'une invention des Politiques. Mais il y a eu des *Incrédules* modernes, qui, bien plus éclairez que les anciens, ont abandonné leur ſyſtême, & ſoutenu que la Societé Civile pourroit très-bien ſubſiſter ſans Religion.

Pomponace, Cardan, & Mr. Bayle ſont regardez comme les trois grands Défenſeurs de cette Opinion. Mais Mr. Warburton fait voir que l'on ſe trompe à l'égard de Pomponace. Ce Philoſophe Péripatéticien publia un Traité, pour prouver qu'en ſuivant les Principes d'Ariſtote, on ne peut pas démontrer l'Immortalité de l'Ame. Mais comme on croit généralement que le Dogme de la *Mortalité* de l'Ame eſt très-dangereux pour la Societé, té, Pomponace ſe crut obligé de dire quelque choſe ſur ce ſujet. Il étale dans le Chapitre XIII. les mauvaiſes conſequences qui naiſſent de ce Dogme, & dans le XIV. il répond à chacune en particulier.

Celle qui ſuppoſe que ce Dogme eſt dangereux pour la Societé, eſt conçuë en ces termes: „ * Un homme perſuadé que l'Ame „ eſt mortelle, ne doit en aucun cas, pas „ même dans les cas les plus preſſans, pré„ férer la mort à la vie; de ſorte que c'en „ ſeroit fait de la Grandeur d'Ame, qui nous „ enſeigne à mépriſer la mort, & même à „ la rechercher, lorſque notre Patrie ou le „ bien public l'exigent de nous. Dans ce ſyſ„ tême, nous ne voudrions pas expoſer no„ tre vie pour un Ami; bien loin de-là, nous „ commettrions toute ſorte de crimes, plu„ tôt que de perdre la vie; ce qui eſt con„ traire à ce qu'Ariſtote enſeigne *dans ſa Mo„ rale.* Il répond dans le Chapitre ſuivant; que *la Vertu exige que nous mourrions pour la Patrie & pour nos Amis*; *& que la Vertu n'eſt ja-*

---

* Secundò, quia ſtante animi humani mortalitate, homo in nullo caſu, quantumcumque urgentiſſimo, deberet eligere mortem; & ſic removeretur Fortitudo, quæ præcipit contemnere mortem, & quod pro Patriâ & bono publico debemus mortem eligere: neque pro amico deberemus exponere animam noſtram; imò quodcumque ſcelus & nefas perpetrare magis quàm mortem ſubire: quod eſt contra Ariſt. 3. Ethic. & 9. ejuſdem, p. 99.

jamais plus parfaite, que lorſqu'elle n'apporte point de recompenſe avec elle. . . Mais il ajoute, * *qu'il n'y a que les Philoſophes & les gens d'Etude qui ſçachent quel eſt le plaiſir que la pratique de la Vertu peut procurer, & de quelle miſere l'Ignorance & le Vice ſont accompagnez. . . Mais des gens qui ne comprennent ni l'excellence de la Vertu, ni la laideur du Vice, aimeroient mieux commettre les plus grands crimes, que de mourir; c'eſt pourquoi il a fallu refréner leurs deſirs dereglez, par l'eſpoir des Recompenſes, & par la crainte des Peines.* On voit par-là ce que Pomponace penſoit de la néceſſité de la Religion pour le bien de la Societé. Il ſoutient ſeulement, que le Dogme de la *Mortalité* de l'Ame n'auroit aucune mauvaiſe influence ſur la conduite d'un Philoſophe Péripatéticien; mais il n'a garde de ſoutenir que ce Dogme ne ſeroit point dangereux par rapport à la multitude; bien loin de-là, il avoue ingénûment, que ce Dogme ſeroit très-pernicieux pour le Genre humain en général; & il prétend que la Doctrine des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie, a été *inventée* ou ſuppoſée par les Politiques, parce qu'il n'y avoit point d'autres motifs aſſez puiſſans pour porter une grande partie des hommes, à s'acquitter des Devoirs néceſſaires au bien de la Societé. *

---

* Soli enim Philoſophi & Studioſi, ut dicit Ariſt. 6. Ethic. ſciunt quantam delectationem generent Virtutes, & quantam miſeriam ignorantia & vitia. . . Sed quod homines non cognoſcentes excellentiam Virtutis, & fœditatem vitii, omne ſcelus perpetrarent, priùs quàm mori: quare ad refrænandum diras hominum cupiditates, data eſt ſpes Præmii, & timor Punitionis. p. 119.

Il eſt donc ſurprenant, pourſuit notre Auteur, que Mr. Bayle ſe ſoit trompé, juſqu'à s'imaginer que Pomponace *raiſonne contre l'utilité de la Religion, par rapport à la Societé Civile*, † quoiqu'il eût ſi bien examiné le Livre de ce Philoſophe, qu'il a été en état de refuter l'Opinion commune, ſçavoir : *Que ce Traité étoit fait pour prouver la Mortalité de l'Ame*: & de montrer que Pomponace *a ſoutenu ſeulement, que les preuves naturelles que l'on donne* de l'Immortalité de l'Ame *ne ſont point ſolides & convaincantes.*

Mr. Warburton ne prétend pourtant pas faire l'Apologie de Pomponace; il eſt vrai qu'il le juſtifie de l'accuſation qu'on lui a intentée, que la Religion eſt inutile à la Société civile; mais il fait voir que, quoique les impietez dont on l'accuſe ne ſoient fondées ſur ſon Livre de l'Immortalité de l'Ame, l'accuſation n'eſt rien moins qu'*impertinente*, comme me le prétend Mr. Bayle : car notre Auteur a montré par des Paſſages exprès tirez de ce Livre, que Pomponace ſoutient que la Religion n'eſt qu'une Invention des Politiques.

---

* Pomponace. de Immortalitate Animæ, p. 123. 125. *de l'Edition in* 12. 1534.

† Mr. Warburton met ces paroles en *Italiques*, comme ſi elles étoient de Mr. Bayle; mais nous n'avons rien trouvé de ſemblable dans l'Article de POMPONACE, auquel notre Auteur renvoye un peu plus bas.

Mr. Warburton parle enſuite de Cardan, qui a été bien plus loin encore que l'Opinion qu'on attribue à Pomponace ; car il a prétendu que le Dogme de l'Immortalité de l'Ame eſt préjudiciable à la Societé. „ Cette idée flateuſe d'une Vie à venir, dit-il,* „ a donné lieu à des gens vicieux, d'exécuter leurs projets criminels ; & cela même „ a fait auſſi, que d'honnêtes gens ont ſouffert qu'on les traitât injuſtement. Les Loix „ Civiles, ſe repoſant ſur cette aſſiſtance chimérique, ont relâché de leur ſévérité néceſſaire ; & voilà comment cette Opinion „ a été fort préjudiciable au Genre humain.

Cardan employe un Raiſonnement auſſi concluant que celui-là, pour montrer combien la Créance de la Mortalité de l'Ame eſt avantageuſe à l'Etat. „ Ceux, dit-il, qui ſoutiennent que l'Ame meurt avec le corps, ne „ peuvent, par ce Principe même, qu'être „ plus honnêtes gens que les autres, parce „ qu'ils ont un intérêt tout particulier à conſerver leur Réputation, qui eſt le ſeul bien „ auquel ils prétendent pour l'avenir. Et „ comme la Profeſſion qu'ils font de croire „ la Mortalité de l'Ame, eſt auſſi odieuſe à „ la multitude, que le métier d'Uſurier, ces

---

* De Immortalitate Animarum, *Cap. II.*

,, gens-là s'acquitteront avec exactitude, & ,, même avec ſcrupule, de tout ce que l'honneur exige d'eux; de même que l'Uſurier, ,, pour ne pas déshonorer le métier, ſe fait ,, une Religion d'exécuter ſes promeſſes.* Notre Auteur n'a pas trouvé à propos de refuter ces raiſonnemens de Cardan, qui ſe refutent ſuffiſamment d'eux-mêmes. Et d'ailleurs tout l'Ouvrage de Mr. Warburton en eſt une Refutation continuelle, puiſqu'il y établit la néceſſité du Dogme d'une Vie à venir, pour le maintien de la Societé.

Dans les Sections IV. & V. il refute fort au long l'opinion de Mr. Bayle, qui a ſoutenu qu'une *Societé d'Athées pourroit ſubſiſter.* On rend juſtice au mérite de Mr. Bayle, & le portrait qu'on fait de lui en peu de mots, nous paroît fort reſſemblant & mériter d'être traduit ici. ,, Mr. Bayle, le dernier ,, qui a ſoutenu ce paradoxe, eſt d'un caractère bien différent de celui des deux ,, Sophiſtes Italiens. C'eſt un Auteur qui ,, n'excelloit pas moins par la force & la ,, clarté de ſes raiſonnemens, que par la ,, vivacité & la délicateſſe de ſon eſprit. ,, Penétrant d'un coup d'œil ce qu'il y a de ,, plus caché dans la nature humaine, il ,, s'eſt jetté dans les Paradoxes, qu'il a trouvé propres à exercer la vigueur infatigable ,, de ſon eſprit. Avec une Ame élevée au-deſſus de toutes les plus cruelles attaques ,, de la Fortune, & un cœur accoûtumé à

,, ſai-

---

* Ibid. *Cap. XXXIII.*

„ ſuivre les plus ſaines maximes de la Philoſophie, il lui manquoit encore un peu de „ cette véritable Grandeur d'Ame, qui fait „ vaincre ce dernier foible d'un Génie ſupérieur, je veux dire, l'ambition de la „ Gloire, que l'on croit acquerir en exerçant ſon Eſprit à la manière des Académiciens. . . . Les Paradoxes entre les „ mains d'un Auteur de ce caractère produiſent toûjours quelque choſe d'utile ou „ de curieux. Et l'Ouvrage * même qu'on „ examine ici, contient un grand nombre „ d'Obſervations excellentes ſur la nature & „ le génie de l'ancien Polythéiſme, qui ſont „ une pleine refutation de tout ce que l'Auteur du *Chriſtianiſme auſſi ancien que le Monde* „ a avancé contre l'Uſage & la Néceſſité de „ la Revélation. . . . .

Le deſſein de Mr. Bayle dans ces Penſées diverſes, étoit d'examiner *ſi l'Athéïſme eſt un plus grand mal que l'Idolâtrie.* S'il ſe fût borné à ce ſujet, Mr. Warburton n'auroit eu rien à demêler avec lui; il l'auroit abandonné à Mrs. Jaquelot & Bernard: Mais il paroît que le but caché de Mr. Bayle étoit, de prouver que l'*Athéïſme ne tend pas à la deſtruction de la Societé.* Et comme on n'a point refuté directement cette propoſition, au moins que je ſçache, dit Mr. Warburton, j'entreprens de le faire. Mais avec le reſpect que nous devons à Mr. Warburton, nous prendrons la liberté de remarquer, que ſa mémoire doit l'avoir trompé ici. Il paroît avoir lû les Extraits que Mr. Bernard a donné des Ouvrages de Mr. Bayle; * mais il n'a pas remarqué que dans la quatrième Partie de l'Extrait du Tome quatrième de la *Réponſe aux Queſtions d'un Provincial*, Mr. Bernard prouve directement, quoiqu'en peu de mots, que l'*Athéïſme* eſt pernicieux à la Societé †: & dans un autre endroit ‡, le même Journaliſte fait voir, que les Athées ne ſçauroient admettre la diſtinction du bien & du mal moral. Et à l'occaſion d'un Livre du P. Lamy § contre Mr. Bayle, Mr. Bernard prouve, que l'intérêt de la Societé, dont un Athée eſt membre, ne ſçauroit être un motif ſuffiſant pour l'engager à pratiquer les Devoirs de la Morale, & à s'abſtenir du crime.

---

* Les Penſées ſur les Comètes, & la Continuation de ces Penſées.

---

* Car ce n'eſt que dans ces Extraits qu'il a tâché de le refuter.

† Voyez Nouvelles de la Rép. des Lettres, *Avril* 1707. *p.* 415. &c.

‡ Là même, *Mars* 1705. *p.* 326.

§ *Intitulé*: Démonſtration, ou Preuves évidentes de la Vérité & de la Sainteté de la Religion Chrétienne, par le R. P. Bernard Lamy, Prêtre de l'Oratoire. *Voyez-en l'Extrait dans les* Nouvelles de la Rép. des Lettres, *Mai* 1706. *p.* 526. &c. *Voyez particuliérement la* Refléxion de Mr. Bernard, *p.* 547. *& ſuiv.*

Mr. Warburton entreprend de prouver à-peu-près la même Thèſe; c'eſt-à-dire, que *l'Athéïſme eſt pernicieux à la Societé*; & il le fait, en examinant avec ſoin les Argumens de Mr. Bayle.

Le premier Argument de cet Auteur en faveur de l'Athéïſme, c'eſt que les Athées peuvent conſerver les idées par leſquelles on diſcerne la différence du bien & du mal moral, parce que les Athées, auſſi-bien que les Déïſtes, comprennent les premiers principes de la Morale & de la Métaphyſique: Que les Epicuriens, qui nioient la Providence, & les Stratoniciens, qui nioient l'Exiſtence de Dieu, ont eu ces idées. *

Cet Argument ſi ſouvent rebattu, eſt exprimé d'une manière ſi vague, qu'il eſt ſuſceptible de pluſieurs ſens, dans quelques-uns deſquels il eſt vrai, mais ne fait rien au ſujet; dans d'autres il eſt bien à propos, mais entierement faux. Pour y répondre donc d'une manière préciſe, il faut remonter juſqu'aux premiers Principes de la Morale.

,, Chaque Animal, dit Mr. Warburton,
,, a ſon *Inſtinct* particulier, qui lui eſt donné
,, par la Nature, pour le conduire à ſon plus
,, grand bien. L'Homme a auſſi ſon *Inſtinct*,
,, que les Philoſophes modernes ont appellé

---

* *Voyez* les Penſées diverſes, *Chap. CLXXVIII.* & l'Addition à ces Penſées, *Chap. IV. Réponſe à la* 10. *& à la* 13 *Objection*; *& la* Continuation des Penſées diverſes, *Chap. CXLIII.*

„ *un Sentiment moral.* * C'eſt *une Approbation* „ *naturelle* † *du bien, & une Horreur naturelle pour* „ *le mal.* C'eſt-là la première ouverture que la „ Nature nous donne pour nous conduire à „ une connoiſſance parfaite de la Morale: „ c'eſt un principe que les Athées ont auſſi-„ bien que les Déïſtes.

„ *L'Inſtinct* ayant conduit l'homme juſ-„ ques-là, la faculté de raiſonner, qui lui „ eſt naturelle, le fit bientôt reflêchir ſur les „ fondemens de cette *Approbation* & de cet-„ te *Horreur*; il découvrit que ni l'une ni l'au-„ tre ne ſont arbitraires, mais fondées ſur „ la différence qu'il y a eſſentiellement dans „ les Actions des hommes. La raiſon ayant „ été juſques-là, & c'eſt juſques-là auſſi qu'el-„ le a pû conduire l'Athée Stratonicien; el-„ le n'a pas été plus loin; elle a apperçû „ que, pour établir la *Moralité*, proprement „ ainſi nommée, des Actions humaines, c'eſt-„ à-dire, que pour fonder une *Obligation*, „ il falloit quelque-choſe de plus. Car rien „ ne peut *obliger*, que la *Volonté d'un Supé-„ rieur*: Volonté qu'on n'a pas pû découvrir „ avant que de connoître l'Exiſtence & les At-„ tributs de Dieu, mais qu'on découvre par „ cette connoiſſance.

„ De-là, mais de-là ſeulement, naît la *Dif-„ férence morale*; dès qu'on a connu cette *Vo-„ lon-*

---

* A Moral Senſe.

† L'Auteur dit, *inſtinctive.*

„ *lonté* de Dieu, les Actions humaines deviennent un ſujet *d'Obligation*, mais non pas auparavant. L'*Inſtinct* nous fait connoître la „ différence des Actions. La Raiſon prouve que cette différence n'eſt pas arbitraire, mais fondée dans la Nature mêmè des „ choſes. Mais il n'y a que la *Volonté* d'un „ Supérieur qui puiſſe faire, qu'agir conformément à cette différence, ſoit un *Devoir.* * „ Toute la Morale eſt donc fondée ſur ces „ trois principes réünis. 1. *Le Sentiment moral*, ou *naturel.* 2. *La Différence eſſentielle des* „ *Actions humaines*; & 3. *La Volonté de Dieu.* „ Chacun de ces trois principes eſt accompagné d'un motif particulier qui le ſoutient. „ Lorſqu'on ſe conforme au *Sentiment moral*, „ on éprouve une *Senſation agréable.* Lorſqu'on agit conformément à la *Différence eſſentielle des choſes*, on concourt à l'Ordre „ & à l'Harmonie de l'Univers; & lorſqu'on „ ſe foûmet à la *Volonté de Dieu*, on s'aſſure des *Recompenſes*, & on évite des *Peines*.

Mr. Warburton tire deux conſequences de ce qu'il a établi: 1. *Que l'Athée ne ſçauroit parvenir à la connoiſſance de la* Moralité *des Actions, proprement ainſi nommée.* 2. *Que quand mé-*

---

* On a dit quelque choſe de ſemblable dans l'Hiſtoire qu'on a donnée de la Diſpute qui s'eſt élevée entre le Dr. Sykes & le Dr. Waterland, au ſujet du Catéchiſme du Dr. Clarke. *Voyez* la Biblioth. Raiſonnée, *Tom. IX. 2. Part. p.* 446. 447.

même il pourroit avoir le Sentiment moral, & parvenir à connoître la Différence eſſentielle qu'il y a dans les qualitez des Actions humaines; cependant ce ſentiment & cette connoiſſance ne ſont rien en faveur de l'Argument de Mr. Bayle; parce que ces deux choſes, même unies, ne ſuffiſent en aucune manière pour porter la multitude à pratiquer la Vertu, ainſi qu'il eſt néceſſaire pour le bien de la Societé; ce qui eſt le point dont il s'agit ici.

Quoique ces deux Propoſitions ſuivent aſſez évidemment de ce que l'Auteur a déja établi, il a pourtant jugé à propos de les confirmer encore, en refutant les Paradoxes de Mr. Bayle. Ce célèbre Auteur, pour faire voir qu'on peut prouver la Moralité des Actions humaines dans les principes d'un Stratonicien, le fait raiſonner ainſi.

,, La Beauté, la Symetrie, la Regularité,
,, l'Ordre que l'on voit dans l'Univers, ſont
,, l'Ouvrage d'une Nature qui n'a point de
,, connoiſſance; & encore que cette Nature
,, n'ait point ſuivi des idées, elle a néanmoins
,, produit une infinité d'eſpeces, dont
,, chacune a ſes Attributs eſſentiels. Ce n'eſt
,, point en conſequence de nos opinions,
,, que le Feu & l'Eau diffèrent d'eſpece, &
,, & qu'il y a une pareille différence entre
,, l'Amour & la Haine, & entre l'Affirmation
,, & la Négation. Cette différence ſpécifique
,, eſt fondée dans la Nature même des choſes.
,, Mais comment la connoiſſons-nous?
,, N'eſt-ce pas en comparant les proprietez

„ eſſentielles de l'un de ces Etres, avec les „ proprietez eſſentielles de l'autre ? Or nous „ connoiſſons par la même voye, qu'il y a une „ différence ſpécifique entre le Menſonge & „ la Vérité, entre l'Ingratitude & la Gratitude, &c. Nous devons donc être aſſûrez, que le Vice & la Vertu diffèrent ſpécifiquement par leur nature, & indépendamment de nos Opinions. *

Mr. Warburton accorde tout cela à Mr. Bayle, qui, après avoir conclu de ce qu'on vient de lire, que les Stratoniciens *ont pû reconnoître, que le Vice & la Vertu étoient deux eſpeces de qualitez naturellement ſéparées l'une de l'autre*; continuë ainſi :

„ Voyons comment ils ont pû ſçavoir qu'elles étoient outre cela ſéparées moralement. „ Ils attribuoient à la même néceſſité de la „ Nature l'établiſſement des rapports que l'on „ voit entre les choſes, & celui des regles „ par leſquelles nous diſtinguons ces rapports. „ Il y a des regles de raiſonnement, indépendantes de la volonté de l'homme ; ce „ n'eſt point à cauſe qu'il a plû aux hommes „ d'établir les regles du Syllogiſme, qu'elles „ ſont juſtes & véritables ; elles le ſont en „ elles-mémes, & toute entrepriſe de l'eſprit humain contre leur eſſence & leurs „ attributs, ſeroit vaine & ridicule. . . . On accorde tout cela à Mr. Bayle. Il ajoute :

---

* Continuation des Penſées diverſes, *Chap.* 151. *p. m.* 757.

„ S'il y a des regles certaines & immuables „ pour les opérations de l'Entendement, il „ y en a auſſi pour les actes de la Volonté. “ Voilà ce qu'on lui nie : il tâche de le prouver de cette manière. „ Les regles de ces „ actes-là ne ſont pas toutes arbitraires ; il y „ en a qui émanent de la néceſſité de la Nature, & qui impoſent une obligation indiſpenſable. . . La plus générale de ces „ regles-ci, eſt qu'il faut que l'homme veuille ce qui eſt conforme à la droite raiſon. . . „ Il n'y a point de vérité plus évidente que „ de dire, qu'il eſt digne de la Créature raiſonnable de ſe conformer à la raiſon, & „ qu'il eſt indigne de la Créature raiſonnable „ de ne ſe pas conformer à la raiſon.

Sur quoi Mr. Warburton entreprend de prouver deux choſes : 1. Que cette Regle, dont Mr. Bayle parle, eſt obſcure par rapport à un Stratonicien, & ne ſçauroit par conſequent lui ſervir de Regle. 2. Que quand même elle feroit auſſi claire pour lui, qu'elle l'eſt pour un Déïſte, elle ne lui ſerviroit pourtant de rien.

1. On prouve la première de ces Propoſitions, en remarquant que dans les opérations de l'Entendement, il ſuffit de conſiderer la Différence eſſentielle & ſpécifique des choſes, avec les rapports qu'elles ont entre elles, tels qu'ils ſont en eux-mêmes. Mais dans la détermination de la Volonté, il faut conſiderer ces différences & ces rapports, non ſeulement tels qu'ils ſont en eux-mêmes, mais auſſi dans

la relation qu'ils ont avec celui qui délibere. Or dans le cours de la vie, ces dernieres relations ou rapports ſont ordinairement ſi oppoſez aux premiers, que cette Regle, d'agir conformement à la droite raiſon, devient tout-à-fait incertaine, & preſque inutile. Car une Action qui paroîtra conforme à la droite raiſon, lorſqu'on ne conſiderera que la Différence eſſentielle des choſes en elles-mêmes, & les rapports qu'elles ont entre elles; cette même Action, lorſqu'on la conſiderera par rapport à celui qui délibere, paroîtra contraire à la droite raiſon. Il faut donc encore un autre principe pour concilier ces rapports qui paroiſſent expoſez, afin que la Volonté ait une regle fixe pour ſe déterminer. Eclairciſſons ceci par un exemple, quoique notre Auteur n'en donne point.

C'eſt une choſe conforme à la droite raiſon de préférer l'Intérêt de la Patrie à ſon Intérêt particulier. Le Stratonicien conviendra de cette Propoſition, conſiderée en elle-même & d'une manière ſpéculative. Mais lorſqu'il s'agira d'en faire l'application à lui-même, de la conſiderer par rapport à lui, la droite raiſon lui dira, qu'il ne ſe joint à la Societé civile, qu'à cauſe de l'avantage qu'il y trouve; que dès qu'il y trouve ſon malheur, il doit y renoncer; qu'il ne doit s'intéreſſer au bonheur de la Patrie, qu'autant qu'il y participe lui-même. En un mot, cette regle, qu'il faut agir conformement à la droite raiſon, ſouffrira différentes interprétatations, ſelon la diverſité d'Intérêt, de Deſir & de Paſſions qui agiront ſur le Stratonicien.

2. Mais quand même on ſuppoſeroit qu'il peut connoître ce qui eſt conforme à la droite raiſon dans les déterminations de la Volonté, il ne ſçauroit pourtant conclure de-là, qu'il y a une *Différence morale* dans les choſes. De la Différence naturelle & *ſpécifique* des choſes, il ſuit qu'il eſt *raiſonnable* de s'y conformer; & de la *Différence morale*, il ſuit qu'on eſt *obligé* de s'y conformer. Or, ſelon notre Auteur, la droite raiſon ſeule ne ſçauroit, à parler exactement, fonder d'*Obligation*; d'où il ſuit, que la connoiſſance de ce qui eſt conforme à la droite raiſon, ne ſuppoſe point la connoiſſance de la *Différence morale*; ou en d'autres termes, qu'un Stratonicien n'eſt en aucune manière obligé d'agir conformement à la droite raiſon.

1. L'*Obligation* ſuppoſe néceſſairement un Etre qui *oblige*, & qui doit être différent de celui qui eſt *obligé*. De ſuppoſer que celui qui oblige, & celui qui eſt obligé, ſont une ſeule & même perſonne, c'eſt ſuppoſer qu'un homme peut faire un contrat avec lui-même; ce qui eſt la choſe du monde la plus abſurde en matière d'Obligation. Car c'eſt une maxime inconteſtable, que celui qui acquiert un droit ſur quelque choſe, par l'Obligation dans laquelle un autre entre avec lui, peut ceder ce droit. Si donc celui qui oblige, & celui qui eſt obligé, ſont la même perſonne, toute l'Obligation devient nulle par cela même.

me. C'eſt pourtant-là l'abſurdité où tombe l'Athée Stratonicien, lorſqu'il parle d'*Actions morales* ou *obligatoires*. Car quel Etre trouvera-t-il qui puiſſe lui impoſer cette obligation ? Dira-t-il que c'eſt la droite raiſon ? Mais c'eſt-là préciſément l'abſurdité dont nous venons de parler : car la Raiſon n'eſt qu'un attribut de la perſonne obligée ; c'eſt elle qui le met en état d'examiner & de juger, s'il eſt *obligé* par quelque autre Etre. Dira-t-on, que par la *Raiſon*, on n'entend pas celle de chaque homme en particulier, mais la *Raiſon* en général ? On répondra, que cette *Raiſon* n'eſt qu'une notion abſtraite, qui n'a point d'exiſtence réelle : Et comment ce qui n'exiſte point réellement, peut *obliger*, c'eſt-ce qu'on ne comprend en aucune manière.

2. L'Obligation *morale*, c'eſt-à-dire, *l'Obligation* dans laquelle eſt un *Agent libre*, ſuppoſe encore une *Loi* qui commande & défend. Mais une Loi ne peut être impoſée que par un Etre intelligent & *ſupérieur*, qui ait le pouvoir d'exiger qu'on s'y conforme. Or un Etre aveugle & ſans intelligence n'eſt point un Légiſlateur ; & ce qui procede néceſſairement d'un pareil Etre, ne peut point être conſidéré ſous l'idée de *Loi*, proprement ainſi nommée. Il eſt vrai que, dans le langage ordinaire, on parle de la *Loi de la Raiſon*, & de la *Loi de la Néceſſité* ; mais ce ne ſont-là que des expreſſions populaires & figurées. Par la première, nous entendons la Regle que le Légiſlateur nous a donnée, pour juger

quelle eſt ſa volonté ; & la ſeconde ſignifie ſeulement, que la *Néceſſité* a, pour ainſi dire, une des proprietez de la Loi, celle de *forcer*. Mais on ne conçoit pas que quelque choſe puiſſe *obliger* un Etre dépendant & doué de Volonté, ſi ce n'eſt une *Loi*, priſe dans le ſens philoſophique. Ce qui a trompé Mr. Bayle, c'eſt qu'ayant apperçû que la Différence eſſentielle des choſes eſt un objet propre pour l'Entendement, il en a conclu avec précipitation, que cette Différence devoit être auſſi le motif de la détermination de la Volonté; en quoi il a eu tort : car l'Entendement eſt *néceſſité* dans ſes perceptions ; mais la Volonté n'eſt point *néceſſitée* dans ſes déterminations. Par exemple, l'Entendement eſt *néceſſité* de juger que trois ſont moins que cinq ; mais la Volonté n'eſt point *néceſſitée* à choiſir cinq plutôt que trois. Les Différences eſſentielles des choſes n'étant donc pas l'objet de la Volonté, il faut que la Loi d'un Supérieur intervienne pour former l'*Obligation* du choix, en la *Moralité* des Actions.

2. Notre Auteur répond enſuite à quelques Objections qu'on peut faire contre ce qu'il a avancé; après quoi il vient à ſa ſeconde Concluſion contre Mr. Bayle, qui eſt que : *Quand même l'Athée pourroit avoir le* Sentiment moral, *& parvenir à connoître la Différence eſſentielle qu'il y a dans les qualitez des Actions humaines ; cependant ce ſentiment & cette connoiſſance ne font rien en faveur de l'Argument de Mr.*

Mr. Bayle, parce que ces deux choſes, même unies, ne ſuffiſent en aucune manière pour porter la multitude à pratiquer la Vertu, ainſi qu'il eſt néceſſaire pour le maintien de la Société.

Mr. Warburton examine premièrement juſqu'où ce *Sentiment moral* peut influer ſur la conduite des hommes pour les porter à la Vertu ; & en ſecond lieu, quelle nouvelle force il acquiert, lorſqu'il agit conjointement avec la connoiſſance de la *Différence eſſentielle des choſes.*

„ 1. Le nom d'Inſtinct, dit notre Auteur, „ qui avouë que le *Sentiment moral* en eſt un, „ nous porte à croire, que les impreſſions „ qu'il fait, doivent être d'une fort grande „ efficace, parce que nous remarquons que „ c'eſt-là l'effet de l'Inſtinct dans les Brutes. „ Mais les cas ſont bien différens : Dans „ les Brutes, l'Inſtinct, étant le ſeul principe d'Action, a une force invincible. Mais „ dans les Hommes, ce n'eſt proprement qu'un „ Préjugé utile, qui concilie, pour ainſi dire, „ la Raiſon avec les Paſſions, qui toutes à leur „ tour déterminent la Volonté. Il faut donc „ que cet Inſtinct ſoit beaucoup plus foible „ chez nous que chez les Brutes ; puiſque „ chez nous il partage avec pluſieurs autres „ principes, le pouvoir de nous faire agir. „ La choſe ne pouvoit pas même être autrement, ſans détruire la liberté de choix. . . „ Ce Sentiment moral ne ſçauroit agir avec „ quelque force, à moins que toutes les autres paſſions ne ſoyent bien reglées ; d'où

„ il ſuit, que c'eſt un principe trop foible „ pour avoir une grande influence ſur la pratique. Lorſqu'on ſuppoſe que ce *Sentiment* „ *moral* eſt la regle, & ſur-tout la ſeule regle des Actions des Hommes, il faut que „ ſa *Rectitude*, en qualité de regle, puiſſe „ être bien connuë & bien prouvée. Mais „ c'eſt-ce qu'elle ne ſçauroit être à l'égard „ d'un Athée. Car juſques à ce que l'on ait „ accordé que l'Homme a été formé avec Deſſein & avec Sageſſe, il eſt impoſſible de „ prouver qu'un de ſes *Appetits* eſt meilleur „ qu'un autre qui lui eſt directement contraire. L'Appetit, ou le Deſir qui ſe trouvera le plus violent, doit pour ce tems-là „ être regardé comme le meilleur, quelque „ oppoſé qu'il ſoit au *Sentiment moral*.

„ Mais quand même on accorderoit, que „ ce *Sentiment moral* ne peut pas aiſément ſe „ confondre avec les autres *Appetits*, parce „ qu'il en diffère en ceci, c'eſt qu'il a pour „ objet un *Tout*, ou une eſpece entiere, au „ lieu que les autres ſe terminent au *Moi*... „ il eſt pourtant certain que les Actions humaines, qui ſont les effets des *Appetits* ou „ Paſſions, effaceroient avec le tems, quoique d'une manière inſenſible, toute idée „ d'un *Sentiment moral*, dans l'eſprit de la „ plus grande partie des hommes. Il y a un „ nombre infini de coûtumes chez différens „ peuples, qui doivent leur naiſſance aux violentes paſſions de la Crainte, de la Concupiſcence, de la Colere; coûtumes ſouvent

„ auſſi bizarres, qu'elles ſont cruelles & inhumaines : il faut néceſſairement que ces „ coûtumes ſoyent auſſi oppoſées au *Sentiment* „ *moral*, que le ſont les paſſions qui les ont „ fait naître. Mr. Warburton obſerve là-deſſus, que la Coûtume eſt capable d'effacer les plus fortes impreſſions de la Nature; il en donne pour exemple la Coûtume *d'expoſer ſes Enfans*; & ſi on en ſouhaite d'autres exemples, on pourra les trouver dans Sextus Empiricus & dans Montagne, auxquels notre Auteur nous renvoye.

Sa concluſion ſur cet Article eſt, que ſi la Coûtume a ſi fort prévalu ſur la Vertu & ſur les ſentimens de la Nature dans les Etats les mieux policez, & où l'on reconnoiſſoit une Providence, dans quelle confuſion les choſes ne tomberont-elles pas bientôt, lorſqu'il n'y aura point d'autre barriere contre les Paſſions, que la foible idée du *Sentiment moral*?

2. Ce *Sentiment moral* acquiert certainement quelque force, lorſqu'il eſt joint *à la Connoiſſance de la Différence eſſentielle des choſes*. Cette Connoiſſance ſert à diſtinguer le *Sentiment moral* de toutes les autres Paſſions qui ſont dereglées & mauvaiſes. Et d'un autre côté, le *Sentiment moral* étant ainſi ſoutenu & fortifié, empêche que l'Entendement, en raiſonnant ſur la Différence eſſentielle des choſes, ne s'égare, & ne prenne des chimères pour des réalitez.

Mais la queſtion eſt de ſçavoir, ſi la perſuaſuaſion où l'on eſt, qu'il y a une Différence eſſentielle entre le bien & le mal, aura aſſez d'influence ſur le plus grand nombre des hommes pour les porter à la Vertu, indépendamment de la volonté & du Commandement d'un Supérieur, & par conſequent ſans l'attente des Recompenſes & des Peines ? Mr. Warburton ſoutient la négative. Et la raiſon qu'il en donne, c'eſt qu'il ne ſuffit pas de reconnoître que la Vertu eſt le ſouverain bien, pour être porté à la pratiquer. Il faut la conſiderer comme abſolument néceſſaire à notre bonheur. Car ce n'eſt pas toujours par la vûë du ſouverain bien, que l'homme ſe détermine. Un bien préſent, quoique ſouvent très-peu conſiderable, ſuffit pour le déterminer. Et comme la plûpart des hommes font conſiſter leur bonheur à ſatisfaire leurs Paſſions, qui ſont oppoſées à la Vertu, il faut, pour contrebalancer ces Paſſions, mettre un nouveau poids dans la balance de la Vertu, & ce poids ne peut être autre choſe que les Recompenſes & les Peines que la Religion propoſe. L'Auteur confirme ceci, en faiſant remarquer que l'Eſpérance & la Crainte ſont les plus puiſſans reſſorts de la conduite des hommes. Mr. Bayle l'a très-bien compris; c'eſt-ce qui lui a fait ſuppoſer, que le Deſir de la Gloire & la Crainte de l'Infamie ſuffiront pour faire pratiquer aux Athées les maximes de la Vertu. Tranſcrivons ſes propres paroles, afin de faire mieux ſentir avec quelle force Mr. Warburton lui répond.

„ Il eſt. . . fort certain, dit-il, qu'un hom-
„ me deſtitué de Foi, peut être fort ſenſi-
„ ble à l'honneur du monde, fort avide de
„ louanges & d'encens. S'il ſe trouve dans
„ un Païs où l'ingratitude & la fourberie ex-
„ poſent les hommes au mépris, & où la
„ Généroſité & la Vertu ſeront admirées, ne
„ doutez point qu'il ne faſſe profeſſion d'ê-
„ tre homme d'honneur, & qu'il ne ſoit ca-
„ pable de reſtituer un dépôt, quand même
„ on ne pourroit l'y contraindre par les voyes
„ de la Juſtice. La crainte de paſſer dans le
„ monde pour un traître & pour un coquin,
„ l'emportera ſur l'amour de l'argent : &
„ comme il y a des perſonnes qui s'expoſent
„ à mille peines & à mille périls, pour ſe
„ venger d'une offenſe qui leur a été faite
„ devant très-peu de témoins, & qu'ils par-
„ donneroient de bon cœur, s'ils ne crai-
„ gnoient d'encourir quelque infamie dans
„ leur voiſinage : Je crois de même, que
„ malgré les oppoſitions de ſon avarice, un
„ homme qui n'a point de Religion, eſt ca-
„ pable de reſtituer un dépôt, qu'on ne pour-
„ roit le convaincre de retenir injuſtement,
„ lorſqu'il voit que ſa bonne foi lui attirera
„ les éloges de toute une Ville, & qu'on
„ pourroit un jour lui faire des reproches de
„ ſon infidélité, ou le ſoupçonner à tout le
„ moins d'une choſe, qui l'empêcheroit de
„ paſſer pour honnête homme dans l'eſprit
„ des autres. Car c'eſt à l'eſtime intérieure
„ des autres que nous aſpirons ſur-tout. Les

„ geſtes & les paroles qui marquent cette eſ-
„ time ne nous plaiſent qu'autant que nous
„ nous imaginons que ce ſont des ſignes de
„ ce qui ſe paſſe dans l'eſprit. Une machi-
„ ne qui nous viendroit faire la revérence,
„ & qui formeroit des paroles flateuſes, ne
„ ſeroit gueres propre à nous donner bon-
„ ne opinion de nous-mêmes, parce que nous
„ ſçaurions que ce ne ſeroient pas des ſignes
„ de la bonne opinion qu'un autre auroit de
„ notre mérite. C'eſt pourquoi celui dont
„ je parle, pourroit ſacrifier ſon Avarice à ſa
„ Vanité, s'il croyoit ſeulement qu'on le
„ ſoupçonneroit d'avoir violé les Loix ſa-
„ crées du dépôt. Et s'il ſe croyoit à l'abri
„ de tout ſoupçon, encore pourroit-il bien
„ ſe réſoudre à lâcher ſa priſe, par la crain-
„ te de tomber dans l'inconvénient qui eſt
„ arrivé à quelques-uns, de publier eux-mê-
„ mes leurs crimes pendant qu'ils dormoient,
„ ou pendant les tranſports d'une fiévre chau-
„ de. . . Lucrece ſe ſert de ce motif, pour
„ porter à la Vertu les hommes ſans Reli-
„ gion.

Voici comment Mr. Warburton répond à ce long paſſage. Il accorde à Mr. Bayle, que le deſir de l'Honneur & la crainte de l'Infamie ſont deux puiſſans motifs, qui engagent les hommes à ſuivre les maximes reçûës parmi ceux avec qui ils converſent. Et comme la Vertu tend évidemment au bien général de la Societé, & que le Vice tend à ſon déſavantage, il ſe trouve auſſi que les Opinions & les Maximes reçuës chez la plûpart des Peuples civiliſez, s'accordent avec les regles invariables du Juſte. Mais, ajoute notre Auteur, comme il eſt certain qu'on peut acquerir la Réputation d'honnête homme auſſi ſûrement, & même plus aiſément & plus vîte, par une Hypocriſie bien concertée & bien ſoutenuë, que par une Pratique ſincere de la Vertu; l'Athée, qui n'eſt point retenu par un principe de Conſcience, choiſira ſans doute la première voye, qui ne l'empêche point de ſatisfaire en ſecret toutes ſes paſſions. Content de paroître vertueux en public, il ſe livrera à toutes ſes inclinations vicieuſes, lorſqu'il ne craindra point d'être découvert. Mr. Bayle lui-même a ſi bien ſenti cela, qu'il allegue la plus pitoyable raiſon du monde, pour montrer qu'il eſt poſſible qu'un Athée ſuive les regles de la Vertu, lorſqu'il pourroit faire le contraire ſans ſe rendre ſuſpect. *Il craindra de publier lui-même ſes crimes en ſonge, ou pendant les tranſports d'une fiévre chaude.* Il ſeroit à ſouhaiter, dit Mr. Warburton, que Mr. Bayle eût nommé ceux, qui depuis le tems de Lucrece juſqu'à lui, ont été retenus par cette crainte. Il faut bien peu connoître l'Homme, pour s'imaginer qu'un évenement éloigné, poſſible il eſt vrai, mais très-peu probable, ait quelque influence ſur la détermination de ſa Volonté, lorſqu'il délibère ſur une action importante. Mais quand même on ſuppoſeroit que cela peut arriver, l'Athée dont il s'agit, ſeroit toujours dans ce danger, quelque conduite qu'il ſe réſolût de tenir. Suppoſons qu'il ſuive les maximes de la Vertu; le Sommeil ou la Fiévre pourront lui faire perdre la Réputation qu'il cherche. Car ſi l'on découvre que toute ſa Vertu apparente ne procede que de ſa Vanité, n'en ſera-t-il pas autant couvert de honte, que ſi l'on découvroit qu'il a commis quelque crime en ſecret ? Or il eſt auſſi poſſible qu'il ſe trahiſſe en ſonge, ou dans un tranſport de cerveau, ſur le premier point que ſur le dernier.

Mais ſuppoſons qu'un Athée craigne d'être découvert, malgré l'Hypocriſie la mieux ſoutenuë, il aura au moins cet avantage, c'eſt qu'il pourra s'enrichir aiſément par le moyen de ſes injuſtices ſecretes : or ce ſont principalement les Richeſſes qui procurent l'eſtime de la multitude; & il n'y a point d'infamie qu'elles n'effacent, ou qu'elles ne couvrent.

Après pluſieurs détours, Mr. Bayle eſt enfin forcé de convenir, que l'Athéïſme tend par ſa nature à la déſtruction de la Societé, mais qu'il ne doit pas la ruiner effectivement, parce que *les hommes n'agiſſent pas ſelon leurs Principes, qu'ils ne reglent pas leur vie ſur leurs Opinions.*

Mr. Warburton répond à cela, en faiſant voir, que ſi les hommes n'agiſſent pas conſequemment, c'eſt parce que les paſſions les plus dereglées les empêchent de faire attention aux Véritez dont ils ſont convainvaincus, comme Mr. Bayle lui-même en convient: * *Que l'homme s'accommode preſque toujours à la paſſion dominante du cœur, à la pente du tempérament, à la force des habitudes contractées, & au goût, ou à la ſenſibilité que l'on a pour certains objets.* Notre Auteur conclut de-là, qu'un homme qui a de la Religion, agira ſouvent *contre ſes principes*, au lieu qu'un Athée ne fera que ſuivre ſes principes, parce qu'un Athée ne fait que ſuivre ſes paſſions, lorſqu'il agit conformément à ſes principes, de même que celui qui a de la Religion, agit contre ſes principes lorſqu'il ſuit ſes paſſions. Si donc les hommes agiſſent contre leurs principes, ce n'eſt qu'une choſe accidentelle, qui arrive lorſque ces principes ſe trouvent en oppoſition avec les paſſions: ce qui ne ſçauroit être le cas des Athées.

Enfin Mr. Bayle prétend ſoutenir ſa Thèſe par l'expérience, en faiſant voir, qu'il y a eu des Athées qui ont vécu moralement bien, & même des Peuples entiers, qui ſe ſont ſoutenus ſans croire l'Exiſtence de Dieu.

Mr. Warburton nous remet d'abord devant les yeux l'état de la queſtion, que Mr. Bayle perd ſouvent de vûë, & qui eſt de ſçavoir, *ſi l'Athéïſme n'auroit pas des effets pernicieux ſur tout un Peuple vivant en Societé?*

Après cela, Mr. Warburton remarque, 1. Que les exemples que l'on cite de Philoloſophes anciens ou modernes, qui, quoique Athées, ont vécu moralement bien, ne prouvent rien par rapport à l'influence que l'Athéïſme peut avoir ſur les Mœurs des hommes en général; ce qu'on fait voir ici, en expliquant les motifs particuliers que ces Philoſophes ont eu pour être vertueux.

---

* Voyez les Penſées diverſes, *Chap.* 135. *p. m.* 397.

2. Par rapport aux Peuples Athées, Mr. Warburton, ſans vouloir diſputer le fait, montre que par cela même que ces Peuples ſont ſauvages & vivent dans l'état de pure Nature, ils n'ont pas tant de beſoins que les Peuples qui vivent en ſocieté; & par conſequent leurs deſirs ne ſont pas en ſi grand nombre, ni leurs paſſions ſi violentes. Mais remarquez l'artifice de Mr. Bayle; la Thèſe étoit, *que l'Athéïſme n'eſt pas pernicieux à la Societé*; & pour la prouver, il cite, ou des exemples dont on ne peut rien conclure par rapport à la multitude, ou des Peuples qui ne vivent point en ſocieté reglée.

Dans la Section VI. & derniere de ce Livre, Mr. Warburton refute l'Auteur * de la *Fable des Abeilles*, qui a ſoutenu, que les *Vices des particuliers ſont avantageux au Public.*

1. Il remarque d'abord, que quoique la Propoſition de cet Auteur ſoit exprimée en termes généraux, cependant lorſqu'il vient au détail de ſes preuves, il ne parle que du *Vice dans une certaine meſure, & pouſſé ſeulement*

---

* Mr. Mandeville.

ment à un certain dégré; & cela ſeul ſuffit pour renverſer ſa Thèſe : ſçavoir, que *le Vice eſt abſolument néceſſaire pour rendre une Societé riche & puiſſante.*

„ Car, pourſuit Mr. Warburton, tout ce
„ qui eſt *abſolument néceſſaire* au bien-être d'un
„ autre, l'eſt par ſes proprietez eſſentielles;
„ d'où il ſuit, que plus on en fera uſage,
„ & plus on en éprouvera l'utilité. Et c'eſt-
„ ce que les Moraliſtes remarquent touchant
„ l'utilité de la Vertu par rapport aux So-
„ cietez Civiles. Mais une choſe qui n'eſt
„ utile à une autre que lorſqu'on s'en ſert
„ dans un certain dégré, n'eſt point utile par
„ ſes proprietez eſſentielles, & ne peut l'ê-
„ tre que par accident; d'où il ſuit, qu'elle
„ n'eſt point *abſolument néceſſaire* à l'autre.

„ Il paroît par-là, qu'une grande & puiſ-
„ ſante Societé, qui par elle-même eſt un bien
„ naturel, & deſirable entant que tel, peut
„ établir & conſerver ſa puiſſance ſans le Vi-
„ ce, quoique ſouvent le Vice y contribuë.
„ Mais comme il n'y contribuë pas par ſes
„ proprietez eſſentielles, mais uniquement
„ par quelques circonſtances accidentelles
„ dont il eſt accompagné ; il ſuit de-là, qu'on
„ peut y ſuppléer par quelque choſe qui ne
„ ſoit point *Vice*, quoique accompagné des
„ mêmes circonſtances. Par exemple, c'eſt
„ la Conſommation de toutes les Productions
„ de la Nature ou du Travail qui fait fleu-
„ rir un Etat. Si donc cette Conſommation
„ peut être procurée par des Actions qui ne

„ ſoyent pas naturellement *vicieuſes*; il ſuit „ de-là, qu'un Etat peut devenir riche & puiſſant ſans le ſecours du *Vice*.

2. Or c'eſt-ce que Mr. Warburton entreprend de prouver en ſecond lieu.

L'Auteur de la *Fable des Abeilles*, ſemble avoir été convaincu lui-même, que le Vice n'eſt de quelque utilité que par accident. Car en entrant dans le détail pour prouver ſa Thèſe, il a évité de parler de tous les Vices, & n'a choiſi que le *Luxe*, pour donner quelque air de vraiſemblance à ſon Paradoxe. Or le terme de *Luxe* eſt un des plus équivoques dans l'uſage commun qu'on en fait. Mr. Warburton a donc cru qu'il étoit néceſſaire de traiter ce ſujet avec préciſion.

„ Le *Luxe*, dit-il, n'eſt autre choſe que „ l'*Abus des biens que la Providence a accordez*. La „ difficulté eſt de ſçavoir, en quoi conſiſte „ cet *Abus*. Les hommes ont deux moyens „ pour en juger. Le premier, ſont *les Principes de la Religion Naturelle*: Le ſecond, „ ſont *les Inſtitutions poſitives de la Religion* „ *revélée*. Tous les hommes qui ſont raiſonnables s'accordent ſur les Principes de la „ Religion Naturelle; mais à l'égard des Inſtitutions poſitives, il y a diverſes Sectes „ & différentes Opinions, dans leſquelles la „ Superſtition & le Fanatiſme ont beaucoup „ de part. De ſorte que ceux qui veulent „ juger du *Luxe* par cette derniere méthode, ne peuvent que différer extrêmement

,, entre eux, & remplir ce ſujet d'obſcurité
,, & de confuſion.

,, Il ſeroit étrange, ſi parmi une ſi grande
,, diverſité d'opinions, il ne ſe trouvoit des
,, gens, dont les idées ſur le *Luxe* fuſſent pro-
,, pres à ſoutenir l'Hypothèſe la plus monſ-
,, trueuſe, & plus étrange encore ſi un Ecri-
,, vain corrompu ne ſçavoit pas en tirer avan-
,, tage. Remarquez donc quelle eſt la ma-
,, lice & l'artifice de l'Ecrivain en queſtion.
,, Premièrement, pour embrouiller & obſ-
,, curcir l'idée du *Luxe*, il a travaillé, dans
,, une Diſſertation préliminaire ſur *l'Origine*
,, *de la Vertu morale*, à renverſer ces mêmes
,, principes, par le ſecours deſquels ſeuls on
,, peut éclaircir & déterminer l'Idée du *Luxe*.
,, Il y tourne en ridicule *la Différence eſſen-*
,, *tielle des choſes*, & les *Notions éternelles du*
,, *Juſte & de l'Injuſte*; ſoutenant que la *Ver-*
,, *tu*, laquelle les Moraliſtes ont coûtume
,, de déduire de ces principes, *n'eſt qu'un*
,, *Enfant de l'Artifice & de l'Orgueil*. Il n'y
,, avoit donc plus d'autres moyens pour dé-
,, terminer l'idée du *Luxe*, que les *Préceptes*
,, *poſitifs* de la Religion Chrétienne. Et com-
,, me cet Auteur avoit ôté à ceux-ci leur uni-
,, que *Interprête infaillible*, qui n'eſt autre cho-
,, ſe que la *droite Raiſon*, il lui a été aiſé de
,, trouver dans ces Préceptes toutes les ab-
,, ſurditez qu'il lui a plû, & de faire voir
,, que ces abſurditez ont été ſoutenuës par
,, diverſes Sectes ſuperſtitieuſes & fanatiques,
,, qui mépriſant les principes de la Raiſon,

„ comme des *Rudimens foibles & pauvres*, „ n'ont regardé nos deſirs les plus naturels, „ que comme l'indigne appanage du *vieil* „ *homme*, avec toutes ſes convoitiſes.

„ Ayant gagné cet avantage ſur le Chriſ-„ tianiſme, il en a empoiſonné tous les Pré-„ ceptes, en nous donnant pour véritable „ Evangile les Commentaires bizarres, for-„ gez par l'Hypocriſie des Moines, ou par „ la Miſantropie des prétendus *Spirituels*, qui „ condamnent comme un abus, tout uſage „ des biens de la Providence, qui va au-de-„ là du ſimple néceſſaire. Par-là, tout ce „ qui n'eſt pas *abſolument néceſſaire*, devient „ *Luxe*. Cette idée du Luxe convenoit par-„ faitement au but de cet Auteur : Car ſi „ un Etat ne ſçauroit devenir riche & puiſ-„ ſant, tandis que ſes Membres ſe conten-„ tent du ſeul néceſſaire ; ſi tout ce qui eſt „ au-delà du néceſſaire, eſt *Luxe*, & ſi le „ Luxe eſt un *Vice*, la conſequence eſt tout-„ à-fait naturelle : *Les Vices des particuliers* „ *ſont un bien public*. . . . Et que peut-on „ dire de plus injurieux au Chriſtianiſme, „ que de ſoutenir qu'il condamne comme un „ Vice, la joüiſſance de tous les agrémens „ de la vie ?

„ Mais le Chriſtianiſme, tel qu'il eſt en-„ ſeigné par Jeſus-Chriſt & par ſes Apôtres, „ eſt tout différent de ce que des Bigots & „ des Fanatiques le font. Il ne commande „ & ne défend rien par rapport à la Mora-„ le, que ce que la Religion Naturelle avoit

„ commandé ou défendu auparavant. La „ choſe ne pouvoit pas être autrement; car „ une Revélation de Dieu ne ſçauroit en con- „ tredire une autre, & il nous a donné la „ première pour juger par elle de toutes les „ autres. Auſſi trouvons-nous, que quoiqu'un „ des grands buts du Chriſtianiſme (non pas „ le principal ni le ſeul, comme on le fera „ voir dans la ſuite *) ſoit de porter les „ hommes à la pratique de la Vertu; cepen- „ dant l'Ecriture Sainte ne renferme point „ un ſyſtême méthodique & complet de Loix „ morales; les Préceptes qui y ſont donnez „ occaſionnellement, quelques excellens & „ divins qu'ils ſoient en eux-mêmes, ne naiſ- „ ſant que des circonſtances & des conjonc- „ tures particulieres, qui font le ſujet des „ Ecrits ou des Prédications où ces Précep- „ tes ſe trouvent. Mais pour ce qui eſt d'u- „ ne connoiſſance univerſelle de tous les De- „ voirs de la Morale, les Auteurs Sacrez „ nous renvoyent à l'étude de la Loi Natu- „ relle † . . . Mais dans les cas où des Coû- „ tumes vicieuſes, ou des Interprêtes dépra- „ vez avoient corrompu la Religion Naturel- „ le, les Auteurs ſacrez ont pris un ſoin „ tout particulier de reformer ce que le tems „ ou la malice des hommes avoient alteré, „ & de rétablir la Morale dans ſa pureté & „ dans ſa ſplendeur primitive.

„ La

---

* Apparemment dans le II. Vol. de cet Ouvrage.

† Philip. iv. 8.

,, La Religion Naturelle étant donc établie, & devenuë la Regle pour expliquer ,, les Préceptes donnez occaſionnellement ,, dans l'Evangile, ce qui eſt *Luxe* ſelon la ,, Religion Naturelle, cela même, & cela ,, ſeul eſt *Luxe* ſelon la Religion revélée. ,, De ſorte que, quoique l'Auteur de la *Fable des Abeilles*, qui a affecté de répandre ,, de l'obſcurité ſur ce ſujet, prétende qu'il ,, eſt impoſſible de donner une définition du ,, *Luxe* qui ne s'accorde avec ſon hypothèſe, rien pourtant n'eſt plus facile. *Le* ,, *Luxe conſiſte à uſer des biens de la Providence, d'une manière qui tourne au préjudice de* ,, *celui qui en uſe, en lui faiſant tort, ſoit dans* ,, *ſa perſonne, ſoit dans ſes biens; ou au préjudice de quelque autre, qu'on eſt obligé de ſecourir ou d'aſſiſter.* Un pareil *uſage* eſt manifeſtement un *Abus*.

,, Or il eſt clair, par les exemples mêmes ,, que cet Auteur allegue des Avantages que ,, l'Etat retire d'une grande Conſommation. .. ,, que cette Conſommation peut avoir lieu. .. ,, ſans que perſonne en ſouffre; & par conſequent ſans *Luxe* & ſans Vice. Quand la ,, Conſommation fait tort à quelqu'un, alors ,, elle devient *Luxe*, alors elle eſt vicieuſe. ,, Mais il faut remarquer, que ce Vice, comme tous les autres, eſt ſi peu avantageux ,, à la Societé, qu'au contraire il en eſt le ,, poiſon & la peſte. Ce fut le *Luxe* qui ,, ruina l'Empire Romain; & la définition ,, qu'on vient d'en donner, fait voir com-

„ ment il le ruina. Ce fut en énervant le „ corps, en corrompant le cœur, en diſſipant les biens des particuliers, en introduiſant par-tout l'injuſtice & le brigandage. . .

„ En un mot, ce n'eſt donc point le *Luxe*, mais la Conſommation de tout ce que „ l'Art & la Nature produiſent, qui eſt utile „ à la Societé : Conſommation qui peut très-bien avoir lieu ſans *Luxe*, comme il paroît par la définition qu'on a donnée de „ ce Vice. Toute la différence qu'il y a, „ & la différence eſt bien conſidérable, c'eſt „ que, lorſque la Conſommation ſe fait ſans „ *Luxe*, il y a une infinité de gens qui y participent; au lieu que, lorſqu'elle devient „ *Luxe*, elle eſt bornée à un très-petit nombre de perſonnes.

Voilà ce que contient le premier Livre de l'Ouvrage de Mr. Warburton. Nous donnerons dans un autre Journal l'Extrait des deux Livres ſuivans; & nous nous contenterons d'en marquer ici les ſujets, afin de montrer combien ils méritent l'attention du Public.

Dans le ſecond Livre, Mr. Warburton prouve la Néceſſité du Dogme d'une Vie à venir, par la Conduite des anciens Légiſlateurs, & des Fondateurs des Etats. Ce Livre contient ſix Sections.

Dans la I. l'Auteur fait voir, combien le Magiſtrat a eu ſoin de cultiver la Religion: 1. Parce que toutes les Nations policées ont eu une Religion : 2. Par le génie de la Religion Payenne, tant à l'égard de la Nature & des Attributs des Dieux, qu'à l'égard du Culte qui étoit en uſage chez les Payens.

Dans la II. on commence à expliquer les Moyens que les Légiſlateurs ont employé pour établir la Religion. Le premier de ces Moyens, c'eſt l'Inſpiration à laquelle ils ont prétendu. On fait voir qu'ils y ont prétendu, afin de perſuader aux Peuples, que les Dieux gouvernent le monde ; & non pas dans le deſſein de faire recevoir leurs Loix, ni de les rendre perpétuelles & irrévocables.

Dans la III. Section, on montre que les Légiſlateurs commençoient leurs Loix par poſer la Doctrine de la Providence dans ſa plus grande étenduë. On y ſoutient que les Préfaces des Loix de Zaleucus & de Charondas, les ſeules qui nous reſtent, ne ſont point ſuppoſées, comme le prétend un ſçavant Critique.

La IV. Section traite des *Myſtères*. On prouve qu'ils ont été inſtituez uniquement pour établir & ſoutenir le Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie. On y explique l'origine, les progrès, la nature & le but de ces *Myſtères*; on en dévoile les *Secrets* ; on rend raiſon de leur corruption; & pour donner une idée claire & diſtincte de cet établiſſement important, on examine le ſixième Livre de l'Enéïde, & on fait voir, que la deſcente d'Enée dans les Enfers, n'eſt autre choſe que ſon initiation dans les *Myſtères*, & une deſcription de tout ce qui ſe pratiquoit dans cette occaſion.

On explique dans la Section V. le ſoin que le Magiſtrat prenoit de la Religion, en établiſſant un *Culte National.* On y montre, qu'une *Religion établie par les Loix*, eſt la voix de la Nature. On y juſtifie le Droit d'établir une Religion Nationale, en expliquant le ſyſtême de l'*Union de l'Egliſe & de l'Etat.* Ce ſyſtême eſt poſé comme une regle pour juger de l'établiſſement des Religions dans le Monde Payen. On explique les Cauſes de cet Etabliſſement parmi eux, & les Raiſons pourquoi il n'eſt pas parvenu à ſa perfection.

La VI. & derniere Section traite de la Tolerance accordée par le Magiſtrat; de l'Etenduë & des Cauſes de cette Tolerance; de la Nature des anciennes Religions tolerées; comment elles étoient ſous la direction d'un Magiſtrat; & comment cette Tolerance a été ſupprimée par la Tyrannie civile.

Dans le troiſième Livre, on prouve la Néceſſité du Dogme d'une Vie à venir, par l'Opinion & la Conduite des anciens Sages & Philoſophes.

La premiere Section renferme leurs témoignages ſur la Néceſſité de ce Dogme pour le bien de la Societé Civile.

Dans la II. on commence à montrer qu'aucun ancien Philoſophe n'a cru ce Dogme, quoiqu'à cauſe de ſon utilité manifeſte, tous les Philoſophes Déïſtes l'ayent enſeigné & prêché au peuple. On explique les différens ſens dans leſquels les Anciens ont conçû que les Ames étoient permanentes. On rapporte les raiſons qui ſont penſer à l'Auteur, que les anciens Philoſophes ne croyoient pas toujours ce qu'ils enſeignoient; & qu'ils ont enſeigné le Dogme d'une Vie à venir, ſans le croire. On explique les principes ſur leſquels les anciens Sages ont cru qu'il eſt permis de tromper en matière de Religion, pour le bien public; on fait voir que ces principes n'ont point eu lieu par rapport aux Religions Juive & Chrétienne.

Dans la III. Section, on examine les ſentimens de chaque Secte de Philoſophes, ſur le ſujet dont il s'agit. On traite de la Diviſion & de la Succeſſion de leurs Ecoles; du caractère de Socrate; de la nouvelle & de l'ancienne Académie; du caractère & du génie des quatre grandes Sectes des Philoſophes Déïſtes, les Pythagoriciens, les Platoniciens, les Péripatéticiens, & les Stoïciens; on prouve qu'aucun d'eux ne croyoit le Dogme d'une Vie à venir. On y examine le caractère de Ciceron, & ſon ſentiment ſur ce ſujet. On explique par occaſion l'Origine des anciennes Fables, & des Doctrines de la Métempſycoſe & de la Métamorphoſe.

Dans la IV. Section, on prouve que les anciens Philoſophes, non ſeulement n'ont point cru le Dogme d'une Vie à venir, mais qu'ils n'ont pas même pu le croire, parce que les deux principes ſur la Nature de Dieu, & ſur l'Ame de l'Homme, qui étoient univerſellement reçûs, ſont incompatibles avec la créance de ce Dogme. On examine & explique ces Opinions: on traite de la nature de l'ancienne Sageſſe des Egyptiens; & on prouve que leur prétenduë Philoſophie, telle que les Ecrivains Grecs nous l'ont donnée, eſt ſuppoſée.

Dans la V. Section, on fait voir que ce qu'on a dit de l'ancienne Philoſophie, loin d'être préjudiciable au Chriſtianiſme, lui eſt au contraire avantageux.

Dans la Section VI. & derniere, on prouve la fauſſeté de la Prétention des Athées, que la Religion n'eſt qu'une invention des Politiques.

Voilà en général ce que contiennent les deux Livres dont il nous reſte à donner l'Extrait: on voit que la matière eſt abondante, auſſi nous propoſons-nous d'y revenir encore à deux fois.

ARTICLE V.

A Complete Collection of Genteel and Ingenious Converſation, according to the moſt Polite Mode and Method, now uſed at Court, and in the beſt Companies of England. On three Dialogues. By Simon Wagſtaff, Eſq. London: C'eſt-à-dire: *Recueil complet de tout ce qui entre dans les Converſations polies de la Cour & des meilleures Compagnies d'Angleterre*, en trois Dialogues. Par Simon Wagſtaff, Ecuyer. Londres 1738. Oct. pag. 215. ſans la Préface, qui en contient 96.

L'Auteur déclare dans ſa Préface, que pendant plus de quarante ans, il a eu en général pour objet, l'honneur & le bien de ſa Patrie; mais que le but principal qu'il s'eſt propoſé, c'eſt de polir & de perfectionner la Converſation parmi les perſonnes de qualité, lorſqu'elles ſe trouvent à Table, ou à boire le Thé, ou dans quelque Viſite.

Il a obſervé ſouvent avec chagrin, qu'à la Cour, ou au lever de quelque grand Seigneur, la Converſation languiſſoit, & tomboit à rien. Contre un mal ſi dangereux, il aſſure qu'on trouvera dans ſes Dialogues un remede infaillible.

L'an 1695. l'Auteur étant alors âgé de 36. ans, ayant l'eſprit mûr, & une réputation aſſez avantageuſe, d'ailleurs lié avec les Familles les plus conſiderables de la Ville, réſolut de paſſer cinq matinées, trois aprèsdînées, & ſix ſoirées, & de dîner quatre fois toutes les ſemaines dans les maiſons des Perſonnes les plus polies, ſe bornant à 50; & déterminé à changer ſeulement, quand le Maître ou la Maîtreſſe du logis viendroit à mourir ou à quitter la Ville, lorſqu'ils n'auroient plus la vogue, ou lorſque leur fortune tomberoit en décadence (ce qu'il regardoit comme l'article le plus eſſentiel) ou bien lorſqu'ils ſeroient mal affectionnez au Gouvernement. Il a ſuivi exactement cette manière de vivre pendant 43. ans; & pour en tirer l'utilité qu'il avoit en vûë, il avoit toujours ſur lui un porte-feuille; où, dès qu'il venoit de quitter la Compagnie, il écrivoit les expreſſions les plus choiſies dont on ſe fût ſervi durant la viſite. Il a fait la plus grande partie de ce Recueil pendant 12. ans; mais pour le mettre dans un ordre convenable, il n'a pas moins employé que 16. ans; parce que cela demandoit un travail infini, & un jugement délicat. Il a jugé même que ce tems n'étoit pas encore ſuffiſant, & a gardé long-tems ſon Manuſcrit, pour l'orner de nouvelles fleurs, quand il en trouveroit l'occaſion, & pour donner ainſi au monde un ſyſtême complet de Converſation. Mais voyant que, depuis ſix à ſept ans, il n'a été capable d'ajouter à ſon Recueil que neuf phraſes conſiderables, il a conclu qu'il ne lui manquoit que peu de choſe, & a jugé à propos de l'imprimer tel qu'il eſt. Si cependant quelque homme ou quelque femme du bel air, trouve qu'on a omis quelque choſe d'important, il les ſupplie de lui communiquer leurs nouvelles découvertes, & d'addreſſer leurs lettres à *Simon Wagſtaff*, Ecuyer, à la tête du Duc de Gloceſter, ruë de St. Jaques. Pour reconnoître cette faveur, il promet de faire mention honorable de leurs noms dans une courte Préface, à la tête d'une ſeconde Edition.

En attendant, l'Auteur félicite ſa chere Patrie, de ce qu'elle a ſurpaſſé toutes les autres Nations, en portant l'art de la Converſation au plus haut point de perfection où il lui ſoit poſſible d'atteindre. Il aſſure hardiment que le génie, le badinage ſpirituel, la politeſſe, & l'éloquence de toute l'Angleterre, ſe trouvent renfermez dans ce Recueil; que ce tréſor n'eſt pas à mépriſer, puiſqu'il contient pour le moins mille Queſtions, Réponſes, Reparties, Repliques, &c.

Il aſſure de plus, qu'il n'y a pas une ſeule phraſe ingénieuſe dans ce Recueil, qui n'ait eu l'approbation de plus d'un ſiécle, & qu'ainſi elles ſont toutes génuines & autentiques.

Mais afin que ce Traité ſi travaillé puiſſe devenir d'un uſage univerſel à la Patrie, il faut deux choſes, qui demandent beaucoup de tems & d'application.

Premièrement, tout homme qui aſpire à l'honneur de paſſer pour avoir l'eſprit fin, fécond & poli, doit à force de travail, ſçavoir par cœur toutes les * phraſes contenuës dans cet Ouvrage; afin qu'immédiatement, & ſans héſiter, il puiſſe les appliquer à propos dans la Converſation.

En ſecond lieu, après s'être ſi bien muni, il faut qu'il ſçache les accompagner de geſtes convenables, & les ſoutenir d'un certain mouvement agréable de l'œil, du nez, de la bouche, du front, du menton, & de toute la tête, avec les geſtes de chaque main. Les Dames doivent apprendre l'exercice de l'éventail, & l'ajuſter à l'énergie de chaque mot. Sur-tout elles ne doivent pas oublier les différentes infléxions de leur voix, les mouvemens & les attitudes de leur corps, les différentes eſpeces & les gradations du rire, qu'elles doivent étudier tous les matins à leurs Toilettes, en conſultant leurs Femmes de chambre.

L'Auteur ſe ſouvient qu'il y avoit ici, il y a trente ans, une Egyptienne venuë de France, qui ſe trouvoit d'ordinaire dans la ſalle d'un Maître à danſer, qui enſeignoit à de jeunes filles de qualité. Tandis que le Maître leur donnoit des leçons, l'Egyptienne à une certaine diſtance, faiſoit les mines convenables, leur montroit la manière dont il falloit tourner la tête, mouvoir les bras & ſe tordre le corps; ce que les Demoiſelles imitoient de tout leur pouvoir, &

---

* Il y a dans l'Anglois, *Sentences.*

& dont on peut encore voir aujourd'hui les bons effets dans quelques vieilles Dames de la Cour.

A l'imitation d'un ſi bel exemple, l'Auteur ſouhaiteroit que quelques Dames habiles, mais peu favoriſées des biens de la fortune, vouluſſent établir des Ecoles publiques, où de jeunes Demoiſelles de qualité puſſent apprendre comme il faut, le ſyſtême de Converſation qui lui a coûté tant de peine. „ Et ſi, dit-il, les enfans „ de bonne famille, au lieu d'être envoyez „ à l'Univerſité, ou d'avoir des Précep„ teurs pour n'apprendre que des mots, é„ toient mis entre les mains d'habiles Maî„ tres dans l'Art de la Converſation, je ne „ vois pas de quel uſage ſeroient les Livres, „ ſi ce n'eſt pour des miſerables qui font „ du Sçavoir un métier; ce qui eſt au-deſ„ ſous de la dignité de ceux qui doivent un „ jour avoir de grands Titres & de grands „ biens.

En attendant qu'un deſſein ſi grand, ſi utile & ſi néceſſaire, ſoit mis en exécution (ce que l'Auteur ne déſeſpere pas de voir de ſes jours, vû la diſpoſition de ſes Compatriotes) il ſouhaite que les Cavaliers & les Dames portent ce Traité dans la poche, afin que quand ils vont faire quelque viſite, ils puiſſent le lire dans leurs Chaiſes ou dans leurs Caroſſes, & être ainſi préparez à quelque genre de Converſation que ce ſoit.

L'Auteur défie toutes les Societez & tous les Caffez de Londres, d'inventer une ſeule nouvelle phraſe, qui égale, par rapport à l'eſprit & à la fineſſe, la moins bonne de ſes Dialogues. Cela montre, à ſon avis, ou que les Anglois ont fort dégenéré, ou que tout le fonds des matériaux eſt épuiſé. Il ſe flate que c'eſt le dernier : car ayant lui-même mis ſon eſprit à la torture, pour enrichir ce tréſor de quelques Additions de ſa façon, & les ayant montrées à quelques Amis judicieux, ils lui dirent tous franchement, qu'elles étoient infiniment au-deſſous des anciennes reſſources de la Converſation, telles qu'on les trouve dans ce Recueil, & confirmerent leur ſentiment par des raiſons qui le convainquirent & le firent rougir tout enſemble de ſa grande préſomption.

Il arriva un jour à l'Auteur, que dînant en bonne Compagnie avec des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, & épiant, ſelon ſa coûtume, l'occaſion favorable de mettre de nouveaux matériaux dans ſon porte-feuille, il réüſſit aſſez bien pendant le repas. Mais les Dames s'étant retirées, & les Cavaliers ſe mettant à diſcourir, le verre à la main, il n'entendit rien qui valût la peine d'être inſeré dans ſon Recueil. C'étoient des diſcours vifs & naturels, qui couloient de ſource, & qui étoient de leur propre invention. Ainſi, déſeſpérant d'en tirer quelque utilité, il s'échapa, & fu trouver les Dames. Il conclut de-là, que le vin n'inſpire pas la Politeſſe, ou que notre ſexe n'eſt pas capable de la ſoutenir ſans le ſecours des Dames, qui ne manquent pas de conduire les hommes dans le bon chemin, & de les y retenir.

L'Auteur répond à une Objection qu'on pourroit lui faire; c'eſt d'avoir negligé un grand ornement de la Converſation polie, en retranchant les Juremens de ſes Dialogues. Il donne trois raiſons pour ſe juſtifier.

I. Il a penſé qu'un Recueil de Sermens uſitez & repétez, comme la mode le requiert, auroit augmenté ce Volume, au moins du double; ce qui auroit été ſuivi de deux inconveniens. Il auroit coûté davantage, & auroit été moins commode pour la poche.

II. Quelques Amis l'ont aſſuré, qu'ils avoient connu quelques Dames ſcrupuleuſes, qui s'offenſoient de la trop grande profuſion des Sermens, lors même qu'ils étoient bien amenez. Il avoue que cette remarque l'avoit extrêmement ſurpris, n'ayant rien obſervé de ſemblable durant le cours de vingt années. Cependant ſa docilité l'a fait déférer aux conſeils de ſes Amis.

III. Comme ce Traité eſt deſtiné à l'uſage de la poſterité, il a conſideré que la mode de jurer changeant, comme elle fait, ſon Livre ſeroit bientôt comme un vieux Dictionaire, s'il y inſéroit les différens Juremens. C'eſt-ce qui l'a engagé à les omettre, d'autant plus que les Sermens qui conviennent aux Hommes & aux Femmes, ſont parfaitement bien connus & bien diſtinguez. On peut facilement apprendre les nouveaux, & avec un peu de diſcrétion, on peut les appliquer aux occaſions qui ſe préſentent. Il recommande ſur-tout aux Hommes de varier un peu leurs Sermens; car c'eſt le ſentiment des Jureurs rafinez, qu'à une même ſéance, & dans la même Compagnie, ſelon les regles de la Politeſſe, un Jurement ne doit point être repété au-delà de neuf fois par la même perſonne.

Au reſte, il ne s'attend pas qu'on débite les Diſcours polis & ingénieux d'une manière ſi prompte & ſi preſſée qu'il les a marquez dans ces Dialogues. Au contraire, il faut les menager, & ils pourront alors ſervir pour toute une année, à quiconque ne fait pas de trop longues ni de trop fréquentes Viſites dans la même maiſon. Les traits d'eſprit & d'imagination, les jolies penſées; en un mot, toutes les fleurs répanduës dans cet Ouvrage, ſe montent à mille ſoixante & quatorze. Suppoſez donc qu'on viſite regulierement trente différentes Familles, il s'en faut peu qu'on ne puiſſe débiter fraîchement tous les jours, dans chaque Compagnie, pour douze mois, cent Queſtions, Réponſes, Repliques, Reparties, Remarques, &c. Il trouve même, que c'eſt le plus haut point de délicateſſe qu'on demande dans le monde,& qu'on ne s'attend pas même à tant. Cependant il ſouhaite qu'on porte cette Science à ſa plus grande perfection.

On objectera peut-être, que la Publication de ce Livre pourra dans la ſuite proſtituer un Art ſi noble au vulgaire & au commun peuple. L'Auteur répond, qu'on n'acquiert pas cette Science ſi facilement. Un Laquais pourra jurer, mais il ne pourra pas jurer comme un Milord. Il pourra jurer auſſi ſouvent : mais le fera-t-il avec cette délicateſſe, avec cette *proprieté*, avec ce jugement ? Non, ſans doute ; à moins qu'il n'ait des talens ſupérieurs, & une bonne mémoire, & qu'il ne ſoit un obſervateur exact; à moins qu'il n'ait l'oreille fine & le goût bon; à moins qu'il n'entende la Muſique: Talens qui tombent rarement en partage à un entre mille de cette Confrairie, à quelque point qu'ils poſſedent à préſent les bonnes graces de leurs Maîtreſſes. On n'a pas les mêmes mauvaiſes conſequences à craindre de la part des Femmes de chambre. Si elles ont été élevées à lire des Romans, elles pourront parvenir à avoir une Politeſſe ſubalterne, & pour ainſi dire, de la ſeconde main. En ſervant aſſiduement leurs Maîtreſſes, lorſqu'elles boivent le Thé, & prêtant ſoigneuſement l'oreille à la Converſation, elles pourront, avec le tems, faire une figure paſſable, qui leur ſervira peut-être à gagner le cœur d'un jeune Chapelain, ou d'un vieux Maître d'Hôtel. Mais après tout, comment acquerront-elles cette infinité de graces, de mouvemens & d'airs; cette eſpece d'exercice militaire de l'éventail; ces contorſions de chaque mouvement muſculaire dans le Viſage; ces élevations & ces chutes, cette vîteſſe & cette lenteur de voix, avec les tours & les cadences convenables? Comment ſçauront-elles quand il faudra ſoûrire, ou froncer le ſourcil à propos; quand il faudra rire doucement ou éclater, &c?

Il nous reſte à préſent à donner une idée des trois Dialogues, ou plutôt des trois Converſations, qui ſe paſſent, l'une le matin, la ſeconde à dîner, & la troiſième après-dîner, entre deux Milords, deux Miledis, un Colonel, un Chevalier Campagnard, * Mr. Jamais-court, & Mlle. Notable. Ces deux derniers ſont les Héros de l'Auteur, & fourniſſent le plus à la Converſation.

Nous nous contenterons d'en donner quelques échantillons.

Milord, &c. frappant à la porte de Miledi, le Portier vient.

MIL. Je vous prie, êtes-vous le Portier?

PORTIER. Oui, c'eſt moi, faute d'un meilleur.

MIL. Miledi eſt-elle au logis?

PORTIER. Elle étoit au logis, il n'y a

---

* Mr. Neverout.

qu'un moment, mais elle n'eſt pas encore ſortie.

MR. JAMAIS-COURT. La langue de ce coquin eſt bien penduë, je vous en répons.

(*Ils entrent.*)

MILEDI. Milord, je ſuis votre très-humble ſervante.

MILORD. Madame, vous parlez trop tard : j'étois votre eſclave auparavant.

MILEDI. Ah ! Colonel, vous êtes ici ?

COLONEL. Auſſi ſurement que vous êtes-là, Madame.

MR. JAMAIS-COURT. Voilà Mademoiſelle qui n'a pas un mot à jetter à un chien. Allons, je vous donne un ſol pour votre penſée.

MLLE. NOTABLE. Elle ne vaut pas un liard; car je penſois à vous.

MILEDI. Mon Dieu, Mademoiſelle, comment pouvez-vous boire le Thé ſi chaud ? En vérité, vous avez la bouche pavée.

MILEDI (*parlant à la Servante.*) Apportez un peu plus de crême.

LA SERVANTE. Il n'y en a plus ; le chat a tout mangé.

MILEDI. Je ſoupçonne que c'eſt un chat à deux jambes.

MILEDI. Milord, vous êtes-vous promené au Parc dans cette pluye ?

MILORD. Oui, Madame. Je ne ſuis pas de ſucre ni de ſel, & je n'ai pas peur que la pluye me fonde. (*Il rit.*)

COLONEL. Il a plu, & le Soleil a lui en même tems.

MR. JAMAIS-COURT. C'eſt ſigne que le Diable battoit ſa femme.

COLONEL. Un aveugle ſeroit bien aiſe de voir cela.

COL. (*à Milord.*) Milord, j'ai oublié de vous demander comment vous trouvez mon habit neuf.

MILORD. Fort à mon gré, Colonel. Seulement, pour vous parler franchement, je trouve que la piéce la plus mauvaiſe eſt au milieu. (*Ici un grand éclat de rire ſouvent repété.*)

Ces légers échantillons, & ce que nous avons dit de la Préface, ſuffiront pour mettre le Lecteur au fait du but que l'Auteur ſe propoſe; c'eſt de ſe moquer des lieux communs de la Converſation.

Le fameux Doyen Swift eſt Auteur de ce Badinage, qui au reſte n'a pas été reçû auſſi favorablement du Public que ſes autres Ouvrages: peut-être, parce que les uns n'ont pas ſenti l'Ironie, & que les autres, pour être du nombre de ceux aux dépens de qui le Doyen a voulu divertir le Public, ont prétendu ſe venger en le décriant.

ARTICLE VI.

SERMONS ON THE FOLLOWING SUBJECTS, VIZ, &c. C'eſt-à-dire:

Sermons ſur les Sujets ſuivans, &c. Par *Jaques Foſter*. Second Volume. *A Londres*, chez *Jean Noon* & *Jean Gray*, dans *Cheapſide*. 1737. *in* 8. pp. 394.

NOus avons rendu compte du premier Volume des Sermons de Mr. *Foſter* (publié, il y a environ cinq ans) dans la I. Part. du Tom. II. & dans la II. Part. du Tom. III. de cette *Bibliothèque*. Celui-ci contient ſeize Sermons, qui roulent ſur les matières les plus intéreſſantes. Le premier traite *du Mal moral & du Mal phyſique*. Le Texte eſt pris de *St. Jaques*, I. 17. *Toute Grace excellente, & tout Don parfait vient d'en-haut, & deſcend du Pere des lumieres, en qui il n'y a point de variation, ni aucune ombre de changement.*

Dans ce paſſage, dit l'Auteur, *St. Jaques* établit la Bonté de Dieu, par les traits viſibles qui en paroiſſent dans toutes ſes Oeuvres, auſſi-bien que dans la conduite & dans les loix de ſa Providence. Mais, ajoute-t-il, ſi Dieu eſt parfaitement & immuablement bon, d'où vient qu'il y a tant de mal dans le monde ? Et là-deſſus il fait cette longue Note, que nous croyons qu'il ne ſera pas inutile de tranſcrire.

„ Quelques Anciens ſemblent avoir cru „ qu'il n'y avoit pas moyen de rendre rai- „ ſon du Mal moral & phyſique, qu'en ſe „ jettant dans l'Athéïſme, & qu'en ſubſti-

„ tuant à la Providence une fatalité univerſelle. Mon but n'eſt pas ici de refuter „ cette opinion, mais ſeulement d'expliquer „ l'origine du Mal, d'une manière qui s'accorde avec la perſuaſion de l'Exiſtence „ d'un Dieu ; & c'eſt-ce que j'ai tâché de „ faire dans ce Diſcours. D'autres ont eu „ recours à la ſuppoſition de deux Principes éternels, indépendans, de qualitez & „ de diſpoſitions contraires ; dont l'un étoit, „ ſelon eux, l'Auteur de tout le Bien, & „ l'autre, l'Auteur de tout le Mal qui exiſte dans le monde. C'étoit-là un Article „ fondamental de la Religion des anciens „ *Mages* : & il ſemble que *Plutarque*, qui „ attribue cette opinion à pluſieurs Philoſophes Grecs, l'eût embraſſée lui-même. „ (*Vide Cudworths Intellectual Syſtem.*) C'étoit auſſi la doctrine des *Marcionites* & „ des *Manichéens*, qui ſe diſoient Chrétiens, „ quoiqu'ils fuſſent déſavouez & condamnez par l'Egliſe Chrétienne. Mais *Zerduſht*, ou comme les Grecs l'appelloient, „ *Zoroaſtre*, reforma la Religion des Mages, „ en introduiſant le dogme d'un Etre infini, exiſtant par lui-même, & ſupérieur „ aux deux Principes oppoſez de la *Lumiere* & des *Ténèbres*, qu'il ſoutint n'être point „ indépendans, ni cauſes premières. Néanmoins il ſuppoſa, que c'étoit du mélange „ de ces deux Principes, ſans lequel le monde n'auroit jamais exiſté, que procedoient „ tout le Bien & tout le Mal, tant moral que

,, phyſique, & qu'il y avoit entre eux un ,, conflit perpétuel; mais qu'à la fin la Lu- ,, miere l'emporteroit ſur les Ténèbres, & ,, le Bien ſur le Mal. Et de peur qu'on ,, ne l'accuſât de faire le Dieu ſuprême, Au- ,, teur du péché, il enſeigna que ce pre- ,, mier Etre n'avoit originairement & réel- ,, lement produit que la Lumiere; & que ,, les Ténèbres avoient naturellement ſuivi ,, la Lumiere, comme l'ombre ſuit le corps. ,, (Voyez *Hyde de Relig. Vet. Perſ.* p. 165. ,, & 299.) Il eſt inutile que je m'arrête à ,, refuter cette hypothèſe, parce que ce ,, qu'elle renferme de particulier, n'eſt que ,, pure imagination & que rêverie, n'ayant ,, pas la moindre apparence de fondement ,, dans les principes clairs & indubitables ,, de la droite raiſon. Mais pour faire voir ,, l'abſurdité du ſyſtême des Manichéens, ,, l'on a très-bien remarqué, qu'en admet- ,, tant deux Etres indépendans & directe- ,, ment oppoſez l'un à l'autre, l'on ne ,, ſçauroit concevoir comment le Bien ou ,, le Mal peut exiſter; y ayant d'un côté ,, préciſément autant de ſageſſe & de pou- ,, voir, pour empêcher qu'il ne ſoit pro- ,, duit, qu'il y en a de l'autre pour le pro- ,, duire. Le ſeul moyen de lever cette dif- ,, ficulté, c'eſt de ſuppoſer que ces deux E- ,, tres ſont d'accord & agiſſent de concert. ,, Mais quelle autre raiſon pourroit-on ima- ,, giner d'un ſemblable accord, qu'un en- ,, gagement mutuel à mettre dans le mon- ,,

„ de une parfaite égalité de Bien & de „ Mal ? Cependant nous voyons non ſeulement, qu'une très-grande partie du „ Mal qui exiſte, eſt produite, en agiſſant „ d'une manière directement oppoſée à la „ Nature, & qu'à tout prendre elle tend „ manifeſtement au bien ; mais encore que „ rien n'eſt plus chimérique, que ce parfait mélange de Bien & de Mal ; une conſtante expérience nous apprenant, que l'un „ ou l'autre prévaut par-tout. Un Manichéen dira peut-être, que ce qui nous „ paroît, n'empêche pas qu'il n'y ait une „ telle égalité par rapport à l'Univers en „ général. A quoi je répons, qu'en bonne „ Logique, ce n'eſt pas à lui, mais à celui qui ſoutient une ſeule première Cauſe de toutes choſes, à avoir recours à „ la ſuppoſition de ce qui, à tout prendre, „ peut être. Car la ſeule raiſon qui peut „ faire admettre deux Principes, c'eſt qu'il „ eſt impoſſible de concilier le Mal qui „ exiſte dans le monde, avec la croyance „ d'un ſeul premier Principe doué d'une „ bonté parfaite. Mais on ne ſçauroit prouver que cela ſoit impoſſible, s'il eſt poſſible que toutes choſes tendent après „ tout au bien ; ſuppoſition que celui qui „ ſoutient le dogme d'un ſeul Principe, „ eſt par conſequent en droit de faire : au „ lieu que, pour argumenter dans les regles, „ le Manichéen ne doit pas même affirmer que ſon opinion eſt vraie, & beau-

„ coup

„ coup moins la défendre par de pures ſup„ poſitions, ſur l'état général & final des „ choſes, juſques à ce qu'il ait prouvé „ qu'il n'eſt pas vraiſemblable, ou plutôt „ qu'il eſt impoſſible que cet état, à tout „ prendre, ait été deſtiné à être bon, & „ par conſequent que le mal qu'on voit „ arriver dans le monde, & l'Exiſtence „ d'un ſeul bon Principe, Cauſe premiè„ re de toute la Nature, ſont des choſes „ abſolument incompatibles, qui ſe détrui„ ſent néceſſairement l'une l'autre. D'où „ il ſuit par voye de Corollaire, qu'il ſuf„ fit, pour refuter le ſyſtême Manichéen, „ de faire voir comment il eſt poſſible que „ ces idées, loin de ſe contredire, s'accor„ dent parfaitement.

Mr. Foſter commence par rendre raiſon du Mal Moral; & c'eſt-là le principal ſujet de ſon Diſcours. Le Chriſtianiſme eſt la ſeule Religion qui fourniſſe à cet égard un ſyſtême ſatisfaiſant. Il nous apprend que l'Homme eſt une créature raiſonnable & libre, & que c'eſt du ſeul abus de ſa liberté que procede le Mal Moral. *St. Jaques* l'établit comme un principe inconteſtable dans les verſets qui précedent le Texte: *Que perſonne, lorſqu'il eſt tenté, ne diſe; c'eſt Dieu qui me tente. Car comme Dieu ne peut être tenté par aucun Mal, auſſi ne tente-t-il perſonne. Mais chacun eſt tenté, quand il eſt attiré & amorcé par ſa propre convoitiſe; & après que la convoitiſe a conçû, elle en-*

enfante le péché, & le péché, lorſqu'il eſt conſommé, produit la mort. * La ſimple conſideration de la Nature humaine, fait voir que le Mal moral ne lui eſt pas eſſentiel, ou que l'origine n'en doit pas être attribuée à ſon divin Auteur. „ Car qu'eſt-ce, dit Mr. „ *Foſter*, que la *Nature humaine*, ſi-non un „ *Principe raiſonnable*, conduiſant & gou„ vernant les paſſions inférieures ? Par „ conſequent, lorſque les paſſions l'empor„ tent ſur la raiſon, l'état naturel des cho„ ſes n'eſt-il pas perverti, dérangé ? Eſt„ ce de la partie animale de la Nature hu„ maine, qu'il faut tirer l'idée que nous „ devons nous en faire, ou n'eſt-ce pas „ plutôt de ſa partie intellectuelle, beau„ coup plus noble & plus excellente ?... „ La Nature eſt un terme vague, qui dé„ ſigne les Loix par leſquelles le Créateur „ gouverne l'Univers, & l'ordre fixe des „ choſes. Or cet ordre, par rapport aux „ hommes, conſiſte en ce que l'Entende„ ment & la refléxion doivent préſider ſur „ la partie animale, & regler ſes inclina„ tions & ſes deſirs. Ainſi, tout ce qui, „ dans leurs appetits ou dans leur condui„ te, eſt contraire aux lumieres de leur „ raiſon, tout ce qu'il y a de mauvais & „ de vicieux, eſt contraire à *l'ordre*, & par „ conſequent à la *Nature*. L'Auteur remarque ici en paſſant, qu'il n'eſt pas néceſſaire pour ſon but, de prouver la liberté des actions humaines, parce que tout Mal Moral la ſuppoſe néceſſairement, & que ſans elle le Mal Moral ne ſeroit qu'une foibleſſe & qu'une imperfection de la Nature, qui ne renfermeroit rien de criminel. D'où il conclut, que ce que l'Ecriture nous apprend de l'origine du Mal Moral, eſt la ſeule véritable idée qu'on puiſſe s'en former; après quoi il s'attache à juſtifier la conduite de la Providence dans la permiſſion de cette première eſpece de Mal.

---

* Verſ. 15. 16.

Pour cet effet, il obſerve d'abord, que la poſſibilité du Mal Moral découle néceſſairement de la ſuppoſition de l'exiſtence d'Agens libres & laiſſez à eux-mêmes. Et comme laiſſer à eux-mêmes des Agens libres, n'eſt autre choſe que permettre qu'ils agiſſent d'une manière conforme à leurs facultez : toute la queſtion ſe reduit à ſçavoir, s'il eſt convenable aux perfections de Dieu, de créer des Agens libres. La manière dont Mr. *Foſter* répond à cette queſtion, nous a paru un peu embaraſſée, à force d'être conciſe. Ce qu'il dit là-deſſus, ou plutôt ce qu'il inſinue, c'eſt qu'on conçoit que l'exiſtence d'Agens libres eſt de beaucoup préférable à leur non-exiſtence; que leur liberté fait le mérite ou le démérite des actions, enſorte que ſans elle il n'y auroit point de Vertu; que par conſequent leur création eſt tellement conforme à la Sageſſe & à la Bonté de Dieu, qu'elle en eſt elle-même une preuve ſenſible & convaincante; & enfin, que s'il reſte quelque difficulté ſur cette matière, c'eſt uniquement aux bornes de notre eſprit, qui ne ſçauroit comprendre toutes les voyes d'un Etre infini, qu'il faut l'attribuer.

Mais comme l'Auteur a du penchant à croire que ce n'eſt pas proprement en cela, que ceux qu'il refute font conſiſter la force de l'objection tirée du Mal Moral, il s'attache à juſtifier la conduite de la Providence, en ſuivant les idées de l'Ecriture, quand elle dit, que *par un ſeul homme, le péché eſt entré dans le monde, & par le péché la mort.* * Et voici de quelle manière il explique ce qu'elle nous apprend à cet égard.

Adam ayant été créé auſſi parfait qu'il pouvoit l'être, ſelon l'idée la plus parfaite de la Nature humaine, avec un corps ſain & robuſte, un eſprit juſte & pénétrant, & une raiſon droite, qui avoit un pouvoir abſolu ſur ſes affections: viola volontairement la Loi que Dieu lui avoit donnée pour éprouver ſon obéïſſance. Auſſi-tôt, par une ſuite de la menace de mort que Dieu lui avoit faite, & peut-être par un effet naturel de ſon péché même, la conſtitution de ſon corps fut dérangée, & il eut en lui les ſemences de la corruption &

---

* Rom. V. 12.

de la mortalité. Réduit à cet état, il eſt manifeſte qu'il ne put tranſmettre à ſes deſcendans que ce qu'il avoit lui-même, un corps corruptible & mortel. Or ce dérangement, ce déſordre dans la partie animale de l'homme, doit néceſſairement affecter la partie ſpirituelle, vû l'étroite liaiſon qu'il y a entre l'une & l'autre, c'eſt-à-dire, y exciter des mouvemens déréglez, des appetits vicieux, qui ſont la première & la grande ſource du péché. Mais la difficulté propoſée revient ici, & même dans toute ſa force; car l'on ſoutiendra qu'il eſt incompatible avec les perfections de Dieu, & ſur-tout avec ſa Bonté, de permettre que tous les hommes, par la déſobéïſſance d'un ſeul, à laquelle ils n'ont en rien contribué, ſe trouvent dans un état qui les expoſe à de ſi grandes difficultez par rapport à la pratique de la Vertu, & à un danger ſi éminent de tomber dans le Vice.

Pour réſoudre cette Objection, l'Auteur remarque d'abord, que le deſordre dont on vient de parler, ne doit pas être enviſagé comme une punition, proprement ainſi nommée, mais uniquement comme une ſuite naturelle du péché d'Adam. Mais parce qu'on pourroit dire que, ſoit que ce ſoit un acte immédiat de la Providence, ou l'effet du cours naturel des choſes, duquel Dieu lui-même eſt l'Auteur, c'eſt toujours tout un; Mr. *Foſter* prouve premièrement que la Bonté de Dieu ne l'oblige en aucune manière à créer tous les Êtres intelligens auſſi parfaits qu'il eſt poſſible de le concevoir; mais qu'à cet égard il peut y avoir une auſſi grande varieté, qu'on en remarque parmi les autres créatures. Communiquer à différens Etres, différens dégrez de perfection, au-deſſous de la ſouveraine Perfection, n'eſt-ce pas communiquer un grand Bien ? N'eſt-ce pas une preuve inconteſtable de la Bonté du Créateur ?

Mais, en ſecond lieu, ſi c'eſt une choſe conforme à l'idée que nous avons de la Bonté de Dieu, de ſuppoſer qu'il a pû créer différens ordres d'Êtres intelligens, revêtus de facultez & de qualitez différentes, quelles bornes aſſignerons-nous à cette varieté ? Puiſqu'aucun de nous ne peut être certain, ou plutôt, puiſqu'aucun de nous n'a aſſez de connoiſſance & d'expérience pour juger avec la moindre probabilité, que la Sageſſe infinie du Créateur, même par rapport à la grande fin de toutes les diſpenſations de ſa Providence, qui eſt le bonheur général de ſes Créatures, ne ſe manifeſte pas avec plus d'éclat dans la plus grande varieté d'Agens raiſonnables & libres qu'il ſoit poſſible de concevoir, comment pourrions-nous, ſans une inſigne témérité, limiter à cet égard ſa Puiſſance ? Il paroît donc évident, qu'on ne ſçauroit jamais prouver que la Liberté en général, & ce qui en eſt une conſequence naturelle, la poſſibilité du Mal moral; que la diverſité la plus illimitée des Etres intelligens, quant à leurs talens & à leurs qualitez; que tout cela, dis-je, ne ſoit pas *le meilleur, à tout prendre.* Il reſte ſeulement à faire voir, que ce qu'on ſuppoſe ici être bon & ſage, à tout prendre, ne peut être mauvais & injuſte dans le détail, & par rapport à aucun Etre en particulier; ou ce qui revient au même, que les Agens libres qui apartiennent à la plus baſſe claſſe des Créatures intelligentes, n'ont aucun ſujet de ſe plaindre qu'elles ſoient traitées injuſtement. Or c'eſt-ce dont on conviendra bientôt, ſi l'on admet ce principe d'équité, que Dieu ne peut rien exiger des divers ordres des Etres raiſonnables, qu'à proportion de leurs divers talens & de leurs divers avantages. Car s'il y a quatre dégrez de bien requis, où il y a quatre dégrez de pouvoir de le faire, pendant qu'il n'y a qu'un dégré de bien requis, où il n'y a qu'un dégré de pouvoir de le faire; & ſi un dégré de pouvoir eſt auſſi capable de produire un dégré de Bien, que quatre dégrez de pouvoir ſont capables de produire quatre dégrez de Bien, le traitement du Juge dans l'un & dans l'autre cas, n'eſt-il pas également juſte & équitable ?

Mr. *Foſter* paſſe enſuite à l'examen du Mal Phyſique ou Naturel, qu'il réduit à trois claſſes ; ſçavoir, les Afflictions communes à tous les hommes, & qui reſultent néceſſairement de la diſpoſition de cet Univers ; celles qui ſont proprement des peines du péché, & celles qui viennent de la malice des Etres libres. A l'égard des premières, il obſerve avant toutes choſes, que rien n'eſt proprement un Mal qu'il ſoit indigne des perfections de Dieu de procurer ou de permettre, que ce qui, *à tout prendre*, mérite d'être appellé de ce nom. Or c'eſt ce que nous ne ſçaurions aſſurer de tous les Maux Naturels qui nous ſont connus, & dont la durée eſt finie. Car il eſt très-poſſible que ces Maux tendent à avancer le bonheur le plus ſolide & le plus durable des Individus, de même que le bien général de l'Univers. Nous ne ſçaurions jamais faire voir le contraire avec la moindre probabilité, à moins que nous ne puiſſions auſſi parfaitement comprendre tous les deſſeins de Dieu, toutes les diſpenſations de ſa Providence, leur liaiſon & leur ſubordination mutuelle. Et après tout, il eſt inconteſtable que ce qui nous paroît un Mal dans l'état où ſont maintenant les choſes, peut être rectifié dans un état à venir; & que les peines préſentes peuvent être infiniment contrebalancées par les plaiſirs futurs. La Juſtice & la Bonté de Dieu ne nous ſçauroient même laiſſer douter, que cela ne ſoit ainſi, par rapport aux Maux inévitables de cette Vie.

Il faut remarquer, en ſecond lieu, qu'une grande partie de ce que nous appellons *Maux naturels*, tirent leur ſource de choſes, qui ſont d'ailleurs fort utiles, & même abſolument néceſſaires pour la conſervation des hommes, pour le bien des Societez, ou pour augmenter en nous le ſentiment du plaiſir & le deſir de la félicité, comme l'Air, l'Eau, le Feu, &c. ,, La
,, Faim & la Soif ſont des ſenſations in-
,, commodes & fâcheuſes, mais pourtant
,, d'un grand uſage pour nous avertir des
,, beſoins de notre nature, & pour nous
,, porter efficacement à y remedier, & par-
,, là même à conſerver cette vie animale.
,, Les Douleurs que nous reſſentons dans
,, quelque partie de notre Corps, nous font
,, connoître la nature du dérangement qui
,, en eſt la cauſe, & nous facilitent ainſi
,, les moyens de le guérir. Elles ſont d'ail-
,, leurs très-propres à nous faire mieux com-
,, prendre tout le prix de la Santé, & à
,, nous porter à la conſerver avec ſoin...
,, Ajoutez à cela, que les Maux que nous
,, endurons, de quelque eſpece qu'ils ſoient,
,, nous rendent plus compatiſſans, plus cha-
,, ritables, & par conſequent plus utiles à
,, la Societé. Les ſoins inquiets des Peres
,, & des Meres pour la conſervation & le
,, bien de leurs enfans, qui donnent lieu
,, à mille reflexions incommodes & chagri-
,, nantes, ne tendent pas ſeulement à aug-
,, menter dans ces derniers l'amour fi-

,, lial, mais encore à pourvoir, de la manière la plus efficace, à l'entretien & à l'éducation de ceux qui ſont incapables de ſe procurer l'un & l'autre; enſorte que ſans cela, le monde ſeroit bientôt dépeuplé, ou tomberoit dans l'ignorance & dans la barbarie. Les paſſions même les plus nobles, qui ſont la ſource & le mobile de toutes les actions grandes & généreuſes, & d'une abſoluë néceſſité pour les entrepriſes belles & louables, ne ſuppoſent-elles pas toujours la poſſibilité de la Douleur & de la Souffrance? Par exemple, l'amour de ce qui eſt en ſoi excellent & aimable, doit naturellement être accompagné d'une inquiétude proportionnée à l'idée qu'on s'en fait, lorſque l'objet de cette paſſion eſt éloigné, & qu'on ne peut en jouir. . . Enfin, puiſqu'on a déja prouvé que c'eſt une choſe conforme à la Sageſſe, à la Juſtice & à la Bonté de Dieu, de créer des Agens libres, & de les placer dans un état d'épreuve; & puiſque, dans cet état, les maux naturels ſont très-propres à exercer, à perfectionner & à fortifier nos vertus, il s'enſuit évidemment, que ces Maux ne ſçauroient former aucune ſolide objection contre la Providence. . . . .

A l'égard des Maux qui ſont proprement des peines du péché, par où l'Auteur entend non ſeulement les Maux que Dieu peut infliger aux Pécheurs, ou que les Loix humaines infligent ſagement à ceux qui les violent, mais encore toutes les diſgraces & toutes les miſeres qui ſont des ſuites naturelles du crime, ſoit dans cette vie, ſoit dans toute l'étenduë de notre exiſtence; il faut remarquer que rien n'eſt plus néceſſaire pour reprimer le Vice, & pour avancer la Vertu & le bonheur des Etres intelligens. C'eſt ſans contredit un beaucoup moindre Mal, ſi même, à tout prendre, c'en eſt un, de faire ſouffrir, & de détruire même entierement, s'il le faut, quelques Pécheurs abandonnez, que de permettre que la méchanceté triomphe, & que par ce moyen, la confuſion & le déſordre regnent dans le Monde intellectuel, juſques à le bouleverſer tout-à-fait. Les Maux qui ſont des ſuites naturelles, ou des châtimens formels du Vice, n'ont donc rien d'incompatible avec la Sageſſe & la Bonté de Dieu, ou plutôt ils ſont d'une abſoluë néceſſité dans le gouvernement d'un Etre ſouverainement parfait. ,, Pour le prou-,, ver encore mieux, dit Mr. *Foſter* dans ,, une Note, examinons de quelle maniè-,, re il eſt probable que Dieu agiroit, ſup-,, poſé qu'il fût un Etre malfaiſant, qui ne ,, ſe propoſât pour derniere fin, que de ,, rendre miſerables les Créatures intelli-,, gentes. Voyant que, ſelon le cours na-,, turel des choſes, le Vice tend à leur mal-,, heur, & la Vertu à leur bonheur, il

,, mettroit tout en œuvre pour les corrompre, il leur donneroit pleine licence de ſuivre leurs paſſions dereglées. ,, Dans ce cas, penſez-vous qu'il promît ,, de magnifiques Recompenſes à ceux qui ,, pratiqueroient le Bien, & qu'il menaçât ,, des Châtimens les plus ſévères, ceux qui ,, s'abandonneroient au Vice ? Non : car ,, ce ſeroit renverſer ſon propre Deſſein. ,, Un Pere dénaturé, qui voudroit pervertir ſes enfans, cenſureroit-il leurs déſordres, ou les retiendroit-il dans le devoir par ,, la crainte & par l'eſpérance ? Un Prince qui chercheroit à abattre, à énerver l'eſprit de ſes ſujets par la fainéantiſe & la débauche, pour en faire des ,, eſclaves, puniroit-il ces Vices, favoriſeroit-il d'une manière particuliere les Vertus oppoſées de la Frugalité, de la Tempérance, du Travail & de l'Induſtrie ? ,, Ce ſont-là des choſes contradictoires de ,, leur nature. De même dans le Corps ,, entier des Etres raiſonnables, ſi leur ſuprême Gouverneur étoit méchant de ſa ,, nature, & qu'il prît plaiſir à leur miſere, ,, il n'auroit garde de faire connoître qu'il ,, approuve la Vertu, & qu'il déſapprouve ,, le Vice, il ſeroit fortement porté à favoriſer celui-ci, & à opprimer celle-là. ,, Bien loin donc, que la punition des Pécheurs impénitens ſoit incompatible avec ,, la parfaite Bonté de Dieu, au contraire *ſon amour pour le Bien général*, *eſt*

„ *la véritable & l'unique raiſon qui le porte à* „ *les punir.*

Pour ce qui eſt des Maux que des Agens libres ſe cauſent les uns aux autres, Mr. *Foſter* dit en deux mots, que la poſſibilité de ces Maux ſuit néceſſairement de la ſuppoſition qu'il y a de tels Agens; que ſi Dieu a pu créer des Etres libres, il peut auſſi, ſans choquer ſes perfections, leur permettre de nuire à leurs ſemblables, puiſque ce n'eſt en effet que leur laiſſer l'uſage de leurs facultez; & enfin que tous les déſordres & tous les Maux qui naiſſent de l'abus de la liberté naturelle, peuvent être entierement rectifiez & reparez dans un autre monde, même à l'avantage infini de ceux qui les auront ſoufferts innocemment.

Mais il reſte encore à réſoudre une Objection qu'on pourroit faire contre tout ce qui vient d'être dit, pour juſtifier la conduite de la Providence dans la permiſſion du Mal Moral & du Mal Phyſique. „ Quelle néceſſité y avoit-il, dira-t-on, qu'un „ Monde auſſi imparfait que celui-ci, fût „ créé? Pourquoi ces Animaux brutes, „ gouvernez par un Inſtinct également puiſſant & aveugle, ſouvent incommodes à „ eux-mêmes, toujours en guerre les uns „ avec les autres, ſe détruiſant les uns „ les autres, nuiſibles & funeſtes même aux Agens raiſonnables d'un ordre „ ſupérieur, qui à leur tour tyranniſent,

„ oppriment, & ſont forcez de détruire les „ Animaux brutes ? Pourquoi ces *diminutifs* d'Etres intelligens, tels que ſont les „ Hommes, renfermez dans la priſon du „ corps, qui eſt un obſtacle à l'exercice „ libre des facultez de l'Ame, & qui les „ expoſe à une infinité de beſoins & de „ miſeres ? Pourquoi des Créatures ſi bornées dans leurs opérations, & ſujettes „ à des paſſions, à des préjugez & à des „ inclinations contraires ſi fortes ? Pourquoi des Etres, qui par leurs Vices peuvent s'attirer de cruelles peines, & ſe „ faire les uns aux autres un mal infini ? „ Le ſage Auteur de l'Univers ne pouvoit-il former toutes ces Créatures intelligentes ſi parfaites, qu'il eût été moralement „ impoſſible qu'elles ſe fuſſent déshonorées „ ou corrompuës, au point de ſe rendre „ elles-mêmes, ou de rendre leurs ſemblables miſerables en aucune manière que „ ce fût ? Le Monde matériel & inanimé „ n'auroit-il pas pû avoir été conſtruit, ou „ du moins gouverné de façon qu'il n'eût „ néceſſairement cauſé aucun mal à ſes habitans raiſonnables ? Et quand on accorderoit que l'état préſent des choſes eſt „ compatible avec l'idée que nous avons „ de la Bonté en général, n'auroit-il pas „ été plus digne de la Bonté ſuprême & infinie, d'avoir communiqué à tous les Etres intelligens le plus haut dégré de „ bonheur, ou du moins de n'avoir pas

„ permis qu'il y eût d'auſſi triſtes objets „ que nous en voyons tous les jours, & „ que la ſimple humanité même nous porte à éloigner ou à ſoulager ? „ Ces Queſtions, dans leſquelles eſt ramaſſée, ſelon notre Auteur, toute la force des difficultez qu'on peut faire ſur la permiſſion du Mal Moral & Phyſique, ont quelque choſe de ſpécieux; mais il ſe flate qu'on en ſentira bientôt l'illuſion, ſi l'on peſe les Réponſes ſuivantes.

Premièrement, la poſſibilité du Mal Phyſique, du moins juſques à un certain point, découle néceſſairement de la ſuppoſition que des Etres finis exiſtent, quand même ces Etres ſeroient tous d'un ordre ſupérieur, & les plus excellens qu'on puiſſe concevoir. Car tout Eſprit fini étant ſujet à ſe tromper, à ſe prévenir, à ſe faire illuſion, peut auſſi par-là même s'engager dans de fauſſes démarches, qui deviendront préjudiciables & funeſtes à lui-même & aux autres. Ainſi, créer des Etres bornez, d'où il reſulte néceſſairement, qu'il peut y avoir du Mal dans le Monde, n'eſt point, à l'enviſager en général, une choſe incompatible avec la Bonté infinie de Dieu.

Mais en ſecond lieu, on a déja fait voir que Dieu n'eſt nullement obligé à ne créer que des Etres d'un ordre ſupérieur; c'eſt-à-dire, des Etres revêtus de la plus grande intelligence & des plus excellentes qualitez dont une Créature ſoit ſuſceptible;

mais que, ſans choquer ſes perfections, il peut y avoir une infinie varieté de Créatures intelligentes, depuis la plus haute juſqu'à la plus baſſe claſſe qu'on puiſſe concevoir, & même de purs Animaux, d'ordres très-différens; en un mot, un Monde préciſément tel que celui-ci. Il y a plus, & l'on peut même, ſuivant notre Auteur, démontrer qu'un Monde ſi diverſifié eſt, à tout prendre, le meilleur, le plus avantageux aux Etres raiſonnables, & par conſequent le plus digne de celui qui l'a créé. „ Car il ſe peut, dit-il, qu'il y ait à préſent autant d'Intelligences du premier „ ordre qu'il y en auroit eu ſi Dieu n'en „ eût point créé d'un autre ordre. Leur „ nombre, dans ce cas, n'auroit pas pu être infini, à parler exactement, puiſqu'il „ n'y a aucun moment, dans lequel Dieu „ ne puiſſe, ſans ſe dépouiller de ſa Sageſſe & de ſa Puiſſance, créer de nouveaux Etres, revêtus des mêmes facultez & des mêmes perfections. Ou, ſuppoſé que leur nombre pût être infini, „ ce que je viens de dire ne laiſſera pas „ d'être vrai; c'eſt qu'il eſt très-poſſible „ qu'il y ait actuellement autant d'Intelligences du premier ordre, qu'il y en auroit eu ſi Dieu n'en eût point créé d'un „ autre ordre. Mais ſuppoſé que cela ſoit „ réellement ainſi, par rapport à cette première claſſe, toutes les autres claſſes des „ Etres raiſonnables, dans leſquelles nous

„ pouvons juſtement préſumer, par ce que „ nous connoiſſons de notre propre eſpe-„ ce, qu'il y a, à tout prendre, beaucoup „ plus de Bien que de Mal, feront une „ addition conſiderable à la ſomme totale „ du Bien. Je dis plus, ſi nous ſuppoſons, „ ce qui eſt également poſſible, qu'il y a „ dans tous les autres ordres d'Etres, de-„ puis le plus haut juſques au plus bas, „ autant de Créatures qu'il y en auroit eu „ ſi chacun de ces ordres eût exiſté ſeul, „ la même conſequence revient." Mr. *Foſter* ajoûte dans une Note, que ſi la poſſibilité des cas ſuppoſez ne peut être conteſtée, comme il le penſe; il s'enſuit néceſſairement que, malgré toutes les apparences d'imperfection & de Mal dans le Monde, il peut y avoir un Etre ſouverainement parfait, ſeul Créateur de l'Univers, & Arbitre des évenemens; qui a formé & diſpoſé toutes choſes pour le mieux. Et ſi cela peut ſimplement être vrai, il s'enſuit avec la même évidence, que, & l'Athéïſme, & l'opinion des deux Principes, ſont des ſyſtêmes, autant au moins qu'ils ſe fondent ſur cette objection, également arbitraires & deſtituez de toute preuve.

C'eſt ainſi que l'Auteur juſtifie la Providence ſur l'origine & la permiſſion du Mal Moral & Phyſique. Il finit par quelques conſequences pratiques, auxquelles nous ne nous arrêterons pas. On trouvera peut-être que nous nous ſommes déja trop étendus ſur ce Sermon ; mais la matière nous en a paru ſi importante, que nous n'avons pu nous refuſer au plaiſir d'en donner un long Extrait. Nous ſerons beaucoup plus courts ſur les ſuivans ; & nous ne parlerons même que de deux ou trois, dont les ſujets ſont plus du reſſort de ce Journal que les autres.

ARTICLE VII.

Le Bâteme rétabli ſuivant l'Inſtitution de Jeſus-Chriſt. Traité dans lequel on fait voir que le Bâtême des Enfans n'eſt pas fondé en l'Ecriture, & qu'il n'a pas été pratiqué dans les quatre premiers Siécles de l'Egliſe. A Londres : De l'Imprimerie de *Samuel Idle*, dans *Bartholomew-Cloſe* ; & ſe vend chez *J. Noon*, dans *Cheapſide*. 1736. *in* 12. pp. 450. ſans la Table des Matières.

CE n'eſt pas pour donner un Extrait ſuivi de ce Livre, que nous l'annonçons. Il eſt écrit avec ſi peu d'ordre, le ſtile en eſt ſi défectueux, les repétitions y ſont ſi fréquentes, & les matières ſi rebattuës & ſi peu du goût de la plûpart des Lecteurs, que ce ſeroit nous engager dans un travail également difficile & ennuyeux. Nous nous contenterons d'en indiquer les principaux ſujets, & d'y rélever certaines ſingularitez que nous y avons remarquées.

L'Auteur eſt un François Refugié, nommé *Benoit*, Ouvrier en Soye, homme ſans Lettres & ſans autre étude que quelques lectures aſſez mal digerées. Cependant ſon Ouvrage eſt parſemé d'Hébreu, de Grec & de Latin : On y trouve des citations ſans nombre des Peres de l'Egliſe & des Théologiens modernes. Tout cela indique une grande érudition, qui lui feroit beaucoup d'honneur, ſi on pouvoit la mettre ſur ſon compte : Car du reſte, l'Ouvrage eſt bien d'un ſimple Artiſan; point de ſtile, point de préciſion, point de liaiſon ni de méthode. C'eſt une vraye rapſodie, ou une compilation, tant bien que mal, faite de ce que les Anabâtiſtes François & Anglois ont publié en différens tems contre le Bâtême, tel qu'on l'adminiſtre généralement parmi les Chrétiens. L'Auteur s'étant entêté depuis pluſieurs années de l'opinion que ce Bâtême eſt contraire à l'Inſtitution de Jeſus-Chriſt, crut enfin avoir une eſpece de Miſſion, pour s'ériger en Reformateur d'un pareil abus, & publia une Brochure, ſous le titre *d'Avis à Archippe*, dans laquelle il prétendit prouver, que c'eſt par Immerſion, & non par Aſperſion, qu'on doit bâtiſer. Mais ce début n'ayant pas réüſſi ſelon ſes vœux, quoi qu'il en diſe, il eſt revenu à la charge, & nous a donné ce gros Volume, dont le titre annonce ſuffiſamment le deſſein, comme la Préface n'annonce que trop la vanité de l'Auteur, au travers de la fauſſe modeſtie dont il ſe pare : Qu'on en juge par ce trait.

,, Nous avons, dans la prèmière Partie ,, de notre Traité du Bâtême, intitulé, ,, *Avis à Archippe*, prouvé inconteſtablement, dit-il, que c'eſt l'Immerſion, & ,, non pas l'Aſperſion, que Jeſus-Chriſt a ,, inſtituée, que les Apôtres ont adminiſtrée, & qui a été en uſage pendant douze ou treize-cens ans dans toute l'Egliſe univerſelle : & nous avons la conſolation d'apprendre, que tous ceux de notre ,, Nation qui ſont ici, tant les ſimples que ,, les Sçavans, conviennent à préſent de ,, cette vérité, enſorte que cela ne ſe diſpute plus. Il eſt vrai que cela eſt ſi clair ,, & ſi évident, qu'il ne faut qu'en indiquer la matière, pour la faire comprendre aux perſonnes tant ſoit peu intelligentes & raiſonnables, & qui aiment la ,, vérité. Auſſi perſonne ne s'y eſt-il oppoſé, ni aucun Prédicateur n'a juſqu'ici ,, ouvert la bouche pour y contredire. Il ,, eſt même à préſumer que la plûpart de ,, ces Meſſieurs, qui ne ſont pas toujours ,, bien libres de dire ce qu'ils penſent, ,, n'auront pas été fâchez qu'une perſonne ,, inconnuë, libre & déſintéreſſée, leur ait ,, mis la Planche. ,, Ne voilà-t-il pas un début bien modeſte ? Qui pourroit douter

que

que tout le monde ſoit de l'avis de l'Auteur, puiſque perſonne ne lui a répondu? Il nous reſte pourtant un petit ſcrupule; c'eſt qu'il ſe trouve quelquefois de ſi méchans Livres, ou des Livres ſi peu intéreſſans, qu'il vaut beaucoup mieux les laiſſer tomber d'eux-mêmes dans l'oubli qu'ils méritent, que d'en prendre aucune connoiſſance. Et l'*Avis à Archippe* ne ſeroit-il point de ce nombre?

Dans la première Partie de cet Ouvrage, l'Auteur entreprend de faire voir que, bien loin que le Bâtême des petits Enfans ſoit fondé dans l'Ecriture, les conſequences qu'on en tire le détruiſent entiérement. Pour cela, il ſoutient que ce Bâtême n'eſt néceſſaire, ni d'une *Néceſſité de Moyen*, ni d'une *Néceſſité de Précepte*, ni d'une *Néceſſité* qu'on peut appeller *d'Exemple.* On fait, dit-il, du Bâtême un *Moyen* à trois égards. 1°. A l'égard du Péché originel, qu'on dit qu'il efface. 2°. A l'égard de la Coulpe, que l'on dit qu'il ôte, & de la Peine dûë à cette Coulpe, dont l'on prétend qu'il affranchit. 3°. A l'égard de l'Entrée dans l'Egliſe que l'on veut qu'il procure. Or, ſelon lui, il n'y a point de Péché originel; car quoiqu'il convienne que tous les hommes naiſſent avec une diſpoſition au Mal, & qu'ils ont tous *péché en Adam*, il ne veut pas qu'on appelle cela un *Péché*, puiſqu'ils ne ſe ſont point donné cette diſpoſition, & qu'ils n'ont aucune part à la déſobéïſſance de nos premiers Peres. Le Bâtême n'efface donc pas ce prétendu Péché ? Il n'en efface pas la Coulpe, puiſqu'il n'y en a point. Il n'en efface pas non plus la Peine, puiſque là où il n'y a point de Péché, il ne ſçauroit y avoir de Peine attachée. Les miſeres de cette vie & la mort ne ſont pas des punitions de ce qu'on appelle le Péché originel, mais des ſuites naturelles du Péché d'Adam; & le Bâtême ne délivre les Enfans ni des unes ni des autres. Si l'on dit qu'il les délivre de la Mort éternelle, qui eſt la Peine, & de la tranſgreſſion d'Adam, & du Péché originel qu'il a tranſmis à ſa poſterité, l'Auteur ſoutient que cela eſt faux, Adam lui-même n'ayant été menacé que d'une mort temporelle, & n'en ayant point éprouvé d'autre. Ces termes, *Tu mourras de mort*, n'emportent rien davantage, ſelon lui; & ſi Dieu eût entendu par-là une mort éternelle, non ſeulement il ſe ſeroit expliqué plus clairement, mais encore il auroit été obligé, *pour ſauver ſa véracité, & pour faire mentir l'Adverſaire, d'exécuter ſa ſentence dans toute ſon étenduë, & ſelon la plus grande rigueur*; c'eſt-à-dire, qu'Adam auroit été damné éternellement, contre ce qu'enſeignent tous les Théologiens, qui prétendent qu'il a été ſauvé en vertu de cette promeſſe : *La ſemence de la Femme briſera la tête du Serpent.*

Si l'on objecte à Mr. *Benoit*, qu'il s'en-ſuivroit de ſon raiſonnement, qu'Adam au-

roit dû mourir le jour même qu'il tranſgreſſa l'ordre de Dieu. Il répond, 1°. Qu'en effet il commença à mourir dès ce jour-là; parce que d'un côté il perdit le droit qu'il avoit à l'Arbre de vie, dont le fruit devoit le faire vivre à toujours; & que de l'autre, il devint ſujet aux infirmitez de la nature, aux maladies, à la douleur, & enfin à la mort. Mais 2°. il prétend, que quand Dieu dit: *Au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort*, il vouloit parler, non d'un jour naturel de 24 heures, mais d'un jour de mille ans; & il ſe fonde ſur ce que l'Ecriture dit, que *Mille ans ſont devant le Seigneur comme un jour*; & ſur l'évenement même, les premiers hommes ayant vécu pluſieurs centaines d'années, mais aucun d'eux n'ayant atteint les mille ans; ,, quoique, dit-il, ils euſſent pû vi-
,, vre bien plus long-tems, & qu'ils euſſent
,, peut-être pû ſurpaſſer d'autant à propor-
,, tion l'âge ordinaire de ce tems-là, qu'il
,, y en a qui excedent le tems de la vie
,, de celui ci, qui depuis les jours de Moï-
,, ſe, eſt réduit à 70, ou à 80 tout au plus.
Et là-deſſus, il nous renvoye aux Nouvelles publiques, qui parlent aſſez ſouvent de perſonnes qui ont vécu au-dela de cent ans, & il en cite lui-même pluſieurs exemples. Cette manière de raiſonner paroîtra ſans doute fort plaiſante à ceux qui voudroient qu'un Auteur ne s'écartât jamais des regles d'une exacte Logique: Mais après tout,

tout, il ſeroit injuſte de l'exiger de Mr. *Benoit*.

A l'entendre, le Bâtême des petits Enfans ne leur procure pas plus l'Entrée dans l'Egliſe, qu'il n'efface le Péché originel, & qu'il ne les délivre de la Coulpe & de la Peine de ce Péché-là. Car, dit-il, ſi par *l'Egliſe* on entend la compagnie des Fidèles que Dieu a élus à la Vie éternelle, les petits Enfans en ſont déja membres avant leur Bâtême, par leur élection; ou s'ils ne ſont pas du nombre des Elus, c'eſt envain qu'on les bâtiſe, on ne les rendra point tels; & dans l'un & dans l'autre cas le Bâtême eſt ridicule. Voilà ce qui s'appelle décider péremptoirement. Mais un *Prédeſtinatien* répondra, que Dieu qui deſtine à la fin, deſtine auſſi aux moyens, & qu'un de ces moyens, & même le plus eſſentiel de tous, étant la grace du St. Eſprit, cette grace eſt conférée aux Enfans élus dans le Bâtême, qui en eſt le ſigne & le ſceau; de ſorte que le Bâtême eſt à leur égard une Cérémonie, qui, à la vérité, ne leur procure pas par elle-même l'Entrée dans l'Egliſe inviſible ou la Societé des Fidèles, mais qui repréſente leur admiſſion dans cette Societé par la grace du St. Eſprit. Et pour ce qui eſt des Enfans réprouvez, le Bâtême ne leur eſt d'aucun uſage. Cependant comme on ne peut les diſtinguer des Elus, on doit l'adminiſtrer également à tous; de même que le Sacrement de la Ste.

Cene n'eſt d'aucune utilité aux Méchans, quoiqu'on ne laiſſe pas de le leur adminiſtrer, uniquement parce qu'on ne les connoît point, & qu'ils ſont confondus avec les gens de bien.

Mais comment Mr. *Benoit* ſe tirera-t-il d'affaire avec un homme, qui niant la Prédeſtination abſoluë, n'aura pas beſoin de tout ce raiſonnement, & lui dira ſans détour, que le Bâtême n'eſt qu'une Cérémonie de ſimple admiſſion extérieure dans le Corps extérieur & viſible des Chrétiens ? Il a en quelque façon prévû la difficulté, & voici comme il s'en débaraſſe : „ Il eſt „ impoſſible, dit-il, que le Bâtême donne „ aux petits Enfans l'Entrée dans l'Egliſe, „ priſe en ce ſecond ſens, à moins que „ l'on ne montre qu'il y a dans la ſimple „ cérémonie du Bâtême quelque divin „ charme, qui donne aux Enfans que l'on „ bâtiſe ces trois facultez, l'Entendement, „ la Conſcience & la Volonté, ſans leſquelles ils n'ont aucune capacité d'entendre la Parole de Dieu, de choiſir la pure Religion qui en dépend, & de vouloir s'accorder avec d'autres pour en pratiquer les Devoirs. . . . . Ce n'étoit pas „ ſeulement par le Bâtême que l'on entroit „ dans l'Egliſe (au commencement du „ Chriſtianiſme) mais conjointement & inſéparablement par la Foi, la Repentance & le Bâtême. C'étoit-là la porte que „ le Seigneur avoit ouverte aux Fidèles,

„ pour entrer dans ſon Egliſe. Or comme „ *il n'y a point envers Dieu de variation*, „ *ni d'ombre de changement*, auſſi ſes Décrets „ ſont-ils immuables, & ſes Ordonnances „ invariables. C'eſt donc un attentat horrible „ de les changer ſans ſa permiſſion, „ & de vouloir fourrer les petits Enfans „ dans ſon Egliſe, par le trou que l'Antechriſt „ a, comme un voleur, percé dans „ la muraille de la Bergerie. Quelle élégance de ſtile ! quelle force de raiſonnement ! Tout cela ſuppoſe pourtant ce qui eſt très-faux, c'eſt que les Enfans ne ſçauroient apartenir à une Societé extérieure & viſible, parce qu'ils ne peuvent pas encore faire uſage de leur raiſon. Nos Enfans ne ſont-ils pas partie de l'Etat auquel nous apartenons ? Qui s'eſt jamais aviſé de les en exclure ? Et pourquoi le Bâtême ne ſeroit-il pas le ſigne ou la marque de leur admiſſion dans le Corps extérieur & viſible des Chrétiens ?

„ Il eſt vrai, continuë l'Auteur, que nos „ Meſſieurs les Docteurs diſent, que les Enfans „ entrent dans l'Egliſe par le Bâtême; „ mais ils le diſent gratuitement, puiſqu'ils „ n'en donnent aucune preuve ſolide; „ & peut-être n'en croyent-ils rien eux-„ mêmes; car s'ils le croyent, pourquoi „ ne leur donnent-ils pas la Communion, „ à laquelle tous ceux qui ſont bâtiſez, „ & dans l'Egliſe, ont un droit inconteſtable ? " Ce peu de paroles renferme beaucoup

coup de préſomption & de temérité, pour ne rien dire de plus. Quoi ! les Docteurs Proteſtans ne donnent aucune preuve ſolide, que les Enfans entrent dans l'Egliſe par le Bâtême ! Qui le dit ? Mr. *Benoit*, ſans le prouver, & même ſans prendre connoiſſance des Argumens qu'ils employent dans cette vûë. Et comment ſçait-il que ces Meſſieurs ne croyent rien eux-mêmes de ce qu'ils avancent ſur ce ſujet ? C'eſt qu'à ſon avis, s'ils le croyoient, ils donneroient auſſi la Communion aux Enfans. Belle conſequence ! Comme ſi l'on ne pouvoit pas croire que le Bâtême des Enfans eſt légitime, conſideré ſur le pied d'une ſimple Cérémonie d'Initiation ; & cependant leur refuſer la Ste. Cene, dont la célébration exige néceſſairement un âge de raiſon. Et puis, ſuppoſé même que nos Docteurs ne raiſonnent pas conſequemment ſur cette matière, s'enſuivra-t-il auſſi-tôt qu'ils ne croyent rien de ce qu'ils enſeignent touchant le Bâtême des petits Enfans ? Ne peut-on donc être mauvais Logicien, ſans être de mauvaiſe foi ? Et n'eſt-ce pas pouſſer la temérité à ſon comble, que d'accuſer d'impoſture ſur ce ſeul fondement tout un Ordre, & un Ordre d'ailleurs reſpectable ?

L'Auteur, après avoir prouvé à ſa manière que le Bâtême des Enfans n'eſt point néceſſaire de Néceſſité de Moyen, fait voir avec la même juſteſſe de raiſonnement qu'il n'eſt point néceſſaire de Néceſſité de Précepte. Il ſoutient d'abord, que pour qu'une choſe ſoit légitime, il ne ſuffit pas que l'Ecriture Ste. ne la défende point; il faut de plus qu'elle l'ordonne en termes clairs & poſitifs. Je l'avoue, s'il s'agit de choſes morales; mais s'il eſt queſtion de pures cérémonies ou de choſes indifférentes de leur nature, il n'eſt pas abſolument beſoin de préceptes formels. Jeſus-Chriſt a laiſſé à cet égard à ſon Egliſe la liberté de faire ce qu'elle jugeroit à propos; & lorſque l'Egliſe a autoriſé de certains uſages qui n'ont rien de mauvais en eux-mêmes, on doit s'y ſoûmettre & ne point faire ſchiſme pour de pareilles choſes. Or c'eſt à notre avis ce qu'on peut dire du Bâtême des Enfans, en accordant qu'il n'en ſoit point parlé dans l'Ecriture. L'Auteur lui-même cite dans cet endroit un paſſage de Mr. *La Roque* dans ſon *Traité de la Communion ſous les deux eſpeces*, auquel il auroit bien fait de faire un peu plus d'attention; car il ne l'enviſage que du côté qui lui eſt avantageux, & ne paroît gueres diſpoſé à profiter de la leçon qu'il renferme pour tous les Anabâtiſtes. „ Quant au Bâtê„me des petits Enfans, j'avouë, dit ce „ ſçavant homme, qu'il n'y a rien de for„mel ni de précis dans l'Ecriture pour en „ juſtifier la néceſſité; & les paſſages qu'on „ en tire ne prouvent tout au plus, ſi non

„ qu'il eſt permis de les bâtiſer, ou plu„ tôt qu'il n'eſt pas défendu de les bâtiſer. „ Si tous les Anabâtiſtes s'en tenoient-là, „ ſans condamner cette pratique de crime „ & de ſacrilège, ils auroient raiſon & „ ne diroient rien qui ne fût fondé ſur les „ principes communs à tous les Proteſ„ tans ". Mais notre Auteur, & ceux qui penſent comme lui, ne ceſſent de crier à l'impieté, comme ſi le Bâtême des Enfans renverſoit toute la Religion. Non contens de crier, ils ſe ſéparent, ils font ſchiſme, & marquent autant de chaleur, ou plutôt d'emportement, pour leur opinion, que s'ils combattoient *pro aris & focis.*

On trouve enſuite ici un long & ennuyeux examen des Paſſages du Nouveau Teſtament d'où l'on croit communément pouvoir déduire le Bâtême des petits Enfans. Nous n'entrerons point dans ce détail, où les noms les plus reſpectables ne ſont point épargnés, entre autres celui de Mr. *Claude*, que l'Auteur a pris ſingulierement à tâche de combattre, ſans doute pour ſe donner plus de relief. Il y a ſeulement un endroit qui nous a paru des plus curieux, & qui fait voir combien l'Eſprit humain eſt fertile en reſſources quand il s'agit de défendre une opinion dont il s'eſt une fois entêté. Pour autoriſer le Bâtême des petits Enfans, on allegue les paroles mêmes de Jeſus-Chriſt: *Allez & enſeignez*

ſeignez toutes les Nations, les bâtiſant &c. Il s'agit-là, dit-on, de bâtiſer toutes les Nations, c'eſt-à-dire, les petits Enfans auſſi-bien que les Adultes, puiſqu'ils ſont partie des Nations. „ Mais c'eſt-ce qu'on „ nie, replique Mr. *Benoit.* Les petits En„ fans, conſiderez; comme tels, ne ſont „ pas néceſſairement partie des Nations. „ C'eſt dequoi l'on tombera d'accord ſans „ peine, ſi l'on conſidere ce qui diviſe le „ Genre humain en diverſes Nations & qui „ les conſtituë; comme les Païs où elles habi„ tent, leurs différens Langages, leurs Loix, „ leurs Coûtumes & leurs Gouvernemens, „ & autres choſes de cette nature, qui di„ viſent le Genre humain en divers peu„ ples, & qui conſtituënt différentes Na„ tions, quoiqu'ils faſſent partie du Gen„ re humain. Chacun ſçait que les Enfans „ nouveaux nez ne parlent point différens „ Langages, qu'ils ne ſont point de diffé„ rentes Religions, qu'ils n'ont, à propre„ ment parler, ni Coûtumes, ni Loix, ni „ Rois, ni Gouvernement, & qu'il n'y a „ nulle différence d'un Enfant de *François* „ à celui d'un *Anglois* & d'un *Eſpagnol*; de„ ſorte que ce qui regarde les Nations com„ me Nations, ne regarde point les Enfans „ naiſſans. Auſſi ne dit-on pas d'un En„ fant qui vient de naître qu'il ſoit *Bour„ guignon* ou *Savoyard*, mais qu'il eſt l'En„ fant d'un homme de telle ou telle Nation. „ Si notre Seigneur avoit dit, *Endoctrinez &*

„ *bâtiſez tout le Genre humain*, l'on auroit „ quelque prétexte, parce que ce terme „ renferme néceſſairement les Enfans naiſſans également comme les perſonnes en „ âge de raiſon. Il eſt certain que tout „ le Genre humain pourroit ne faire qu'une ſeule Nation. Ce n'eſt donc que par „ accident, & non par néceſſité, qu'il eſt „ diviſé en différentes Nations. Cela étant, „ c'eſt encore plus par accident, & encore moins par néceſſité, que les Enfans „ naiſſans ſont partie des Nations. La choſe eſt donc contingente en elle-même; Or „ l'on ne doit jamais conclure néceſſairement de prémiſſes contingentes". Tout cela eſt ſans doute bien ſubtil; & qu'eſt-ce que nos Docteurs pourroient y répondre?

Pour ce qui eſt de la pratique des Apôtres, qui, en bâtiſant des familles entieres, doivent avoir bâtiſé de petits Enfans, l'Auteur examine en peu de mots les paſſages où il en eſt fait mention, & conclut en ces termes: „ Nous avons montré „ d'une manière convaincante que tout ce „ que l'on dit, ou QUE L'ON PEUT-DIRE (admirez la confiance de cet „ homme) en faveur de la *Néceſſité d'Exemple*, ſe reduit tout au plus à deux peut-êtres; dont le premier eſt, Que peut-être y avoit-il de petits Enfans chez „ *Stephanas*, chez le Géolier de *Philippe* & „ chez *Lydie*, & peut-être n'y en avoit-il pas. S'il y en avoit, peut-être furent-

,, ils bâtiſez, & peut-être ne le furent-ils pas;
,, d'où l'on conclut ainſi: Donc en ſuivant
,, l'exemple de ces familles, nous devons
,, auſſi faire bâtiſer nos Enfans naiſſans. Il
,, faut avouer que voilà un Argument admi-
,, rable & d'une fabrique toute nouvelle;
,, puiſque l'on n'a peut-être jamais entendu
,, parler ci-devant d'une concluſion néceſſai-
,, re tirée de prémiſſes contingentes". Il faut avouer auſſi, que voilà un admirable expoſé, & un expoſé tout nouveau de la maniére d'argumenter de ceux qui alleguent ces divers exemples pour autoriſer le Bâtême des petits Enfans, puiſqu'on n'a *très-certainement* jamais entendu parler d'un homme aſſez fou pour raiſonner ainſi.

A la tête de la Seconde Partie, qui fait près des deux tiers du Livre, on trouve un petit Recueil ſous ce titre, *Témoignages de quelques Auteurs de différentes Sectes parmi les Chrétiens, qui reconnoiſſent que le Bâtême des Enfans n'eſt pas d'inſtitution divine, qu'on le tient de la Tradition, & qu'il n'a pas été admis dans les premiers Siécles de l'Egliſe.* Ces Auteurs ſont *Paul Colomiès*, *Walafridus Strabo*, *Louïs Vivés*, le Cardinal *Bellarmin*, *Claude d'Eſpence*, le *Jéſuite Garaſſe*, *Boëmus Aubanus*, *Polidore Virgile*, *Grotius*, *Saumaiſe*, *Courcelles*, *Epiſcopius*, *Sandius*; le Catechiſme des Egliſes *Polonoiſes Sociniennes*, & enfin *Aubert de Verſé*, qu'on ne s'attendroit gueres à trouver parmi de ſi grands noms, & dont le témoignage ne ſçauroit être de grand poids, quand on le connoît ſur le pied de *l'Ecebole* de nos jours, comme l'Auteur lui-même l'appelle. Mais tout eſt bon quand on veut défendre une mauvaiſe cauſe, le témoignage des Papiſtes, qui n'avouent qu'on ne peut prouver le Bâtême des petits Enfans par l'Ecriture Sainte, que pour faire mieux valoir l'autorité de la Tradition; celui des Sociniens, qui anéantiſſent tous les Myſtères & toute l'efficace des Sacremens; & celui d'un homme ſouverainement décrié.

Enſuite viennent les autoritez tirées des Peres des quatre premiers Siécles. Mais comme l'Auteur auroit été aſſez embaraſſé d'aller chercher tout cela dans les Originaux, il a eu recours à *l'Hiſtoire du Bâtême des Enfans* du feu Docteur *Wall*, qui a traité la matière à fond: il le ſuit pied à pied, & ſaiſiſſant les paſſages qui ſemblent favoriſer ſon opinion, il les fait valoir du mieux qu'il peut, ſans ſe mettre autrement en peine de la manière dont ce Docteur les explique, ou refute les explications que les *Anabâtiſtes* en donnent. A l'égard de ceux qui ſont pour le Bâtême des Enfans, il ſe donne la torture pour s'en débaraſſer, & il le fait quelquefois fort plaiſamment; comme lorſqu'il dit que „ St. *Auguſtin* n'a „ pas moins travaillé à donner la vogue à „ l'Idolâtrie qu'au Bâtême des Enfans, & „ que, puiſque ce Bâtême & cette Idolâtrie „ ſont à-peu-près de même date, nous

„ aurions autant de raiſon de pratiquer „ l'une que l'autre.

A ces paſſages des anciens Peres de l'Egliſe, l'Auteur joint l'autorité des *Vaudois* & des *Albigeois*, qui, au rapport de Mrs. *Baſnage*, *Jurieu*, *Allix*, &c. ne bâtiſoient point les petits Enfans: Et puis, à l'occaſion de ces peuples, il attaque vivement l'Egliſe Romaine, & employe plus de 50. pages à prouver que Rome eſt la Babilone de l'Apocalypſe, & le Pape le grand Antechriſt. Il ſoutient enſuite que „ la vraye Egliſe „ eſt celle qui eſt compoſée (ou ſpirituel- „ lement deſcendue) du peuple qui a paſ- „ ſé ſous les noms de *Novatiens*, de *Donatiſtes*, de *Catbares*, de *Vaudois* & *d'Albigeois*; & que c'eſt cette même Egliſe qui „ n'a jamais bâtiſé d'Enfans, non plus „ qu'elle n'a adoré les Idoles.

La manière dont il finit eſt tout-à-fait digne de remarque. „ Comme je n'ai point, „ dit-il, entrepris cet Ouvrage par des „ vûës d'intérêt, & que je ne m'en ſuis „ propoſé d'autre recompenſe que la ſatis- „ faction d'avoir déchargé ma conſcience, „ en m'acquittant d'un devoir dont j'ai cru „ ne pouvoir me diſpenſer ſans crime; „ auſſi ai-je uſé d'une grande liberté envers „ tous les partis en général, ſans épargner „ perſonne. Je n'ai ſçû me gêner, en uſant „ tant ſoit peu de diſſimulation. Quoi qu'il „ en ſoit, Dieu ſçait que je ne hais perſonne, qu'au contraire j'aime tout le mon-

„ de, mais ſpécialement mes chers Com-
„ patriotes en général, auxquels je ne
„ ſouhaite que du bien. Je ne puis leur en
„ donner de preuves plus certaines, que
„ n'eſt celle de leur faire préſent d'un Ou-
„ vrage qui, outre la peine de le compoſer,
„ m'a coûté tout ce que j'ai pû amaſſer en me
„ retranchant une partie du néceſſaire.
„ J'y ai mis de ma pauvreté juſqu'au der-
„ nier quadrain. Je ne fixe point de prix
„ à mon Ouvrage, je laiſſe au bon plaiſir
„ de ceux auxquels je l'offre, d'en donner
„ comme en aumône ce qu'il leur plaira;
„ rien s'ils ne veulent que ce qui ſera dû
„ au Libraire pour ſa peine de le débiter.
„ *Vous l'avez reçu pour néant, donnez-le pour*
„ *néant*......... J'en ai dit aſſez pour
„ juſtifier ma conduite envers ceux qui
„ m'ont blâmé de m'être donné tant de pei-
„ ne, & d'avoir ſacrifié ce que j'avois é-
„ pargné de mon travail & ſur ma nourri-
„ ture, outre le tort que l'on prétend que
„ j'ai fait à mes Enfans, qui ne peuvent plus
„ rien eſpérer de moi après ma mort ".
Ces gens-là avoient bien raiſon en toutes manières: Mais Mr. *Benoit* en juge autrement.

„ Comme je ne ſuis point à moi, dit-il,
„ mais à Chriſt, qui m'a acheté pour le ſer-
„ vir en qualité d'Eſclave, je ne crois pas
„ que ce que j'avois d'argent fût à moi,
„ mais à mon Maître. C'eſt un talent
„ qu'il m'avoit confié pour le faire valoir
„ & que je lui ai remis entre les mains.

„ Mon Ouvrage pareillement eſt à lui. Il
„ m'en a fourni la matière, il m'en a enſeigné la façon, & il m'en a alloué le
„ tems.......... Malheur à moi ſi je ne
„ l'euſſe fait! car le pouvoir de le faire
„ m'en impoſoit la néceſſité, & m'en étoit
„ une eſpece de Commiſſion Et qui ſçait
„ ſi je n'ai point été ſuſcité tout exprès
„ pour cela?

Mais en voilà aſſez pour faire connoître le caractère de l'Auteur & de l'Ouvrage. Il y entre, comme l'on voit, & beaucoup de vanité, & beaucoup d'enthouſiaſme, pour ne rien dire de plus.

ARTICLE VIII *.

Diſſertation ſur l'Enlevement d'Enoc, & ſur celui d'Elie: par Mr. *******.

LORSQUE les Théologiens & les Prédicateurs parlent de l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, ils ne manquent gueres de dire qu'elle a été non ſeulement prédite par pluſieurs Prophetes mais auſſi préfigurée par divers Types, au nombre deſquels ils mettent l'enlevement d'ENOC & celui d'ELIE, comme s'il n'y avoit aucun lieu de douter que ces deux ſaints Hommes n'ayent été miraculeuſement tranſportez au Ciel en corps & en ame, ſans ſubir la Loi générale, par laquelle * *Il eſt ordonné aux hommes de mourir*, & en vertu de laquelle St. Paul dit †, que *la mort a paſſé* d'Adam *ſur tous les hommes.*

---

* Cet Article nous a été communiqué.

Que l'ame d'Enoc & celle d'Elie ayent été admiſes dans le ſéjour céleſte pour y jouïr d'une glorieuſe immortalité, c'eſt de quoi je ne doute nullement: Mais que leurs Corps y ayent été tranſportez & n'ayent point éprouvé la mort, c'eſt ſur quoi il me ſemble que l'on peut former des difficultez qui méritent quelque attention. J'atteindrai mon but, ſi en les propoſant je m'attire quelque réponſe qui les faſſe diſparoître.

COMMENÇONS par ENOC. Nous liſons au Chapitre cinquième de la Geneſe (verſet 24.) qu'*Enoc chemina avec Dieu, & qu'il ne parut plus, parce que Dieu le prit.* Preſque tous les Théologiens Proteſtans croyent que ces paroles ſignifient qu'Enoc, ſans mourir, fut tranſporté au Ciel en corps & en ame. Ils croyent de plus, que c'eſt ainſi qu'elles ont été expliquées par l'Auteur ſacré de l'Epître aux Hébreux: Ch. XI. ℣ 5. Ils croyent enfin pouvoir alleguer en faveur de cette explication, le conſentement unanime des anciens Commentateurs, tant Juifs que Chrétiens.

I. Ils prétendent que ces expreſſions, *Il ne parut plus*, *Dieu le prit*, ſignifient autre choſe que mourir : Que ſi Enoc étoit mort, l'Auteur de la Geneſe auroit dit de lui, comme des autres Patriarches, *Il vécut & il mourut*, & non en changeant de ſtile, *Dieu le prit* : Que ce ſeroit une Tautologie que de dire, *Il ne fut plus en vie parce que Dieu le fit mourir* : Qu'il eſt parlé de ſon enlevement comme d'une recompenſe de ſa Pieté *, & que par conſequent il ne s'agit point ici de la mort, qui ne ſçauroit être appellée une recompenſe. Mais il s'en faut bien que tout cela ſoit prouvé.

---

* Heb. IX. 27.

† Rom. V. 12.

Le mot original ואיננו, qui ſelon la Vulgate & ſelon Piſcator, auſſi-bien que ſelon les Traducteurs de Geneve, ſe traduit par *Il ne parut plus*, a été traduit de plus d'une manière. La Verſion des Septante porte : *Et il ne ſe trouva point* : Καὶ οὐκ εὑρίσκετο. La Verſion Angloiſe, la Flamande, & celle de Tremellius : *Il ne fut plus*. Celle de Luther : *On ne le vit plus*. Celle de Pagnin, & celle de Vatable : *Il ceſſa d'être*. Or aucune de ces expreſſions n'exclut l'idée de la mort. D'ailleurs, l'Ecriture employe conſtamment l'expreſſion originale, pour dire que ceux dont elle fait mention ſont morts. C'eſt la même expreſſion que celle dont ſe ſervent les Freres

---

* [Cela eſt exprimé dans la Traduction de Luther : *Und dieweil er ein göttlich Leben führete, nahm ihn Gott hinweg* &c. Conférez *Eccl* : XLIV. 16. & XLIX. 16.]

res de Joſeph lorſqu'ils parlent de lui comme d'un frere qui ne vit plus : והאחד איננו Gen. XLII. 13. C'eſt l'expreſſion de Jerémie lorſqu'il introduit Rachel pleurant ſes enfans parce qu'ils ont perdu la vie : איננו כי: *Jer.* XXXI. 15. conféré avec *Matth.* II. 18. C'eſt la même expreſſion encore qui ſe trouve dans ce Texte, dont le ſens n'eſt point douteux, *Nos Peres ont péché & ne ſont plus*, &c. ואינם : *Lament.* V. 7. Et dans cet autre paſſage non moins clair, où David prie le Seigneur de lui accorder quelque relâche avant ſa mort, ou *avant qu'il s'en aille & ne ſoit plus :* ואינני. *Pſ.* XXXIX. 14. Cette expreſſion n'a donc rien qui prouve qu'Enoc ne mourut point : Et cette autre expreſſion, *Dieu le prit*, ne le prouve pas non plus.

Momma prétend que le Verbe לקח employé ici dans l'Original, ſignifie toûjours recevoir ou tranſporter dans le Ciel : *Aſſumtionem in Cœlum* : Et il en allegue pour preuve trois paſſages : Celui d'Eſaïe qui dit, que *le Meſſie a été pris* (ou enlevé) *de la force de l'angoiſſe & de la condamnation* * : Celui du Pſalmiſte qui dit, *Dieu rachettera mon ame de la puiſſance du Sepulcre, lorſqu'il me prendra à ſoi* † : Celui d'Elie diſant à Eliſée, *Avant que je ſois enlevé d'avec toi* §. Mais qui ne voit que dans le premier de ces paſſages le terme de *pris* ou d'*enlevé* ſignifie ſimplement *delivré*? Dans le ſecond il s'agit uniquement de l'ame: Et nous verrons dans la ſuite quel eſt le ſens du troiſième. Obſervons cependant, que voici deux paſſages où le Verbe en queſtion לקח emporte néceſſairement l'idée de la Mort. Dans l'un, le Seigneur dit à Ezéchiel: *Je vais te prendre*, ou t'enlever, *le déſir de tes yeux*: אקח: & la conſequence eſt, non pas que la femme du Prophete fut enlevée au Ciel en corps & en ame, mais qu'elle mourut. *Ezech.* XXIV. 15-18. Dans l'autre, Elie dit, en faiſant uſage du même Verbe: *C'eſt aſſez, ô Eternel!* קח *prends maintenant mon ame:* ce qui ſignifie manifeſtement, *Je ſerai content de mourir.* Voyez 1 *Rois* XIX. 4. A quoi l'on pourroit ajouter, comme un troiſième exemple, la priere que fit Jonas pour exprimer le même ſentiment: O *Eternel*, *ôte maintenant mon ame hors de moi* &c. Le mot original eſt le même dans le diſcours de Jonas que dans celui d'Elie. *Jona* IV. 3. Ainſi l'on aura beau dire, que ſelon les propres termes de Moïſe, *Dieu prit Enoc*, ou l'*enleva*: Ce ne ſera pas au moins cette expreſſion qui aura droit de nous convaincre qu'Enoc ne ſoit pas mort.

---

* Eſ. LIII. 8. † Pſ. XLIX. 16.

§ 2. Rois II. 9.

Si Moïſe, en parlant de la fin de ce Patriarche, s'eſt ſervi d'une expreſſion dont il ne ſe ſert point en parlant de la mort des autres, c'eſt par une raiſon qui n'a rien de commun avec ſa prétendue immortalité. Les Patriarches d'avant le Déluge vivoient des huit-& neuf-cens ans. Enoc à ce compte n'étoit pas parvenu à la moitié de ſes jours: une mort prématurée l'avoit *enlevé* à l'âge de trois-cens ſoixante-cinq ans: Cette différence de lui aux autres, ſuffiſoit pour dire de lui, plutôt que des autres, qu'*il diſparut* & que Dieu *le prit*, ou l'*enleva*.

Et ce n'eſt point du tout une *Tautologie*. Enoc étoit Prédicateur & Prophete. Il recevoit de Dieu des révélations immédiates: Il inſtruiſoit les hommes dans des Aſſemblées publiques: Car ſi cette expreſſion, *Il marcha avec le Seigneur*, déſigne ſa pieté, elle ne déſigne pas moins ſon emploi de Prophete & de Miniſtre de la Religion: Au moins ſemble-t-elle déſigner un miniſtere ſacré dans le Chapitre ſuivant, où elle eſt appliquée à Noé: De ſorte que cette façon de parler, *Enoc ne parut plus*, pourroit fort bien ſignifier, que lorſqu'on s'y attendoit le moins, il ceſſa de paroître dans les Aſſemblées publiques: Et cela poſé, il ne reſtera pas même une ombre de repétition ou de Tautologie dans la phraſe qui ſuit. Elle contiendra la raiſon du fait qui venoit d'être rapporté. Le fait eſt, qu'Enoch avoit tout-à-coup ceſſé de paroître dans les Aſſemblées publiques: Et la raiſon de ce fait, c'eſt que Dieu l'avoit enlevé par une mort inattendue. *Enoch ne parut*

parut plus, parce que le Seigneur l'avoit pris.

Enfin, rien n'empêche que dans de certains cas on ne puiſſe regarder la mort comme une ſaveur divine, & par conſequent auſſi comme une recompenſe de la vertu. *Toute chair avoit corrompu ſa voye ſur la terre* *, & Enoch tâchoit envain de ramener à leur devoir des Pécheurs endurcis au crime, ſa Prédication étoit ſans fruit: Ce devoit être pour lui un ſujet d'affliction, & il pouvoit s'en affliger au point de trouver la mort préférable à la vie. Dieu ne fit que le délivrer de ſes chagrins, & recompenſer ſon zèle, en lui accordant une mort douce & tranquille, quoique prématurée. Nous voyons au reſte quelque choſe de ſemblable dans l'Hiſtoire des Rois d'Iſraël. Jéroboam étoit un des plus méchans Rois. Abija ſon fils tomba malade, & mourut jeune: Le Seigneur l'avoit ainſi ordonné: mais pourquoi? Etoit-ce pour le punir? Point du tout: c'étoit au contraire *parce que le Seigneur avoit trouvé en lui quelque choſe de bon.* 1. Rois. XIV. 13. †.

II. Le paſſage de l'Epître aux Hébreux qui a été indiqué ci-deſſus, dans l'expoſition générale du ſentiment que je combats, favoriſe davantage ce ſentiment, & ſemble d'abord le rendre inconteſtable. Il s'agit de ces paroles de l'Auteur ſacré qui ſont font le cinquième verſet du Chapitre XI. *Par la foi Enoc fut tranſporté pour ne point voir la mort, & ne ſe trouva plus, parce que Dieu l'avoit tranſporté* &c.

---

* *Gen.* VI. 12.

† [Conférez *Sap.* IV. 7..14.]

Mais *être tranſporté ou enlevé par la foi*, peut ſignifier ſimplement, que par la foi on obtient une mort heureuſe, par laquelle on ſe trouve tranſporté au Ciel. Abraham, qui par la foi *attendoit une ville bâtie ſur des fondemens dont Dieu ſeroit l'Architecte & l'Ouvrier* *; Abraham, dis-je, ne comptoit pas pour cela d'y parvenir en corps & en ame ſans mourir préalablement.

Ce qu'il y a de plus fort dans les paroles que j'examine, c'eſt que l'Apôtre y dit poſitivement, qu'Enoc fut tranſporté *pour ne point voir la mort.* Mais *voir la mort* & *goûter la mort*, ſont deux phraſes ſynonymes On n'en ſçauroit douter quand on lit les verſets 51. & 52. du Chapitre VIII. de l'Evangile ſelon St. Jean. Or goûter la mort, ſignifie naturellement, ce ſemble, éprouver ce qu'elle a d'humiliant & de terrible: Et il eſt de fait, que ni l'une ni l'autre de ces deux phraſes ne ſignifie pas toûjours purement & ſimplement, ce qu'exprime le terme de *mourir* dans l'uſage ordinaire. Lorſque Jeſus-Chriſt, dans l'endroit que je viens de citer, promet aux Obſervateurs de ſa Parole qu'ils ne verront jamais

---

* Heb. XI. 10.

mais la mort, il ne veut certainement pas leur annoncer qu'ils ſeront exempts de la mort, dans le ſens phyſique & groſſier que le terme de mort préſente d'abord à l'eſprit. Il n'y a perſonne qui ne doive aiſément comprendre, que la mort dont Jeſus-Chriſt leur parle, c'eſt la mort conſiderée dans un ſens moral, entant qu'elle eſt la peine ou *le ſalaire du Péché*, * accompagnée par conſequent des frayeurs & des angoiſſes d'une conſcience qui ſent le poids de la colere de Dieu. Et c'eſt aſſurément dans ce ſens-là qu'il faut entendre que nous avons été délivrez de la mort, par la mort que Jeſus-Chriſt a ſoufferte en notre place. Il a *goûté la mort* pour tous: C'eſt l'expreſſion de l'Ecriture: *Heb.* II. 9. Si cette expreſſion réveille l'idée de la mort proprement ainſi nommée, on ne ſçauroit nier au moins qu'elle ne doive réveiller auſſi, & même principalement, l'idée des angoiſſes & des frayeurs de la mort. Enoc n'a point connu la mort par ces frayeurs & par ces angoiſſes: Dieu l'enleva par une mort douce & tranquille quoique prématurée: c'en eſt aſſez pour pouvoir dire dans un bon ſens, qu'Enoc n'a point *goûté*, qu'il n'a point *vû* la mort.

Mais St. Paul, dit-on, va plus loin: Il ajoûte qu'Enoc *ne ſe trouva point*: καὶ οὐκ εὑρίσκετο. Je répons qu'il y a d'anciens Manuſnuſcrits où le verbe ſe lit au préſent, *καὶ οὐκ ἐυρίσκεται*; Que cette leçon admiſe, le ſens peut être, *καὶ οὐκ ἐυρίσκεται ὁ θάνατος αὐτοῦ. ſa mort n'eſt pas rapportée*: Et que ce ſens peut même ſubſiſter avec la leçon commune. Les paroles de Procope ſur *Genèſe* V. 24. & celles de St. Ambroiſe ſur *Luc* II. ſont ici trop remarquables pour ne les pas rapporter. *Ἰστέον δὲ ὅτι ὁ μὲν Ἀπόστολος λέγει, καὶ οὐκ ἐυρίσκετο αὐτοῦ θάνατος, ἐνθάδε δὲ κείται: Sciendum quod Apoſtolus dicit*, ET NON INVENTA EST MORS EJUS: *hîc verò poſita eſt.* Ce ſont les termes de Procope. Et ceux de St. Ambroiſe renferment la même idée: *Transferetur Eccleſia*, dit-il, *ſuper Enoch*, CUJUS MORS NON INVENITUR.[*] Mais ſuppoſons après tout que le ſens de l'Apôtre ſoit, qu'on ignore & qu'on a toûjours ignoré ce qu'Enoc étoit devenu: que voyant tout-à-coup qu'il ne paroiſſoit plus, on le chercha & *on*

---

* Rom. VI. 23.

---

[*] [Il s'agit en un mot d'entendre ce qui eſt dit d'Enoc, de la même manière que d'habiles Commentateurs entendent ce qui eſt dit de Melchiſédec dans la même Epître: *Ch.* VII. vſ. 3. *Apoſtolus autor, Melchiſedecum ſine patre, ſine matre, καὶ ἀγενεαλόγητον fuiſſe. Verum eſt, ſi rectè intelligatur. Nam quia parentum & generis ipſius nulla mentio in hiſtoriâ ſacrâ, ideo hoc ſcribit. Si aliter intelligas, falſum eſt.* C'eſt une remarque de *Druſius*, & une remarque qu'il a faite à l'occaſion d'Enoc, dans ſa note ſur *Geneſe* V. 24.]

ne le trouva point : ſeroit-il décidé par-là qu'Enoc n'étoit point mort, & qu'il avoit été tranſporté au Ciel en corps & en ame ? *

III. Le troiſième argument de ceux qui le croyent, eſt tiré du conſentement unanime des anciens Commentateurs, tant Juifs que Chrétiens. Mais ce conſentement eſt-il en effet auſſi unanime qu'on a coûtume de ſe l'imaginer ?

Le Targum d'Onkelos dit au ſujet d'Enoc, *que Dieu ne le fit pas mourir* :

ולֹא אמת יתיה יהוה

Le Targum de Jonathan porte, que *non erat ipſe, quia ſubtractus erat* לרקיע *in cœlum per verbum coram Domino.* Le Targum de Jéruſalem, que *non fuit ille, quia deductus fuit verbo à facie Domini.* L'Auteur du *Bereſchit Rabba*, que Enoc ceſſa d'être *dans ce monde* : עֹלם הזה. On nous conte dans le *Zobar*, que Dieu tranſporta Enoc au Paradis & lui fit voir l'Arbre de vie ; & on allegue le *Livre d'Enoc* pour le prouver. L'Hiſtorien Joſephe dit, qu'*Enoc n'avoit que trois-cens*

---

* [Perſonne n'a jamais ſçu où reſta Moïſe après avoir diſparu. On pourroit dire de lui, comme d'Enoc, *καὶ οὐκ εὑρίσκετο.* Il eſt certain cependant que Moïſe eſt mort. Voyez *Deuteronome* XXXIV. 6, 7.]

cens ſoixante-cinq ans quand il alla à Dieu, & que de-là vient que ſa mort n'eſt point rapportée : Ενωχος ἀνεχῶρησε πρὸς το Θεῖον ὅθεν ȣ̓δε τελευτὴν αὐτȣ̃ ἀναγεγράφασιν· Voilà, je l'avoue, ce qui ſe trouve dans les Ecrits des Juifs : & il eſt vrai encore que les mêmes choſes ſe retrouvent, ou à-peú-près, dans ceux de la plupart des Peres & des Commentateurs Chrétiens : à l'autorité deſquels on joindra, ſi l'on veut, celle de l'Alcoran, qui témoigne qu'Enoc monta au Ciel. Mais que tout cela forme un conſentement aſſez général pour devoir nous entraîner, c'eſt-ce que je puis nier par plus d'une raiſon.

PREMIÈREMENT les paſſages citez de divers Ecrivains Juifs ne prouvent que d'une manière fort équivoque qu'ils ayent été perſuadez de la prétendue immortalité du Corps d'Enoc. Selon Rabbi Manaſſé, le Texte du Targum d'Onkelos a ſouffert une interpolation, les anciens Manuſcrits portant ſimplement :

אמת יתיה יהוה

Dieu le fit mourrir, & non pas comme on le prétend, *Dieu ne le fit point mourir.* De ſorte que j'ai droit de préſumer, qu'Onkelos a dit tout le contraire de ce qu'on lui fait dire. Le paſſage tiré du Targum de Jonathan m'embaraſſeroit peut-être davantage, s'il y étoit dit bien nettement que c'eſt.

c'eſt *au Ciel*, ou au ſéjour de la gloire de Dieu, qu'Enoc fut enlevé: Mais on ſçait que le mot רקיע employé ici par l'Auteur Juif, ne déſigne qu'en général & d'une manière vague cette vaſte étendue qui eſt au deſſus de la terre. Or on pourroit concevoir, qu'Enoc ne fut enlevé dans les airs que pour être ainſi tranſporté, (vif ou mort, n'importe) en quelque endroit inconnu de la Terre. —— Le Paſſage du Targum de Jéruſalem ne devroit point du tout être allegué: Car ce paſſage que dit-il, ſi-non qu'Enoc במימר en vertu d'un ordre de Dieu, ſe tranſporta, איתנגר, ou s'éloigna du lieu que Dieu honoroit de ſa préſence? Qu'il diſparut des Aſſemblées publiques qui s'y formoient *devant la face du Seigneur*? Perſonne n'ignore que la face du Seigneur, ou ſa préſence, ſignifie la même choſe que ce qu'on appelle le *Shekinah*: & que c'eſt dans ce ſens-là, par exemple, que Caïn diſoit: *Voici, tu m'as chaſſé de cette terre, & je vais être caché de devant ta face* *. L'Auteur du *Bereshit Rabba* dit, qu'Enoc ceſſa d'être *dans ce monde*: A la bonne heure: mais ſçavoir comment-il en ſortit, & ſi ce ne fut pas par la voye ordinaire par où tous les hommes en ſortent, c'eſt-ce qui étoit en queſtion & qui y eſt encore. —— Le paſſage du Zohar, où on lit que

---

* Gen. IV. 14.

Dieu tranſporta Enoc au Paradis & lui fit voir l'Arbre de vie, prouve aſſez bien à la vérité que l'Auteur de ce paſſage admettoit l'immortalité du Corps d'Enoc, & l'admettoit ſur la foi du Livre d'Enoc: Mais comme il s'agit ici de produire des témoignages reſpectables par leur antiquité, il faudroit, pour faire valoir ceux du Zohar & du Livre d'Enoc, nous convaincre préalablement de l'antiquité de ces deux témoignages. Or il n'y a pas apparence qu'on l'entreprenne, ni que ſi on l'entreprend on y réuſſiſſe : Et quand on y réuſſiroit, ce ne ſeroit pas-là de quoi établir un conſentement général des anciens Docteurs Juifs. —— Quant au paſſage de l'Hiſtorien Joſephe, il dit ſimplement que la mort d'Enoc n'eſt point rapportée: Ce qui eſt bien différent de dire qu'il n'eſt point mort.

EN SECOND LIEU: Ceux des anciens Docteurs, ſoit Juifs ou Chrétiens, qui s'accordent ſur la prétendue immortalité du Corps d'Enoc, ou ſur ſon Enlevement en corps & en ame, ne conviennent nullement que ce ſoit au Ciel qu'il ait été tranſporté. Il eſt vrai que le lieu où ils le placent eſt quelquefois appellé *le Paradis*, comme dans le Chapitre XLIV. de l'Eccléſiaſtique, ſelon la Vulgate: Mais il eſt clair qu'il ne s'agit alors que du Paradis terreſtre, ou du *Jardin d'Eden*, comme il eſt poſitivement appellé par certains Docteurs Juifs, lorſqu'ils parlent de ces neuf hommes qui ont été tranſportez dans le Paradis, & au nombre deſquels ils comptent Enoc. * C'eſt dans le Paradis terreſtre qu'il eſt placé par le Rabbin *David Kimhhi*; & par un Auteur plus ancien, qu'il cite à ce propos dans ſon Commentaire ſur le ſecond Livre des Rois. *Manaſſé Ben-Iſraël* eſt du même ſentiment. Et parmi les Chrétiens je puis citer St. Irénée, Juſtin-Martyr, Procope, & Elmacin.

EN TROISIÈME *& dernier lieu:* Les témoignages qu'on allegue en faveur du ſentiment ordinaire fuſſent-ils auſſi clairs, auſſi exprès & auſſi uniformes qu'ils le ſont peu, je pourrois au moins (& cela ſeul me ſuffiroit) oppoſer témoignage à témoignage, autorité à autorité; puiſqu'il eſt de fait que divers anciens Auteurs ont entendu d'une mort prématurée ce qui eſt dit de l'Enlevement d'Enoc. St. Ambroiſe & pluſieurs autres ont cru que c'eſt d'Enoc que parle l'Auteur du Livre de *la Sapience* ou de *la Sageſſe*, lorſqu'au Chapitre IV. vſ. 7-14. il s'exprime en ces termes: *Quand le Juſte mourroit d'une mort précipitée, il ſe trouveroit dans le repos. . . . . Comme le Juſte a plû à Dieu, il en a été aimé, & Dieu l'a transféré d'entre les Pécheurs parmi leſquels il vivoit: Il l'a enlevé; de peur que ſon eſprit ne fût corrompu par la malice: . . . . . . Ayant peu vécu, il a rempli*

---

* Vid; *Jalkut Simeon* in *Bereſchit*, & *Munſterus* in Gen. IV. 22;

rempli la courſe d'une longue vie. Car ſon ame étoit agréable à Dieu, & c'eſt pourquoi il s'eſt hâté de le tirer du milieu de l'iniquité. Aben-Ezra & Rabbi Hiſcuni prouvent par pluſieurs paſſages de l'Ecriture & par le Targum, que la phraſe *Dieu le prit*, ou le verbe לקח employé dans cette phraſe, doit, s'entendre de la mort. *Manaſſé Ben-Iſraël* dans la douzième Section de ſon Traité *de la Fragilité humaine*, eſt auſſi poſitif qu'on peut l'être, ſoit contre l'opinion commune, ſoit contre la prétendue unanimité des Anciens en faveur de cette opinion. *Quantùm ad Hanachum, non obtinet inter noſtros vulgaris illa opinio, fuiſſe illum cum corpore & animâ in cœlum translatum: Quin potius multi antiquorum in* Bereshit Rabba *volunt phraſin illam*, Neque eſt, quia tulit eum Deus, *denotare mortem brevem: quam ſententiam ſequuntur* R. Shelomo, Abarbanel, *doctus* Aben-Ezra, *qui ſuper eum Textum dicit* מות mortuus eſt, *ac probat hunc loquendi modum S. Litteris valdè uſitatum eſſe, velut cum dicebat Elias:* Tolle quæſo animam meam; *& ait Deus ad Hezekielem, ut ſignificaret ipſi mortem uxoris ſuæ:* Ecce ego tollam deſiderium oculorum tuorum, *ac paulò poſt dicitur eam mortuam eſſe, non hinc tamen conſequitur illam fuiſſe translatam cum corpore & animâ in cœlum. Idem quoque de Enocho poteſt ſtatui: Quod & conſtat ex* Toſaphta *ſub finem primi capitis de* Jebamot, *& MS. exemplari*

plari Targum quod illo tempore extabat, aut Paraphraſi Chaldæa Onkeloſi quæ ſuper iſtum verſum dicebat, Et non ille, nam occidit ipſum Deus. ——— Le Rabbin Salomon Jarhhi paraphraſe ainſi le verſet 24. du Chapitre V. de la Geneſe: *Enochus erat juſtus, ſed levis & inconſtans, ſolitus citò ad malum deflectere: ideo feſtinavit Deus benedictus, & tranſtulit eum & ante tempus mori fecit: Et hoc eſt quod annus ejus quo mortuus eſt deſcriptus eſt, ſcribendo*, Et non erat, *nempe in hoc ſeculo ad implendos annos ſuos.* ——— Philon Juif enfin explique ces mots ὅτι μετέθηκεν αὐτὸν ὁ Θεός, par ceux-ci: *Il fut changé d'injuſte en juſte, d'ignorant en ſçavant.*

POUR CE QUI regarde ELIE, il ſemble d'abord que qui douteroit de ſon Enlevement au Ciel en corps & en ame, pourroit auſſi bien revoquer en doute la vérité de l'Aſcenſion même de Jeſus-Chriſt. L'Hiſtorien ſacré raconte (2. *Rois* II. 1. & *ſuiv.* que l'*Eternel vouloit enlever Elie aux Cieux par un tourbillon*: Que les Fils des Prophetes en avertirent Eliſée, & le firent en ces termes: *Ne ſçais-tu pas bien qu'aujourd'hui l'Eternel s'en va prendre ton Maître d'avec toi*: Qu'Eliſée répondit: *Je le ſçais bien*: Qu'ils lui addreſſerent une ſeconde fois la même queſtion, & qu'il leur fit une ſeconde fois la même réponſe: Qu'Eliſée s'obſtina, malgré ſon Maître, à être témoin de ſon Enlevement: Que le Maître dit au Diſciple: *Demande ce que je faſſe avant que je ſois enlevé d'avec toi*:

Que

Que *voici un Chariot de feu & des Chevaux de feu les ſeparerent l'un de l'autre*, & qu'*Elie monta aux Cieux par un tourbillon*: Qu'Eliſée le *regardant* crioit, *Mon Pere, mon Pere, Chariot d'Iſraël & ſa Cavalerie*: Qu'*enſuite il ne le vit plus*: Que là-deſſus *il empoigna ſes vêtemens & les dechira*: Que cependant la manteline d'Elie *étoit tombée de deſſus lui*, & qu'Eliſée la prit. Il faut l'avouër, un récit ſi circonſtancié & ſi clair laiſſe aſſez naturellement dans l'eſprit du Lecteur des idées toutes ſemblables à celles qu'on a coûtume de ſe former de l'Enlevement d'Elie. Qu'il me ſoit permis néanmoins de faire là-deſſus quelques remarques.

I. Le verbe העלה que l'on traduit par *faire monter*, a pluſieurs autres ſignifications, leſquelles, quoiqu'analogues à celle-là juſqu'à un certain point, ne laiſſent pas d'en être en même tems fort différentes. Il ſignifie quelquefois *Sacrifier, Immoler*, ou même *Offrir en holocauſte*, comme dans le vœu de Jephté, au Chapitre XI. du Livre des Juges, *vers.* 31. Et de-là vient que les Holocauſtes ſont appellez עלת *Gnaloth*; comme qui diroit un Sacrifice ou la Victime conſumée par le feu & convertie en fumée, *monte* au Ciel ſous la forme de cette vapeur. Quelquefois, par une raiſon ſemblable, le même verbe ſignifie *allumer*, comme qui diroit *faire ſortir* ou *faire monter* une flame: Et c'eſt le ſens qu'il a au 37. verſet du Chapitre XXV. de l'Exode. Quelquefois, par une analogie plus ſenſible, il ſignifie *Tirer* une choſe ou une perſonne de quelque endroit: Voyez *Exode* XXXII. 1. *Habacuc* I. 15. & *Ezechiel* XXIX. 4. Quelquefois enfin il ſignifie *Enlever* par la mort: & c'eſt ainſi qu'il eſt employé dans l'Original de ces paroles du Pſeaume CII. ℣ 25. *Ne m'enleve point au milieu de mes jours.* Il ne faut donc plus qu'on inſiſte ſur le ſens précis de ce Texte du Livre des Rois, où il eſt dit que *l'Eternel vouloit enlever Elie au Ciel par un tourbillon.* Car après ce qui vient d'être obſervé, rien n'empêche que ce Texte ne ſe traduiſe d'une manière fort différente. Le ſens ne pourroit-il pas être, par exemple, que l'Eternel vouloit *conſumer* Elie comme un Holocauſte dans un tourbillon de feu? Cette interprétation paroîtra peut-être un peu forcée; mais en voici une autre, qui eſt auſſi naturelle & auſſi ſimple qu'on peut le ſouhaiter: C'eſt que Dieu vouloit *enlever* le Prophete par la mort dans un Tourbillon ou dans une tempête du Ciel *.

---

* [Cette interprétation a un avantage ſur la Traduction ordinaire: C'eſt qu'elle conſerve la conſtruction des paroles originales, comme le ſentiront tous ceux qui voudront jetter les yeux ſur l'Hébreu, ou ſur la Verſion interlinéaire de Pagnin.]

II. Il n'eſt pas dit que le Chariot de feu & les Chevaux de feu *enleverent* Elie, mais ſeulement qu'ils le ſeparerent d'Eliſée. C'eſt par *le tourbillon du Ciel* dont il eſt parlé immédiatement après, que le ſaint Homme fut *enlevé*.

III Tout ce que les Fils des Prophetes paroiſſent avoir cru eux-mêmes au ſujet de l'Enlevement d'Elie, c'eſt qu'il avoit été jetté par le tourbillon ou par la tempête en quelque autre endroit de la terre, ou qu'il avoit péri dans cette tempête. *Voici*, diſent-ils à Eliſée dans le verſet 16, *Voici avec tes Serviteurs cinquante hommes vaillans: nous te prions qu'ils s'en aillent chercher ton maître, depeur que l'Eſprit* [ou le Vent, רוח *de l'Eternel ne l'ait enlevé & jetté en quelque montagne ou en quelque vallée.* Ainſi parlent ces mêmes hommes, qui avoient ſçu d'avance qu'Elie ſeroit enlevé, & qui ne l'avoient pu ſçavoir d'avance que par une revélation de Dieu. Cette revélation ne leur avoit donc donné aucune idée d'un Enlevement d'Elie en corps & en ame dans le Ciel.

IV. Eliſée lui-même ne paroît pas avoir eu l'idée d'un pareil Enlevement. Dès qu'il a perdu ſon Maître de vûë, il déchire ſes habits, comme un homme qui s'afflige de la mort d'un autre; au lieu de donner des démonſtrations de joye, comme un Diſciple qui auroit à ſe réjouïr de la glorification diſtinguée de ſon Maître. Les Fils des

Prophetes lui parlent-ils d'aller chercher ce Maître qu'il a perdu? Il leur dit, à la vérité, *N'y envoyez point:* mais il s'en tient là, & ne leur dit pas un mot de ſon Enlevement au Ciel en corps & en ame.

V. Entre le Narré de l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt & celui de l'Enlevement d'Elie, il y a des différences eſſentielles. Il eſt dit de Jeſus-Chriſt qu'il monta au Ciel en préſence de onze Diſciples: qu'il fut enlevé, eux le regardant, & qu'une nuée le ſoutenant, l'emporta de devant leurs yeux. Le tems étoit ſerein: rien ne les empêchoit de voir diſtinctement deux Anges qui leur apparurent. Elie au contraire, n'eut pour témoin de ſon Enlevement que ſon Diſciple Eliſée: & ce témoin unique fut d'abord ébloui par des éclairs & par des feux, qui lui paroiſſoient comme un chariot & des chevaux ardens: La tempête encore qui vint après, l'empêcha d'obſerver ce que ſon Maître pouvoit devenir: Et du reſte, point d'Ange, point de voix d'en-haut qui lui apprenne que c'eſt au Ciel qu'il a été enlevé.

VI. Il eſt ſurprenant, qu'à la reſerve du deuxième Livre des Rois, l'Ecriture ne parle nulle part de cet Enlevement, & que les Prophetes, les Evangeliſtes, les Apôtres, negligent toutes les occaſions qu'ils ont d'en parler. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique en fait mention, *Ch.* XLVIII. 9--12.

Mais il ſemble inſinuer, qu'Elie périt dans la tempête, lorſqu'il dit qu'*il fut couvert du tourbillon.* Pour ce qui eſt du ſentiment des Juifs, qui croyent qu'Elie viendra avant que le Meſſie paroiſſe; & de la fable qu'ils débitent, qu'Elie aſſiſte, quoique d'une manière inviſible, à la Circonciſion de leurs Enfans; cela ne mérite pas que nous nous y arrêtions, non plus qu'au Proverbe dont ils ſe ſervent quand il s'agit de quelque point difficile, *Elie le Tesbite nous l'expliquera.* —— Parmi les Peres de l'Egliſe, les uns ont cru qu'Elie étoit mort dans une tempête, & que même ſes habits y avoient été brûlez, mais que ſon ame étoit montée au Ciel: Les autres ont penſé comme St. Cyprien, qui diſoit: *Quò raptus fuerit, Deus novit:* Et tous ceux qui l'ont cru enlevé en corps & en ame hors de ce Monde, ſe ſont contentez de le placer dans le Paradis terreſtre. —— Enfin, de ce qu'il parut ſur la ſainte Montagne à la Transfiguration de Jeſus-Chriſt, il ne s'enſuit nullement qu'il ne ſoit pas mort: Car ſans examiner s'il eſt bien décidé qu'il y parut avec un corps véritable, il ſuffit d'obſerver, qu'il n'eſt point dit qu'il y parut avec ſon propre corps. Dieu pouvoit l'avoir fait mourir dans la tempête, & le reſſuſciter enſuite pour l'occaſion dont il s'agit. Moïſe apparut comme lui ſur la ſainte Montagne, & perſonne cependant ne doute que Moïſe ne ſoit mort.

JUSQU'ICI j'ai conſideré l'Hiſtoire d'Enoc & celle d'Elie ſeparement. Je finirai par quelques refléxions qui tombent en même tems ſur l'un & ſur l'autre.

(1) Si Enoc & Elie ſont montez au Ciel en corps & en ame, ou ſans mourir, il faudra dire qu'ils ont été plus privilegiez que le propre fils de Dieu, qui eſt monté au Ciel, il eſt vrai, mais qui n'a pas été exempt de la mort.

(2) L'Ecriture parle ſouvent de la néceſſité de mourir, comme d'une Loi impoſée à tous les hommes. Si Enoc & Elie étoient une exception à la regle, eſt-il concevable que les Ecrivains ſacrez, en inſiſtant ſur la regle, n'euſſent jamais dit mot d'une exception auſſi remarquable ?

(3.) Ne pourroit-on pas faire uſage ici de ce que Jeſus-Chriſt diſoit en termes ſi formels : *Perſonne n'étoit monté au Ciel ?* Jean III. 13.

(4) Quelle raiſon conçoit-on que Dieu pût avoir de tranſporter Enoc & Elie dans le Ciel en corps & en ame ? Dieu vouloit-il confirmer leur prédication, & donner aux Fidèles une preuve éclatante de l'immortalité bienheureuſe d'une autre vie ? Mais ſi c'eût été-là le deſſein de Dieu, il y a apparence qu'il auroit fait monter ces deux ſaints Hommes au Ciel en préſence de pluſieurs témoins ; que l'Hiſtoire de leur

Aſcenſion auroit été écrite comme celle de l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt en termes dégagez de toute obſcurité & de toute équivoque; & que les Ecrivains ſacrez en auroient ſouvent parlé dans la ſuite. Dieu vouloit-il que l'Enlevement d'Enoc & celui d'Elie fuſſent des types ou des repréſentations anticipées de l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt ? Mais l'Ecriture n'en dit rien: & d'ailleurs le type n'auroit pas été juſte, puiſque Jeſus-Chriſt n'eſt pas monté au Ciel ſans mourir, comme on prétend qu'ils y ſont montez. Dieu auroit-il voulu faire voir par leur Enlevement au Ciel en corps & en ame, comment il ſçait recompenſer les Saints à proportion de leurs Vertus? Mais nous trouvons des Saints dont la Vertu eſt plus brillante, & qui n'ont pas obtenu la même recompenſe.

(5.) L'Enlevement d'Enoc & d'Elie, tel qu'on a coûtume de le concevoir, paroît moins fondé ſur l'Ecriture que ſur je ne ſçais quelle Tradition confuſe, à laquelle le reſpect aveugle pour l'autorité des Peres de l'Egliſe a donné du crédit, & ſur l'équivoque du terme de *Paradis*, par lequel on entend le Ciel, quoique les Peres, auſſi-bien que les Rabbins, ne vouluſſent parler que du Paradis terreſtre, d'où ils croyoient qu'Enoc & Elie devoient ſortir un jour pour paroître dans le Monde, comme deux témoins contre l'Antechriſt, avant ſa venue. Car, ſans tordre les Ecritures,

res, on peut dire, ainſi que je l'ai fait voir, qu'Enoc mourut d'une mort prématurée; & que le Corps d'Elie périt dans une tempête, quoique l'ame de l'un & de l'autre ayent été admiſes à partager la gloire du ſéjour céleſte.

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

LA *Lecture* fondée par Madame *Moyer* pour la Défenſe du dogme de la Trinité, continue toujours. Mr. *Wheatley* vient de publier les Sermons qu'il a prêchez pour cette fondation. En voici le titre, *The Nicene and Athanaſian Creeds, ſo far as they are expreſſive of a Coequal and Coeternal Trinity in Unity, &c.* C'eſt-à-dire: „ Traité où l'on explique & l'on confirme par „ l'Ecriture Ste., d'une manière proportionnée „ à la capacité de tout le monde, les Symboles „ de *Nicée* & *d'Athanaſe*, en-tant qu'ils enſeignent „ une Trinité, en Unité de perſonnes égales „ & coéternelles. En huit Sermons, prononcez „ dans l'Egliſe Cathédrale *de St. Paul* à *Londres*, „ les années 1733. & 1734, pour la Fondation „ de Madame *Moyer*; auxquels on a fait de grandes

„ des Additions, avec des Notes & des Renvois
„ au bas des pages, à l'uſage des Etudians de
„ nos deux Univerſitez qui aiment la Religion &
„ l'Etude. Par *Charles Wheatley*; Maitre ès Arts;
„ & Miniſtre de *Furneux Pelham* dans la Com-
„ té *d'Herford.* Chez *Jean Nourſe*, à l'Enſeigne
„ de *l'Agneau*, près de *Temple-Bar.* 1738. in 8.
Ces Sermons ne ſont gueres autre choſe qu'une compilation de ce qu'on trouve ſur ce ſujet dans les Ecrits des Modernes, & en particulier du Dr. *Waterland*; encore ne paroît-elle pas faite avec tout le jugement qu'il ſeroit à ſouhaiter.

A propos de cette *Lecture*, les *Knapton* & autres viennent de publier un Projet, pour imprimer par voye de Souſcription, un Recueil de tous les Sermons prêchez pour la Fondation de *Boyle*, depuis 1691. juſqu'en 1732. incluſivement, ſous le titre général de *Défenſe de la Religion naturelle & de la Religion revélée.* Il y aura trois Volumes *in folio*, qui contiendront environ 600 feuilles. Le prix de la Souſcription eſt de 3 Guinées, dont on payera une en ſouſcrivant, & les deux autres en recevant un Exemplaire complet en feuilles. L'impreſſion eſt fort avancée & ſera finie en peu de tems.

Les mêmes Libraires ont réimprimé en quatre Volumes *in folio* tous les Ouvrages de feu Mr. le Docteur *Clarke*, dont le prix eſt de 4. Guinées en feuilles.

Il paroît une ſeconde Edition du *Moral Philoſopher &c.* de même format que la précedente. Nous en avons déja parlé dans cette *Bibliothèque*, & nous aurions achevé d'en rendre compte, ſans quelques incidens qui ſont ſurvenus; mais nous le ferons à la première occaſion. Il n'a point encore paru de Réponſe en forme à ce Livre, que les Déiſtes prônent par-tout comme un Chef d'œuvre; mais nous ſçavons de bonne part, qu'il en doit bien-tôt paroître une du Docteur *Conybeare*, Doyen de l'Egliſe de *Chriſt* à *Oxford*, le même qui publia, il y a quelques années, une excellente Refutation du *Chriſtianiſme auſſi ancien que le Monde* de *Tindal*.

Pietas Academiæ Oxonienſis in Obitum Auguſtiſſimæ & Deſideratiſſimæ Reginæ Carolinæ. in folio 1738. *Veneunt apud J. & P. Knapton.*

Pietas Academiæ Cantabrigienſis in Funere Principis Whilelminæ Carolinæ, & luctu Auguſtiſſimi Georgii II. Britanniarum &c. Regis. in folio, 1738. *Veneunt apud J. & P. Knapton.*

Ce ſont des *Elegies* en pluſieurs langues mortes & vivantes, compoſées par divers Membres des deux Univerſitez ſur la mort de la Reine, & où il ne faut pas s'attendre de trouver tout de la plus grande élégance & de la plus belle Poëſie.

L'Auteur du Livre qui a pour titre *The Divine Legation of Moſes &c.* „ La Miſſion divine „ de Moïſe, prouvée en ſuivant les principes d'un „ Déïſte qui a de la Religion, &c. ayant été attaqué d'une manière très-vive, pour ne pas dire virulente, dans une *Feuille volante*, intituleé, *The Weekly Miſcellany*, il y a répondu dans une petite Brochure imprimée chez *Fletcher Gyles.* Et tout récemment il a publié pour ſa juſtification un Sermon ſous ce titre, *Faith working by Charity to Chriſtian Edification*, &c. C'eſt-à-dire: „ La Foi „ opérant par la Charité, pour l'Edification Chré„ tienne; ou Sermon prêché à la derniere viſite

„ de l'Evêque de *Lincoln*, pour confirmer la Jeu-
„ neſſe de ſon Dioceſe, avec une Préface où
„ l'on expoſe les raiſons qui ont engagé l'Au-
„ teur a le publier. On y a joint une *Apoſtille*,
„ à l'occaſion de quelques Lettres inſérées dans
„ le *Weekly Miſcellany*. Par *Guillaume Warbur-*
„ *ton*, Maitre es Arts". *in* 8. Chez le même Libraire.

Le Recueil complet des *Oeuvres de Milton*, en deux Volumes *in folio*, que nous annonçames dans nos *Nouvelles Litteraires* de Juillet, Août & Septembre 1737, paroît depuis quelque tems. C'eſt une tres-belle Edition qui fait honneur à celui qui l'a entrepriſe. Elle ſe trouve chez *Millar* dans le *Strand*.

Mr. *Perronet*, Maître ès Arts, &c. qui publia, il y a quelque tems, une Défenſe des ſentimens de Mr. *Locke* ſur divers ſujets, laquelle nous avons annoncee en ſon tems, vient d'en publier une ſeconde ſous ce titre. *A ſecond Vindication of Mr. Locke*, *&c.* „ Seconde Défenſe de Mr. *Loc-*
„ *ke*, où l'on juſtifie ſon opinion touchant l'*Iden-*
„ *tité perſonnelle* contre quelques mépriſes du
„ Docteur *Butler* dans ſa Diſſertation ſur ce ſu-
„ jet, & où l'on examine diverſes objections que
„ le ſçavant Auteur des *Recherches ſur la nature*
„ *de l'Ame &c.* a faites dans ce Livre contre ce
„ grand homme. On y a joint des Remarques
„ ſur quelques paſſages des *Eſſais Philoſophiques*
„ du Dr. *Watts*". Chez *Fletcher Gyles*, *J. Ro-*
„ *berts*, &c.

Les *Pemberton* ont imprimé & débitent *Five Sermons on the following Subjects*, &c. „ Cinq Ser-
„ mons ſur les Sujets ſuivans: La Folie & la Mé-
„ chan-

„ chanceté extrêmes de ceux qui ont du penchant „ pour l'Athéïſme. Que le Dogme de la Providence eſt une vérité certaine & conſolante. La „ Dignité & les Prérogatives de la Nature humaine. Les Preuves Naturelles & Morales „ d'une Vie à venir : Prêchez à la Campagne, „ & publiez à la requiſition d'un Ami. *in* 8. „ Ces Sermons ſont excellens ; il y a beaucoup d'ordre, de netteté, de force, de raiſonnement, & même du pathétique, contre l'ordinaire des Sermons Anglois.

Un Anonyme vient de publier une Brochure intitulée : *Five Several Schemes of Chriſtian Religion, according to te divers Repreſentations thereof in ſeveral Periods of time, &c.* C'eſt-à-dire : „ Cinq différens Syſtêmes de la Religion Chrétienne, ſuivant la différente manière dont on „ l'a repréſentée en différens tems. „ Le premier Période s'étend depuis J. C. juſqu'à St. *Auguſtin* & *Pelage* ; & alors le Chriſtianiſme conſiſtoit dans la Pieté & la Vertu, ſans aucun mélange des Sciences humaines. Le ſecond va juſqu'à *Pierre Lombard*, ou à l'an 1141. & durant ce tems-là, le Chriſtianiſme étoit un mélange de la Nature & de la Grace, avec quelque teinture de Sçavoir. Le troiſième comprend le tems qui s'eſt écoulé depuis *Pierre Lombard* juſqu'à *Luther*, & alors il n'étoit queſtion que d'Egliſe & de Sacremens ; tout le Chriſtianiſme ſe reduiſoit à des ſubtilitez Métaphyſiques & au jargon de l'Ecole. Le quatrième s'étend depuis *Luther* & la Reformation juſques à notre Siécle, & alors le Chriſtianiſme n'étoit que Foi & qu'un rafinement de la Doctrine du Second Période. Le cinquième eſt celui où nous vivons, lequel doit s'étendre juſqu'à la fin du monde; & dans ce dernier l'Auteur eſpere que le Chriſtianiſme ſera enfin ce qu'il a été dans le premier, Pieté & Vertu, ſans aucun égard aux opinions particulieres qui ont prévalu de tems en tems.

On trouve chez *Dodſley* & *Jolyffe* un petit Ouvrage qui paroît curieux, & dont voici le titre, *Thoughts on Dreaming*, *&c.* „ Penſées ſur „ la maniere dont ſe produiſent les Songes: Où „ l'on examine par la Revélation & par la „ Raiſon, l'Idée qu'on ſe fait de la faculté „ ſenſitive, ou du receptacle des ſenſations, „ & l'opinion qui ſuppoſe que cette faculté „ eſt comme liée, ou que ce receptacle eſt „ pour ainſi dire, fermé pendant le Sommeil, „ enſorte que l'ame ne peut appercevoir ce qui „ s'y paſſe. A l'occaſion d'un Eſſai ſur ce ſujet „ inſeré dans un Livre qui a pour titre, *Recherches ſur la Nature de l'Ame humaine; où l'on* „ *établit ſon Immatérialité en ſuivant les principes* „ *de la Raiſon & de la Philoſophie.* Par Thomas „ Branch". *in* 8.

Catalogus Librorum Impreſſorum Bibliothecæ Bodleianæ, deux Vol. *in fol.* chez *R. Goſling.*

Mr. *Neal* vient de publier le quatrieme & dernier Volume de ſon *Hiſtoire des Puritains ou des Proteſtans Non-Conformiſtes*, dont nous avons parlé plus d'une fois dans ce Journal. Ce Volume s'étend depuis la mort de *Charles I.* juſqu'à l'Acte de Tolérance paſſé ſous le regne du Roi *Guillaume* & de la Reine *Marie*, en 1689. L'Auteur y a fait entrer, comme dans les précedens, un Expoſé des principes des *Puritains*, de leurs efforts pour obtenir ce qu'ils appelloient une plus grande Reformation dans l'Egliſe, de leurs ſouffrances,

frances, de la vie & du caractere de leurs principaux Théologiens. *in* 8. chez *R. Hett.* Nous en rendrons compte dans la ſuite.

Voici quelques autres Livres tout nouveaux.

Hydroſtatical and Pneumatical Lectures, &c. „ Les Leçons ſur l'Hydroſtatique & ſur l'Air, de „ feu Mr. *Roger Cotes*, Maître ès Arts, & Profeſ„ſeur en Aſtronomie & en Phyſique expérimen„tale à *Cambridge* : Publiées, avec des Notes, „ par ſon Succeſſeur *Robert Smith*, Docteur en „ Droit, & Méchanicien du Roi. Imprimé „ pour l'Editeur, & ſe vend chez *S. Auſtin*, *in* 8. Mr. *Smith* a mis a la tête une longue Preſace, où il rend compte de ſon travail, & il a ajouté à la ſuite des Leçons de Mr. *Cotes*, diverſes Piéces du Dr. *Halley*, de Mr. le Chevalier *Newton*, & de Mr. *Jurin*, dont quelques-unes n'avoient pas encore paru, du moins en Anglois.

A Critical Examination of the Holy Goſpels, &c. „ Examen critique des Evangiles ſelon St. Mat„thieu & ſelon St. Luc, en ce qui regarde l'Hiſ„toire de la Naiſſance & de l'Enfance de Notre „ Seigneur Jeſus-Chriſt ". chez *T. Woodward*, „ *in* 8. pp. 144.

Remarks on Mr. Thomas Chubb's &c. „ Remar„ques ſur la courte Diſſertation de Mr. *Chubb* „ ſur ſa Providence & ſur ſon *Véritable Evangile* „ *de Jeſus-Chriſt maintenu* &c. Avec une Epître „ à cet Auteur, où on lui recommande particu„lierement de bien peſer ces Remarques. Par „ un Défenſeur de la Religion Chrétienne ". chez *D. Farmer in* 8. pp. 100.

The peculiar and diſtinguiſhing Character of the Goſpel &c. „ Le Caractere particulier & diſtinc„tif de l'Evangile developpé & prouvé par ſon

„ excelience propre & intrinſeque, par ſa convenance
„ avec l'honneur de la Nature divine, &
„ la condition & les beſoins de la Nature humaine,
„ & par ſa ſupériorité manifeſte, & en utilité,
„ & en bon goût, ſur tout ce que les hommes
„ ont jamais compoſé de meilleur. Par *Chriſtophle*
„ *Robinſon*, Maître ès Arts & Recteur de
„ Welby dans la Comté de *Lincoln* ". Chez les
Pemberton, *in* 8. pp. 136.

FIN.

PIERRE DE HONDT,

Libraire à la Haye, a imprimé.

DE l'Attaque & de la Défenſe des Places, par Monſieur le Maréchal de Vauban, avec 36. belles planches, 4.

Le Tome 8. du Dictionaire Geographique par Mr. Bruzen la Martiniere, contenant la fin de la lettre S. & la lettre T. fol.

Les Tomes XI. XII. XIII. de l'Hiſtoire d'Angleterre par Mr. de Rapin Toyras, 4.

Le Tome V. des Diſcours Hiſtoriques, Critiques, Théologiques & Moraux ſur les Evenemens les plus mémorables de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, par feu Mr. Saurin, & continuez par Mr. Roques & de Beauſobre fol. avec de très-belles figures, Lettres Griſes, Vignettes & Culs de lampe, gravez ſur les Deſſeins de Mrs. Hoet, Houbraken & Picart le Romain. Sur du papier Median, Royal, Superroyal, & Imperial.

Examen du Pyrrhoniſme Ancien & Moderne par Mr. de Crouſaz fol. Cet ouvrage eſt imprimé ſur le même format que le Dictionaire & les Oeuvres de Bayle, dont l'Auteur fait une Critique perpetuelle.

Examen Idem, grand papier.

Cent nouvelles Nouvelles, par Madame de Gomez, 18 vol. 12.

Pharſamon, ou les Nouvelles Folies Romaneſques par Mr. de Marivaux, 2 vol. 12.

Le Payſan Gentilhomme, ou Avantures de Mr. Ranſau, & ſon Voyage aux Iſles jumelles, 12.

On trouve auſſi chez le même Libraire.

Aſſemani Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana, *Romæ* 1729. 4 *vol. fol.*
——— Rudimenta Linguæ Arabicæ, *Romæ* 1732. 4.

Aſtruc de Morbis Venereis, *Paris* 1738. 4.

Bartoloccii Bibliotheca Magna Rabbinica, *Romæ* 1675. 5 *vol. fol.*

Ballonii Opera omnia Medica, *Venetiis* 1736. 4. *vol.* 4.

Barboſæ Opera omnia, *Venetiis* 1709. 20 *vol. fol.*

De Bononienſi Scientiarum & Artium Inſtituto atque Academiâ Commentarii, *cum fig. Bonon.* 1731. 4.

Bellorii Adnotationes in XII. priorum Cæſarum Numismata ab Æneâ Vico olim edita, *cum fig. Romæ* 1730. *fol.*

Bertonus de Negligentiis & Omiſſionibus, *Ferrariæ* 1704. *fol.*

Corpus omnium veterum Poetarum Latinorum, *Mediolani* 1731. 13. *vol.* 4.

Ciceronis Orationes Selectæ, *Venetiis* 1725. 12.

La Coſcienza illuminata dalla Theologia di San Tomaſo d'Aquino, riſtretta e volgarizzata, dal Conte Camozzi, Colonia 1711. 8.

Diſſertationi de gli Antichi Riti, e della Diſciplina di Santa Chieſa, recitate in publico per Onorato, Lucca 1737. 4.

Eureli Mechanica, ſive Motûs Scientia analyticè expoſita, *Petropoli* 1736. 2 *vol.*

Epiſtolæ quatuor Theologico-Morales, adversùs Diſſertatorem, ſeu Cenſura quatuor Diſſertationum, *Veronæ* 1734. 4.

Ferdinandi Hiſtoria ſeu Obſervationes & Caſus Medici, *Venetiis* 1621. *fol.*

Farmacopea del Signor Quercetano, Venezia 1677. 4.

Fontanini Vindiciæ Antiquorum Diplomatum adversùs Germonium, *Romæ* 1705. 4.

Funccius, de Origine & Pueritiâ Latinæ

Linguæ: accedit Spicilegium litterarium, *Marburgi Cattorum* 1735. 5 *vol*, 4.

Guida fidele alla Santa Città de Gieruſalemme, overo Deſcrizzione di tutta la Terra Santa, Venetia 1714. 8.

Gratiani Geſta Fr. Mauroceni, Venetiarum Principis, Petavii 1698. 4.

Gratiolus de præclaris Mediolani Ædificiis, quæ Ænobarbi cladem anteceſſerunt, *cum fig. Mediolani* 1735. 4.

Granda Geometrica Demonſtratio Vivianeorum Problematum, *cum fig. Florent.* 1699. 4.

Gentilius de Patriciorum origine, varietate, præſtantiâ & juribus, *Romæ* 1736. 4.

Gravinæ origines Juris Civilis, & de Romano Imperio liber, *Neapoli* 1737. 4.

Gattolæ Hiſtoria Caſinenſis Monaſterii, *Venetiis* 1733. 2 *vol. fol.*

Gramatiche Ingleſe-Ital. & Ital. Ingleſe per Altieri, Venezia 1736. 2. vol. 8.

Georgius Rhodiginus, de Liturgiâ Romani Pontificis in ſolemni celebratione Miſſarum, *Romæ* 1731. 4. *tom.* 1.

Irenæi Opera, cum Notis Maſſuet, Fragmentis Pfaffii, Epiſtolis Maffei & Bachini, *Venetiis* 1734. 2 *vol. fol.* *Iſto-*

Iſtoria dell' Antica Città di Comacchio, *del Ferro*, Ferrara 1701. 4.
—— *de gli Scrittori Fiorentini del P. G. Negri*, ibid 1722. *fol.*

Longinus de Sublimitate Gr. & Lat. *Veronæ* 1733. 4.

Lettere ſcritte da Donna di Senno e di ſpirito, Ferrara 1737. 4.

Marini Prattica delle più difficili operationi di Chirurgia, Romæ 1733. fig. 8.

Menelogium Græcorum, juſſu Baſilii Imperatoris, ſtudio & opera Anibalis Tit. Albani Gr. & Lat. *cum fig. Urbini* 1727. 3 *vol. fol.*

Miſſæ in agendâ Defunctorum tantùm inſervientes, *cum fig. Urbini* 1726. *Magno Caractere.*
—— Idem, *fol. ibid. Min. Caractere.*

Mediobarbi Imperatorum Romanorum Numismata à Pompejo Magno ad Heraclitum, *cum fig. Mediolani* 1730. *fol.*

De Maroja Opera Medica, *Lugduni* 1688. *fol.*

Maffei *Iſtoria Diplomatica per Introduzzione all' Arte Critica*, Mantoua 1727. 4. *fig.*

Meſcolanze d'Egidio Menagio, *prima edizione Veneta*, Venezia 1736. 8.

Mucci Quæſtionum forenſium Dilucidationes, attento jure Communi & Regni Neapolitani, *Neap.* 1661. *fol.*

Merenda Praxis Criminalis, *Venet.* 1629. 2 *vol.* 4.

Notti Militari, overo Stratagemi uſati da Capitani illuſtri in tempo di Notte, Venet. 1723.

Noriſii Opera omnia, *Veronæ* 1729. 4 *vol. fol.*

Numismata ac Roman. Pontificum clariora Geſta, *fol.*

De Noris, Hiſtoria Pelagiana & Diſſertatio de Synodo V. Oecumenicâ, *Patavii* 1709. *fol.*

Oliva Uccelliera, o diſcorſo della natura e proprietà d'alcuni Uccelli, e di quei che cantano, col modo di prenderli, e conſervarli, Romæ 1684. 4. fig.

La Politica accommodata al Vangelo, Venezia, 1733. 8.

Pelegrini Deciſiones Patavinæ, *Patavii* 1713. *fol.*

Piſonis Methodus medendi, *Patavii* 1726. 4.

——— de Regimine magnorum Auxiliorum in Curationibus Morborum, *ibid* 1735. 4.

Papadoli Hiſtoria Gymnaſii Patavini, *Venet.* 1727. 2 *vol. fol.*

Paolutii Diſſertationes Legales, complectentes materias utriuſque Juris in foro judicatas recollect. per Torellum, *Venet. & Luccæ* 1733. 3 *vol. fol.*

Poleni Faſciculus Epiſtolarum Mathematicarum, *cum fig. Patavii* 1729. 4.

Pozzi Orationes duæ, quibus accedit Epiſtolare Anatomicum commentariatum, *Bononiæ* 1732. 4.

Ritratti di celebri Pittori dal Cavaliere Ottavio Lioni, Roma 1731. 4. fig.

Ridolphini Praxis de Ordine procedendi in Judiciis, *Venet.* 1726. *fol.*

Scoti Itinerario d'Italia riordinato, Roma 1737. 8. fig.

Silvii de le Boe, Opera Medica, *Venetiis* 1736. *fol.*

Terentii Comœdiæ nunc primum Italicis verſibus redditæ, cum Perſonarum figuris æri inciſis ex MS. Codice Bibliothecæ Vaticanæ, *Urbinii* 1736. *fol. fig.*

Trattenimenti Mathematici, Romæ 1730.
———————— *curioſi di Popoli*, *del P. Gregorio Valcamonica*, Venetia 1698. 8.

Tartaglia, Storia della Città di Cortona, Perugia 1700. 4.

Varignoni, Trattato del Moto e della Meſura delle Acque correnti, Bologna 1736. 4. fig.

Vocabolario Italiano Turcheſe, Roma 1665. 3 vol. 4

Vita dell gran Pittore Caval. Gignani, Bolog. 1722. 4.

Virgilius ad uſum Delphini, *Venetiis* 1735. 2 *vol.* 4.

Zacagnii Collectanea Monumentorum veterum Eccleſiæ Græcæ ac Latinæ, *Romæ* 1691. *tom.* 1. 4.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
OU
HISTOIRE DES OUVRAGES
DES SAVANS DE LA
GRANDE-BRETAGNE:
Pour les Mois
DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE.
M. DCC. XXXVIII.
TOME ONZIEME,
SECONDE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE DE HONDT.
M. DCC. XXXVIII.

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. MR. JAQUES FOSTER; *Ses Sermons ſur divers Sujets.* Tome Second. *Second Extrait.* Pag. 213.

II. Mr. THOMAS ROBINSON; *Sa nouvelle Edition & Traduction Latine des* Oeuvres d'Héſiode. 242.

III. Mr. GUILLAUME WARBURTON; *La Divinité de la Miſſion de Moïſe, prouvée ſuivant les Principes d'un* Déïſte Religieux, *par la conſideration que ſous l'Economie Judaïque il n'eſt point fait mention des* Recompenſes & des Peines d'une Vie à venir. *Second Extrait.* 268.

IV. *Diſcours addreſſé aux Magiſtrats à l'occaſion de la Licence énorme & de l'Irreligion de ce tems.* Traduit de l'Anglois. 308.

V. Mr. C. D. M. *Son Diſcours Critique & Moral ſur* 2 Pierre I. 5–7.

I. 5--7. *tel qu'il a été lû dans une Societé de Théologiens à Londres ; ou Explication nouvelle de ce Paſſage.* 347.

ART. VI. Mr. CHARLES LA MOTTE; *ſes Remarques ſur la Mort de* Caton, *& ſur le Livre qu'il lut avant que de ſe tuer : Et Remarques* du même *ſur la Mort d'*Hérode le Jeune, *dont il eſt parlé dans le Livre des Actes, & ſur le Hibou qui lui apparut alors, ſuivant le rapport de* Joſephe. 381.

VII. Mr. MAITLAND ; *ſon Hiſtoire de la Ville de* Londres. *Second Extrait.* 394.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

O U

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS DE JUILL., AOUT ET SEPTEMBRE, MDCCXXXVIII.

ARTICLE PREMIER.

Sermons on the following Subjects, &c.

C'eſt-à-dire:

Sermons ſur divers Sujets. Par Mr. *Jaques Foſter*, Tom. II. *Second Extrait* [On a vû le premier dans le précedent Volume de ce Journal.]

LE ſecond Sermon de ce Volume roule ſur *les Motifs qui doivent nous déter-*

miner à la pratique de la Vertu, & a pour Texte ces paroles du Pſeaume CXIX. 97. *ô Combien j'aime ta loi! Je m'en entretiens tout le jour.* L'Auteur, après avoir remarqué que ſur ce ſujet on tombe dans les extrêmitez les plus oppoſées; les uns ſoutenant qu'il faut aimer la Vertu uniquement pour elle-même, pour ſon excellence propre & intrinſeque, ſans aucune attention, ni aux Recompenſes qui y ſont attachées, ni à l'Autorité de Dieu qui l'ordonne; & les autres prétendant, que l'Autorité de Dieu toute ſeule, & ſans autre motif, doit nous porter à la ſuivre; ſe propoſe de faire voir 1°. Que l'Excellence naturelle de la Vertu, un profond reſpect pour l'Autorité de Dieu, & un deſir ardent de nôtre Félicité, ſont des Motifs parfaitement compatibles, & qu'on ne doit par conſequent pas oppoſer les uns aux autres. 2°. Que ces trois Motifs ſont également juſtes & raiſonnables. 3°. Qu'ils ne ſont pas ſeulement compatibles & raiſonnables, mais de plus inſéparablement unis & liez.

Pour établir la première de ces propoſitions, Mr. *Foſter* obſerve d'abord, que ces divers Motifs ne ſçauroient être incompatibles que pour l'une ou l'autre de ces trois raiſons: ſçavoir parce que la Vertu eſt contraire à la Volonté de Dieu; ou parce que Dieu n'a aucun droit de nous préſcrire ce qui eſt convenable & bon ſans qu'il nous le préſcrive; ou parce que, quoiqu'il le puiſſe, & quoique nous devions aimer & approuver tout ce qui eſt en ſoi aimable & utile, cependant il veut, par un pur caprice & pour montrer ſon pouvoir deſpotique, que nous faſſions attention, non à la Juſtice & à l'Equité de ſes Loix, mais uniquement à l'Autorité qui nous les impoſe. Mais qui ne voit que ces raiſons ſont abſurdes & inſoutenables? Si la Vertu repugne à la Volonté de Dieu, il faut qu'elle ſoit non ſeulement peu ſortable à la condition & aux obligations de l'Homme, mais encore directement contraire au cours & aux loix de la nature, dans leſquelles la Volonté de l'Auteur de la nature paroît ſi clairement. Mais puiſqu'il eſt certain que la Vertu eſt immuablement fondée ſur la nature & les relations des choſes, & de plus conforme à l'idée que nous avons de l'Ordre & de la Rectitude morale, il s'enſuit démonſtrativement, qu'elle eſt une regle éternelle, & de la Raiſon, & de la Divinité même. D'un autre côté, ſi Dieu n'a aucun droit de nous préſcrire ce qui eſt de ſa nature convenable & juſte, à quoi employera-t-il ſon Autorité? Ce ne ſera pas ſans doute à nous commander des choſes déraiſonnables & mauvaiſes. Il ſera donc reduit à l'exercer dans des choſes purement indifférentes de leur nature. Mais borner à cela l'exercice de ſon Autorité, n'eſt-ce pas la déprimer, l'avilir tout-à-fait ? Ou prétendra-t-on qu'il n'a aucune Autorité ſur ſes créatures ? Ce ſeroit tomber dans une abſurdité encore beaucoup plus grande, puiſqu'elle ſuppoſe que la création & la conſervation des Etres intelligens, & les bienfaits continuels dont il les favoriſe, ne lui donnent aucun droit de leur préſcrire des Loix. Enfin, dire que Dieu veut que nous ſuivions la Vertu, uniquement par un principe de ſoûmiſſion à ſes ordres, & non par des motifs tirez de la raiſon, c'eſt dire qu'il préfère une obéïſſance ſervile à une obéïſſance libre, ce qui repugne à toutes les idées que nous avons, & que la Revélation même nous donne de ſa Sageſſe, de ſa Bonté & de ſa Juſtice. En un mot, pour ſoutenir que l'excellence propre & naturelle de la Vertu, & l'autorité de Dieu, qui nous ordonne de la ſuivre, ſont des Motifs incompatibles, il faut faire l'une ou l'autre de ces ſuppoſitions affreuſes, ou que la Vertu eſt une rebellion contre Dieu, ou que Dieu eſt un Tyran.

De même, ſi la conſideration de notre propre Bonheur eſt incompatible avec l'un & l'autre de ces deux Motifs, il s'enſuivra que la Vertu eſt elle-même incompatible avec la Félicité & la dignité des Etres raiſonnables, & par conſequent que ce n'eſt qu'une chimère qui n'a aucun fondement ſolide dans la nature des choſes; ce qui va à anéantir toute diſtinction réelle du juſte & de l'injuſte, du bien & du mal moral: Ou bien il s'enſuivra, que l'Autorité de l'Etre tout parfait n'eſt jamais plus reſpectée que quand ſes Créatures intelligentes ſe mettent moins en peine de leur véritable Bonheur; ce qui ne ſe peut, à moins qu'il ne les ait originairement deſtinées à la miſere, comme au grand but de leur exiſtence. Mais dans ce cas, où ſeroit ſa Juſtice & ſa Bonté? Toutes ces conſequences abſurdes & inſoutenables, qui découlent évidemment du ſyſtême oppoſé à celui qu'on veut établir ici, prouvent avec la derniere clarté que l'Excellence naturelle de la Vertu, un profond reſpect pour l'Autorité de Dieu, & un deſir ardent de notre propre Bonheur, ſont des Motifs parfaitement compatibles.

Mr. *Foſter* va plus loin, & fait voir en 2. lieu, qu'ils ſont tous trois également juſtes & raiſonnables. En effet, ſi la Vertu eſt de ſa nature & doit être éternellement aimable, un bien réel, la ſource des plus ſolides plaiſirs, il faut néceſſairement que ce ſoit un Motif bon & juſte en ſoi, que de l'aimer & de s'y attacher pour elle-même. Rien ne ſçauroit être auſſi plus raiſonnable que de s'y déterminer par reſpect pour l'autorité de Dieu, s'il eſt vrai que Dieu ſoit le Créateur du monde, que tous les Etres dépendent abſolument de

lui,

lui, & qu'il gouverne toutes choſes avec Sageſſe, avec Bonté & avec Juſtice : Et ſi toutes ces relations qu'il a avec nous, ſont immuables, le Motif tiré de ſon Autorité doit être invariablement bon. Peut-on douter enfin, que l'attention à notre ſouverain Bonheur ne ſoit un motif très-raiſonnable, puiſqu'à en juger par la Sageſſe & la Bonté de Dieu, il eſt manifeſte que ſon principal but en nous créant a été de nous rendre heureux? D'ailleurs n'eſt-ce pas-là un devoir néceſſaire, puiſqu'il eſt également dicté par la raiſon & par un inſtinct naturel invincible ? S'il y a de la juſtice à s'intéreſſer au bien de ſes ſemblables, il y en doit avoir ſans doute pour le moins autant à s'intéreſſer à ſon propre bien, à ſa vraye Félicité.

Mais en 3^e. lieu, ces divers Motifs ne ſont pas ſeulement compatibles & raiſonnables, ils ſont de plus inſéparablement unis. L'Amour de la Vertu, qui naît de la conſideration de ſon Excellence naturelle, ne ſçauroit jamais exclure l'attention à notre propre Bonheur. Car qu'eſt-ce qu'aimer la Vertu pour elle-même ? Eſt-ce ſimplement l'eſtimer & l'admirer pour une beauté idéale, abſtraite & diſtincte de ſon utilité? Il y a des gens qui le prétendent: mais cela eſt-il intelligible, ou tout au moins eſt-il praticable ? En matière de Morale, plus une choſe eſt utile & plus elle eſt belle. L'excellence intrinſèque des de-

devoirs de la Religion, ne conſiſte-t-elle pas en ce qu'ils tendent tous de leur nature au Bonheur particulier & public, préſent & à venir des Hommes? Comment donc l'attention à ce Bonheur qui reſulte de la pratique de la Vertu, pourroit-elle être ſeparée d'un amour juſte & naturel de la Vertu? Suppoſé même que la beauté de la Vertu ne conſiſtât pas proprement dans ſon utilité, & qu'on pût par abſtraction les conſiderer ſeparément, ne ſeroit-ce pas une partialité manifeſte que de les ſeparer dans la pratique, en n'enviſageant la Vertu que comme un beau tableau, & non comme la ſource du Bonheur?

Pour ce qui eſt du Motif tiré de l'Autorité de Dieu, ſi nous ſuppoſons, comme nous le devons, que cette Autorité eſt fondée ſur la Juſtice & exercée avec Equité & avec Bonté, il s'enſuivra que ſes Loix ſont toujours juſtes & raiſonnables; & ſi elles ſont de leur nature ſages, bonnes & utiles, il faut les approuver & les ſuivre, par la même raiſon qui nous fait reſpecter le pouvoir légiſlatif d'où elles émanent. D'un autre côté, nous ne ſçaurions mieux rendre à l'Autorité ſuprême de Dieu l'hommage qui lui eſt dû, qu'en avançant nos véritables intérêts, qu'en agiſſant en vûë d'une éternelle Félicité. Plus nous y travaillons, & plus nous rempliſſons notre deſtination dans le plan général de la Providence, plus nous faiſons éclater ſa Sageſſe & ſa Bonté. Il eſt donc manifeſte que ces trois Motifs, la Beauté naturelle de la Vertu, notre propre Bonheur, & la ſouveraine Autorité de Dieu, ſont inſéparablement unis, & n'en font, pour ainſi dire, qu'un ſeul, étant également fondez ſur la raiſon, agiſſant de concert & tendant avec la même force au même but.

„ Que les Contemplatifs, dit Mr. *Foſter*, donnent carriere à leur imagination, qu'ils faſſent des Romans & qu'ils „ ſuppoſent les choſes du monde les plus „ merveilleuſes en matière de Pieté; à la „ bonne heure! Cela n'eſt pas ſurprenant. „ Mais la véritable Morale eſt fondée ſur „ l'état réel des choſes, accommodée à „ la condition & aux facultez des Hommes, & ne met point une partie de la „ nature en oppoſition avec l'autre. La „ Religion Chrétienne ne propoſe donc „ pas un ſyſtême impraticable, mais elle „ conſidere le Monde tel qu'il eſt. Elle „ repréſente bien la Vertu comme aimable „ de ſa nature, mais en même tems elle „ en encourage la pratique par la conſideration de l'Autorité de Dieu, & par les „ promeſſes d'une Recompenſe future; enſorte que ces divers motifs, qui ſont de „ leur nature parfaitement compatibles & „ raiſonnables, ſe réüniſſent & ſe ſoutiennent réciproquement Et à cet égard „ l'exemple de notre divin Sauveur eſt très- „ conforme à ſa doctrine. Car ſi d'un „ cô-

,, côté il eſt fait mention de ſa Charité infinie
,, & du plaiſir qu'il prenoit à *faire du*
,, *bien*, de l'autre il eſt dit expreſſément,
,, que *ſa nourriture étoit de faire la volonté*
,, *de celui qui l'avoit envoyé, & d'achever ſon*
,, *ouvrage* * ; & *qu'il a ſouffert la croix en*
,, *mépriſant la honte, à cauſe de la joye qui*
,, *lui étoit propoſée.* † ,, D'où l'Auteur conclut,
,, que celui qui s'attache à la Vertu,
,, ſeulement pour elle-même, peut bien
,, être appellé, dans le ſens ordinaire de
,, ce terme, un *honnête Homme,* ou un Homme
,, qui vit moralement bien, mais n'eſt
,, pas un Homme pieux ou religieux; que
,, celui qui s'y détermine par la vûë de
,, l'Autorité de Dieu, ſans avoir aucune
,, idée de la rectitude morale de ſes actions,
,, peut bien être appellé, dans un
,, ſens reſſerré & incomplet, un Homme
,, *religieux*, mais n'eſt pas un véritablement
,, *honnête Homme*; mais celui qui agit
,, tout enſemble par Amour pour la Vertu
,, conſiderée en elle-même, par reſpect
,, pour l'Autorité de Dieu, & par la vûë de
,, ſon propre Bonheur eſt auſſi tout à la
,, fois un *honnête Homme*, un *Homme religieux*
,, & un *Homme ſage*, ce qui eſt à mon avis, le
,, caractère le plus accompli & le plus digne
,, d'une Créature raiſonnable qu'on
,, puiſſe concevoir.

---

* Jean IV. 34.

† Hebr. XII. 2.

Dans les Sermons III. & IV. l'Auteur traite de la Nature, de l'Origine divine & de l'Autorité de la Conſcience, à l'occaſion de ces paroles de St. *Paul* (Act. XXIII. 1.) *Mes Freres, juſqu'à ce jour je me ſuis conduit devant Dieu ſelon toutes les regles d'une bonne Conſcience.* Après avoir défini la Conſcience à-peu-près comme le font tous les Théologiens & tous ceux qui ont traité de la Morale, il répond à cette objection des Libertins. „ Comment paroît-il „ que la Conſcience eſt un principe intérieur que Dieu a gravé en nous, & non „ pas une diſpoſition acquiſe par l'éducation, par la coûtume & par le préjugé? „ Si on l'examine avec ſoin, on verra que „ le plus ſouvent ce n'eſt autre choſe „ qu'un beau nom dont on honore une „ Imagination déreglée, une préſomption „ extravagante & de pures fantaiſies. „ Mr. *Foſter* remarque d'abord, que ce qu'il y a de plus fort dans cette objection revient à ceci ; *De vains & de frivoles ſcrupules, des idées bizarres & ſuperſtitieuſes, uſurpent ſouvent l'Autorité de la Conſcience* ; *donc la Conſcience eſt une pure chimère.* Mais y a-t-il rien de plus abſurde & de plus ridicule qu'une pareille concluſion ? Quoi ! de ce que les Hommes ſe forment ſouvent de faux principes ſur leſquels ils bâtiſſent, s'enſuit-il qu'il n'y a point chez eux de vrais principes ? Mais, en ſecond lieu, la différence eſſentielle qu'il y a entre le

Bien & le Mal moral, montre qu'il faut néceſſairement qu'il y ait en nous une faculté pour les diſcerner, ou à laquelle le Bien paroiſſe ce qu'il eſt, & le Mal ce qu'il eſt : Et l'approbation que tous les Hommes de tous les tems & de tous les lieux ont donné à l'un, pendant qu'ils ont condamné l'autre, prouve évidemment que la Conſcience eſt eſſentielle à la nature humaine & pour ainſi dire innée ; ni la Coûtume ni la Superſtition n'ont jamais eu un effet ſi conſtant & ſi univerſel. Ajoutez à cela, que ſi le contraire étoit vrai, il ſeroit impoſſible de prouver qu'il y ait en nous des principes naturels ou des affections naturelles. Car comment pouvons-nous faire voir qu'un principe eſt naturel, qu'en montrant qu'il reſulte directement de la conſtitution de notre nature, que nous ſentons qu'il agit en nous avec force, & que nous voyons qu'il produit les mêmes effets ſur les autres, de quelque caractère & de quelque condition qu'ils ſoient ; ce qui eſt manifeſtement le cas de la Conſcience, ou d'un Jugement intérieur par rapport aux actions morales ? Quelle autre voye avons-nous pour prouver que la bienveillance, la compaſſion, & même l'amour propre ſont des inclinations naturelles ?

Mais ſi la Conſcience eſt un principe naturel, ou fait partie de la conſtitution primitive de la nature humaine, il s'enſuit qu'elle vient de Dieu, & par une conſeſequence néceſſaire, qu'elle doit être reſpectée dans tout ce qu'elle préſcrit. D'ailleurs, il eſt évident par la nature même des choſes, que les paſſions ne ſont pas faites pour commander, mais pour obéïr; & qu'au contraire la raiſon & la refléxion par rapport aux actions morales, en un mot la Conſcience, ne ſçauroit être ſoûmiſe aux paſſions ſans un affreux renverſement de l'ordre.

A cette occaſion Mr. *Foſter* examine, juſques où une Conſcience erronée peut excuſer? Ou ſi une Conſcience erronée peut jamais être *bonne*, ſur-tout lorſqu'elle porte à des actes d'injuſtice & de cruauté, comme ſi c'étoient des œuvres agréables à Dieu? Tel étoit précifement le cas de St. *Paul*. Il avoit perſecuté les Chrétiens avec un zèle furieux, & cependant il aſſure dans le Texte, qu'il *s'eſt toujours conduit devant Dieu ſelon toutes les regles d'une bonne Conſcience* Pour traiter cette queſtion avec ordre, l'Auteur obſerve en général 1°. Qu'aucune erreur ne ſçauroit excuſer, à moins qu'elle ne ſoit *invincible*. „ Dans un ſens abſolu & ſelon toute la „ force de ce terme, une *erreur invincible* „ eſt une erreur qui vient d'une incapacité „ naturelle de connoître la vérité, ou „ d'un défaut de moyens convenables & „ ſuffiſans pour la connoître. Mais dans „ un ſens plus étendu, une erreur peut „ être appellée *invincible*, quoiqu'elle ne

„ ſoit pas abſolument inévitable. C'eſt-„ à-dire, en d'autres termes, qu'on peut „ très-bien préſumer que toutes les erreurs, „ leſquelles, à conſiderer toutes les cir-„ conſtances, il n'eſt pas naturel d'atten-„ dre qu'une perſonne évite, ou dans leſ-„ quelles il eſt très-probable que cette „ perſonne tombera par un effet de l'é-„ ducation, de la force de l'exemple, „ d'un défaut de motifs pour examiner & „ de ſecours pour juger ſainement, & „ d'autres deſavantages ſemblables; on „ peut, dis-je, très-bien préſumer que tou-„ tes les erreurs de cette nature ſeront „ excuſées devant le Tribunal de Dieu, & „ ne mettront pas plus d'obſtacle à ſa fa-„ veur, que ſi elles tiroient leur ſource de „ quelque défaut naturel & incurable dans „ l'entendement, ou d'un manque de lu-„ miere néceſſaire. Ainſi, quand on affir-„ me qu'il n'y a qu'une erreur *invincible* „ qui puiſſe entierement diſculper, tout „ ce qu'on veut dire revient à cette véri-„ té inconteſtable, que rien ne peut nous „ excuſer que ce qui indique un fonds de „ probité & de droiture, un cœur bien „ diſpoſé; & qu'en un mot, tout ce que „ nous aurions pû & dû prévenir, tout „ ce qui eſt une ſuite de notre negligen-„ ce volontaire, ou de l'abus volontaire „ de nos facultez, ne ſçauroit produire cet „ effet.

Mais en accordant que l'erreur invincible excuſe, on demandera comment une Conſcience *erronée* peut être appellée *bonne*, ainſi qu'on le voit dans le cas de St. *Paul*? Mr. *Foſter* répond, que ſi ſes erreurs ſont invincibles de la manière qu'on vient de l'expliquer, elle eſt bien *mauvaiſe* dans un ſens phyſique, comme les infirmitez attachées à notre nature ſont mauvaiſes, ou des maux; mais dans un ſens moral elle peut être néanmoins qualifiée *bonne*, parce qu'elle eſt très-compatible avec une exacte Vertu & une grande Droiture de cœur, parce que dans le fond & à tout autre égard elle eſt effectivement *bonne*.

Un ſecond principe de l'Auteur, qui eſt une ſuite naturelle du précedent, c'eſt que la *Bonté* de la Conſcience diminue, précisément à proportion qu'il a été en ſon pouvoir d'éviter les erreurs. L'erreur invincible excuſe, uniquement parce qu'elle eſt involontaire; ainſi, moins elle eſt involontaire, & plus elle devient criminelle: Et elle eſt volontaire, à meſure que les cauſes en ſont plus ou moins dépendantes de la volonté. Par exemple, ſi elle vient d'un examen imparfait & ſuperficiel dans les choſes qui exigent naturellement la plus grande attention, & où, tout compté, nous ſommes capables de cette attention; il eſt manifeſte qu'elle nous rend coupables devant Dieu. Si elle procede d'une entiere inattention, & de ce que nous n'avons fait aucun uſage de nos facultez naturelles, la malignité en eſt encore plus grande. Si l'orgueil, le préjugé, ou l'entêtement en ſont les cauſes, cela aggrave le crime. Mais le comble de la dépravation, c'eſt lorſqu'un attachement obſtiné à des paſſions dereglées & à des vices favoris y font malheureuſement tomber l'ame.

En troiſième lieu, il y a des cas où l'on peut dire, que quoiqu'un Homme agiſſe conformément à ſes lumieres, il ne laiſſe pas d'avoir une mauvaiſe Conſcience. A force de prendre pour guides ſes inclinations & de ne pas exercer ſon jugement; à force d'imaginer & de ſe contenter de ſimples préſomptions, mais de refléchir & de raiſonner très-peu, il vient à bout d'établir dans ſon eſprit les principes les plus abſurdes & les plus injuſtes. Et alors la Conſcience eſt certainement mauvaiſe, ſoit par rapport à ſes jugemens, puiſqu'elle eſt aveugle & incapable de diſtinguer le bien du mal; ſoit par rapport au principe même de ces jugemens, puiſqu'elle eſt corrompuë; ſoit enfin par rapport à ſes effets & à ſes ſuites. Car ſuppoſons un Homme qui crut réellement que la diſtinction du juſte & de l'injuſte eſt une diſtinction imaginaire, quelle paix, quelle tranquillité peut-il retirer d'une ſemblable croyance? S'il eſt delivré des inquiétudes & des remords qui accompagnent le ſentiment du crime, n'eſt-il pas livré en proye à d'autres agitations non moins terribles touchant ſon ſort & préſent & à venir? N'eſt-il pas privé des plaiſirs nobles & ſolides qui ſont attachez à la Vertu? Ou ſuppoſons un homme que la Conſcience porte à de méchantes actions, parce qu'elle les lui fait enviſager non ſeulement comme permiſes, mais même comme agréables à Dieu; dans ce cas, quel autre plaiſir a-t-il que celui d'un Eſclave qui remplit la tâche pénible qu'on lui a impoſée? Ou quelle autre ſatisfaction peut-il éprouver que celle d'avoir obéï à l'ordre d'un Etre arbitraire & tyrannique? Quelle paix intérieure peut-il reſulter d'une Religion qui fait violence à la Nature?

Enfin, quand la Conſcience eſt ſi erronée qu'elle fait commettre des injuſtices criantes, il y a tout lieu de préſumer que l'erreur procede de quelque inclination vicieuſe, ce qui la rend extrêmement criminelle. „ La raiſon en eſt, dit Mr. *Foſter*, que le ſentiment de la différence „ du bien & du mal moral eſt ſi profondément gravé dans l'Homme, que tous „ ſes efforts, ni même toutes ſes paſſions, ne „ ſçauroient jamais l'effacer entierement. „ Ainſi, quand une Religion a cette malheureuſe efficace d'éteindre en quelque „ manière ce ſentiment intérieur, & qu'on „ abuſe indignement du principe de l'autorité abſoluë de Dieu pour ſapper les „ fondemens des Loix naturelles, on peut „ ju-

„ juſtement demander par rapport à tous „ ceux à qui cela arrive & qui jouïſſent „ des facultez propres à l'Homme, où eſt „ le droit uſage de leur raiſon? Ou bien, „ où eſt leur probité & leur vertu? Car „ tout ce qui dans leur conduite ne ſçau- „ roit être attribué au défaut de leurs fa- „ cultez ou de leur pouvoir, peut & doit „ être imputé à la mauvaiſe influence de „ quelque affection dereglée, ou tout au „ moins à une negligence inexcuſable."

Pour appliquer maintenant ces principes au cas particulier de St. *Paul*, l'Auteur remarque, que ſi cet Apôtre affirme qu'il *a toujours vécu devant Dieu ſelon les regles d'une bonne Conſcience*; c'eſt dans ce ſeul point de vûë, qu'il avoit agi avec une bonne intention, & conſtamment ſuivi ce que ſa Conſcience erronée lui dictoit être juſte & droit. Il regardoit les Chrétiens comme des gens coupables de blaſphème; ce qui étoit un crime capital ſelon la Loi de Moïſe. Et il n'eſt pas étonnant que, tandis qu'il étoit dans cette erreur, il cherchât à les faire punir comme tels, & les perſecutât à outrance. Cependant, quoique ſon ignorance ſur ce ſujet fût ſans doute une grande exténuation de ſon crime, il eſt manifeſte qu'il la regardoit comme étant en partie volontaire, puiſqu'il s'appelle lui-même à cette occaſion *le premier des Pécheurs* *.

---

* Voyez 1 Tim. I, 13. & ſuiv.

Le cinquième Sermon tend à prouver, que les opérations de l'Eſprit ou de la Grace ſur nos cœurs ſont entierement conformes à notre nature, & n'ont ſur nous qu'une influence morale. Le Texte eſt pris du Chap. V. verſ. 9. de l'Epître aux Epheſiens: *Les fruits de l'Eſprit conſiſtent en toute ſorte de Bonté, de Juſtice & de Sincerité.* L'Auteur établit, d'abord, en peu de mots & d'une manière générale ſa thèſe; après quoi il en déduit quelques conſequences qui ſervent à la confirmer, & à diſſiper bien des erreurs qu'on ſe fait ſur ce ſujet. S'il eſt vrai que tout ce qui eſt un fruit de l'Eſprit, ſoit auſſi néceſſairement un fruit de la lumière & de la perſuaſion, il s'enſuit, dit-il, „ que dans „ tous les cas où nous ſommes détermi„ nez à la pratique de quelque Vertu par„ ticuliere, ou excitez à la Pieté & à la „ Dévotion par de faux principes, notre „ Vertu ou notre Zèle ne ſçauroit être at„ tribué avec la moindre apparence de „ raiſon à la Grace divine. L'impreſſion „ que nous reſſentons alors, peut être for„ te, efficace, accompagnée de tranſports „ de zèle, & ſuivie d'effets admirables; „ mais elle n'en ſera pas moins une pro„ duction de l'erreur & de l'impoſture, „ une opération indigne de celui qui eſt la „ Vérité & la Sainteté même ”............ Et pour le faire encore mieux ſentir par un exemple, „ un Catholique-Romain

„ croit que dans ce que nous appellons
„ la Ste. Cène il reçoit, au lieu des élé-
„ mens du Pain & du Vin, le Corps & le
„ Sang de Jeſus-Chriſt. Cette croyance
„ fait naître en lui une Dévotion humble
„ & fervente qui le porte efficacement à
„ s'acquitter avec plus de ſoin des autres
„ devoirs de la Religion; & ſentant en
„ lui des mouvemens ſi propres à fixer, à
„ animer & à ſoutenir ſa Pieté, il les at-
„ tribuë ſans héſiter à une Grace divine :....
„ Mais qu'en doit penſer un Proteſtant?
„ Peut-il regarder la Tranſubſtantiation
„ comme une corruption monſtrueuſe de
„ la véritable doctrine de l'Evangile, com-
„ me un dogme rempli d'abſurditez, di-
„ rectement contraire à la raiſon, au té-
„ moignage des ſens & à l'expérience;
„ peut-il traiter l'adoration de l'Hoſtie,
„ ſi-non d'Idolâtrie, du moins de Super-
„ ſtition, & cependant admettre, que les
„ impreſſions cauſées par la croyance de
„ ce dogme & par cette adoration ſu-
„ perſtitieuſe, viennent immédiatement
„ de Dieu? Cela eſt impoſſible: Et l'on
„ doit raiſonner de la même manière par
„ rapport à toutes les autres erreurs. Car
„ c'eſt une Maxime d'une éternelle véri-
„ té, que tous les mouvemens intérieurs,
„ qui ſont l'effet de principes faux, ou de
„ conſequences fauſſement tirées de prin-
„ cipes très-vrais (car c'eſt tout un) quel-
„ que nom qu'on leur donne, ne peuvent

„ jamais être regardez comme des inſpi„ rations où des opérations directes de „ l'Eſprit de lumiere & de vérité.

Les fruits de cet Eſprit ſont, ſuivant St. Paul, *toute ſorte de Bonté de, Juſtice & de Sincerité*, c'eſt-à-dire, en général l'amour & la pratique de la Vertu. „ Mais, dit „ Mr. *Foſter*, ſi l'on vouloit faire l'énume„ ration des *fruits de l'Eſprit*, ſuivant le „ catalogue qu'en donnent aujourd'hui „ certains Interprètes de l'Ecriture, on „ croiroit qu'elle a eu deſſein de décrire „ les diverſes eſpeces d'*Enthouſiaſme reli„ gieux*. Car, à les entendre, que ſont ces „ *fruits*, que des *inſpirations ſubites*, des „ *impreſſions fortes & ſenſibles ſur l'Eſprit*, „ des *extaſes*, des *impulſions irréſiſtibles*? ..... „ Trouve-t-on nulle part dans la doctrine „ de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres la moin„ dre idée de ces prétendus *fruits de l'Eſ„ prit*, qui ſont d'ailleurs ſi contraires à „ la nature & ſi incompatibles avec la „ tranquillité & la liberté d'eſprit néceſſai„ res pour pratiquer *librement* la Vertu, „ ſans quoi elle ne feroit d'aucun prix ? " Ajoutez à cela que ces mouvemens intérieurs & ſubits pouvant être purement machinaux, comme l'expérience le prouve, on ne ſçauroit s'aſſurer qu'ils viennent de Dieu. Rien n'eſt plus propre à faire confondre la véritable pieté avec l'Enthouſiaſme, & à jetter dans l'enthouſiaſme le plus extravagant ceux qui ſe livrent à de pareilles idées, &c.

Le ſixième Sermon traite de la Colère, ſur ces paroles de St. *Paul*, Eph. IV. 26. *Mettez-vous en Colère, mais ne péchez point; que le ſoleil ne ſe couche pas ſur votre Colère.* Mr. *Foſter* récherche prémièrement dans quels cas la Colère eſt innocente &. permiſe, ou juſques à quel point on peut s'y livrer ſans crime. En ſecond lieu il montre en quels cas elle eſt criminelle; & enfin il propoſe quelques remedes contre les excès de cette paſſion. Il définit la Colère, ,, une émotion ſubite de l'eſprit, ,, & un déplaiſir qui s'excite en nous à la ,, vûë de quelque mal qu'on a deſſein de ,, faire ou qu'on a actuellement fait, ſoit ,, à nous-mêmes, ſoit à ceux pour qui nous ,, nous intéreſſons, accompagnez d'un reſ- ,, ſentiment de l'injure, qui nous porte à ,, procurer la punition de celui qui en eſt ,, l'auteur, autant que cela eſt néceſſaire ,, pour notre propre défenſe, pour notre ,, ſureté future, pour la paix & le bon or- ,, dre de la Societé." Il fait voir que cette paſſion eſt innocente de ſa nature, par quelques paſſages du N. Teſtament, ſurtout par les paroles du Texte, par l'exemple de Jeſus-Chriſt lui-même, par la raiſon qu'elle eſt auſſi naturelle à l'Homme que toute autre paſſion, & qu'elle a d'ailleurs de très-grandes utilitez que le Créateur qui nous en a rendus ſuſceptibles a eu ſans doute en vûë; comme de prévenir de plus grandes injures, en faiſant rentrer en lui-même l'Agreſſeur ; de nous exciter à repouſſer avec courage l'inſulte, dans les cas où il eſt beſoin d'une prompte reſiſtance ; de contribuer au repos des Societez & des Particuliers qui les compoſent ; & enfin de nous inſpirer plus d'horreur pour toute action lâche & injuſte , & nous en éloigner avec plus de ſuccès.

Dans le VII. Sermon, Mr. *Foſter* s'attache à prouver, que le tems auquel l'Evangile a été manifeſté , étoit le plus propre que Dieu eût pu choiſir pour ce deſſein. Le Texte eſt: *Quand l'accompliſſement des tems eſt venu, Dieu a envoyé ſon Fils.* Galates IV. 4. Ces paroles renferment une réponſe ſolide à cette queſtion ſi rebattue des Déïſtes , „ Pourquoi „ la Revélation Chrétienne , ſi elle eſt „ véritablement Divine, n'a-t-elle pas été „ donnée plutôt au monde ?" Car St. *Paul* inſinuë clairement, que les ſiécles qui ont précedé cette Revélation n'étoient pas auſſi propres à la recevoir que celui dans lequel elle a paru. *Quand l'accompliſſement des tems eſt venu, Dieu a envoyé ſon Fils*; c'eſt-à-dire, dans le tems préſcrit & marqué par les anciennes Prophéties , non en vertu d'un choix arbitraire, mais parce que c'étoit le tems en lui-même le plus convenable. A la vérité , ſi la Religion Chrétienne eût été de ſa nature abſolument néceſſaire pour mettre les Hommes

mes en état de connoître & de pratiquer leur devoir, on auroit raiſon d'en conclure qu'elle auroit dû avoir été revélée dès le commencement du Monde. „ Mais, „ dit l'Auteur, ce n'eſt pas-là le cas; „ parce que le Maître du monde, infini- „ ment ſage & juſte, ne ſçauroit rien exi- „ ger de ſes Créatures au-delà de ce „ qu'il leur a donné le pouvoir de prati- „ quer. D'où il ſuit naturellement, que „ tout Homme qui ſe conduit conformé- „ ment aux lumieres & aux ſecours dont „ il jouït, quels qu'ils puiſſent être, fait „ ſon devoir, & remplit la fin pour la- „ quelle il a été placé dans tel ou tel é- „ tat. Ainſi la Revélation Chrétienne é- „ toit, non pas abſolument & univerſelle- „ ment néceſſaire, mais ſimplement très- „ expédiente & une faveur ſinguliere. Nous „ ne ſçaurions donc conclure ni de la Sa- „ geſſe ni de la Bonté de Dieu, qu'il fût, „ à proprement parler, obligé d'accorder „ en aucune manière au monde cette Re- „ vélation. " . . . . . Cela dépendoit entierement de ſon bon-plaiſir, & ne pouvoit être qu'un effet libre de ſa Sageſſe; de ſorte que le tems qui lui a paru le plus propre à remplir le deſſein qu'il avoit en la donnant, a dû néceſſairement être le plus expédient & le plus convenable pour la publier.

Cette refléxion préliminaire donne lieu à Mr. *Foſter* d'établir ces trois propoſitions: La première, que *quand Dieu a envoyé ſon Fils*, le Monde étoit, par un effet de diverſes circonſtances & du concours de pluſieurs évenemens qui avoient précedé, mieux diſpoſé à recevoir la Revélation Chrétienne qu'il ne l'avoit été dans les ſiécles précedens. La ſeconde, que par pluſieurs raiſons, rien ne pouvoit faire plus d'honneur à cette Revélation que de la publier dans ce tems-là, & que le choix de cette Epoque a contribué d'une manière très-ſenſible à l'Etabliſſement & au Soutien de l'Evangile. La troiſième, que ce tems étoit le plus digne de la Sageſſe de Dieu, parce qu'il étoit le plus propre pour la propagation du Chriſtianiſme; & cela à ces deux égards, entant que cette céleſte doctrine pouvoit s'y répandre plus aiſément d'une Nation à l'autre, & entant qu'elle pouvoit s'y étendre plus loin, & y faire de plus vaſtes progrès.

Sur le premier Chef, l'Auteur fait voir en parcourant les divers Périodes du Monde, depuis le Déluge juſqu'à Jeſus-Chriſt, un deſſein marqué de la Providence de frayer le chemin à une Revélation univerſelle, & combien tous les évenemens qui la précederent étoient propres à diſpoſer les Hommes à la recevoir. Les Patriarches Adorateurs du vrai Dieu dans les premiers tems; les Iſraëlites en Egypte d'où les Arts & les Sciences ſe répandirent peu-à-peu dans tout l'Orient; l'établiſſement

ment de ce Peuple dans la Terre de Canaan, ſes diſperſions & ſes fréquentes captivitez chez les Aſſyriens, les Babyloniens, les Grecs & les Romains, en un mot, dans les plus grands Empires du monde; la Verſion des *Septante* par l'ordre de Ptolomée Philadelphe; enfin les progrès de la Philoſophie, qui ne contribue pas peu à civiliſer les peuples & à leur inſpirer cette curioſité ſi néceſſaire pour la découverte de la vérité; c'étoient-là autant de moyens dont Dieu s'eſt ſervi pour répandre dans le monde la connoiſſance de ſon nom, & pour amener peu-à-peu les Hommes à embraſſer plus facilement l'Evangile.

Nous ne nous arrêterons pas aux deux autres Chefs de ce Sermon, quelque bien traitez qu'ils ſoient; mais la manière dont il finit, mérite d'être rapportée. Comme il a plu à Dieu, dit Mr. *Foſter*, de nous donner une Revélation, nous avons quelque raiſon d'eſpérer que cette Revélation ſera encore plus univerſellement répanduë qu'elle ne l'eſt à préſent, quoique nous ne puiſſions pas certainement le conclure de cela ſeul. Et ſi nous en jugeons par les circonſtances particulieres du tems dans lequel elle fut premièrement publiée, il y a tout lieu de préſumer, que celui où nous vivons eſt le plus propre que la Providence pût choiſir pour ce deſſein. Pluſieurs Colonies de Chrétiens de différentes Sectes ſe ſont établies depuis environ deux ſiécles dans l'Amérique, qui étoit auparavant inconnue, & qui fait pourtant la plus conſiderable partie du Globe terreſtre. Le Commerce de l'Europe s'étend juſqu'aux Païs les plus éloignez de l'Orient, où les armes des Romains ne penétrerent jamais, & où probablement on n'ouït même jamais parler du nom Romain. Ajoutez à cela les progrès qu'on a faits dans la Navigation, dans la Géographie, dans les Langues modernes, & ſur-tout l'invention de l'Imprimerie, ſi utile pour répandre en tous lieux la connoiſſance de la vérité.

Cependant nous ne touchons pas encore à cet heureux Periode où la Religion Chrétienne doit devenir la Religion de tous les Peuples. Il y a encore bien des obſtacles à ſurmonter & bien des diſpoſitions requiſes pour l'exécution de ce grand Ouvrage. Mais quoi qu'il en ſoit, nous pouvons aiſément imaginer une conjoncture fort propre à ce but, laquelle dépend beaucoup des Chrétiens, & qui du réſte n'eſt rien moins qu'impoſſible. „ Car „ ſi l'Imprimerie, & avec elle la liberté „ d'examiner, pouvoient une fois s'établir „ dans le vaſte Empire des Turcs, & de-„ là paſſer dans les autres Etats Maho-„ metans; ſi les Chrétiens qui ont quel-„ que Commerce avec les Nations in-„ fidèles vouloient ſe conduire à leur

,, égard d'une manière honnête & juſte,
,, & les traiter comme des Hommes, & non
,, comme une eſpece inférieure à la leur,
,, comme des brutes ou comme des eſclaves;
,, ſi pendant qu'ils tâchent d'amener
,, à leur Religion les Mahométans & les
,, Payens, ils ceſſoient de corrompre
,, leurs mœurs, & leur donnoient des
,, preuves ſenſibles qu'ils ne penſent pas
,, uniquement à leur avantage temporel,
,, qu'ils ne ſont pas conduits par l'Avarice,
,, adonnez au Luxe ou plongez dans
,, l'Intempérance; s'ils faiſoient honneur à
,, leur profeſſion par la pratique des Vertus
,, aimables que l'Evangile recommande, &
,, qu'ils euſſent ſoin d'inculquer dans l'eſprit
,, de ceux qu'ils appellent des Sauvages,
,, de juſtes notions de Morale, & de les inſtruire
,, des principes de la Religion naturelle,
,, comme étant le premier pas qu'ils
,, doivent faire pour embraſſer la Religion
,, Chrétienne; & ſi, en bâtiſſant ſur ce
,, fondement, ils ne leur donnoient de
,, cette derniere que des idées raiſonnables,
,, au lieu de décourager la foi par
,, des idées d'une Divinité cruelle & barbare,
,, & de fouler aux pieds la raiſon
,, par des Myſtères abſurdes & incroyables;
,, alors nous pourrions juſtement
,, nous flatter que le tems approche où *il y*
,, *aura un ſeul Eternel ſur toute la Terre, &*

---

* Zach. XIV. 9.

„ *où ſon Nom ne ſera qu'un ſeul* *; où *la plé-* „ *nitude des Gentils entrera, & tout Iſraël ſe-* „ *ra ſauvé* *.

En voilà aſſez pour faire connoître ce nouveau Volume de Sermons de Mr. *Foſter.* Nous nous contenterons d'indiquer les ſujets des Diſcours ſuivans. Le VIII. roule ſur la Sageſſe de Dieu dans les diverſes conditions des Hommes & la Subordination qu'il a établie entre eux. (1. Pierr. V. 5.) Le IX. eſt deſtiné à prouver, que la Gloire de Dieu eſt bien mieux avancée par la Rectitude morale & par le Bonheur de ſes Créatures, que par toute autre choſe (1. Cor. X. 31.) Le X. eſt ſur la Folie qu'il y a à imiter les Vices qui ont la vogue, ou qui ſont à la mode. (Exod. XXIII. 2.) Le XI. traite de la ſublimité & de l'étenduë de la Morale Chrétienne (Philip. IV. 8.) Le XII. de la Sincerité oppoſée au Préjugé. (Jean I. 45, 46, 47.) Le XIII. de la véritable idée qu'on doit ſe faire de la Vie humaine, & du moyen d'en tirer le meilleur parti qu'il eſt poſſible (Eccl. VII. 1.) Le XIV. a pour but de faire voir, que le Regne de Dieu ſous l'Economie de l'Evangile ne conſiſte point dans l'extérieur ou dans les Cérémonies de la Religion, mais dans l'Obſervation des devoirs de la Morale (Rom. XIV. 17.) Le XV. prouve ve qu'une Charité univerſelle eſt l'eſſence, & pour ainſi dire, l'ame de la Religion (1 Cor. XIII. 3.) Le XVI. & dernier tend à faire voir, que rien n'eſt plus criminel ni plus honteux qu'une Dépravation de Mœurs générale dans un ſiécle éclairé & poli (Jean IX. 41.)

---

* Rom. XI. 25, 26.

Tous ces Sermons ſont très-beaux, ſoit pour la diction, ſoit pour la clarté & la ſolidité. Il n'y a qu'une voix là-deſſus: mais une choſe qui fait de la peine à bien des gens, c'eſt que l'Auteur prend partout à tâche de reduire toute la Religion Chrétienne à la ſeule Morale. Il n'inſiſte nulle part ſur les dogmes, & je ne ſçais ſi dans tout ce Volume il y eſt dit un ſeul mot de notre Rédemption par Jeſus-Chriſt. Ce ſont pourtant les dogmes, & celui-ci en particulier, qui diſtinguent le Chriſtianiſme de la Religion naturelle; & il ſemble que Mr. *Foſter* auroit d'autant mieux fait de s'expliquer ſur cet article, qu'il a été publiquement accuſé de n'en rien croire. Il a peut-être eu ſes raiſons pour ne pas le faire dans cet endroit, & il faut eſpérer qu'il édifiera quelque jour ſes Lecteurs là-deſſus: C'eſt la ſeule choſe qui puiſſe arrêter le fruit de ſes Sermons, qui d'ailleurs ſont excellens, & que nous avons lû avec le plus grand plaiſir.

ARTICLE II.

ΗΣΙΟΔΟΥ ΤΟΥ ΑΣΚΡΑΙΟΥ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ. HESIODI ASCRÆI QUÆ SUPERSUNT, cum Notis Variorum. Edidit Thomas Robinſon. S. T. P. Oxonii, E Theatro Sheldoniano. 1737. in 4to. pagg. 496.

CEtte nouvelle Edition des Oeuvres d'Héſiode eſt précedée d'une Diſſertation Critique de l'Editeur ſur la Vie & les Ecrits d'Héſiode, & ſur le tems auquel il a vécu. *Velleïus Paterculus* * prétend, que ſi Homere n'a parlé dans ſes ouvrages, ni de ſa Patrie, ni de ſes Parens, Héſiode a eu ſoin au contraire de nous les faire connoître. Cependant, ſelon Mr. *Robinſon*, nous ignorons, & le nom du Pere de notre Poëte, & le lieu de ſa naiſſance. On lit bien dans ſon ouvrage *du Travail de l'Homme & des Jours*; † que ſon Pere, après avoir quitté la ville de *Cumes* en *Eolide*, vint demeurer à *Aſcra*, un méchant bourg ſitué dans la *Béotie*, proche du mont *Hélicon*: mais, Héſiode eſt-il né à Cumes, ou à Aſcra? les ſentimens ſont partagez là-deſſus.

---

* Vellej. Paterc. l. 1. c. 7. † Εργ. v. 636.

Suidas & *Strabon* le font natif de Cumes : ceux qui ſuivent leur opinion, ſe fondent ſur la quatrième Eclogue de *Virgile.* Ils prétendent que par *Carmen Cumæum* il ne faut pas entendre les vers de la Sibylle de Cumes, mais le Poëme d'Héſiode *du Travail & des Jours* ; & par *ultima Ætas*, le premier ſiécle d'or, qui, après la révolution des autres, devoit revenir encore, & finir les ſiécles. Ils nous diſent que Virgile, dans toute cette Eclogue, fait une alluſion manifeſte à ce Poëme d'Héſiode : que ces vers, *Le regne de Saturne revient* *, s'accordent avec ceux d'Héſiode, *Ceux-ci étoient ſous Saturne lorſqu'il regnoit dans le Ciel* †: ces autres vers, *La Vierge revient auſſi* ‡, avec ceux-ci, *La Pudeur & la Juſtice ayant quitté les Hommes, s'en allerent parmi les Dieux* § : les vers, *Le Marinier quittera la Mer, & les Vaiſſeaux* ⸸ *ne tranſporteront plus les marchandiſes*, avec, *Tu pendrois d'abord le gouvernail* ++: les vers ; La terre ne ſera pas fouillée par le ſoc, ni

---

* *Virg. Eclog.* 4. Redeunt Saturnia regna.

† Heſ. Ἐργ. v. 111. Οἱ μεν ἐπὶ Κρόνου ἦσαν ὅτ' ὀυρανῷ ἐμβασίλευεν.

‡ Jam redit & Virgo.

§ V. 199. Ἀθανάτων μετὰ φῦλ' ἴτην προλιπόντ' ἀνθρώπους Αἰδὼς καὶ Νέμεσις.

⸸ *Virg.* Cedet & ipſe mari Vector : nec nautica pinus
Mutabit merces.

++ Heſ. Αἶψά κε πηδάλιον μεν ὑπὲρ καπνοῦ καταθεῖο.

la vigne coupée * par la faucille, le vigoureux Laboureur ôtera le joug de-deſſus les bœufs; avec, Les ouvrages des bœufs & † des mulets ceſſeront enfin: les vers, Les champs de bleds deviendront jaunes, parce que les épics meuriront inſenſiblement, & les grapes rouges pendront des vignes ſauvages ‡; avec, Le champ fertile portoit ſans culture du fruit en abondance §. Mais, toutes ces alluſions ſemblent forcées, & ne prouvent pas que Virgile ait entendu par *Carmen Cumæum*, le Poëme d'Héſiode, ou qu'il ait cru que ce Poëte étoit natif de Cumes. Il l'appelle conſtamment *Aſcræus* ÷. Ephore, qui étoit lui-même de Cumes, & Plutarque, ⸸ rapportent, que le Pere d'Héſiode, après s'être établi à Aſcra, y prit pour femme *Pycimede*, & qu'il eut d'elle Héſiode. Notre Poëte lui-même, en diſant qu'il ne traverſa la Mer qu'une ſeule fois dans ſa vie, lorſqu'il paſſa
de

---

* *Virg*. Non raſtrum patietur humus, non vinea falcem.
Robuſtus quoque jam tauris juga ſolvet arator.

† Heſ. Ἔργα βοῶν δ' ἀπόλοιτο ϗ Ἡμιόνων ταλαεργῶν.

‡ *Virg*. Molli paulatim flaveſcet campus ariſtâ.
Incultiſque rubens pendebit ſentibus uva.

§ Heſ. v. 118. Καρπὸν δ' ἔφερε ζείδωρος ἄρουρα.
Αὐτομάτη πολλόν τε ϗ ἄφθονον. . . . .

÷ Virg. Ecl. 6. v. 71. Georg. 2. v. 176.

⸸ Lyl. Gyrard. de Vit. Poët.

de l'Aulide en Eubée, [*] inſinuë clairement, qu'il n'étoit pas venu avec ſon Pere de Cumes: Quoique ces preuves paroiſſent fortes, elles ne ſont pas concluantes, & il eſt encore incertain, ſi Héſiode eſt né à Cumes, ou à Aſcra.

Le nom du Pere de notre Poëte n'eſt pas moins inconnu que ſa Patrie. En parlant à ſon frere Perſe, il l'appelle Διον γενος, ce que quelques-uns ont traduit par fils de *Dius*: Mais ces mots ſignifient conſtamment, dans Homere auſſi-bien que dans Héſiode, une noble race. Homere donne ce titre au Porcher d'Ulyſſe: Héſiode pouvoit à plus forte raiſon le donner à ſon frere, en l'exhortant à la ſobrieté, à l'induſtrie & au travail, afin que par ſa pauvreté il ne déshonorât pas ſa famille. Ces mots ne prouvent donc pas que le Pere d'Héſiode s'appelloit *Dius*: tout ce que nous ſçavons de lui, c'eſt qu'il ſe retira de Cumes, ſoit pour éviter la pauvreté, comme Héſiode le prétend [†], ſoit parce qu'il y avoit commis un meurtre, comme le dit Ephore [‡]; & qu'il s'établit à Aſcra, où par ſon induſtrie il amaſſa du bien.

Après ſa mort, il y eut un procès entre ſes deux fils Héſiode & Perſe ſur le partage de ſes biens. Perſe ayant corrompu les juges, gagna le procès, & s'empara de preſque toute la ſucceſſion de ſon Pere: Quelques-uns prétendent, que pour ſe venger de ſes concitoyens, Héſiode fit cette deſcription de ſa Patrie: *Aſcra, bourg miſerable près du mont Hélicon ſejour incommode enHyver, inſupportable en Eté, & toûjours fâcheux* *: Mais rien ne nous oblige à croire, qu'Héſiode ait dit ceci de ſa Patrie par un Eſprit de vengeance, puiſque la haute montagne d'Hélicon au pied de laquelle le bourg d'Aſcra étoit ſitué, lui interceptoit en hyver les rayons du ſoleil, & en été l'air qui rafraîchit & tempere la chaleur.

---

[*] Heſ. Εργ. 650.

[†] Heſ. Εργ. v. 637. 638.

[‡] Proclus ad Εργ. v. 640.

Quoiqu' Héſiode eût perdu ſon Procès, il augmenta ſi bien ſon Patrimoine, par ſon travail & par ſon induſtrie, qu'il devint plus riche que ſon frere Perſe, qui étoit pareſſeux & negligent, & qui tomba dans une honteuſe pauvreté, de ſorte que notre Poëte l'aſſiſtoit ſouvent, & lui dédia ſon livre *du Travail*, pour l'exhorter à l'induſtrie.

Héſiode ſe tenoit ordinairement à la campagne, & menoit ſes troupeaux paître dans les vallées. Un jour les Muſes du mont Hélicon lui reprochant ce genre de vie trop oiſif, lui donnerent une branche de

---

* Εργ. v. 6.
Νάσατο δ' ἄγχ' Ελικῶνος ὀιζυρῇ ἐνὶ Κώμῃ
Ασκρῃ χεῖμα κακῇ, θέρει ἀργαλέῃ οὐδέποτ' ἐσθλῇ.

Laurier, & en même tems la veine Poëtique. *Lucien* ſe moque de ce récit : *Ovide* dit de même d'un ton rieur, Je n'ai pas vû Clio & ſes ſœurs pendant que je gardois mes troupeaux dans les vallées * d'Aſcra ; & le Fevre remarque, qu'Héſiode devint Poëte en gardant ſes moutons, & vous l'en croirez s'il vous plaît, car il l'a dit lui-même, & ceux qui l'ont dit du depuis, ne l'ont dit que ſur la foi du Poëte, ou ſur le rapport des Bergers de Béotie, à qui cette avanture avoit paru ſi heureuſe, qu'ils en firent une Chanſon. Mais ſi le Roi Numa s'eſt vanté d'avoir eu des entretiens nocturnes avec la Nymphe Egérie ; & ſi, dans le ſiécle éclairé d'Auguſte, Horace a oſé dire : „ J'ai vû „ Bacchus dicter des vers ſur des monta„ gnes deſertes ; j'ai vû les Nymphes ap„ prendre de lui, & les Satyres prêter l'o„ reille † ; " & ailleurs : „ Des pigeons ſau„ vages me couvrirent ſur le Vultur ‡ Apulien

---

* *Ovid. de Arte Amandi. l.* 1. *v.* 25.
Non mihi ſunt viſæ Clio, Cliûſque ſorores,
Servanti pecudes vallibus, Aſcrâ, tuis.

† *Hor. Car. l.* 2. *Ode* 19.
Bacchum in remotis, carmina rupibus
Vidi docentem, credite poſteri,
Nymphaſque diſcentes, & aures
Capripedum Satyrorum acutas &c.

‡ *L.* 3. *Ode* 4.
Me fabuloſæ Volture in Appulo
Fronde novâ puerum palumbes
Texere.

„ lien de feuilles toutes vertes "; eſt-il ſurprenant qu'Héſiode, dans un ſiécle d'ignorance & où l'on ajoutoit foi ſi facilement aux fables ridicules, ait feint avoir eu des entretiens avec les Muſes?

Quelques charmes qu'une vie oiſive & tranquille eût pour notre Poëte, il n'étoit pourtant pas inſenſible à la gloire. Ayant appris qu'on devoit célébrer en Chalcide des Jeux funèbres à l'honneur d'Amphidame, il s'embarqua pour l'Eubée, dans l'eſpérance de remporter le Prix de la Poëſie. Quelques-uns, trompez par cette Epigramme, * „ Héſiode a conſacré ceci aux Muſes „ d'Hélicon, ayant vaincu par ſes vers en „ Chalcide le Divin Homere„, & par le Livre qui a pour titre Αγων Ομήρου καὶ Ησιόδου, ont prétendu que dans ces Jeux funèbres célébrez en Chalcide, Homere & Héſiode ont chanté des vers pour ſe diſputer le prix de la Poëſie: mais l'Epigramme & le Livre, de l'aveu de tous les Critiques, ſont des piéces manifeſtement ſuppoſées. Thomas Magiſter, † dit après Diogene Laerce, qu'Héſiode diſputa le prix avec Cercops, & Homere avec Syagre. Quoi qu'il en ſoit, notre Poëte remporta dans ces Jeux le prix, qui étoit un Trépied, & le conſacra aux Muſes, ſoit pour marque de reconnoiſſance,

---

* Ησίοδος Μούσαις Ελικωνίσι τόνδ᾽ ἀνέθηκε
Υμνῳ νικήσας ἐν χαλκιδι Θεῖον Ὁμήρον.

† Argument. ad Ranas Ariſtophanis.

ſance, ſoit pour ſervir de trophée à ſa victoire, ſoit parce que c'étoit la coûtume de conſacrer à quelque Divinité ces ſortes de prix.

Héſiode ayant quitté la Chalcide, s'en alla à Delphes pour conſulter l'Oracle. A peine fut-il entré dans le Temple, que la Propheteſſe prononça ces vers: * Heureux l'homme qui fait le tour de ma maiſon; Héſiode cheri des Muſes immortelles, ſa gloire ſera par-tout où l'aurore ſe repand. Mais garde-toi du ſacré bocage de Jupiter Nemée, c'eſt-là où la mort t'attend, par l'arrêt du Deſtin. Héſiode croyant que l'oracle l'avertiſſoit de ſe garder du Temple & du bocage conſacré à Jupiter Nemée à Argos, ſe retira à Enoë, bourg ſitué dans la Locride, où Amphiphanes & Ganyctor, les deux fils de Phegée, le reçurent dans leur maiſon: mais ce lieu étoit conſacré de même à Jupiter Nemée, & les Deſtins s'accomplirent; car Demodes, ſon compagnon de voyage, ayant violé la ſœur de ſes hôtes, ceux-ci ſoupçonnerent Héſiode de ce crime, le tuerent & le jetterent dans la Mer qui eſt entre l'Eubée & la Locride. Son corps fut apporté ſur le rivage

---

* Plutarch. Conviv. VII. Sap.
Ολβιος οὗτος ἀνὴρ ὃς ἐμὸν δόμον ἀμφιπολεύει
Ησιοδος Μούσῃσι τετιμένος ἀθανάτῃσι
Τοῦ δ' ἤτοι κλέος ἔσται ὅσον τ' ἐπικίδναται ἠώς
Αλλὰ Διὸς πεφύλαξο Νεμέιου ἄγλαον ἄλσος
Κεῖθι δέ τοι θανάτοιο τέλος πεπρωμένον ἐστίν,

rivage par des Dauphins, trois jours après, pendant qu'on célébroit une fête ſolemnelle à l'honneur d'Ariadne. Tout le peuple courut au rivage, & ayant reconnu le corps, on l'enſevelit, en le pleurant.

Le meurtriers étant decouverts, ſe jetterent, pour éviter le ſupplice qu'on alloit leur infliger, dans une barque de pêcheurs, & firent voile vers la Crete; mais ils n'échaperent pas à la vengeance Divine. La foudre les tua en chemin, s'il en faut croire Alcidamas *: d'autres diſent qu'ils revinrent dans la Chalcide, que le chien d'Héſiode les decouvrit, & qu'ils furent condamnez à mort par Eurycle, l'Aruſpice, pour avoir violé les Loix de l'hoſpitalité †. Il y a eu des Scholiaſtes qui ont prétendu, que la Sœur de ces meurtriers, qui s'appelloit *Ctemene*, avoit été la femme d'Héſiode ‡; & qu'il eut d'elle un Fils, nommé ſelon eux Mnaſea, ſelon Philochorus, Sterſichore & ſelon d'autres, Archiepes. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Héſiode parvint à une grande vieilleſſe, de-là eſt venu le Proverbe Ἡσιόδειον γῆρας, une vieilleſſe d'Héſiode, & l'Epigramme de Pindare § qui dit, qu'il étoit deux fois jeune, & qu'il étoit parvenu à l'âge où l'on meurt ordinairement deux fois.

---

* Alcidamas in Muſeo.

† Eratoſthenes in Ἀνδράποδα. Plutarch. de ſolert. Animal.

‡ Proclus & Tzezes in Scholiis ad Ἐργ.

§ Χαῖρε δὶς ἡβήσας ϗ δὶς τάφου ἀντιβολήσας -
Ἡσίοδ᾽ ἀνθρώποις μέτρον ἔχον σοφίης.

Les os d'Héſiode furent tranſportez long-tems après ſa mort à Orchomene, de Naupactium, où il avoit été d'abord enterré : Voici à quelle occaſion. * La peſte ayant fait de grands ravages dans le païs d'Orchomene, les habitans envoyerent des Députez pour conſulter l'Oracle d'Apollon à Delphes, qui leur répondit, que l'unique moyen de ſe delivrer de la peſte étoit, de tranſporter les os d'Héſiode ſur leurs terres, & qu'une Corneille leur enſeigneroit le lieu où ces os étoient dépoſez : Les Députez retournant dans leur païs par Naupactium, virent une Corneille ſur le haut d'un rocher, & ayant trouvé les os d'Héſiode dans le creux de ce rocher, il les emporterent & les mirent dans un tombeau, avec cette inſcription : Le Bourg fertile d'Aſcra, † étoit la Patrie d'Héſiode ; mais après ſa mort, la terre des Minyes, qui ſont adroits à cheval, renferme ſes os : entre tous les Grecs, ſi on les peſe dans la balance de la ſageſſe, il a eu la plus grande réputation.

---

* Pauſanias in Baſticis.

† Ασκρη μὲν πατρὶς πολυλήϊος ἀλλὰ θανόντος
Οστέα πληξίππων γῆ Μινυῶν κατέχει,
Ησιόδου τοῦ πλεῖστον ἐν Ελλάδι κῦδος ἐξεῦται
Ανδρῶν κρινομένων ἐν βασάνῳ σοφίης.

Mr. *Robinſon*, après avoir donné un abregé de la vie d'Héſiode, nous trace ſon caractère. Quelques-uns ont accuſé notre Poëte de s'être trop vanté ſoi-même. Notre Auteur avouë qu'il peut avoir eu ſes défauts, & qu'on remarque dans ſes Ecrits un babil puérile; mais il prétend que d'ailleurs c'étoit un homme de bien, qu'il entendoit l'Agriculture, l'Economie & la Morale; que ſous l'envelope de la fable, il a donné, à la manière des Anciens, de belles regles pour la conduite de la vie; que l'amour de la Juſtice & de la Frugalité ſe faiſoient remarquer en lui d'une façon particuliere, parce que le tort que des Juges corrompus lui avoient fait, lui avoit donné une forte averſion pour l'injuſtice, & que le peu de bien qu'il avoit hérité de ſon Pere l'obligeoit à la frugalité; que ſa Bonté, ſa Douceur, & ſa Généroſité parurent en ce que, malgré le mauvais procedé de ſon frere, il ne laiſſoit pas de lui donner de bons avis, & de l'aſſiſter ſouvent; qu'enfin il marque par-tout un grand reſpect pour les Dieux, & s'il paroît trop ſuperſtitieux, que c'étoit le défaut de ſon ſiécle, & l'effet de l'ignorance qui regnoit alors.

Après avoir parlé du caractère perſonnel d'Héſiode, il faut le conſiderer encore comme Poëte, & comme le plus célèbre des anciens Poëtes, après Homere.

Dénys d'Halicarnaſſe dit, qu'il a mis toute ſon étude à plaire à ceux pour qui il faiſoit des vers, par la douceur de ſes expreſſions & par l'exactitude de ſon ſtile *. Patercule avouë, qu'il étoit un très-beau génie, & d'une grande délicateſſe pour les vers †; & Quintilien, après avoir remarqué que ſon ſtile s'éleve très-rarement, & qu'il ne s'applique qu'à bien choiſir ſes mots, ajoute, que dans le genre médiocre d'écrire il l'emporte ſur tous les autres, par l'utilité de ſes maximes, la douceur de ſes expreſſions, & la pureté de ſon ſtile ‡. Mr. *Robinſon*, en examinant le jugement de ces trois Critiques, remarque, que pour donner le caractère d'un Poëte, il faut conſiderer, non pas ce qui lui eſt commun avec les autres Poëtes, mais ce qu'on trouve de particulier dans ſes Poëmes, & qui frappe d'abord le Lecteur.

---

* *Ἐφρόντισεν ἡδονῆς ϗ ὀνομάτων λειότητος ϗ συνθέσεως ἐμμελοῦς*. Dion. Halic. Cenſ. Vet. Script.

† Vir fuit perelegantis ingenii, & molliſſimâ dulcedine carminum memorabilis. *Vellej. Paterc. l.* 1. *c.* 7.

‡ Raró aſſurgit Heſiodus, magnaque pars ejus in nominibus eſt occupata, tamen utiles circa præcepta ſententiæ, lenitaſque verborum & ſententiarum probabilis, daturque ei palma in illo medio genere dicendi. *Quintil. Inſtit. Orator. l.* 10.

teur. Il dit que, dans Héſiode, c'eſt une ſimplicité, une modeſtie & une pureté d'expreſſion admirables. Il y a des Auteurs qui, aux dépens du bon ſens, courent après le ſublime, & que Boileau nous depeint ainſi:

La plupart emportez d'une fougue inſenſée,
Toûjours loin du droit ſens vont chercher leur penſée:
Ils croiroient s'abaiſſer dans leurs vers monſtrueux
S'ils penſoient ce qu'un autre a pu penſer comme eux.

D'autres aiment les figures hardies, les ornemens qu'Horace appelle ambitieux, & rempliſſent leurs Poëmes d'un amas pompeux de grands mots, d'expreſſions frivoles; mais Héſiode prend toûjours la nature pour guide, & peint d'après elle: ſes penſées ſont juſtes, ſes expreſſions claires.

Pour juſtifier cette remarque, notre Auteur parcourt les différens Poëmes qu'on attribue à Héſiode, le Livre intitulé Εργα καὶ Ημέραι, *le Travail de l'Homme & les Jours*, qui, de l'aveu de tous les Critiques, eſt de lui. Il nous le repréſente comme un homme ſage, qui avoit fait des obſervations curieuſes ſur la Vie paſtorale, l'Agriculture, la Navigation & l'Economie, & qui en parle ſelon les mœurs de ſon ſiécle, d'une manière ſimple, mais en ſe ſervant d'expreſſions propres & harmonieuſes. Dans la Théogonie, Héſiode,

ſiode, ſelon la remarque de Quintilien, s'applique plus à choiſir & à arranger des mots, qu'à ſe faire admirer par l'élevation de ſon ſtile, & par la vivacité de ſes expreſſions : mais ſi on loüe avec raiſon Homere d'avoir ſçu faire des vers coulans & harmonieux, des noms barbares de tant de Provinces, de Villes, de Vaiſſeaux & de Généraux, dont il a donné le catalogue, peut-on refuſer le même éloge à Héſiode ? Cette Théogonie a donné occaſion à pluſieurs d'accuſer notre Poëte d'impieté, d'avoir forgé un ſi grand nombre de Dieux, & de leur avoir attribué des foibleſſes honteuſes & des actions criminelles. On ſçait que Platon a voulu bannir Homere & Héſiode * de ſa République. Pythagore repréſente l'ame d'Héſiode enchaînée dans les Enfers, & ſouffrant les tourmens les plus horribles †. Xenophane dit de même, qu'Homere & Héſiode ont attribué aux Dieux tout ce qui eſt honteux & blâmable parmi les hommes, comme de derober, be paillarder, & de ſe tromper les uns les autres ‡: On répond ordinairement à cette

---

* Plat. de Rep. l. 2.

† Diog. Laert. lib. 8. §. 21.

‡ Sextus Empyr. adv. Mathem. l. 8. voici les vers.

Πάντα θεοῖς ἀνέθηκαν Ομηρος, Ησίοδός τε
Οσσα πὲρ ἀνθρώποισιν ὀνείδεα ϗ ψόγος ἐςὶν
Κλέπτειν, μοιχεύειν τε ϗ ἀλλήλȣς ἀπατεύειν.

cette accuſation. que ces deux Poëtes n'ont pas été les Inventeurs de ces fables, qu'elles étoient généralement crues & reçues parmi le peuple, & qu'en les employant dans leurs ouvrages ils ont ſuivi l'opinion commune de leur tems. Hérodote à la vérité les accuſe * d'avoir forgé la Théogonie des Grecs, les noms des différens Dieux, leur génealogie, leur figure, leurs emplois, & la manière de les ſervir; mais Mr. *Robinſon* remarque: 1. Que l'autorité d'Hérodote ne doit pas prévaloir ſur celle de tant d'autres Ecrivains plus anciens que lui: 2. Que quelque eſtime qu'on eût pour les ouvrages d'Héſiode & d'Homere, il n'eſt pas vraiſemblable que le peuple, entraîné par la ſeule autorité de ces Poëtes, ait renoncé à ſa Religion ancienne, pour embraſſer une Religion nouvelle, inventée par des Poëtes, & remplie de fables ridicules. 3. Qu'on diroit envain qu'avant Héſiode le peuple étoit entierement ſans Religion, & qu'il n'y avoit eu, ni Philoſophe, ni Poëte qui l'eût enſeignée. Danaus & Cécrops, dont le pre-

---

† Herod. l. 2. c. 53. Ὅθεν δὲ ἐγένετο ἕκαστος τῶν θεῶν εἴτε αἰεὶ ἦσαν πάντες, ὁκοῖοι τινὲς τὰ εἴδεα οὐκ ἠπιστέατο μέχρι οὗ πρώην καὶ χθὲς ὡς εἰπεῖν λόγῳ. Ἡσίοδον γὰρ καὶ Ὅμηρον ἡλικίην τετρακοσίοισι ἔτεσι δοκέω μευ πρεσβυτέρους γενέσθαι καὶ οὐ πλέοσι. Οὗτοι δέ εἰσι οἱ ποιήσαντες θεογονίην Ἕλλησι καὶ τοῖσι θεοῖσι τὰς ἐπωνυμίας δόντες καὶ τιμάς δὲ καὶ τέχνας διελόντες, καὶ εἴδεα αὐτῶν σημήναντες.

premier a fondé le Royaume d'Argos *, & l'autre celui d'Athènes †, étoient des Egyptiens qui introduiſirent ſans doute dans leur païs les cérémonies religieuſes pratiquées en Egypte. Phoronée, qui étoit de même Egyptien, apprit aux Grecs l'uſage des Temples, des Autels & des Sacrifices. On ſçait que, long-tems avant Héſiode, des Poëtes Grecs ont compoſé des Hymnes à l'honneur des fauſſes Divinitez; Lycius Olen à l'honneur de Lucine, Pamphe à celui des Graces, Muſée à celui de Cerès. Orphée le Thracien a donné des préceptes ſur la Religion, & l'on prétend qu'on a appellé de ſon nom le Culte Divin Θρησκεία, quaſi Θρακία, l'Invention d'un homme de Thrace. Hérodote enfin convient lui-même, que les Grecs ont emprunté des Egyptiens les noms de leurs Dieux. 4. Que la plupart des fables des Grecs ſont des déguiſemens de l'Hiſtoire Sainte. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer les faits & les circonſtances, & faire attention aux noms des Divinitez, des perſonnes & des lieux, qui ſont dérivez de la langue Hébraïque: ce déguiſement n'étoit pas l'ouvrage d'un ſeul jour, ni d'un ſeul homme, mais de quelques ſiécles.

Le

---

* Pauſan in Corinth.

† Euſeb. Chronic. Pauſan. in Arcad.

Le Bouclier d'Hercule eſt un troiſième Poëme qu'on attribue à Héſiode. Quelques-uns prétendent que c'eſt un ouvrage ſuppoſé: pour le prouver ils alleguent 1. la diverſité du ſtile, qui n'eſt pas ſimple & naturel comme celui des autres ouvrages d'Héſiode, mais rempli de figures & d'ornemens Rhétoriques. 2. L'Auteur du Bouclier d'Hercule ſemble avoir imité le Bouclier d'Achille d'Homere, & emprunté de lui pluſieurs vers. 3. Le nom du Centaure Ασβολος eſt tiré du petit Poëme *du Four*, qu'on a attribué mal à propos à Homere, & qui a été compoſé long-tems * après lui. Mr. Robinſon répond à ces objections: 1. La diverſité du ſtile ne prouve rien: un même Auteur ſe ſert d'un ſtile différent, ſelon la matière qu'il traite & ſelon ſon âge. Héſiode ſemble avoir compoſé le Bouclier d'Hercule dans ſa jeuneſſe, & ſes autres ouvrages dans un âge plus avancé. 2. De ce qu'Héſiode, dans ſon Bouclier d'Hercule, a employé quelques expreſſions qui ſe trouvent dans le Bouclier d'Achille d'Homere, il ne s'enſuit pas qu'il ait copié Homere: deux Auteurs peuvent ſe rencontrer dans une penſée ingénieuſe, & dans un tour de phraſe, ſans ſe copier; & après tout, prouveravera-t-on qu'Héſiode ait copié Homere plutôt que celui-ci Héſiode ? 3. Le nom du Centaure Ασβολος tué par Hercule, étoit connu long-tems avant Héſiode : le Poëme *du Four* n'en fait pas mention, & Barnes a ſubſtitué mal à propos à l'ancienne leçon Ασβετος, ou Ασβεϛος, qui étoit le nom d'un des Cyclopes, celui d'Ασβολος.

---

* Ασπις. Αμφι μέγαν Πετραῖον ἰδ᾽ Ασβολον οἰωνιςὴν.
Κάμινος. . . . . Σμάραγόντε ϗ Ασβολον.

Il reſte à examiner dans quel tems Héſiode a vécu Notre Auteur tache de prouver 1. qu'Héſiode vivoit du tems d'Homere, ou du moins peu d'années avant lui. 2. Que depuis la ruine de Troye juſqu'à Homere il s'étoit écoulé environ trois Siécles. 3. Qu'Héſiode compoſa ſes ouvrages près de 900. ans avant Jeſus-Chriſt. Hérodote en parlant d'Héſiode & d'Homere, les fait contemporains : Le ſtile de l'un & de l'autre, les mêmes tours de phraſe, les expreſſions, qui ſont. ou les mêmes, ou qui ſe reſſemblent, & ſur-tout la ſimplicité des mœurs de leur ſiécle, confirment cette opinion. De ſçavans Critiques pourtant ont prétendu qu'Homere eſt beaucoup plus ancien qu'Héſiode : voici les raiſons qu'ils alleguent & que Mr. Robinſon examine fort au long.

1. Héſiode a pluſieurs expreſſions d'Homere, ſon ſtile eſt plus châtié & plus harmonieux ; ce qui fait voir qu'il a écrit après Homere : mais Mr. Robinſon remarque, que l'argument tiré du ſtile ne

prouve rien ; que ſi Saumaiſe * a trouvé le ſtile d'Héſiode plus châtié & plus coulant, Juſte Lipſe au contraire † a prétendu qu'on y remarquoit une plus grande ſimplicité que dans Homere ; que l'un & l'autre s'eſt trompé, parce que Saumaiſe a comparé l'Auteur de l'Odyſſée avec l'Auteur de la Théogonie ou du Bouclier d'Hercule, & Lipſe l'Auteur de l'Iliade avec l'Auteur du Livre *du Travail* ; qu'on remarque enfin dans Héſiode, comme dans Homere, une grande ſimplicité, & une éloquence naturelle.

2. Héſiode a employé pluſieurs mots qui du tems d'Homere n'étoient pas encore en uſage, ou qui avoient une ſignification différente, comme le mot τεκμαίρομαι, qui dans Homere ſignifie achever ; dans Héſiode conſulter, declarer ‡ ; & le mot de νόμος, au lieu duquel Homere, toutes les fois qu'il a parlé de Loix ou de Légiſlateurs, a employé le mot τὰς θέμιστας. Notre Auteur répond, qu'Homere a employé ſouvent le mot τεκμαίρομαι dans le même ſens qu'Héſiode, comme Iliad. l. 7. v. 70. Odyſſ. l. 7. v. 317. l. 10. v. 563.

---

* Salmaſ. ad Solinum p. 867.

† Lipſ. not. ad lib. 1. Velleji.

‡ Gloſſ. Antiq. Τεκμαίρομαι παρ᾽ Ὁμήρῳ τὸ τελειῶ παρ᾽ Ἡσιόδῳ δὲ τὸ βουλεύω.

l. 12. v. 139. & que de ce que le mot de Νομος ne ſe trouve pas dans Homere, il ne s'enſuit pas qu'il n'ait pas été en uſage de ſon tems.

3. La Proſodie d'Héſiode eſt différente de celle d'Homere, la penultieme du mot καλος, qui ſe trouve plus de 270. fois dans l'Iliade & dans l'Odyſſée, & la pénultieme du mot ὀπωρινος, ſont toûjours longues dans Homere; dans Héſiode elles ſont ſouvent breves *. Notre Auteur remarque, que du tems d'Héſiode & d'Homere il n'y avoit pas des regles fixes pour la Proſodie, & qu'un Poëte pouvoit employer comme longue, une ſyllabe qui dans un autre Poëte étoit breve.

4. Héſiode & Homere, en faiſant la deſcription d'un même peuple, lui attribuent des mœurs & des coûtumes différentes. Héſiode appelle les Locriens αγχεμαχοι †, des gens qui ſe battoient de près. Homere au contraire dit d'eux, qu'ils n'étoient pas dreſſez à ſe battre de pied ferme ‡; mais qu'ils ſe confioient ſur leurs fléches & ſur leurs frondes. Mr. *Robinſon*: 1. répond qu'Héſiode & Homere ne parlent pas du même peuple; que par les Locriens commandez par Ajax, fils d'Oclée, il faut entendre les peuples d'Opus, de Cyne &c. & par les

---

* He. Εργ. v. 33. v. 63. Theog. v. 584. v. 902.

† Ασπις Ηρακ. v. 25.

‡ Iliad. L. 13. v. 713.
Οὐ γὰρ σφὶ σταδίῃ ὑσμίνῃ μίμνε φίλον κῆρ.

Locriens dont parle Héſiode, les Ozolites, qui étoient voiſins des *Taphiens* & des Teleboens, & qui, ſeparez des autres Locriens par la Phocée, ſituée entre eux, avoient des mœurs & des coûtumes différentes. 2. Qu'il n'eſt pas probable qu'Héſiode & Homere, qui ont vécu trois ſiécles après la guerre de Troye, ayent connu exactement les mœurs des peuples de ce tems-là, & qu'en en faiſant la deſcription ils n'ont pas conſulté l'hiſtoire, mais leur imagination.

Notre Auteur paſſe à prouver, que depuis la ruine de Troye, juſqu'à Homere, & par conſequent juſqu'à Héſiode, il s'eſt écoulé environ trois-cens ans. Le Chevalier Newton, dans ſa Chronologie, prétend qu'Héſiode a vécu 870. ans avant Jeſus-Chriſt, & environ trente ans après le ſiége de Troye; ſes raiſons ſont: 1. Qu'Héſiode a vécu dans la génération qui ſuivit immédiatement celle des Troyens; une génération eſt un eſpace d'environ trente ans; ce qui paroît manifeſtement, parce que Saturne ſeul regna ſur la première génération, & parce qu'Héſiode dit, que ſon ſiécle finiroit quand les hommes qui vivoient alors mourroient. Mais Mr. *Robinſon* remarque, que le mot de génération eſt vague, & ſignifie, ſelon Plutarque, tantôt un eſpace de trente ans, tantôt de 108; que les générations d'Héſiode ſont diſtinguées, non par un certain nombre défini d'années, mais par les mœurs des hommes; que Saturne étant un Dieu immortel, ſon empire pouvoit s'étendre ſur pluſieurs générations d'hommes, comme celui de Jupiter s'étoit étendu ſur pluſieurs *ſiécles*; enfin, qu'on a mal traduit le paſſage d'Héſiode où il parle de la génération dans laquelle il vivoit; que les vers *

Ζεὺς δ' ὀλέσει καὶ τȣ̃το γένος μερόπων ἀνθρώπων
Εὖτ ἂν γεινόμενοι πολιοκρόταφοι τελέθωσιν.

ne ſignifient pas, Jupiter detruira auſſi cette génération d'hommes quand leur cheveux gris leur couvriront les temples & qu'ils mourront; que le mot γεινόμενοι eſt mis ici pour celui de τεχθέντες, & que le ſens eſt: Jupiter detruira cette génération d'hommes, puiſqu'à peine ſont-ils nez, que leurs cheveux blanchiſſent & qu'ils meurent.

2. Homere ayant converſé dans l'Iſle d'Ithaque avec Mentor, l'ami d'Ulyſſe, apprit de lui pluſieurs particularitez de la vie & des actions de ce Roi fameux: il doit donc avoir vécu peu de tems après le ſiége de Troye. Notre Auteur répond, que la vie d'Homere, compoſée par Hérodote, eſt un Livre ſuppoſé; que ſi ce Poëte

---

* Εργ. v. 108.

te a eu des entretiens avec Mentor, ce n'étoit pas ce Mentor dont il eſt parlé dans l'Odyſſée, & qui étoit l'ami intime d'Ulyſſe; que celui à qui Ulyſſe, en partant pour la guerre de Troye, confia le ſoin de ſa maiſon, * avoit alors pour le moins cinquante ans, puiſqu'il eſt repréſenté comme un vieillard, & qu'Héſiode appelle ceux qui n'ont que quarante ans, de jeunes gens: après le ſiége de Troye, qui dura dix ans, il devoit être âgé de 60. ans; & du tems d'Homere, qui, ſelon le Chevalier Newton vivoit trente ans après ce ſiége, pour le moins cent ans; ou ſelon l'Auteur de la Vie d'Homere que Newton cite, & qui dit qu'Homere a fleuri 160. ans après le ſiége de Troye, Mentor devoit avoir alors 230 ans.

Mr. Robinſon fait voir enſuite, qu'il eſt impoſſible qu'Héſiode n'ait vécu que trente ans ſeulement après le ſiége de Troye. Newton convient que la première Colonie des Grecs s'établit dans l'Eolide 60. ans après le ſiége de Troye; la Ville de Cumes ne fut bâtie qu'après la troiſième transmigration des Eoliens, ou 150. ans après la ruine de Troye; le Pere d'Héſiode étoit habitant de Cumes, & ſe retira de-là à Aſcra; ce qui fait voir qu'il eſt im-

---

* Μέντωρ ὃς ῥ Ὀδυσῆος ἀμύμονος ἦεν ἑταῖρος
Καί οἱ ἰὼν ἐν νηυσὶν ἐπέτρεπεν οἶκον ἅπαντα,
Πείθεσθαί τε ΓΕΡΟΝΤΙ, καὶ ἔμπεδα πάντα φυλάσσειν.

impoſſible qu'Héſiode ait vécu trente ans ſeulement après la guerre de Troye.

Notre Auteur fait voir enfin, qu'Héſiode compoſa ſes Ouvrages environ 900. ans avant Jeſus-Chriſt. Pour le prouver, il allegue Hérodote, qui dit qu'Héſiode & Homere étoient 400. ans plus anciens que lui: or Hérodote ayant vécu du tems de l'expédition de Xerxes, 480. ans avant Jeſus-Chriſt, il faut qu'Héſiode, qui a vécu 400. ans avant Hérodote ait vécu près de 900. ans avant Jeſus-Chriſt. La même choſe paroît par les Marbres d'Oxford. Sur un de ces Marbres on lit cette inſcription: ΑΦ' ȣ̃ Ησιόδος ἐφάνη ἔτη 𐅅Η𐅄ΔΔ... βασιλεύοντος Αθηνῶν. . . . . Selden & Prideaux diſent, qu'après les lettres qui déſignent les nombres il faut ajouter un , & après le mot d'Αθηνῶν, Μεγακλέȣς: de ſorte que cette inſcription porte, que depuis Héſiode juſqu'alors il s'étoit écoulé 680. ans, qui, ajoutez à 260. ans avant Jeſus-Chriſt, où l'Auteur de cette inſcription vivoit, font 940. ans.

Nous ne nous étendrons pas ſur un long calcul Aſtronomique par lequel Mr. Robinſon, ou plutôt ſon ami Mr. Atwell, tache de decouvrir le ſiécle dans lequel Héſiode a vécu; nous nous contenterons de donner un échantillon de la Traduction d'Héſiode par notre Auteur.

Theogonie.

V. I. Μουσάων Ελικανίαδων ἀρχώ ·μεθ' ἀείδειν
Αἵθ' Ελικῶνος ἔχουσιν ὄρος μέγα τε ξάθεόντε
Καὶ τε περὶ κρήνην ἰοειδέα πέσσ ἀπαλοῖσιν
Ορχεῦνται καὶ βωμὸν ἐρισθενέος Κρονίωνος
Καὶ τε λοεσσάμενα τέρενα χρόα Περμησσοῖο
Η ιππουκρήνης ἢ ολμειοῦ ξαθέοιο,
Ακροτάτω Ελικῶνι χορούς ενεποιήσαντο
Καλοὺς Ι'μερόεντας, ἐπεῤῥάσαντο δὲ ποσίν.

Bouclier d'Hercule.

V. 258. Κλωθὼ καὶ Λάχεσίς σφιν ἐφέστασαν, ἡ μὲν ὑφίσσων
Ατροπος οὔτι πέλεν μεγάλη θεὸς ἀλλὰ καὶ ἔμπης
Τῶν γε μὲν ἀλλάων προφερής τ' ἦν, πρεσβυτάτη τε
Πᾶσαι δ' ἀμφ' ἐνὶ φωτὶ μάχην δριμεῖαν ἔθεντο
Δεινὰ δ' ἐς ἀλλήλους δράκον ὄμμασι θυμήνασαι
Εν δ' ὄνυχας χεῖρας τε θρασέας ἰσώσαντο
Πὰρ δ' Αχλὺς εἱστήκει επισμυγερή τε καὶ αἰνὴ.
Χλωρὴ, ἀυσταλέη, λιμᾶ καταπεπτηυῖα
Γουνοπαχής, μακροὶ δ' ὄνυχες χείρεσσιν ὑπῆσαν

A Muſis Heliconiadibus incipiamus canere,
Quæ Heliconis habitant montem magnumque, divinumque,
Et circa fontem cœruleum pedibus teneris
Saltant, aramque præpotentis Saturnii
Atque ablutæ tenerum corpus aquâ Permeſſi,
Aut Hippocrenes, aut Olmii ſacri
Summo in Helicone choreas ducere ſolent
Pulchras, amabiles, firmiterque ſaltare pedibus.

Clotho & Lacheſis iis adſtabant, atque paulò minor
Atropos, neque enim erat magna Dea: ſed tamen
Aliis quidem præſtantiorque erat, & natu maxima.
Omnes autem circa unum virum pugnam acerbam committebant,
Sævoque modo ſeipſas mutuò adſpiciebant oculis ſuccenſentes,
Inter ſe verò ungues, manuſque audaces conferebant.
Juxta autem & Triſtitia ſtabat miſera & gravis,
Pallida, arida, fame exhauſta,
Craſſis genibus: longique ungues à manibus prominebant.

ARTICLE III.

The Divine Legation of Moſes demonſtrated, &c. C'eſt-à-dire: *La Divinité de la Miſſion de Moïſe prouvée, &c.*, par Mr. WARBURTON. Second Extrait. (On peut voir le premier Extrait, & tout le Titre de cet Ouvrage, dans notre Journal précedent.

DAns le Second Livre de cet Ouvrage Mr Warburton prouve la néceſſité du Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie pour le bien de la Societé, par la conduite des anciens Légiſlateurs, & de ceux qui ont établi la Police dans les divers Etats. Ce Livre eſt diviſé en ſix Sections.

Dans la première on fait voir le grand ſoin que le Magiſtrat a toûjours pris de la Religion, 1. Par ſon *univerſalité*, puiſque il y a eu une Religion chez toutes les Nations policées; 2. Par le génie même de la Religion des Payens, tant par rapport à la nature de leurs Dieux, & aux attributs qu'ils leur aſſignoient, que par rapport au Culte qui étoit autoriſé par les Loix.

Mr. Warburton poſe d'abord une thèſe qu'on ne ſçauroit lui nier: c'eſt que *par-tout* *où il y a eu une Religion, le Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie en étoit le fondement & le ſoutien, excepté ſeulement chez les Juifs.* Mr. Bayle, le grand patron des Incrédules, en convient en termes exprès. „ Toutes les Religions du Monde, dit-il *, „ tant la vraye que les fauſſes, roulent ſur „ ce grand pivot, qu'il y a un Juge inviſible, qui punit & qui recompenſe, *après* „ *cette vie*, les actions de l'homme, tant „ intérieures qu'extérieures. C'eſt de-là „ que l'on ſuppoſe que découle la principale utilité de la Religion. „ Cette remarque eſt néceſſaire, afin de bien ſentir la force des témoignages qu'on tire des Anciens, & qui prouvent la néceſſité de la Religion en général pour le bien de la Societé: il faut ſe ſouvenir qu'il s'agit toûjours de la Religion entant qu'elle eſt fondée ſur le Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie, ou qu'elle renferme ce Dogme. On prouve ici l'univerſalité de ce Dogme par pluſieurs paſſages des Anciens, qui font voir que toutes les Nations policées l'ont admis ; ce qui conduit notre Auteur à examiner quelle part le Magiſtrat a eu dans l'établiſſement de ce Dogme important.

Il obſerve que par-tout où il y a eu des Magiſtrats & une Police, la Religion s'eſt conſervée, au lieu qu'elle s'eſt perdue preſque par-tout ailleurs; quelle raiſon peut-on en donner, ſi ce n'eſt le ſoin que le Magiſtrat a pris de la Religion?

---

* Dict. Crit. Art. SPINOSA, Rem. (E).

On dira peut-être, qu'un des avantages de la Societé civile, c'eſt de cultiver & de perfectionner l'eſprit de l'homme, ce qui doit naturellement le conduire à la connoiſſance & au culte de la Divinité. Mais, répond très-bien notre Auteur, les Religions nationales de tous les Payens anciens & modernes ſont ſi groſſieres & ſi peu raiſonnables, qu'elles ne ſçauroient être le fruit d'une raiſon cultivée & perfectionnée; il eſt clair qu'elles ont été accommodées à la portée de gens encore ignorans & groſſiers.

Ceci ſe confirme par l'exemple des Mexicains & des Peruviens dans l'Amérique méridionale, & des habitans du Canada dans l'Amérique ſeptentrionale: ils ſont à-peu-près égaux par rapport aux progrès qu'ils ont fait dans les Connoiſſances ſpéculatives, ou s'il y a quelque différence entre eux, elle eſt toute à l'avantage de ceux du Canada. Lorſqu'on découvrit l'Amérique, on trouva une Religion établie chez les premiers, au lieu qu'on n'en trouva pas la moindre trace chez les derniers: Mais la Religion des Américains méridionaux étoit pire que l'ignorance, c'étoit une Religion qui n'a jamais pu être le reſultat des récherches ſpéculatives; ce-

cependant c'étoit une Religion qui enſeignoit les points fondamentaux du Culte de la Divinité, la Providence & une Vie à venir. D'où vient qu'il y avoit une Religion dans les deux grands Empires du Mexique & du Perou, & qu'il n'y en avoit point dans le Canada ? Si ce n'eſt que les Fondateurs & les Gouverneurs de ces Empires jugerent à propos d'établir une Religion pour le bien de l'Etat, au lieu que les habitans du Canada vivent ſans gouvernement & ſans police. C'eſt donc au ſoin du Magiſtrat que la Religion doit ſon établiſſement.

On prouve encore cette thèſe par le génie même de la Religion des Payens, tant par rapport à la Nature de leurs Dieux, & aux Attributs qu'ils leur aſſignoient, que par rapport au Culte qui étoit autoriſé par les loix.

L'Idolâtrie des anciens Payens conſiſtoit principalement à rendre un culte religieux aux Roix, Légiſlateurs, & Fondateurs des Etats, après leur mort. Que ce ſoit le Magiſtrat qui ait établi ce culte, c'eſt-ce qui paroît évidemment par l'utilité qui en revenoit à l'Etat. Qu'y avoit-il de plus propre pour exciter les Gouverneurs à procurer le bien public, que de ſçavoir qu'ils en ſeroient recompenſez par une Gloire immortelle ? C'eſt la raiſon que Ciceron allegue. *Atque in pleriſque Civitatibus intelligi poteſt, augendæ virtutis gratiâ, quò*

quò libentiùs Reipublicæ cauſâ periculum adiret optimus quiſque, virorum fortium memoriam honore Deorum immortalium conſecratam. Ob eam enim ipſam cauſam Erectheus, Athenis, filiæque ejus, in numero Deorum ſunt *. Qu'y avoit-il auſſi de plus efficace pour porter les peuples à obſerver les Loix civiles, que l'opinion où ils étoient, que ceux qui les avoient établies, étoient reçus au nombre des Dieux, & veilloient au maintien de leurs Loix ? Ce n'eſt point ici un Argument en l'air: il eſt fondé ſur les monumens inconteſtables de l'Antiquité. Les Egyptiens ſont les premiers qui fonderent des Etats, & qui établirent une Religion. Ils ſont auſſi les premiers qui ont déifié leurs Rois, leurs Légiſlateurs, & ceux qui s'étoient ſignalez pour le bien public †. Hérodote obſerve, qu'ils ſont les premiers qui ont bâti des Autels & des Temples, & élevé des Statues à leurs Dieux; & il penſe que cette derniere circonſtance prouve, qu'ils croyoient que leurs Dieux étoient de nature humaine. Car en parlant des Perſes, qui n'avoient point de Statues de la Divinité, il dit que c'eſt parce qu'ils ne croyoient pas, comme les Grecs, que les Dieux fuſſent de nature hu-

---

* Natur. Deor. *Lib. III, Cap. IX.*

† *V.* Diodore de Sicile, L. 1. *&* Lettres à M. H. ſur les premiers Dieux ou Rois d'Egypte. *imprimée à Paris,* 1737.

humaine, c'eſt-à-dire, des hommes déifiez après leur mort. Cette pratique inventée par les Egyptiens, fut enſuite repandue par eux chez les autres peuples.

Les Attributs qu'ils donnoient à leurs Dieux, répondoient toûjours à la nature & au génie du Gouvernement civil. Si le Gouvernement étoit doux, la Bonté & la Miſericorde faiſoient l'eſſence de la Divinité; mais ſous un Gouvernement dur & cruel, les Dieux mêmes étoient regardez comme des Tyrans, & le Culte religieux conſiſtoit en Expiations, Propitiations, Luſtrations, Sacrifices ſanglans &c. Mr. Warburton dit, qu'il a obſervé que ceci a lieu dans toute l'Antiquité; de ſorte que dès qu'on connoît le génie de quelque Gouvernement particulier, on peut en conclure ſûrement quel eſt le caractère des Dieux qu'on y adore.

Pour ce qui eſt du Culte autoriſé par les Loix; notre Auteur obſerve, que l'*Objet* de la Religion étant Dieu, conſideré comme Créateur & Conſervateur du Genre humain, il eſt clair que chaque Individu doit être le *Sujet* de la Religion: C'eſt-là l'idée que la droite raiſon nous donne. Mais dans l'ancien Paganiſme, la Religion étoit quelque choſe de tout différent; *le Sujet* en étoit non ſeulement chaque Individu; mais auſſi la Societé en général; c'étoit pour elle que les Cérémonies avoient été inſtituées, c'étoit elle qui les pratiquoit. On croyoit que la Societé étoit ſous la Direction d'une Providence impartiale, qui diſpenſoit les biens & les maux ſelon que la Societé ſe conduiſoit envers les Dieux. De-là vient, que la Religion faiſoit partie du gouvernement civil : on ne delibéroit ni n'exécutoit rien ſans conſulter l'Oracle; les Jugemens, les Prodiges, les Préſages, étoient auſſi communs que les Edits du Magiſtrat; car on les regardoit comme diſpenſez par la Providence pour le bien public; c'étoient, ou des déclarations de la faveur des Dieux, ou des dénonciations des châtimens qu'ils étoient ſur le point d'infliger : mais cela ne regardoit point les particuliers entant que tels: car lorſqu'il s'agiſſoit d'accepter ou de détourner un préſage, de rendre graces aux Dieux, ou d'appaiſer leur colere, la méthode qu'on ſuivoit conſtamment, étoit, ou de rétablir quelque ancienne cérémonie, ou d'en inſtituer de nouvelles : mais la reformation des mœurs, ou l'établiſſement de Loix ſomptuaires, ne faiſoient jamais partie de la Propitiation de l'Etat. La Religion des Particuliers étoit différente de celle de l'Etat: elle leur enſeignoit bien le Dogme d'une Providence; mais d'une Providence qui ne puniſſoit pas toûjours le Vice, & ne recompenſoit pas toûjours la Vertu en ce monde; & c'eſt-ce qui rendoit néceſſaire la croyance d'une autre Vie.

Dans la Section II. & dans les quatre ſuivantes, Mr. Warburton examine, quels ſont les moyens que les Fondateurs des Etats & les Légiſlateurs ont employez pour la propagation & le ſoutien de la Religion.

I. Le premier moyen que le Légiſlateur employoit, étoit de publier que quelque Dieu lui avoit commandé, par une Revélation extraordinaire, d'établir la police & les Loix ſous leſquelles il vouloit que ſon peuple vécût. Amaſis & Mnevis, Légiſlateurs des Egyptiens, prétendoient avoir reçû leurs Loix de Mercure. Tous les autres anciens Légiſlateurs les ont imitez en cela, comme Mr. Warburton le fait voir ici. De-là vient que tous les anciens peuples ont cru que leurs premiers Rois & Légiſlateurs avoient été des Prophetes, ou même des Dieux; c'eſt pourquoi Homere donne conſtamment aux Roix l'épithète de ΔΙΟΓΕΝΕΙΣ, *nez des Dieux*, & de ΔΙΟΤΡΕΦΕΙΣ, *élevez ou inſtruits par les Dieux.*

On peut juger par-là combien les anciens Légiſlateurs étoient perſuadez de l'utilité de la Religion pour le bien de l'Etat. Car, comme Diodore de Sicile * le remarque très-bien, s'ils ont prétendu être inſpirez, *ce n'étoit pas uniquement pour rendre leurs Loix plus reſpectables*, *mais auſſi*

---

* Libr. I.

pour établir le Dogme de la Providence des Dieux. Notre Auteur, ſoutient, même, que cette derniere vûë étoit la principale.

Pour le prouver, il remarque d'abord, qu'il n'étoit pas fort néceſſaire de prétendre à une Revélation divine, pour établir des Loix dont l'utilité étoit manifeſte. Les hommes ſont naturellement enclins à vivre en Societé ; ils devoient donc être aiſément portez à recevoir tout ce qui contribuoit au maintien & au bonheur de la Societé. De plus on trouve, que dans les lieux où la Religion étoit actuellement établie, les Légiſlateurs n'ont point prétendu être inſpirez. Auſſi Dracon & Solon, Légiſlateurs d'Athènes, ne prétendirent rien de ſemblable, parce qu'ils trouverent la Religion ſolidement établie par les reglemens de Triptoleme & d'Ion.

Ce n'étoit pas non plus pour rendre leurs Loix perpetuelles & inalterables qu'ils ont prétendu être inſpirez. Les Grecs connoiſſoient trop bien la nature de l'homme, le génie de la Societé, & la viciſſitude perpetuelle des choſes de ce monde, pour former un ſi ridicule projet. La Politique des Egyptiens, qu'ils imitoient, étoit fondée ſur des principes tout oppoſez : puiſqu'elle ordonnoit de changer les Loix ſelon la différence des tems, des lieux & des mœurs des peuples. Mais quand même les Légiſlateurs au-

auroient eu deſſein de rendre leurs Loix inalterables & perpetuelles, leur prétention d'être inſpirez ne leur auroit de rien ſervi pour ce deſſein: car jamais les Anciens ne ſe ſont imaginez qu'un établiſſement civil devenoit irrevocable, parce qu'il avoit un Dieu pour Auteur. Auſſi, lorſque Lycurgue eût formé le ridicule deſſein de rendre ſes Loix perpetuelles, il n'entreprit point de fonder leur irrévocabilité ſur l'autorité d'Apollon, qui les lui avoit inſpirées: il ſçavoit trop bien que ce n'étoit pas-là un bon moyen pour fixer la nature changeante des Loix civiles; il fit prêter ſerment au peuple de ne rien changer à ſes Loix, juſqu'à ce qu'il fût de retour d'un voyage qu'il avoit réſolu de ne point faire.

Puis donc qu'il n'étoit pas néceſſaire d'avoir recours à l'inſpiration divine pour établir les Loix civiles; il ſuit de-là, qu'on n'a eu recours à cette inſpiration que pour établir la Religion.

II. Le ſecond moyen que les Légiſlateurs employoient pour cet effet, étoit de fonder leurs Loix ſur le dogme d'une Providence divine, qui s'étend ſur tout. L'établiſſement de ce dogme ſervoit d'introduction à tous leurs Syſtêmes de Loix: c'eſt à quoi Plutarque fait alluſion dans ſon Traité contre Colotes l'Epicurien, où il remarque, que *dans l'Etabliſſement des Loix civiles, le premier & le plus important*

Article étoit, de croire l'Exiſtence des Dieux; ainſi Lycurgue ſanctifia les Lacedémoniens, Numa les Romains, Ion l'ancien les Athéniens, & Deucalion les Grecs en général, par des Vœux, des Sermens, des Prédictions & des Préſages; & par l'eſpérance & la Crainte ils entretinrent chez ces peuples le reſpect pour la Religion. La première Loi de l'Etat, dit Archytas le Pythagoricien, * *doit tendre à maintenir ce qui ſe rapporte aux Dieux, aux Génies, à nos Parens, & en général à tout ce qui eſt bon & reſpectable* †. C'eſt-là ce qu'on mettoit à la tête de tous les Corps de Loix, ſi nous nous en rapportons à la plus ſaine Antiquité: de-là vient qu'on diſoit communement d'un Légiſlateur, διεκόσμει τὴν πολιτείαν, ἀπὸ Θεῶν ἀρχόμενος; *En fondant un Etat, il commence par le Culte des Dieux.* Ce qui peut avoir donné lieu à cet ancien Proverbe, *à Jove principium*; Il faut commencer par Jupiter.

Mr. Warburton confirme ceci par les Préfaces des Loix de Zaleucus & de Charondas, les ſeules qui nous reſtent en ce genre, & que Diodore de Sicile & Stobée nous ont conſervées. Mais comme un ſçavant Critique ‡ a prétendu que ces

---

* Légiſlateur des Tarentins. *Elian. var. Hiſt. l.* 3. *c.* 17.

† *Apud* Stobæum, de Rep. Serm. 41.

‡ Le Docteur Bentley; *dans ſa* Diſſertation ſur les Epîtres de Phalaris, &c.

Préfaces ſont ſuppoſées, notre Auteur refute fort au long toutes ſes raiſons; mais nous ne ſçaurions entrer dans ce détail, qui nous meneroit trop loin.

On trouve enſuite ici la Préface de Zaleucus, tirée de Stobée *; elle nous paroît ſi belle, que nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs de leur en donner la Traduction. „ Chaque Habitant, ſoit à la „ ville, ſoit à la campagne, dit Zaleucus, doit avant toute choſe être fortement perſuadé de l'Exiſtence des Dieux: „ & il ne ſçauroit en douter, s'il contemple les Cieux, s'il enviſage ce monde „ entier, s'il conſidere la diſpoſition, „ l'ordre & l'harmonie de cet univers, qui „ ne ſçauroit être, ni l'ouvrage de l'Homme, ni l'effet du Hazard aveugle. Il „ faut adorer ces Dieux, comme les Auteurs de tous les biens réels dont nous „ jouïſſons. Chacun doit donc préparer „ & diſpoſer tellement ſon cœur, qu'il „ ſoit exempt de toute ſorte de ſouillures: étant perſuadé qu'un méchant „ homme ne ſçauroit honorer Dieu, qui „ ne prend point plaiſir à de pompeuſes „ cérémonies, & n'eſt point rendu propice „ par des oblations d'un grand prix, comme un avaricieux; mais uniquement par „ la Vertu, & par une diſpoſition conſtante à faire de bonnes actions. C'eſt pour„ quoi

---

* Serm. 42.

„ quoi chacun doit travailler, autant qu'il
„ peut, à devenir bon, dans ſes principes
„ auſſi-bien que dans ſa conduite, ce qui
„ le rendra cher & agréable à Dieu. Il
„ doit appréhender ce qui conduit au dés-
„ honneur & à l'infamie, plus que la per-
„ te de tous ces biens ; & il doit regar-
„ der comme le plus digne citoyen, celui
„ qui ſacrifie tout ce qu'il poſſede, plu-
„ tôt que de renoncer à l'honnêteté & à
„ l'amour de la juſtice. Mais ceux dont
„ les paſſions ſont ſi violentes, qu'elles les
„ empêchent de goûter ces maximes ;
„ ceux dont le cœur eſt naturellement
„ porté au mal, Hommes ou Femmes, Ci-
„ toyens ou Etrangers, doivent ſe ſouve-
„ nir des Dieux : qu'ils refléchiſſent ſur
„ leurs natures, & ſur la foudre qu'ils
„ ont toûjours en main, prêts à lancer
„ ſur les méchans : qu'ils ayent toûjours
„ préſent à leur eſprit le terrible moment
„ de la Mort, auquel tous arrivent tôt ou
„ tard ; moment auquel le ſouvenir des
„ crimes qu'on a commis remplit l'ame de
„ chaque Pécheur d'un cruel remords, ac-
„ compagné du regret infructueux de n'a-
„ voir pas reglé ſa conduite ſur les maximes
„ de la Juſtice. Chacun doit donc pren-
„ dre garde de près à toutes ſes démar-
„ ches, comme ſi le moment de la Mort
„ étoit proche, & alloit ſuivre chacune
„ de ſes actions ; c'eſt le vrai moyen d'a-
„ voir conſtamment égard aux regles de
„ la

„ la Juſtice & de l'Equité. Mais ſi le „ mauvais Démon veut le pouſſer au mal, „ qu'il ſe refugie aux Autels & aux Temples des Dieux, comme au plus ſûr azile contre l'injuſtice ; qu'il la regarde „ toûjours comme le plus dur & le plus „ cruel des Tyrans ; qu'il implore l'aſſiſtance des Dieux, pour éloigner de lui „ toute injuſtice : que pour cet effet il ait „ auſſi recours à des perſonnes qui ſont en „ grande réputation de probité & de vertu, qu'il les entende diſcourir ſur le „ Bonheur des gens de bien, & ſur la Punition que les méchans ne ſçauroient „ éviter.

La Préface des Loix de Charondas renferme à-peu-près les mêmes maximes que celle de Zaleucus ; & Platon & Ciceron, quoiqu'ils n'ayent pas été des Légiſlateurs proprement ainſi nommez, ont pourtant fondé auſſi leur Syſtême de Loix ſur le Dogme de l'Exiſtence & de la Providence des Dieux, comme Mr. *Warburton* le fait voir au long.

III. En troiſième lieu les Légiſlateurs ont tâché de perſuader les peuples du dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie ; & cela par le moyen des MYSTERES, dont notre ſçavant Auteur traite fort amplement dans cette quatrième Section, qui eſt certainement une des plus curieuſes & des plus inſtructives de tout ſon Ouvrage.

Il commence par expliquer ce qu'on doit entendre par les MYSTERES. Outre le *Culte public*, qu'on rendoit à chaque Dieu du Paganiſme, il y avoit auſſi un *Culte ſecret*, auquel on n'admettoit que ceux qui avoient été préparez par certaines cérémonies, qu'on appelloit INITIATION. Ce Culte ſecret qu'on rendoit à chaque Dieu, s'appelloit les MYSTERES de ce Dieu.

Les plus anciens dont on ait connoiſſance ſont ceux d'Iſis & d'Oſiris en Egypte : delà les Myſtères ſe ſont répandus dans les autres païs. Zoroaſtre les introduiſit dans la Perſe ; Cadmus & Inachus dans la Grece ; Orphée dans la Thrace, &c. Comme en Egypte on célébroit les Myſtères d'Iſis & d'Oſiris, dans l'Aſie on célébroit ceux de Mythras ; dans la Samothrace ceux de la Mere des Dieux ; dans la Béotie ceux de Bacchus ; dans l'Iſle de Chypre ceux de Venus ; & dans d'autres lieux ceux de quelqu'autre Divinité.

La nature & le but de tous ces Myſtères étoient les mêmes par-tout : ils étoient tous deſtinez à enſeigner le dogme d'une autre Vie. Les plus fameux de ces Myſtères, & qui ont pour ainſi dire englouti tous les autres, ſont les ELEUSINIENS. Ils devinrent avec le tems ſi célèbres, que tous les peuples les reçurent, de ſorte que, ſuivant Zoſime *, ils embraſſoient tout le genre humain. C'eſt principalement de ces Myſtères Eleuſiniens, comme des plus connus, que notre Auteur emprunte les idées qu'il nous donne des Myſtères en général; parce que le but de tous étoit le même, & qu'ils ont tous la même origine, ayant tous été imitez des Myſtères Egyptiens.

---

* Libr. IV.

Pour confirmer le dogme d'une Providence univerſelle, on tâchoit par toutes ſortes de moyens de bien perſuader les Hommes des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie: mais comme cela ne ſuffiſoit pas encore pour juſtifier toutes les voyes myſtérieuſes de la Providence, on y ajouta le dogme de la Métempſycoſe; c'eſt-à-dire, que chaque homme avoit déja exiſté avant ſa naiſſance, comme nous l'apprenons de Ciceron, & de Porphyre *, qui ajoute, que c'eſt-ce qu'on enſeignoit dans les Myſtères de Mythras. C'étoit-là une ſolution aſſez ingénieuſe, inventée par les Légiſlateurs Egyptiens, pour lever toutes les difficultez qu'on pouvoit faire contre les attributs moraux de la Divinité †, & pour établir ſolidement le dogme

---

* De Abſtin. *Lib.* IV. §. 16.

† Ex quibus humanæ vitæ erroribus & ærumnis, fit, ut interdum veteres illi, ſive vates, ſive in ſacris INITIISQUE tradendis divinæ mentis interpretes, qui nos ob aliqua vitia ſuſcepta in vitâ ſuperiore, pænarum luendarum cauſâ, natos eſſe dixerunt, aliquid vidiſſe videantur. *Cicero.*

dogme de la Providence par l'idée d'une Vie à venir.

On croyoit que les Initiez ſeroient plus heureux après la mort que les autres mortels, & que, tandis que les ames des profanes, en quittant le corps, ſont enfoncées dans la bouë, & demeurent dans l'obſcurité, les ames des Initiez s'élancent vers l'habitation des Dieux. Mais afin qu'on ne crût pas que l'Initiation ſeule, ou quelqu'autre moyen que ce fût, ſans la Vertu, pût rendre les Hommes heureux, on leur enſeïgnoit perpetuellement, que le but des Myſtères étoit, de rétablir l'ame dans ſa pureté primitive, & dans cet état de perfection d'où elle étoit déchûë. De ſorte que, lorſque quelqu'un aſpiroit à être initié dans les Myſtères, il faloit qu'il fût vertueux & ſans reproche ; & le *Myſtagogue* l'examinoit ſévèrement, pour découvrir s'il étoit coupable de quelque crime.

Les Initiez étoient ſi eſtimez, que ce fut bientôt un déshonneur de n'être pas de ce nombre ; de ſorte que, non ſeulement les Hommes & les Femmes, mais les Enfans mêmes furent *initiez*. Les Payens vinrent juſqu'au point de regarder l'Initiation comme auſſi néceſſaire, que les Chrétiens regardoient le Bâtême ; & tomberent à cet égard dans la même ſuperſtition, dans laquelle pluſieurs Chrétiens tomberent par rapport au Bâtême ;

je veux dire, qu'ils différoient leur Initiation juſqu'à l'article de la mort.

Toutes les cérémonies de l'Initiation ſe pratiquoient ſous le ſceau du ſecret, & cela pour deux raiſons: la première, pour exciter la curioſité des Hommes; rien ne l'excitant davantage, que ce qu'on veut leur cacher: la ſeconde, parce qu'il étoit néceſſaire d'enſeigner certaines choſes aux Initiez, qu'il n'étoit pas à propos que les autres connûſſent. Le ſçavant Varron, dans un fragment de ſon Traité ſur les Religions, cité par St. Auguſtin, remarque, „ qu'il y avoit diverſes véritez, „ qu'il n'étoit pas à propos, pour le bien „ de l'Etat, qu'on crût généralement; & „ pluſieurs propoſitions, qu'il étoit utile „ que le peuple crût, quoiqu'elles fuſſent „ fauſſes: Et que c'eſt pour cela que les „ Grecs cachoient leurs Myſtères ſous le „ ſceau du ſecret. *

Pour lever la contradiction apparente qu'il y a, à dire que les Myſtères furent inventez pour exciter la curioſité des Hommes, & en même tems pour leur cacher certaines véritez; il faut remarquer, qu'il y avoit dans les *cérémonies Eleuſiniennes* deux ſortes de Myſtères: les *Grands* & les *Petits*. C'eſt par rapport aux petits Myſtères qu'on doit dire, qu'ils étoient inſtituez pour engager le peuple à y entrer; &

---

* Auguſtin. de Civit. Dei. *l.* 4. *c.* 31.

& les grands Myſtères étoient deſtinez à cacher certaines véritez au commun des hommes. Les premiers étoient une eſpece de préparation aux ſeconds ; & l'épreuve duroit environ cinq ans.

Ceci conduit notre Auteur à examiner en quoi conſiſtoient les grands Myſtères. Il faut qu'ils ayent été d'une nature à être préjudiciables à l'Etat, en cas qu'ils euſſent été enſeignez indifféremment à tous les hommes ; mais qu'en même tems ils ayent été utiles, étant enſeignez avec circonſpection & avec prudence.

Cela poſé, les grands Myſtères ne conſiſtoient point dans les dogmes d'une Providence & d'une Vie à venir, puiſque ces dogmes étoient enſeignez indifféremment à tous les Initiez dans les petits Myſtères. Ils ne conſiſtoient pas non plus dans les ſpéculations métaphyſiques des Philoſophes, ſur la Nature de la Divinité & de l'Ame humaine : ce ſeroit ſuppoſer que les *Doctrines cachées* des écoles de Philoſophie, & les Myſtères de la Religion, étoient la même choſe ; ce qui eſt impoſſible, puiſque leur but étoit différent ; celui de la Philoſophie étant ſeulement *la Vérité*, & celui de la Religion l'*Utilité*.

Voyons donc avec notre Auteur, en quoi conſiſtoient les grands Myſtères ; & commençons par un paſſage de Clément d'Alexandrie. *Après celles-ci*, dit-il, ſçavoir les Luſtrations, *viennent les petits Myſtè-*

res,

tes, où l'on jette les fondemens des Doctrines ſecretes, & l'on prépare les Initiez *à ce qui doit ſuivre* *. Le fondement, comme on l'a vû ci-deſſus, c'eſt le dogme de la Providence & d'une Vie à venir, avec les conſequences qui en découlent, ſçavoir les engagemens où l'on entre de pratiquer la Vertu. Mais il y avoit dans le Paganiſme un obſtacle inſurmontable, qui empêchoit les Hommes de mener une vie pure & ſainte : c'étoit le mauvais exemple de leurs Dieux. *Ego homuncio hoc non facerem? Et moi, petit mortel, je ne le ferois pas?* Voilà ce qu'on alleguoit pour ſa juſtification, lorſqu'on vouloit s'abandonner à ſes paſſions dereglées. Or dans les Myſtères on n'exigeoit rien de difficile des Initiez, ſans leur fournir en même tems l'aſſiſtance dont ils avoient beſoin pour remplir les obligations qu'on leur impoſoit. Il étoit donc néceſſaire de lever l'obſtacle dont on vient de parler. On le faiſoit en coupant la racine du mal : on découvroit à ceux des Initiez qu'on en jugeoit capables, tout le fondement de l'erreur où étoit le commun des hommes : on leur apprenoit, que Jupiter, Mercure, Venus, Mars, & toutes les Divinitez libertines, n'étoient que des Hommes morts, qui durant leur vie avoient été ſujets aux mêmes paſſions & aux mêmes vices que le reſte des mortels ;

---

* Strom. 5.

mais que, comme ils avoient été à divers égards les Bienfaiteurs du Genre humain, la poſterité les avoit déïfiez par reconnoiſſance, & avoit indiſcretement canoniſé leurs vices avec leurs vertus. Les Dieux fabuleux étant ainſi rejettez, la Cauſe ſuprême de toutes choſes prenoit naturellement leur place; on enſeignoit aux Initiez à reconnoître un Dieu Créateur de l'univers, dont la Puiſſance & la Providence s'étendent ſur tout. Alors on donnoit à l'Initié le titre de 'Επόπτης, qui ſignifie *celui qui voit les choſes telles qu'elles ſont, ſans voile*; au lieu qu'auparavant il s'appelloit Μύστης, qui ſignifie tout le contraire.

Nous voyons par-là, comment ce qu'on enſeignoit dans les petits Myſtères, étoit le fondement de l'Inſtruction qu'on recevoit dans les grands. L'Obligation où l'on entroit dans les premiers, de mener une vie ſainte, faiſoit que dans les ſeconds il étoit néceſſaire de refuter les erreurs du Polythéiſme; & le dogme de la Providence qu'on enſeignoit dans ceux-là, faiſoit qu'on étoit plus aiſément diſpoſé à recevoir le dogme d'une Cauſe unique & ſuprême de toutes choſes, qu'on établiſſoit dans ceux-ci.

Ce ſont-là les véritez, qui, ſuivant Varron, ne devoient pas, pour le bien de l'Etat, être généralement connues: il s'imaginoit que le Polythéiſme étoit ſi fort enraciné, qu'il étoit impoſſible de le détruire, ſans mettre toute la Societé en confuſion. Platon s'eſt exprimé plus clairement : il a dit expreſſément, qu'*il eſt dangereux de donner à la multitude une juſte idée de Dieu* *; & ailleurs : qu'*il eſt difficile de découvrir le Pere & le Créateur de l'Univers, & que lorſqu'on l'a connu, il eſt impoſſible de le faire connoître à tout le monde* †.

D'ailleurs, il y avoit une autre raiſon qui portoit les Inſtituteurs des Myſtères, qui étoient auſſi Légiſlateurs, à tenir cette vérité cachée. Ils avoient eu, comme on l'a remarqué ci-deſſus, la plus grande part dans l'Etabliſſement du Polythéiſme : ils l'inventerent pour le bien de l'Etat, dans le deſſein de tenir les peuples en crainte, & de leur inſpirer une plus grande venération pour leurs Loix. Les Poëtes corrompirent ce Polythéiſme, en inventant ou publiant des Hiſtoires ſcandaleuſes des Dieux & des Héros, leſquelles les Légiſlateurs auroient voulu tenir cachées. Et c'étoient ſeulement ces Hiſtoires qui rendoient le Polythéiſme dangereux pour l'Etat, au moins ſuivant l'opinion des Légiſlateurs, comme on le peut voir dans Platon.

Mr. Warburton montre, que l'explication

---

* *Ap.* Joſephum, contra Ap. *l.* 2.

† In Timæo.

tion qu'il a donnée des 'Απόῤῥητα, ou Doctrines cachées des grands Myſtères, n'eſt point une ſimple conjecture. Les *Myſtagogues* d'Egypte enſeignoient dans leurs cérémonies ſecretes le dogme de l'Unité de Dieu, comme le ſçavant Cudworth * : l'a évidemment prouvé. Or les Grecs & les Aſiatiques emprunterent leurs Myſtères des Egyptiens ; d'où l'on peut conclure très-probablement, qu'ils enſeignoient le même dogme. Mais notre Auteur ne ſe contente pas de cette preuve: il allegue divers témoignages poſitifs, qui établiſſent la même thèſe, & auxquels † nous renvoyons le Lecteur, afin d'abreger.

Notre Auteur va plus loin encore : il croit pouvoir nous donner l'Hymne même qui ſe chantoit par le Myſtagogue dans cette occaſion, & dont Euſèbe § & Clément d'Alexandrie ‡ nous ont conſervé un fragment. Il commençoit ainſi: „ Je

---

* Intel. Syſtem. c. 4. §. 18.

† Etymol. Author. in Τελετῇ. Clemens Alex. Strom. ς. Samblicus, de Vitâ Pyth. § 146. Cic. Tuſc. Diſp. *l* 1. *c*. 12. 13. Proclus, in Plat. Theol. *l*. 1. *c*. .3. Cic. de Nat. Deor. *l*. 1. *c*. 42. Plutarch. de Oracul. defectu. *Voyez auſſi* : Le Clerc, Biblioth. Univerſ. *T*. 6. *p*. 79. & Mr. Banier, Expl. Hiſt. des Fables, *Tom. II. Entret*. 8.

§ Præp. Evangel. *Lib. XIII.*

‡ Clem. Alex. Admonitio ad Gentes.

,, veux declarer un ſecret aux Initiez;
,, mais que l'on ferme la porte aux profanes.
,, Mais toi, Muſée, deſcendu de
,, la brillante Selène, ſois attentif à mon
,, Chant, car je prononcerai des véritez
,, importantes. Ne permets donc pas que
,, les préjugez de ton eſprit te privent du
,, bonheur que la connoiſſance de ces véritez
,, myſtérieuſes te procurera. Conſidere
,, la Nature Divine, contemple-la
,, attentivement, & regle bien ton eſprit
,, & ton cœur. Avance dans le droit chemin,
,, & VOI LE SEUL GOUVERNEUR
,, DE L'UNIVERS. IL EST UNIQUE;
,, IL EXISTE PAR LUI-MEME: C'EST
,, A LUI SEUL QUE TOUTES CHOSES
,, DOIVENT LEUR EXISTENCE; IL
,, OPERE EN TOUT ET PAR-TOUT:
,, JAMAIS AUCUN MORTEL NE L'A
,, VU; MAIS POUR LUI, RIEN N'EST
,, CACHE' A SES YEUX.

Mr. Warburton allegue enſuite les raiſons, qui le perſuadent que c'eſt-là véritablement l'Hymne, ou une partie de l'Hymne qui ſe chantoit dans les grands Myſtères: Il fait voir auſſi la haute idée que les Anciens ont euë de l'utilité des Myſtères, entant qu'on y enſeignoit les dogmes de la Providence Divine, & des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie. Il montre après cela, comment les Myſtères ont dégéneré, & il explique les cauſes des abus qui s'y ſont introduits.

Ayant ſuppoſé que les Myſtères avoient été inventez, établis, & ſoutenus par les Légiſlateurs, il le prouve dans la ſuite par pluſieurs raiſons: 1. Il fait voir que les Myſtères venoient originairement d'Egypte: mais puiſqu'en Egypte c'étoit le Magiſtrat qui avoit ſoin de tout ce qui regardoit le Culte religieux, en doit-on conclure que ce furent les Légiſlateurs qui inventerent les Myſtères?

2. Tous ceux qui les porterent d'Egypte en Aſie, en Grece, & dans la Bretagne étoient des Rois ou des Légiſlateurs.

3 C'étoit le Souverain qui préſidoit aux Myſtères. Dans les Myſtères Eleuſiniens il étoit repréſenté par un Préſident, appellé ΒΑΣΙΛΕΥΣ, Roi, ſans doute en mémoire du premier Fondateur. A ce Préſident on joignoit quatre Officiers, choiſis par le Peuple, & appellez ΕΠΙΜΕΛΗΤΑΙ, Curateurs. Les Prêtres n'étoient que des Officiers ſubalternes, & n'avoient aucune part dans la direction des Myſtères. Car comme ils étoient l'inſtitution favorite du Légiſlateur, il prenoit tous les ſoins poſſibles pour les ſoutenir, ce qu'il ne pouvoit faire plus efficacement qu'en y préſidant lui-même. Mais d'un autre côté, en ſe mêlant trop ouvertement des matières de Religion, il en auroit rendu le deſſein inutile; car le peuple auroit bientôt

---

* *Voyez* Meurſii Eleuſinia.

tôt regardé les Myſtères comme des choſes purement utiles, plutôt que comme des véritez capitales : c'eſt pourquoi le Magiſtrat cachoit avec ſoin la part qu'il y avoit, & ſe tenoit pour ainſi dire derriere le rideau. Car quoique les Myſtères ayent été réellement une invention de la Politique, il eſt pourtant vrai, que même les plus ſçavans d'entre les Payens l'ignoroient ; & de-là vient que ce point d'Antiquité a été ſi fort embrouillé. On peut voir dans le ſecond Chapitre des *Eleuſinia* de Meurſius, combien les Anciens étoient embarraſſez à marquer, qui étoit le véritable Fondateur de ces Myſtères. Les uns en donnoient l'honneur à Cerès, les autres à Triptolème ; quelques-uns à Eumolpe, d'autres à Muſée, & d'autres à Erecthée. Comment nous tirer de ce labyrinthe ? C'eſt en ſoutenant qu'Erecthée, Roi d'Athènes, y inſtitua les Myſtères * ; mais que le Peuple confondit mal à propos l'Inſtituteur, avec les Prêtres Eumolpe & Muſée, qui furent les premiers qui y oficierent, & avec Cerès & Triptolème, qui étoient les Divinitez à l'honneur deſquelles on les célébroit. On auroit pû éviter cette erreur, ſi on eût fait attention à la marque, par laquelle Erecthée voulut faire connoître à la poſterité, qu'il étoit l'Inſtituteur de ces

---

* Diod. Sic. *Lib. I.* Bibl.

Myſtères ; je veux dire l'Etabliſſement de cet Officier dont nous avons parlé ci-deſſus, & qui s'appelloit Βασιλεὺς, le Roi.

4. La même origine des Myſtères paroît encore manifeſtement par les qualitez requiſes dans ceux qui vouloient y être initiez. Car, ſuivant l'inſtitution primitive, ni les Eſclaves, ni les Etrangers, ne pouvoient y être reçus. Or ſi les Myſtères avoient été établis principalement pour enſeigner les Véritez de la Religion, on ne voit pas pourquoi tous les hommes n'y auroient pas été admis indifféremment, pourvû qu'ils euſſent eu d'ailleurs les qualitez morales dont nous avons parlé. Mais ſi les Myſtères ont été établis par l'Etat pour des vûës politiques, on voit aiſément que les Eſclaves & les Etrangers, ne s'intéreſſant point à l'Etat, où ils ne poſſedoient rien en propre, ne devoient point avoir part à ce qui n'étoit inſtitué que pour le bien de l'Etat.

5. On prouve la même thèſe par la conſideration de ce qui s'enſeignoit indifféremment à tous les Initiez. C'étoit *la Néceſſité d'une Vie pure & ſainte pour arriver à une Immortalité bien-heureuſe.* Or on ſçait qu'une pareille Doctrine ne pouvoit pas venir de la boutique des Prêtres. Ils donnerent le Paradis à meilleur marché. Quelques Oblations, quelques Sacrifices, quelques Cérémonies, c'étoit tout le prix qu'ils exigeoient. On peut donc être aſſuré, qu'une In-

Inſtitution, où l'on enſeignoit la néceſſité de la Vertu, devoit ſon origine aux Légiſlateurs, pour les deſſeins deſquels la Vertu étoit abſolument néceſſaire.

6. On peut encore le conclure très-probablement, de l'utilité infinie que l'Etat retiroit des Myſtères; utilité reconnuë par tous les anciens Auteurs, & qui ſuit évidemment de la nature même de la choſe.

7. Enfin on a le témoignage exprès de Plutarque, le mieux inſtruit de tous les anciens Auteurs dans les Antiquitez de la Grece. Voici comment il s'exprime dans ſon Traité d'Iſis & d'Oſiris. „ Que „ l'Univers ne ſoit pas formé fortuitement, „ ſans une Intelligence qui le gouverne „ dans toutes ſes revolutions, c'eſt une „ opinion très-ancienne, que les *Légiſlateurs* & les Théologiens ont enſeignée „ aux Poëtes & aux Philoſophes, mais „ dont l'auteur eſt inconnu: la croyance „ de cette opinion eſt fortement établie, „ de manière à ne pouvoir être effacée, „ non ſeulement dans la Tradition & dans „ l'Eſprit du vulgaire, mais même dans les „ MYSTE'RES, & dans les ſacrez offices „ de la Religion, tant parmi les Grecs que „ parmi les Barbares, elle eſt même répandue ſur toute la ſurface de la Terre.

Juſques ici Mr. Warburton n'a point parlé de la manière dont on célébroit les Myſtères, ni des Cérémonies qui s'y pratiquoient. Il croit qu'on en trouve une deſcription exacte dans le ſixième Livre de l'Enéïde de Virgile, où l'on s'imagine ordinairement que le Poëte décrit la deſcente d'Enée aux Enfers. C'eſt-ce qui a engagé notre Auteur à donner une ample explication de ce Livre. Comme cette piéce nous paroît mériter l'attention du Public, nous en ferons un Article à part, & nous la donnerons toute entiere dans notre Journal ſuivant.

Dans la cinquième Section Mr. Warburton traite d'un autre moyen que le Magiſtrat a employé pour entretenir dans l'eſprit des peuples l'idée de l'Exiſtence de Dieu, de la Providence, & des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie : ce moyen c'eſt l'union de la Religion avec l'Etat, ou en d'autres termes, l'Etabliſſement d'une Religion Nationale, qui fût ſous la protection immédiate du Magiſtrat, par oppoſition aux Religions qui n'étoient que tolerées. Nous ne nous arrêterons pas à cet Article, parce que Mr. Warburton ne fait pour ainſi dire que nous donner ici en abregé, ce qu'il a expliqué plus au long dans ſon Traité de l'Alliance entre l'Etat & l'Egliſe, auquel même il nous renvoye.

Enfin, dans la ſixième Section, notre Auteur traite du dernier moyen que le Magiſtrat a employé pour ſoutenir la Religion: c'eſt la Tolerance univerſelle, ou la permiſſion d'exercer librement toutes les Religions, quelques différentes qu'elles fuſſent de la Religion nationale.

Il y avoit deux raiſons principales qui engagerent les Légiſlateurs à tenir cette ſage conduite &c. La première, c'eſt qu'ils étoient perſuadez que la Religion ne fait jamais une véritable impreſſion ceux ſur qu'on force à en faire profeſſion malgré eux. Cependant tout le bien que la Religion peut faire à l'Etat, ne naît que de l'impreſſion réelle qu'elle fait ſur le cœur; d'où les Légiſlateurs ont conclu, qu'il faut que la Religion ſoit libre & volontaire. A cette occaſion notre Auteur fait voir, l'extrême aveuglement de ces Politiques modernes, qui ont voulu forcer les conſciences; par où ils ont entierement ruiné tous les bons effets que la Religion produit naturellement dans l'Etat.

Ce premier motif de la Tolerance eſt fondé ſur les Lumieres naturelles; mais les Légiſlateurs en avoient un ſecond, qui tenoit plus de la Politique. Le Paganiſme étoit non ſeulement faux, mais entierement abſurde, n'étant fondé que ſur les vaines imaginations, & ſur les paſſions des hommes, il étoit donc néceſſaire qu'il y eût une diverſité de Cultes, afin que chacun pût en trouver un à ſa fantaiſie. La nature même du Paganiſme rendoit les hommes inconſtans, capricieux, & amateurs de Nouveautez en matière de Religion; ils ſe laſſoient des vieilles Cérémonies, & aimoient extrêmement les nouvelles. Et l'on trouve en effet, que malgré le Dieu tutélaire & protecteur du Païs, qui étoit en quelque ſorte le Dieu en chef, ſouvent un certain Dieu, ou une certaine eſpece de Culte avoit la vogue dans un ſiécle, & un autre l'avoit dans le ſiécle ſuivant. Chaque nouveau Dieu, ou chaque nouvelle Cérémonie ranimoit la Superſtition languiſſante: à-peu-près, ajoute Mr. Warburton, comme dans l'Egliſe Romaine chaque nouveau Saint attire à ſoi tous les vœux & toute la Dévotion des peuples. Et c'étoit pour ranimer ainſi la Dévotion, que les Egyptiens reçurent chez eux & tolererent les Cultes étrangers, ſuivant le témoignage de Diodore de Sicile *.

Mais il faut remarquer, que chez les Payens la Tolerance d'une certaine Religion ne ſuppoſoit pas que ceux qui en faiſoient profeſſion refuſoient de ſe conformer à la Religion nationale, ſuivant l'idée moderne de la Tolerance. La choſe n'étoit pas même poſſible, vû la nature & le génie de l'ancienne Idolâtrie; généralement parlant, les Religions tolerées n'étoient point en oppoſition avec la Religion nationale, elles lui étoient plutôt utiles, ou tout au plus elles étoient ſurnuméraires: Mais elles n'étoient pourtant pas ſur le même pied, &

---

* Lib. I. Bibl.

& ne jouïſſoient pas des mêmes privileges que la Religion nationale.

Les hommes jugeant de l'Antiquité par des idées modernes, ſont tombez dans des erreurs très-groſſieres. On a cru que la *Tolerance* chez les Payens étoit de la même nature que chez les Chrétiens; c'eſt-à-dire, qu'elle conſiſtoit à ſouffrir des Religions, non ſeulement différentes de celle qui étoit établie par les Loix, mais même oppoſées à cette Religion, & incompatibles avec elle. De-là vient qu'on a perpétuellement loué la ſageſſe des Anciens, qui donnoient une pleine liberté en matière de Religion, & qu'on a reproché au Chriſtianiſme ſon HUMEUR INSOCIABLE, parce qu'il ne ſouffre pas toutes ſortes de Religions.

Mr. Warburton s'attache à montrer l'injuſtice de ce jugement. Il remarque que le Paganiſme étoit un aſſemblage de plusieurs Religions diſtinctes les unes des autres, & dont chacune étoit fondée ſur une Revélation prétendue. Comme ces Revélations n'étoient pas fondées les unes ſur les autres, auſſi les unes n'étoient pas établies ſur la deſtruction des autres. Ce grand nombre de Revélations procedoit du grand nombre des Dieux que les Hommes avoient inventez. *Ces Revélations n'étoient pas fondées les unes ſur les autres.* Car, comme on attribuoit aux Dieux, conſiderez comme des Divinitez tutélaires, des diſpoſitions différentes, & des intérêts ſeparez, chaque Dieu particulier établiſſoit un Culte pour lui ſeul, & n'avoit que peu de choſes en commun avec les autres. *Ces Revélations n'étoient pas non plus établies les unes ſur la deſtruction des autres.* Car les Religions Payennes ne conſiſtoient pas dans des Articles de Foi, ni dans une Théologie dogmatique; auquel cas, lorſqu'il y a de l'oppoſition entre les dogmes, les Religions ſe détruiſent les unes les autres: Mais les Religions Payennes conſiſtoient uniquement dans des choſes de pratique, comme des Cérémonies, des Sacrifices, &c. Or la diverſité, ou même l'oppoſition dans ces choſes-là ne faiſoit aucun mal. Comme ils avoient donné des diſpoſitions & des intérêts différens à leurs Dieux, y a-t-il lieu d'être ſurpris, qu'ils ayent cru qu'il pouvoit y avoir de l'oppoſition dans leurs commandemens, & qu'ils n'ayent pas regardé cette oppoſition comme une preuve de la fauſſeté des prétentions des uns ou des autres?

C'étoient-là ſans doute de terribles défauts dans la Théologie Payenne; mais c'étoit de ces défauts même que naiſſoit néceſſairement une *Tolerance univerſelle.* Car comme ils admettoient les prétentions les uns des autres, cela ne pouvoit que produire une parfaite harmonie, & une COMMUNICATION MUTUELLE entre eux; toutes les diſputes qu'ils pouvoient avoir, étant ſeulement de ſçavoir, *lequel des Dieux étoit le plus puiſſant.* Excepté lorſque deux Républiques établies dans le même païs venoient à ne pas s'accorder ſur le Dieu tutélaire ou protecteur du Païs ; comme on dit que cela arriva une fois entre deux Villes d'Egypte, ce qui cauſa une Guerre de Religion entre elles.

Inde furor vulgo, quòd numina vicinorum
Odit uterque locus, cum SOLOS CREDIT HABENDOS
Eſſe Deos, quos ipſe colit *.

Mais cet exemple eſt unique dans l'Antiquité, quoique l'illuſtre Comte de Shaftesbury ait prétendu en tirer une conſequence générale. Mr. Warburton le refute en paſſant ; & après avoir montré que cette tolerance générale, cette communication mutuelle, avoit lieu dans tout le monde Payen, il examine pourquoi elle n'a pas eu lieu chez les Juifs, ni chez les Chrétiens.

La Religion des Juifs enſeignoit à croire un ſeul Dieu, le Créateur & le Gouverneur de toutes choſes, par oppoſition à toutes les fauſſes Divinitez des Payens : Ce qui devoit néceſſairement introduire une Théologie dogmatique. De ſorte que ſi les Sectateurs de cette Religion la croyoient véritable, ils devoient croire que toutes les autres étoient fauſſes. Mais comme elle n'étoit établie que pour les Juifs ſeulement, la fauſſeté des autres ne les regardoit pas directement, ſi ce n'eſt en tant qu'ils devoient avoir ſoin de ſe garantir de leurs erreurs, en n'ayant aucune communication avec les Payens.

---

* Juvenal. Sat. XV.

Cependant le penchant pour la communication étoit ſi fort, que les menaces de la Loi des Juifs n'ont pû les garantir d'erreur à cet égard. Car leurs fréquentes rechutes dans l'Idolâtrie, juſqu'après le retour de la Captivité de Babylone, n'étoient autre choſe que l'aſſociation des Cultes étrangers avec le Culte du Dieu d'Iſraël. C'eſt une erreur vulgaire que de s'imaginer qu'ils abandonnerent la Religion de Moïſe, comme ſi elle eût été fauſſe: ils ont été toûjours perſuadez de ſa vérité: mais trompez par ce préjugé de la *Communication*, ils ſe ſont imaginez, que le Dieu d'Iſraël étoit ſeulement le Dieu tutélaire de leur Païs. C'eſt-ce que Mr. Warburton promet de prouver dans ſon quatrième Livre. Il ſe ſert ſeulement à préſent de cette obſervation, pour montrer la fauſſeté de l'objection que les Incrédules fondent ſur l'erreur vulgaire dont nous venons de parler. *Si la Vérité de la Religion des Juifs*, diſent-ils, *eût été auſſi évidemment prouvée que l'Ecriture voudroit nous le perſuader, il auroit été impoſſible qu'ils l'euſſent rejettée ſi-tôt, & ſi ſouvent.* Cette objection tombe en ruine, s'il eſt faux, comme le croit notre

Auteur, que les Juifs ayent jamais abandonné leur Religion.

Le Chriſtianiſme enſeigne auſſi le dogme de l'Exiſtence d'un ſeul Dieu, Auteur ſouverain de toutes choſes: & comme cette Religion a été revélée auſſi-bien que celle des Juifs, il faut qu'elle ſoit fondée ſur celle-ci, ou que du moins, elle en ſuppoſe la vérité. Et comme la Religion Chrétienne eſt deſtinée pour tout le Genre humain, il faut qu'elle renferme un Syſtême de Théologie dogmatique plus complet que n'étoit celui de la Religion Moſaïque. D'où il ſuit, que les Chrétiens doivent non ſeulement croire que tout le Paganiſme eſt faux, & que le Judaïſme eſt aboli, & refuſer par conſequent toute communication avec ces Religions, mais auſſi travailler à établir la leur par tout le monde, ſur les ruines de toutes les autres. Et comme leur Théologie dogmatique leur enſeigne que le but de la Religion c'eſt la *Vérité*, au lieu que chez les Payens, qui n'avoient que des Cérémonies, on croyoit que le but de la Religion c'eſt *l'Utilité*; il n'eſt pas étonnant que cela même ait conſiderablement augmenté leur averſion pour la fauſſeté: juſques-là tout étoit bien: mais cette averſion, nourrie par la pieté, donna naiſſance à un Zèle aveugle & furieux, qui, lorſque les raiſons ne faiſoient pas ſur les Eſprits toute l'impreſſion qu'elles devoient, pouſſa les Chrétiens à employer in-

injuſtement la contrainte & la violence. De-là tous les maux de la perſecution, le renverſement des loix de l'Humanité, & une paſſion aveugle d'étendre leur Religion par toute ſorte de voyes.

Voilà, ſuivant notre Auteur, une exacte repréſentation des choſes dans le monde Payen, & parmi les *Croyans*; voyons, continue-t-il, quel accueil les Idolâtres ont fait à la véritable Religion.

Les Payens étoient trop accoûtumez à de nouvelles Revélations, pour ne pas admettre les prétentions des Juifs à cet égard. Auſſi trouve-t-on, que tous les voiſins de ce peuple reconnoiſſoient que ſa Religion étoit véritable: & ils ne faiſoient pas ſcrupule de la joindre à la leur, lorſque l'occaſion s'en préſentoit. Mais les Juifs prétendant, après le retour de la Captivité, que leur Religion étoit non ſeulement véritable, mais la ſeule véritable, leurs voiſins, & enſuite les Grecs & les Romains, commencerent à les traiter avec mépris & avec indignation, *à cauſe de cette Humeur inſociable.*

Tel eſt l'accueil que les Payens ont fait aux Juifs: mais comme ceux-ci ne prétendoient point forcer les autres à recevoir une Religion qui n'étoit que pour eux, ils échaperent à la Perſecution.

Lorſque le Chriſtianiſme parut, quoiqu'il fût fondé ſur la Religion Judaïque, les Payens le reçûrent d'abord avec plaiſir. Car ils n'avoient pas la moindre idée d'une Revélation fondée ſur une autre, ou qui en dépendît : & ils furent long-tems ſans pouvoir comprendre ce rapport ; & les Chrétiens ne ſe hâterent pas de les éclairer ſur ce ſujet, de peur que leurs préjugez contre le Judaïſme n'arrêtaſſent les progrès de l'Evangile, ſi on venoit à ſçavoir qu'il étoit fondé ſur la Revélation des Juifs. La Religion Chrétienne fut donc d'abord reçue favorablement : Mais lorſqu'on connut qu'elle portoit ſes prétentions plus loin, que, comme la Judaïque, elle ſoutenoit qu'elle étoit la ſeule véritable, tout le mépris & l'indignation qu'on avoit euë pour les Juifs, tomba ſur les Chrétiens. Ce fut bien pis, lorſqu'on vit qu'ils exigeoient qu'on renonçât à la Religion de ſes ancêtres pour embraſſer la leur : c'eſt-là ce qui choqua le plus les Payens, & ce qui attira ſur les Chrétiens toutes les fureurs de la Perſécution. Tel fut, ſuivant notre Auteur, le véritable commencement de la Perſécution pour cauſe de Religion.

On voit par-là, comment il eſt arrivé que les meilleurs Empereurs, un Trajan, un Marc-Antonin, ont pû être de grands perſécuteurs. C'eſt parce que le Chriſtianiſme renverſoit le Principe fondamental du Paganiſme ; je veux dire, *l'amiable communication de Culte.* Ce qui nous donne le vrai ſens de ce paſſage de Pline le Jeune : *Neque*

que enim dubitabam, qualecunque eſſet *quod fateretur*, *certè pervicaciam & inflexibilem* obſtinationem *debere punire* *. C'eſt-à-dire : „ Quelle que fût la Religion dont ils „ faiſoient profeſſion, je crus qu'il falloit „ punir leur entêtement & leur obſtina„ tion infléxible. " En quoi conſiſtoit cette *obſtination infléxible*? Ce n'étoit pas à profeſſer une nouvelle Religion ; car c'étoit-là une choſe aſſez commune: mais à refuſer toute communion avec le Paganiſme; à ne pas vouloir jetter un brin d'encens ſur les Autels : Car il ne faut pas s'imaginer, comme on fait ordinairement, que le Magiſtrat exigeoit cela d'eux pour les faire renoncer à leur Religion ; on ne l'exigeoit que comme une preuve de la Sociabilité de leur Religion.

Mr. Warburton fait voir après cela, que quoiqu'on toleroit les Cultes particuliers, il faloit pourtant qu'ils euſſent l'approbation du Magiſtrat. C'eſt-ce qu'on prouve par les Loix des Athéniens, & par celles des Romains.

On examine enſuite comment l'Intolerance s'eſt introduite. Ce fut lorſque le Gouvernement civil commença à ſe corrompre, & que la Societé ſe ſoûmit mal à propos à la volonté d'un ſeul ; lorſque le Magiſtrat eut des intérêts ſeparez de ceux du public, & qu'on eſtima la paix, non pour les avantages qu'elle procuroit à l'Etat, mais pour la ſoûmiſſion où elle tenoit les peuples : alors la Politique n'eut rien en vûë que de ſoutenir le pouvoir d'un Tyran : Le Prince connoiſſoit, que quelque avantageuſe que la Tolerance fût à l'Etat, étant reglée d'une certaine manière, cependant les meilleurs reglemens pouvoient être éludez, ou negligez ; de-là vint, que pour éviter tout danger auquel des aſſemblées particulieres & ſecretes pouvoient l'expoſer lui-même, il abolit entierement la Tolerance, & ordonna une parfaite conformité en matière de Religion.

---

* Plin. Ep. XCVII. Libr. X.

Ce fut ſuivant cette Politique que Mécenas * perſuada à Auguſte de n'accorder aucune Tolerance ; il lui repréſenta, que l'indulgence qu'il auroit à cet égard, indiſpoſeroit les Hommes contre le Gouvernement, & contre la Conſtitution civile & religieuſe de leur Patrie ; ce qui feroit naître des cabales & des confédérations contre l'Etat : il conclut ſon diſcours contre la Tolerance par ces paroles remarquables, 'ΑΠΕΡ 'ΗΚΙΣΤΑ ΜΟΝΑΡΧΙΑ ΣΥΜΦΕΡΕΙ. *Elle eſt abſolument incompatible avec le pouvoir arbitraire.* „ Il paroît par cette fameuſe Déclaration, *ajoute notre Auteur*, que cette

---

* Dion Caſſius, Hiſt. Lib. LII. Sueton. vit. Aug. c. 93.

„ te ſentence: *Un ſeul Roi & une ſeule Religion*, n'eſt pas une nouvelle Maxime „ de la Politique moderne.

La Concluſion que Mr. Warburton tire de tout ce qu'il a établi dans ce ſecond Livre ; c'eſt que, *ſuivant l'opinion des anciens Politiques, le dogme des Peines & des Recompenſes après cette Vie eſt abſolument néceſſaire pour le bien de la Societé Civile.*

Nous donnerons l'Extrait du Troiſième Livre dans notre Journal ſuivant.

ARTICLE IV.

Diſcourſe addreſſed to Magiſtrates &c.

C'eſt-à-dire: *Diſcours addreſſé aux Magiſtrats, à l'occaſion de la Licence énorme & de l'Irreligion de ce tems.* Imprimé à Dublin. 1738. Traduit de l'Anglois.

Nous avons dit dans l'Avertiſſement de ce Journal, que nous donnerions de tems en tems la Traduction entiere de quelques Brochures, quand elles nous paroîtroient renfermer quelque choſe de nouveau & d'intéreſſant. Le Diſcours que nous venons d'annoncer, nous a parû être de ce genre, & nous le donnerons en entier, d'autant plus volontiers, qu'il contient une manière nou-

nouvelle de refuter des Libertins, & que c'eſt l'ouvrage du fameux Dr. Barclay, Auteur de l'Alciphron.

A Juger des prétentions & des diſcours des habitans de ces Royaumes, on diroit d'abord qu'ils ſont tous Politiques; & cependant peut-être jamais y a-t-il eu Siécle ou Païs, où l'on ait plus parlé de Politique, & où on l'ait moins entenduë. La Licence eſt priſe pour le but du Gouvernement, & l'humeur du Peuple pour ſon origine. Point de reſpect pour les Loix, point d'attachement pour le Gouvernement, peu d'attention pour les choſes d'importance, beaucoup d'altercation ſur des Bagatelles; de ſi vains projets par rapport à la Religion & au Gouvernement, qu'il ſemble que le Peuple ſoit encore en droit de choiſir l'un & l'autre; un mépris général de toute Autorité, ſoit Divine ou humaine; une indifférence ſi marquée pour les Opinions reçuës, qui empêche qu'on examine ſi elles tendent à introduire l'ordre ou le déſordre, à avancer l'empire de Dieu ou celui du Démon: Voilà les traits qui caractériſent notre Siécle, & c'eſt l'indifférence pour la Religion qui a ouvert la porte à tous ces déſordres.

Lorſque les Juifs accuſerent St. Paul pour des ſujets de Religion & des points de leur Loi devant Gallion, Proconſul

Romain, il eſt dit, que * *Gallion s'en mit peu en peine.* Et il eſt à craindre, que dans ce Païs Chrétien il ne ſe trouve des Magiſtrats, qui penſent avec la même indifférence ſur le ſujet de la Religion. Par-là ils font voir également, qu'ils ſe trompent dans leurs Jugemens, & qu'ils negligent leurs devoirs. Car quoique la Proſperité temporelle de l'Etat ſoit principalement l'objet du Magiſtrat; cependant cela n'exclut pas l'intérêt qu'ils devroient prendre à la Religion, qui influë ſur les Actions des hommes. La conduite des hommes eſt une conſequence de leurs Principes. De-là il s'enſuit, que, pour faire proſpérer un Etat, il faut avoir ſoin que de bons principes ſoient inculquez dans l'eſprit de ceux qui le compoſent.

C'eſt envain qu'on ſe repoſe ſur la forme extérieure & ſur la Conſtitution d'un Etat, tandis que la plupart ſe laiſſent gouverner par leur manière intérieure de penſer, qui l'emportera avec le tems ſur toutes les Loix. C'eſt donc une grande folie que de regarder les Notions populaires comme peu importantes à l'Etat; puiſque l'expérience montre, qu'il n'eſt rien de plus important, & que, lorſque les principes du Peuple commencent à ſe corrompre, ils ſont toûjours dangereux à la Société, & capables de produire les plus grands maux.

---

* Act. XVIII. 17.

L'Homme eſt un Animal également redoutable, & par ſes Paſſions & par ſa Raiſon; ſes Paſſions le portant ſouvent au mal, & ſa Raiſon lui fourniſſant les moyens de l'exécuter. Les Reglemens Civils & Religieux ont été faits pour apprivoiſer cet animal, pour le ſoûmettre aux Loix de l'Ordre, pour le détourner du mal par la Crainte, pour l'encourager au bien par l'Eſpérance, en un mot, pour le former à la Societé. C'eſt auſſi à quoi ont travaillé dans tous les tems, les perſonnes ſages & vertueuſes, & on a toûjours jugé, qu'une bonne Education étoit la meilleure voye pour parvenir à ce but.

Si les Actions des hommes ſont un effet de leurs principes, c'eſt-à-dire de leurs Notions, de leur Créance, de leurs Perſuaſions, il s'enſuit que les principes jettez de bonne-heure dans l'Eſprit, ſont des ſemences qui produiront leur fruit, quand on ſera parvenu à un âge mûr. Que certaines gens tiennent peu de compte de ces Notions, à la bonne-heure; cependant, tant que l'ame gouvernera le corps, les Notions des hommes doivent influer ſur leurs Actions. Elles agiront plus ou moins, ſelon qu'elles ſont fortement ou foiblement enracinées: elles porteront au bien ou au mal, ſelon qu'elles ſont, ou bonnes, ou mauvaiſes.

Nos Notions refrènent nos déſirs & reglent nos paſſions; & quoiqu'elles ne nous gouvernent pas dans tous les momens de notre vie, cependant elles ne laiſſent pas de faire impreſſion ſur nous. Qu'eſt-ce qui retient les déſirs impétueux des Hommes ? Qu'eſt-ce qui les arrête lorſqu'ils ſont emportez par les paſſions les plus violentes ? En un mot, Qu'eſt-ce qui rend ce Monde habitable, ſi ce n'eſt les idées dominantes de l'ordre, de la vertu & de nos devoirs. On s'imaginera peut-être que l'œil du Magiſtrat ſuffit pour retenir le genre humain dans le reſpect. Mais, ſi tous les hommes vouloient ſatisfaire tous leurs déſirs quand ils en trouvent l'occaſion, ou quand ils le peuvent faire en ſecret, il ſeroit impoſſible de vivre dans ce monde.

Et quoique un trop grand nombre de ceux à qui on confie le pouvoir Civil, à l'exemple de Gallion, ſe mettent peu en peine de ces choſes, & qu'un plus grand nombre encore de perſonnes qui ſe piquent de jugement & de ſçavoir, regardent ces Notions qu'on reçoit avant que d'en avoir bien compris les fondemens & les raiſons, qu'ils les regardent, dis-je, comme de purs préjugez ; cela n'empêche pas qu'elles ne ſoient vrayes & utiles. Pour mettre ce ſujet dans tout ſon jour, je me propoſe de montrer, qu'un Syſtême de Principes ſalutaires eſt abſolument néceſſaire pour le ſoutien de tous les Etats. J'appuyerai ce que j'avance, de l'Autorité de ceux qui ont été reconnus pour les plus ſages des hommes ; & je ferai quelques remarques ſur cet eſprit d'irreligion qui commence à dominer, & ſur la fin où tendent les maximes de notre tems.

L'Ordre eſt non ſeulement néceſſaire pour le bien-être, mais, pour l'être même d'un Etat. Or l'Ordre & la Regularité dans les Actions des hommes n'eſt pas un effet de l'Appétit & de la Paſſion, mais du Jugement: & le Jugement eſt gouverné par les Notions, ou les Opinions. Il eſt donc néceſſaire, que dans un Etat bien reglé il y ait un Syſtême de Principes ſalutaires, un aſſortiment pour ainſi dire d'Opinions dominantes, ſoit acquiſes par la Raiſon *particuliere* & la Refléxion, ſoit établie par les Loix du Païs. Il eſt vrai, que lorſque les gens ne peuvent pas, ou ne veulent pas ſe ſervir de leur Raiſon, penſer & examiner par eux-mêmes; dans ce cas, les Notions ainſi inſtillées dans leur eſprit, ſont plutôt reçuës par leur Mémoire que par leur Jugement. On a beau dire que ce ſont de ſimples Préjugez: il ſuffit qu'elles ſoient vrayes & utiles, quoique les preuves de leur utilité & de leur vérité ne ſoient pas compriſes de tout le monde.

Les Préjugez ſont des opinions que l'eſprit reçoit ſans en connoître les raiſons & les fondemens, & auxquelles il acquieſce ſans examen. Ainſi les premières Notions qui s'emparent de l'entendement humain, par rapport aux devoirs de la Societé, de la Morale & de la Police, peuvent juſtement être appellées des Préjugez. L'Eſprit d'un jeune-homme ne ſçauroit demeurer vuide. Si vous n'y mettez pas ce qui eſt bon, il recevra ſurement ce qui eſt mauvais.

Faites tout ce qui vous plaira; Vous ne pourrez empêcher que votre Education ne vous laiſſe quelque pente pour de certaines choſes: & ſi cela eſt, ne vaut-il pas mieux que ce ſoit une pente à des choſes louables & utiles à la Societé? La force de cette pente agit toûjours, quoiqu'elle n'entraîne pas toûjours. Les principes dont on eſt imbû de bonne-heure, prennent de fortes racines, & caractériſent la conduite d'un homme, puiſqu'ils ſont véritablement les ſources de nos Actions. Ce n'eſt pas les Richeſſes, ni les Honneurs, qui portent les hommes à agir; ce ſont les Idées qu'ils en ont. Il s'enſuit de-là, que ſi un Magiſtrat s'aviſeroit de dire ou de penſer, *Qu'importe quelles opinions les hommes embraſſent, je prendrai garde à leurs actions*; il montreroit en cela ſa foibleſſe. Car tels que ſont les Principes des hommes, telles ſeront auſſi leurs Actions.

Car ces Principes qui poſent qu'un Homme doit faire à autrui ce qu'il voudroit qu'on lui fît; qu'il doit honorer ſes ſupérieurs; qu'il doit croire que Dieu obſerve toutes ſes Actions, & qu'il leur deſtine des Recompenſes ou des Châtimens; qu'il doit penſer, que quiconque ſe rend coupable de fauſſeté ou d'injuſtice, fait plus de tort à lui-même qu'à tout autre: Tous ces principes ne ſont-ils pas autant de Notions, que tout ſage Gouverneur ou Légiſlateur ſouhaiteroit avant toutes choſes qu'elles fuſſent fortement enracinées dans l'eſprit de chaque individu commis à ſes ſoins. Les ennemis même de la Religion ne ſçauroient en diſconvenir, fuſſions-nous redevables à la Politique de ce que ces Notions ſont introduites dans le monde, comme ils voudroient nous le faire accroire, reconnoiſſant ainſi leur utilité, au même tems qu'ils revoquent leur vérité en doute. Par conſequent ce qu'on ne peut acquerir par le raiſonnement, doit être introduit par précepte, & autoriſé par la coûtume; c'eſt-à-dire, que le gros des hommes doit, dans toutes les Societez civiliſées, être de bonne-heure fourni de principes ſalutaires, qui, quoiqu'ils en ignorent les preuves & les fondemens, auront néanmoins de l'influence ſur leur conduite, & en feront d'utiles membres de l'Etat. Mais ſi vous dépouillez les hommes de ces principes, ou ſi vous voulez, de ces préjugez par rapport à la Modeſtie, la Bienſéance, la Juſtice, la Charité &c. vous en ferez bientôt autant de Monſtres, entierement inhabiles aux Devoirs de la Societé.

Je ſouhaite qu'on faſſe attention que la plupart des hommes manquent de loiſir, d'occaſion & de facultez pour tirer des concluſions de leurs Principes, & pour établir la différence du bien & du mal ſur le fondement d'une ſcience humaine. Il eſt vrai que, comme St. Paul le remarque, les *choſes inviſibles de Dieu ſe voyent comme à l'œil, dès la création du monde.* Par cette vûë les Devoirs de la Religion naturelle peuvent être découverts. Mais ces choſes ne ſçauroient être vûës & découvertes que par ceux qui ouvrent les yeux & qui les regardent de près. Or ſi vous conſiderez ce qui ſe paſſe dans le monde, vous ne trouverez qu'un petit nombre de ces Obſervateurs attentifs, qui ſe font une affaire d'analiſer leurs Opinions, & de les ſuivre juſqu'à leur ſource, d'examiner d'où naît la Vérité, & comment ces Opinions s'établiſſent. En un mot, vous trouverez des Opinions dans tous les hommes, & la Connoiſſance dans un petit nombre.

Auſſi, à en juger par la nature & les circonſtances du Genre humain, il eſt impoſſible que la multitude ſoit compoſée de Philoſophes, ou de gens qui connoiſſent les choſes dans leurs principes. Nous voyons tous les jours que la routine ſeule ſuffit à un Marchand pour regler ſes comptes, à un Pilote pour conduire ſon vaiſſeau, & à un Charpentier pour meſurer la Charpente, quoiqu'ils n'entendent pas la Théorie, c'eſt-à-dire les fondemens & les raiſons de la Géometrie & de l'Arithmétique. Il en eſt de même dans les choſes Morales, Politiques & Religieuſes. Il eſt certain que les regles & les opinions imprimées dans l'entendement, lorſqu'il n'a pas encore aucune lueur de ſcience, peuvent produire des effets excellens, & ſalutaires au monde: Cela eſt viſible à quiconque veut bien remarquer ce qui ſe paſſe. Il n'eſt pas mal à propos de faire ſentir ici, que la différence entre les Préjugez & les principes ne conſiſte pas en ce que les premiers ſont faux, & que les autres ſont véritables; mais en ce que les premiers ſont admis ſur la foi d'autrui, & que les autres ſont acquis par le raiſonnement. Celui qui a été inſtruit à croire l'Immortalité de l'ame, peut être auſſi bien fondé dans ſon Opinion, que celui qui la croit, après avoir bien raiſonné. Ainſi il ne s'enſuit nullement, que parce qu'une Opinion eſt un Préjugé, il faut qu'elle ſoit fauſſe. Nos *Freethinkers* font tous les jours cette bevûë: c'eſt qu'ils ne diſtinguent point entre les Préjugez & les Erreurs.

A la vérité il ſe peut faire qu'il y ait des Préjugez ou des Opinions, qui, pour s'être gliſſé de bonne heure dans l'eſprit, s'y conſervent, quoiqu'il ny ait aucune raiſon qui les ſoutienne, & qu'il ſoit impoſſible même d'en trouver. On peut regarder ces Opinions comme fauſſes, non parce que l'eſprit en a été imbû de bonne heure, ou parce qu'on les a adoptées ſans en connoître les raiſons, mais parce qu'en effet on ne ſçauroit les prouver.

Et certes, ſi de ce qu'on eſt imbû de bonne-heure d'une Opinion, ou de ce que pour la plupart des Hommes elle eſt plutôt un objet de leur créance que de leur connoiſſance, il faloit en conclure qu'elle eſt fauſſe, on pourroit, en faiſant le même raiſonnement, conclure que pluſieurs propoſitions d'Euclide ſont fauſſes. Une ſimple connoiſſance des regles, priſes en elles-mêmes, ſans remonter aux principes, c'eſt-ce qui en général eſt à la portée du Genre humain. Le Reſpect de la Religion, les leçons des Parens & des Maîtres, la ſageſſe des Légiſlateurs, & l'expérience de tous les Siécles, ſuppléent auprès du vulgaire aux preuves & aux raiſonnemens. La Diſcipline, les Conſtitutions Nationales, les Loix humaines & Divines, ſont comme ces bornes qui montrent au Voyageur la route qu'il doit tenir.

Par tout ce que nous venons de dire, il paroît clairement, que dans le gros du Genre humain il y a, & il doit y avoir, des Préjugez, c'eſt-à-dire des Opinions reçuës ſur la foi d'autrui, ou en d'autres termes, qu'il y a des points de Foi parmi tous les Hommes, auſſi-bien que parmi les Chrétiens : & comme il eſt clair auſſi, que cette partie du Genre humain qui eſt incapable d'attention & de reflexion, doit néceſſairement recevoir les Opinions avec une ſoûmiſſion de Foi; de même il eſt très-raiſonnable qu'ils ſoûmettent leur Foi à la plus grande Autorité humaine & divine que nous ayons, c'eſt-à-dire aux Loix du Païs & à l'Evangile. Mais ſi l'on bannit une fois le reſpect que nous devons à ces Autoritez, nos prétendus Docteurs en fait de Morale n'auront aucune Autorité pour enſeigner à la Multitude des Opinions qui pourroient ſervir à reprimer leurs Paſſions. Il s'enſuit de tout cela, que tous les Plans modernes de nos Déiſtes, qui prétendent ſeparer la Religion de la Morale, que tous leurs Plans, dis-je, quelque raiſonnables qu'ils puiſſent paroître à leurs Admirateurs, ſont en effet très-déraiſonnables & très-pernicieux à la Societé.

Que tout Homme, pour peu qu'il ſçache penſer, conſidere l'Etat ſauvage de gens qui ſeroient ſans diſcipline, ſans inſtruction, ſans principes. Qu'il compare en même tems à cet Etat une Societé de gens élevez dans les principes de notre Egliſe, formée de bonne heure à craindre Dieu, à reſpecter leurs Supérieurs, à avoir de la reconnoiſſance pour leurs Bienfaiteurs, à pardonner à leurs ennemis, à être juſtes & charitables envers tous les hommes; & alors il ſera en état de juger du mérite de ces gens, qui cherchent avec tant d'empreſſement à nous défaire des Préjugez de l'Education.

Parmi tant de Notions bizarres, adoptées dans ce Siécle pervers, il n'y en a point de plus extraordinaire, que l'eſtime que nos Déclamateurs contre les Préjugez témoignent pour les Sauvages, qu'ils regardent comme des Peuples vertueux, & libres de Préjugez. Pour le prouver, ils vous diſent qu'ils ſont exempts de pluſieurs vices qu'on voit dans les Nations civiliſées. A cela je répons, qu'il eſt vrai que parmi les Sauvages on voit peu d'exemples de Luxe, d'Avarice ou d'Ambition; non que les Vertus contraires prennent leur place, mais parce qu'ils manquent des occaſions & des moyens qu'il faudroit avoir pour donner dans ces Vices. C'eſt par la même raiſon que vous ne les trouverez pas parmi les Brutes.

Ainſi, ce qu'ils eſtiment dans ces Peuples, ce n'eſt pas Innocence, c'eſt Ignorance: ce n'eſt pas Vertu, c'eſt Néceſſité. Fourniſſez-leur les moyens de pêcher, & ils ne garderont plus de meſures. Par exemple; Donnez des Liqueurs fortes à un Sauvage qui ne boit que de l'eau, & il s'enivrera pour pluſieurs jours. Un Sauvage, ſans éducation, ne ſçaura pas ſupplanter ſon Rival avec la perfidie rafinée d'un Courtiſan; mais mettez en ſon pouvoir un de ſes ennemis, & vous verrez bientôt quel plaiſir horrible ce monſtre prendra à exercer ſa cruauté.

De tous les Principes, ceux qui regardent la Religion ont le plus d'influence ſur nous: Ils ſervent de frein au vice, & d'aiguillon à la Vertu; Et ſoit que nous conſiderions la nature des choſes, ou la conduite des hommes dans tous les tems, nous ſerons convaincus, que rien de véritablement grand & de bon ne peut entrer dans le cœur d'un homme qui n'a point de principes de Religion, qui nie la Providence, qui ne craint point d'Enfer, & qui n'eſpère point de Paradis.

Les Recompenſes & les Châtimens ont fait & feront toûjours beaucoup d'impreſſion ſur les hommes; & comme la Religion propoſe les plus grands Châtimens & les plus grandes Recompenſes, il s'enſuit, que rien ne donne plus de force à l'autorité d'un Gouvernement bon & juſte, que la Religion. C'eſt pourquoi il importe beaucoup aux Souverains d'avoir l'œil ſur la Religion de leurs Sujets. Car le même ordre eſt donné au Magiſtrat & au Peuple, au Souverain & aux Sujets; Garde mes commandemens & mes loix comme la prunelle de ton œil.

Quoiqu'il ne s'enſuive pas de tout ce que nous venons de dire, que les hommes ſoient privez de l'uſage de la Raiſon; & incapables de s'appliquer à la Récherche de la vérité; cependant c'eſt une conſequence néceſſaire, que, ſans de bonnes raiſons, il ne faut pas rejetter les Opinions dont on a été imbû par l'Education & par les Loix du Païs. Et même ceux qui prétendent avoir raiſon de le faire, n'ont cependant aucun droit de préſcrire la même choſe aux autres. Il eſt vrai qu'un ordre qui vient du Ciel, eſt ſupérieur à tous les Préjugez & à toutes les Inſtitutions quelles qu'elles ſoient: & c'eſt d'un homme ſage, d'obéir plutôt à Dieu qu'aux Hommes, quand ce ſeroit aux dépens de ſa liberté & de ſa vie. Mais nos Reformateurs modernes n'ont pas de ſi beaux motifs à alleguer.

Il n'y a point de Magiſtrat aſſez ignorant pour ne pas ſçavoir que le pouvoir, que la force reſide dans le peuple: mais l'Autorité vient de l'Opinion, & cette Autorité eſt néceſſaire pour retenir & diriger le pouvoir du Peuple, & c'eſt la raiſon pourquoi la Religion eſt le grand ſoutien d'un Etat. Toute Religion qui inculque la Vertu & défend le Vice, eſt à cet égard utile au Gouvernement. La Religion Chrétienne ne fait non ſeulement cela, mais de plus, elle rend ſacrée toute Conſtitution légale, en nous ordonnant de lui être ſoûmis: *Que toute perſonne ſoit ſujette aux Puiſſances ſupérieures*, dit St. Paul, *car il n'y a point de puiſſance qui ne vienne de Dieu, & les Puiſſances qui ſont en état, ſont ordonnées de Dieu.*

Dieu *. Et véritablement depuis pluſieurs années que le Reſpect pour l'Egliſe & la Religion ſemble s'être effacé de l'eſprit des Peuples, on a pu remarquer, que la *Loyauté* a perdu du terrein, à proportion, & à préſent il ſemble qu'on en ait oublié juſqu'au nom. La *Soûmiſſion* pour *la conſcience*, auſſi bien que pour *la colere*, a été regardée autrefois comme une leçon ſalutaire, mais à préſent, avec un grand nombre d'autres bonnes maximes, elle eſt negligée comme un Préjugé abſurde.

Tout Prince ou Magiſtrat, quelque grand & quelque puiſſant qu'il ſoit, qui s'imagine que ſon autorité ſuffit pour qu'on le reſpecte & qu'on lui obéïſſe, ſe trompe, & manque rarement de reſſentir tôt ou tard les funeſtes effets de ſa mépriſe. C'eſt la Crainte de Dieu qui produit l'Obéïſſance au Pouvoir Civil, & c'eſt la Religion qui conſerve & défend ce pouvoir. C'eſt elle qui fait que les Sujets obéïſſent, non en apparence, mais en ſincerité de cœur. Les égards humains peuvent bien empêcher les gens de commettre de certains crimes, comme ſont ceux qui méritent le ſupplice: mais il n'y a que la Crainte de Dieu qui les empêche de commettre des crimes quels qu'ils ſoient. Otez cet appui de nos devoirs, arrachez cette racine de l'Autorité Civile, & tout ce qui croîtra delà, languira bien-tôt. L'Autorité du Magiſtrat ſera bien-tôt reduite à peu de choſe.

---

* Rom. XIII. 1.

Il n'y a que le reſpect pour la Majeſté ſuprême du Roi des Rois qui puiſſe faire reſpecter les Puiſſances qui tiennent leur Autorité du Ciel. Mais cette Majeſté de l'Empire, ce caractère ſi ſacré, qui autrefois faiſoit la ſureté de l'Etat, eſt devenu l'objet du mépris du Public. Et comment le Prince ou le Magiſtrat pourra-t-il ſe repoſer ſur la conſcience de ceux qui n'en ont point? Comment bâtira-t-il ſur les Principes de ceux qui n'ont point de Principes? Ou comment pourra-t-il ſe faire reſpecter, lorſque Dieu lui-même eſt negligé?

Un Prince ne doit pas s'attendre à gouverner comme il faut, même à vivre en repos & en ſureté, moins encore à être reſpecté de ſes ſujets, s'il ne les engage par ſon exemple & par ſon Autorité à reſpecter la Religion. Les idées de l'ordre &c. ſont peu capables d'établir de générales & de juſtes Notions de la *Moralité*, & de retenir les hommes dans leurs Devoirs. Cela eſt ſi clair par l'expérience, que je crois pouvoir me diſpenſer d'entrer dans le détail *.

Il eſt vrai que la Police extérieure d'un Etat peut arrêter les progrès de la Rapine & de la Violence: Mais ne vaudroit-il pas mieux les détruire entierement? Les mauvais effets de la Méchanceté peuvent ſouvent être reparez par la Juſtice. Mais ne faudroit-il pas plutôt tarir la ſource du mal, & arracher du cœur la Méchanceté, que de recourir aux Loix pour prévenir & pour reparer ſes mauvais effets. *Je puis*, dit Confucius, *entendre & décider les controverſes auſſi bien qu'un autre: Mais je ſouhaiterois plutôt, que les hommes s'abſtinſſent des controverſes par l'amour qu'ils auroient les uns pour les autres.*

---

* Voyez Alciphron, Dial. III. & VI.

Dans ce ſiécle, où l'on ſe pique de penſer librement, on voit un grand nombre de perſonnes qui prennent plaiſir à former des plans Républicains, & qui s'imaginent qu'en changeant la forme du Gouvernement les abus ſeroient redreſſez, & le Peuple ſeroit puiſſant & heureux. Cette dangereuſe manière de penſer & de parler eſt devenuë familiere, par la ſotte Liberté qui regne dans notre tems. Mais les gens qui forment ces plans chimériques ne paroiſſent pas connoître le véritable remede des maux publics. Qu'un Plan ſoit auſſi excellent & les Architectes auſſi habiles qu'il eſt poſſible; cependant, à moins que d'avoir perdu l'eſprit, on n'entreprendra pas de bâtir un Palais avec de la bouë. Il faut qu'il y ait de bons matériaux. Sans les Principes de la Religion, les Hommes ne ſçauroient être propres pour quelque Societé que ce ſoit, moins encore pour une Ré-

République. La Religion eſt le centre qui réunit, & le ciment qui lie les différentes parties & les différens membres d'un Corps Politique. Telle a été l'opinion de tous les Sages de tous les tems, juſqu'à nos ingénieux Contemporains, dont on peut dire, que s'ils ont raiſon, tout le reſte du monde a été dans le tort.

Pour faire voir qu'il eſt abſolument néceſſaire, afin de bien gouverner un Etat, que les ſujets ſoient imbûs de bons principes, Platon dit que *Jupiter, pour empêcher la perte des Humains*, *avoit envoyé Mercure, avec ordre d'introduire la Modeſtie & la Juſtice parmi eux, comme les plus fermes liens de la Societé, & ſans leſquels elle ne ſçauroit ſubſiſter:* & dans un autre endroit le même Auteur donne clairement à entendre, que par *rapport à ces grands Devoirs que les Paſſions des hommes rendent ſi difficiles, il ſembleroit que ce ſeroit plutôt l'Ouvrage de Dieu d'y pourvoir, que celui des Légiſlateurs humains, ſi on pouvoit jamais s'attendre à un Syſtême de Loix établis par Dieu lui-même.* Vous voyez combien les Inſtitutions Moſaïques & Chrétiennes s'accordent avec les ſouhaits des plus ſages parmi les Payens.

Moïſe, il eſt vrai, n'inſiſte pas ſur une Vie à venir, la baze commune de toutes les Inſtitutions Politiques. Auſſi d'autres Légiſlateurs ne font pas toûjours mention de toutes les choſes néceſſaires; ils ſe contentent de les ſuppoſer comme étant connues de tout le monde. La croyance d'une Vie à venir (qu'il eſt manifeſte que les Juifs croyoient long-tems avant la venuë de J. C.) paroît s'être conſervée parmi eux par la Tradition; ce qui a peut-être empêché Moïſe d'inſiſter ſur cet Article. Mais les Saducéens & les Epicuriens avoient gagné ſi fort avec le tems à déraciner ce ſentiment ſi ancien & ſi naturel, qu'il auroit couru riſque de ſe perdre entierement, ſi notre Sauveur ne l'avoit enſeigné de nouveau, & mis en lumiere par ſon Evangile.

Mais un grand nombre de gens parmi nous, qui voudroient paſſer pour des Défenſeurs de la Vérité & de la Liberté, ſont accoûtumez à ſe moquer de cette Opinion, auſſi-bien que de toutes les autres qui ſont établies parmi nous. Ils les regardent ces Opinions, comme des Préjugez que le Peuple reçoit qu'il le veuille ou non, & avant qu'il ſoit en état de connoître, s'ils ſont fondez en raiſon ou non. Mais ces prétendus Amateurs de la Vérité feroient bien de conſiderer, que par rapport à la Politique, à la Morale & à la Religion, les Opinions du Commun des hommes ſont de purs préjugez, ſoit qu'ils ſe faſſent traîner en caroſſe, ou qu'ils aillent à pied; & que vraiſemblablement elles ſeront toûjours des Préjugez, quelque parti qu'ils embraſſent, ſoit qu'ils adhérent aux Maximes anciennes de la Reli-

gion

gion de leur Païs, ſoit qu'ils ſuivent les Inſtitutions modernes de leurs nouveaux Maîtres. J'ai déja obſervé qu'un Principe utile & dont on eſt imbû de bonne-heure, n'eſt pas un faux Principe, quand même ce ne ſeroit qu'un pur Préjugé: Loin delà, l'Utilité & la Vérité ne doivent point être ſeparées, le Bonheur du Genre humain étant la regle & la meſure de la Vérité. *

J'ajouterai à préſent, qu'il eſt à préſumer que pluſieurs de ceux qui ſont ſi empreſſez à banir les Préjugez du monde, ſentiront les premiers le beſoin qu'ils en ont. Que deviendroient nos Déclamateurs modernes, ſi on écartoit tous les Préjugez, & ſi l'on peſoit tous les hommes dans une juſte balance, & qu'on les eſtimât ſelon leur mérite? Il y a des Préjugez qui ſont fondez en Raiſon & en Vérité. Tel eſt le reſpect que, dans toutes les Nations civiliſées, on rend au Sçavoir, à l'Age, à la Probité & à la Valeur. Il y en a d'autres qui ſont uniquement l'effet de quelque conſtitution particuliere. Tels ſont les Droits & les Privileges que certains hommes obtiennent par la Civilité de leurs compatriotes, à cauſe de leur naiſſance & de leur qualité, titres auxquels on n'a aucun égard en Turquie & dans la Chine, & qui par-tout ſeront comptez pour rien,

---

* Voyez Alciphron. Dial. 1. Dial. 16.

rien, dès que les hommes voudront ſe défaire de leurs préjugez, & apprendront à mépriſer les Loix de leurs Païs. Il y a bien des Gens que cela intéreſſe, & ils feroient bien d'y faire attention, tandis qu'il en eſt encore tems.

Dieu renfermant en lui-même le commencement, la fin & le milieu de toutes choſes & de tous les tems, exerce ſon pouvoir ſur tout ce qui exiſte. Il ne ceſſe jamais de répandre ſes influences ſur le monde, ſoit par l'Inſtinct, ſoit par la Lumiere de la Nature, ſoit par la Revélation de ſa Volonté. Et il eſt du devoir des Magiſtrats & des Légiſlateurs de cultiver & d'encourager ces Impreſſions Divines dans l'eſprit de tous ceux qui ſont confiez à leurs ſoins. Il ne faut pas dire, que c'eſt l'Ouvrage de Dieu, & par conſequent que les Hommes ne doivent pas s'en mêler. Bien loin de-là; C'eſt pour cette raiſon même qu'ils doivent y apporter tous les ſoins dont ils ſont capables, & travailler de concert avec la Providence. Dans la Religion auſſi-bien que dans la Natuture, Dieu agit, & les hommes doivent agir de leur côté. Dieu fait que la terre produit tout ce qui eſt néceſſaire à la nourriture & au vêtement des hommes, mais c'eſt à leur induſtrie à perfectionner, à cultiver, à préparer & à appliquer aux uſages convenables l'un & l'autre, puiſque ſans cela ils periroient de froid & de faim.

De même, les Principes de Pieté & de Religion, les choſes qui apartiennent à notre ſalut, quoiqu'ils ſoient originairement l'ouvrage de Dieu, cependant ils ont beſoin de la protection du Gouvernement & du ſecours de tous ceux qui ſont ſages & vertueux.

Si la Religion eſt néceſſaire dans tous les Gouvernemens, elle paroît l'être plus particulierement dans les Monarchies. Dans les Républiques, les mœurs ſont plus ſimples, il y a plus d'égalité dans les conditions. Par conſequent on n'y trouve pas tant d'occaſions qui ſervent à enflammer les paſſions, qui donnent tant de pouvoir & tant de tentation à faire le mal, que ſous le gouvernement d'un Roi, où les Grands poſſedent beaucoup de biens. C'eſt pour cette raiſon, que le Magiſtrat (comme on l'a déja remarqué) quoiqu'il doive principalement avoir ſoin de la proſperité temporelle de l'Etat, eſt cependant obligé à veiller à la conſervation de la Religion du Païs.

Il paroît par la conſtitution de ces Royaumes, quel étoit le ſentiment de nos Ancêtres ſur cet article; & afin de juſtifier cette conſtitution, & de faire voir la ſageſſe de ceux qui l'ont établie, je prendrai la liberté de faire uſage de pluſieurs témoignages des Anciens & des Modernes, qu'on ne ſçauroit tenir pour ſuſpects & qui montreront que le ſoin d'une Religion Nationale a toûjours été regardé comme un point eſſentiel dans l'idée d'hommes ſages, quoiqu'elle ſoit ſi fort avilie par cette licence qui regne de notre tems

Le premier témoignage que je produirai, eſt celui de Zaleucus, ce fameux Légiſlateur des Locriens. Avant que d'établir aucune Loi, il commence par la Religion, la poſant comme la pierre du coin & le fondement ſur lequel il veut bâtir tout l'édifice de ſes Loix. " Que tout ſujet „ d'un Etat doit être convaincu qu'il y a „ un Dieu & une Providence: Que l'unique „ moyen d'être agréable à Dieu, c'eſt „ de travailler à être bon dans nos penſées „ & dans nos actions: Qu'un Citoyen „ vertueux doit préférer la Probité aux „ Richeſſes. Il exhorte enſuite ceux qui „ ont de la peine à croire ces véritez, de „ penſer à la Providence de Dieu, & aux „ châtimens qui attendent les impies; & „ dans toutes leurs Actions, de ſonger au „ dernier jour, comme s'il étoit préſent; „ & ſi le Diable cherche à les ſeduire, il les „ exhorte à fréquenter les Temples & „ les Autels, & à implorer l'aſſiſtance Divine.

Ariſtote, diſcourant des moyens de conſerver une Monarchie, exhorte le Souverain avant toutes choſes, à ſe montrer zèlé en matière de Religion, & cela pour deux raiſons. " I. Parce que les ſujets auront „ moins à craindre de la part de celui qui

„ craint Dieu. II. Parce qu'ils ſeront „ moins diſpoſez à ſe rebeller contre celui qu'ils regardent comme le favori du „ Ciel ": & ailleurs ce même Philoſophe recommande le Culte Divin, comme le ſoin principal de l'Etat.

Platon de même, avant que de propoſer ſes Loix, commence par préſcrire la Religion. Il prétend même que le Culte Divin doit être le but principal de la vie humaine.

Hippodame le Mileſien, dans ſon Plan d'une République, aſſigne la troiſième partie du revenu des terres pour maintenir le ſervice Divin.

Les Hiſtoriens & les Poëtes abondent ſi fort en paſſages qui attribuent le ſuccès de leur Gouvernement à la Religion, & ſa décadence à la negligence de cette Religion, qu'il ſeroit mal à propos d'entrer là-deſſus dans un détail qui eſt connu du moindre Ecolier.

Pour deſcendre de l'Autorité ancienne à la moderne, Machiavel lui-même repréſente la Religion comme abſolument néceſſaire pour le maintien d'un Gouvernement. Il obſerve, que pendant pluſieurs années les Anciens Romains avoient un reſpect ſouverain pour la Religion, & que ces ſentimens facilitoient beaucoup leurs grands deſſeins. Il remarque de plus, & montre par pluſieurs exemples, qu'ils craignoient plus de rompre leurs ſermens, que de violer leurs loix; & que pour faire de grandes Actions, les ſentimens qu'ils avoient de la Religion, avoient été plus efficaces que l'amour même de leur Patrie. Il conclut, que l'Ancienne Rome fut plus redevable à Numa, qui avoit établi la Religion chez elle, qu'à Romulus, qui l'avoit fondée.

Je remarquerai ici en paſſant, qu'on s'imaginera peut-être, que les différentes formes qu'a euës la Religion parmi tant de Peuples, doivent nous embaraſſer, & nous faire douter qu'il y en ait eu jamais de véritable. Mais, à mon avis, cette conſideration doit produire un effet tout contraire. Cela montre à la vérité, que les hommes, marchant comme à tatons, ſans autre guide que les lumieres de la Nature, ont approché de la Vérité, les uns de plus près, les autres de plus loin, ſans pouvoir y parvenir. Mais cela montre en même tems, que la Religion s'offre ſi naturellement à notre eſprit, & eſt ſi utile à la Societé & ſi néceſſaire au Monde, qu'elle doit être réelle, & qu'il étoit digne de Dieu de la repandre dans l'Univers par des Prophéties, par des Miracles & par l'envoi de ſon Fils.

Philippe de Comines, ce ſage Politique, qui avoit beaucoup de probité & d'expérience dans les affaires du monde, declare, que ſelon lui, *le manque de Religion eſt la ſource de tous les maux.*

Le fameux Mr. Colbert, dans ſon Teſtament Politique, remarque, que ſi le caractère eccléſiaſtique eſt une fois avili, le Magiſtrat Civil, & la couronne elle-même doit, en conſequence de cet aviliſſement, perdre toute ſon Autorité.

Il ne me ſeroit pas difficile de citer une foule de témoignages en faveur d'une Religion Nationale, de nos Auteurs les plus fameux. Je me contenterai d'un ſeul Extrait d'un Auteur non ſuſpect, ſçavoir Mr. Harrington, Auteur de *l'Oceana. Un homme* (dit-il) *qui parlant en faveur de la liberté de la Conſcience, refuſe cette même liberté à la Conſcience de toute une Nation, eſt très-ridicule.* Et ailleurs: *Si la Conviction de la Conſcience d'un particulier, produit ſa Religion particuliere, la Conviction de la Conſcience de toute une Nation doit produire une Religion Nationale.*

Tous ces témoignages ſont tirez des Ouvrages de perſonnes qui ſçavoient penſer, & qui étoient habiles Politiques. On ne ſçauroit ſuppoſer d'aucun d'eux qu'ils ayent dit ce qu'ils ne penſoient pas en effet. Et il auroit été facile d'en augmenter le nombre: Mais je ſuis fâché ſeulement d'avoir été obligé d'en citer quelques-uns, pour prouver un point ſi clair & ſi fondamental que celui d'une Religion Nationale. En effet, c'eſt une honte que d'être obligé de prouver les premiers Elemens, je ne dirai pas du Chriſtianiſme, mais même des Lumieres naturelles, fondées ſur la Raiſon &

ſur l'Autorité. L'Eſprit de ce ſiécle a rendu cette obligation inévitable.

Si on demande après cela, comment il arrive que les Maximes dominantes dans un Etat voiſin * ſont directement contraires à ces Raiſons & à ces Autoritez; je répondrai à cette queſtion, en demandant à mon tour: Quand eſt-ce qu'on a jamais vû parmi nos Voiſins tant de Voleurs de grand chemin, tant d'Aſſaſſins, tant d'Incendiaires? Quand eſt-ce qu'on y a jamais vû tant de gens qui ſe ſont défaits eux-mêmes? Quand a-t-on vû parmi eux un mépris ſi général & ſi inſolent de tout ce qu'il y a de plus ſacré, ſoit dans l'Etat, ſoit dans l'Egliſe; tant de fraudes publiques, tant de gens aſſociez enſemble pour tromper & voler le public? Quand les a-t-on vû plus mépriſez du genre humain, plus diviſez chez eux, & plus inſultez des étrangers?

Nous qui vivons dans ce † Païs, nous avons un funeſte penchant à ne pas faire attention aux bonnes qualitez, & à imiter les mauvaiſes de ceux que nous reſpectons. Ceci m'engage à faire quelques remarques ſur cet eſprit moderne de reformation, qui agit avec tant de vivacité dans ces deux Royaumes.

La

---

* Ce diſcours eſt écrit en Irlande, & l'Auteur a ici en vûë les Anglois.

† L'Irlande.

La liberté de penſer eſt un privilege dont ce Siécle eſt jaloux ; & tout le monde convient, que pour connoître il faut penſer , & que plus il y a de connoiſſance dans un Païs , plus il y a apparence que ce Païs fleurira. Nous ne condamnons donc pas cette liberté de penſer, mais nous condamnons ces gens qui, ſous prétexte de penſer librement, voudroient reformer l'Etat. Nous condamnons ceux qui voudroient ſéduire le peuple ignorant & ſans expérience, lui ôter le reſpect qu'il doit aux Loix & à la Religion du Païs , & ſous prétexte de détruire les Préjugez, effacer de leur eſprit toute impreſſion de Vertu & de Pieté , afin d'introduire des Préjugez d'un autre genre, & qui ſont pernicieux à la Societé.

Nous croyons que c'eſt une choſe horrible que de ſe moquer de la crainte d'une Vie à venir , comme fait l'Auteur des *Caractériſtiques* *; & de maintenir , comme l'Auteur de la *Fable des Abeilles* , que *les Vertus Morales ſont les Enfans politiques de la Flatterie & de l'Orgueil*: Qu'*en fait de Morale il n'y a pas de plus grande certitude que dans les Modes qui changent*; qu'*à la vérité la politeſſe requiert que l'on faſſe l'éloge des Vertus , mais que dans tous les Tems & dans tous les Païs il ſuffit d'avoir l'apparence de celles qui ont la vogue.* Ces deux Auteurs ont tâché d'introduire le libertinage par des Principes oppoſez, & de ſéduire les Hommes en flattant ou leur Vanité, ou leurs Paſſions. Après cela, le peuple chez qui de pareils livres ſe débitent, doit-il s'étonner que le Magiſtrat perde de jour en jour de ſon Autorité, qu'on foule les loix aux pieds, & que le ſujet ſoit dans de continuelles allarmes qu'on ne le vole, qu'on ne l'aſſaſſine, ou qu'on ne mette le feu à ſa maiſon.

---

* V. III. Miſc. III. Ch. 2.

Il eſt à préſumer, que la ſcience de trouver à redire à tout, laquelle s'apprend plus facilement qu'aucune autre, s'accorde mieux avec l'éducation qu'on donne à préſent. Il y a un grand nombre de perſonnes, qui abondent plus en Richeſſes qu'en bon ſens, & qui ont donné à la Récherche de la vérité une très-petite partie de leurs ſoins: Ils voyent quelque choſe, & ne voyent pas aſſez. Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils ſçuſſent beaucoup moins, ou beaucoup davantage. Une choſe au moins qu'ils ne ſçavent point, c'eſt qu'en ſe moquant des Préjugez, ils cherchent leur propre ruine: Ils ne comprennent pas que (comme nous l'avons inſinué) ils ſont redevables de la figure qu'ils font dans le monde à certains Préjugez vulgaires, en faveur de la Naiſſance, des Titres & des Richeſſes, qui n'ajoutent rien à leur véritable mérite, & qui font cependant, que celui qui les poſſede, quand il ſeroit le plus indigne de tous les hommes, eſt reſpecté dans la Societé.

La Liberté de penſer eſt une prérogative du genre humain. C'eſt une qualité attachée à la nature même d'un Etre penſant. Rien n'eſt plus évident, que tout Homme peut penſer à ſa maniere en dépit de quelque puiſſance que ce ſoit. Par conſequent un Homme ſeroit ridicule de déclamer pour la défenſe d'un Privilege, que, pourvû qu'il ſe taiſe, perſonne ne ſçauroit lui ôter: mais il ne s'enſuit pas de-là qu'on ait une Liberté ſans bornes de diſcourir, qu'on puiſſe mépriſer ouvertement les Loix, & oppoſer ſon jugement particulier à l'Autorité publique, choſes qu'on n'a jamais ſouffertes dans un Etat bien policé, & qui ſont la cauſe de tout le mal qu'on voit.

La conſtitution de ces Royaumes a été pendant quelque tems échaufée par le zèle indiſcret d'un certain ordre de gens: & elle s'eſt réfroidie, par l'indifférence d'une autre ſorte de perſonnes. Nous avons ſenti alternativement les furieux effets de la ſuperſtition & du Fanatiſme; & notre danger préſent vient, de ce qu'on oppoſe ſon jugement particulier aux Loix Divines & humaines. Ce principe agiſſant toûjours, & faiſant toûjours des progrès, peut avec le tems détruire toutes ſortes de Gouvernemens. Ariſtote, dit, qu'aucun Etat bien policé n'a jamais ſouffert qu'un particulier fût plus ſage que les Loix: &

véritablement, quel Souverain, pour peu qu'il ait de prudence, voudroit permettre qu'un eſprit d'oppoſition agît ouvertement contre ſes propres Décrets ? Et le moyen d'arrêter les progrès de ceux qui ſeroient animez par un pareil eſprit ?

Peut-être que le Magiſtrat ne croit pas devoir ſe précautionner contre ces Défenſeurs zèlez de la Liberté de penſer, & qu'il ne les regarde pas comme des perſonnes ſéditieuſes, qui cherchent à renverſer les Loix Nationales. Cependant, tout le monde devroit voir que cet eſprit qui reſiſte à l'Egliſe & à la Religion, procede plutôt d'une oppoſition contre les Loix du Païs, que contre l'Evangile. On ne combat pas tant les Articles de Foi en eux-mêmes, que le droit de les établir par des Loix & par l'Autorité ſouveraine. Il s'enſuit clairement de-là, que la Liberté que l'on voudroit introduire, n'eſt pas tant la Liberté de penſer contre les Doctrines de l'Evangile, que la Liberté de parler & d'agir contre les Loix du Païs. Il eſt étonnant, que ceux qui ſont d'ailleurs clairvoyans, ne voyent pas cet abus, ou qu'en le voyant, ils n'en apperçoivent pas les conſequences.

J'avouë que tout ce qui a ſeulement l'air de contrainte par rapport à la Récherche de la vérité, doit déplaire à tous ceux qui aiment à raiſonner. Je n'ai rien à dire contre cela. Certainement une Récherche

cherche judicieuſe & impartiale de la vérité, eſt le plus noble uſage qu'on puiſſe faire de ſa Raiſon. Ceux qui ont les Talens néceſſaires, & qui veulent s'en donner la peine, ne ſçauroient mieux employer leur tems: Mais ceux que l'âge, l'éducation, le manque de loiſir & de facultez empêchent de trouver la vérité par eux-mêmes, doivent la recevoir telle que les autres l'ont trouvée. Je n'y vois point d'autre Remede. Dieu, qui connoît les circonſtances des Hommes, ne demande pas qu'ils faſſent l'impoſſible; & pourvû qu'ils aiment ſincerement la Vérité & la Vertu, la grace de Dieu peut ſuppléer aiſement aux moyens humains.

Il a deja été obſervé & prouvé amplement, que le gros des hommes doivent avoir de bonne-heure l'eſprit imbû de bons principes par leurs Parens, leurs Paſteurs & leurs Maîtres: Autrement, de mauvaiſes Notions, nuiſibles à eux-mêmes & aux autres, s'y gliſſeront naturellement. Malheureuſement depuis pluſieurs années de pareilles Notions ſe ſont répanduës dans ces Royaumes. Elles produiſent leur fruit de jour en jour en abondance; & il eſt à craindre qu'il n'acquiére bientôt ſa parfaite maturité. Il y en a pluſieurs marques qui ſautent aux yeux.

Mais ce qui eſt la plus odieuſe preuve de la folie de notre ſiécle, c'eſt cette exécrable Confrairie de Blaſphémateurs qui s'eſt établie depuis peu dans la Ville de Dublin. Le Blaſphême contre Dieu, eſt un grand crime contre l'Etat; mais qu'une compagnie de gens faſſent de blaſphèmer une eſpece de profeſſion, ſe diſtinguent eux-mêmes par un nom particulier *, & forment une Societé diſtincte, dont l'occupation ſoit de ſcandaliſer les Chrétiens par des Blaſphêmes les plus impies & les plus horribles, prononcez de la manière du monde la plus publique; c'eſt-ce qui doit allarmer tout Homme raiſonnable, & certes c'eſt une choſe nouvelle *ſous le ciel*, réſervée pour notre ſiécle & pour notre Patrie.

Le Blaſphême dont nous parlons n'eſt pas un Blaſphême commun. Il ne conſiſte pas en de ſimples Juremens, & n'eſt pas l'effet d'une mauvaiſe habitude ou d'une ſurpriſe: C'eſt un entaſſement d'injures étudiées & déliberées contre la Majeſté Divine, d'injures ſi atroces & ſi infernales, qu'il n'y a que ceux qui les ont prononcées, qui puiſſent les définir. Ce n'eſt pas une Héréſie ſpéculative, c'eſt une attaque ouverte contre Dieu lui-même. C'eſt une inſulte ſi cruelle & de ſi grand ſang froid à la Religion, & à la Loi de la Nature, qu'il n'y a point de Secte ou de Nation, Chrétiens, Juifs, Mahométans ou Payens civiliſez, qui ne fuſſent ſaiſis d'horreur à la ſimple penſée d'un tel Blaſphême, & qui ne ſe miſſent en devoir de punir avec la derniere ſévérité ceux qui s'en rendent coupables.

---

* Blaſters.

Le Blaſphême déliberé eſt de tous les crimes celui qui eſt le plus dangereux au Public, attendu qu'il ouvre la porte à tous les autres crimes, & qu'il les renferme tous. Car puiſque (comme nous l'avons obſervé) la Crainte de Dieu eſt le centre qui réunit, & le ciment qui lie les Societez humaines, tout homme qui travaille à affoiblir ce Principe & à le déraciner de l'eſprit du Peuple, travaille à remplir ſon païs de Voleurs, d'Aſſaſſins, de Parjures, & d'autres Peſtes de la Societé. Ce ſeroit donc être cruel envers nos enfans, nos voiſins & notre patrie, que d'avoir de la connivence pour un crime qui ne doit pas ſon origine à quelque mouvement de paſſion, mais qui eſt un pur effet d'une extrême impudence, & de l'eſpoir dont on ſe flatte mal à propos, qu'on ſera à l'abri des Loix & de l'Autorité du Magiſtrat.

Il ne s'agit pas d'examiner, ſi la Religion doit être établie par des Loix: l'affaire eſt déja faite (& faite pour de bonnes raiſons, comme on l'a fait voir.) Il s'agit de ſçavoir, s'il faut rendre le reſpect qui eſt dû aux Loix. La Religion conſiderée comme un Syſtême de véritez ſalutaires, vient du Ciel: C'eſt en conſequence de la Volonté de Dieu qu'elle propoſe des Recompenſes & des Châtimens. Mais la Religion, comme utile & néceſſaire à la Societé, eſt ſagement établie par des Loix, & tellement unie à la forme & aux Principes du Gouvernement, qu'elle en fait une principale partie.

Nos Loix ſont les Loix d'un Païs Chrétien: notre Gouvernement a été formé par des Chrétiens, & maintenu conſtamment par des hommes qui font profeſſion de croire en Chriſt. Peut-on donc ſuppoſer, que tandis que des impies inventeront & prononceront publiquement les Blaſphêmes les plus horribles, l'Etat ne court aucun danger; & les Magiſtrats verront-ils avec indifférence la partie la plus ſacrée de notre Conſtitution foulée aux pieds, & ſe flatteront-ils que leur Autorité, qui ſe repoſe entierement ſur la Religion, eſt en parfaite ſureté?

J'oſe eſpérer que tout homme ſage & qui aime ſa patrie, non ſeulement s'intéreſſera à l'honneur de Dieu, mais qu'il travaillera auſſi à détruire ce préjugé qu'on forme contre les Diſpenſateurs de la Parole de Dieu, & les Prédicateurs de ces véritez ſalutaires, ſans la perſuaſion deſquelles l'Etat ne ſçauroit proſpérer ou ſubſiſter; qu'il reſpectera ces ordonnances préſcrites par la Loi, & néceſſaires pour imprimer & pour conſerver dans l'eſprit du peuple des ſentimens de la Religion: qu'il aura ſoin de dé-

défendre ces dehors de la place, afin de conſerver le reſte.

On a beau dire, pour excuſer ce qui ſe paſſe, que tous les tems ſont égaux. Il eſt pourtant certain que les Magiſtrats, les Loix, & la conſtitution même de ces Royaumes ont perdu une grande partie de leur Autorité, depuis que ces mauvais principes s'y ſont répandus. Quelles qu'en ſoient les cauſes, les effets ſont certains; ſoit que nous les attribuïons au cours naturel des choſes, ou à une juſte punition de ceux qui, ayant negligé de conſerver parmi le peuple la vénération dûë à l'Autorité Divine, ont vû & verront encore leur Autorité mépriſée.

Darius, Prince Payen, fit un *Edit* *, que dans *toute la Seigneurie de ſon Royaume on eût de la crainte & de la frayeur pour le Dieu de Daniel.* Nebucadnedzar fit ſemblablement un Edit, *que tout homme, de quelque Nation & langue qu'il ſoit, qui dira quelque choſe de mal-convenable contre Dieu, fût mis en piéces, & que ſa maiſon fût réduite en voirie.* Si l'on agit ainſi en Perſe & à Babylone, que ne devroit-on pas faire dans un Païs Chrétien? Si ceux qui ſont conſtituez en dignité vouloient faire paroître par leur conduite qu'ils condamnent l'Incrédulité, c'en feroit aſſez pour retenir les Incrédules. Quand donc ceux-ci commettent ouvertement leurs impietez & leurs blaſphêmes, que penſera-t-on de ceux qui pourroient les retenir ?

---

* Dan. VI. 26.

Pour maintenir la Religion, on n'a pas tant beſoin de l'exécution des Loix, que de la protection de ceux qui ont le pouvoir en main. Si on remarque que ceux qui diſtribuent la Juſtice, & qui donnent leurs voix dans les Conſeils publics, negligent eux-mêmes le Culte Divin ; en voilà aſſez pour induire leurs inférieurs à faire la même choſe. Mais ſi eux & leur famille donnoient un bon exemple, les autres ſeroient diſpoſez à les imiter. Les Modes deſcendent d'ordinaire des Grands aux petits, & ceux-ci ſont charmez d'être à la Mode. Ainſi, quand nous voyons la Parole de Dieu généralement mépriſée, & ſa Maiſon abandonnée, à un dégré qui ne s'eſt jamais vû dans aucun Païs Chrétien, nous ſommes tentez de croire, que l'Irreligion qui regne de notre tems, vient de l'exemple de ceux qui tiennent quelque rang dans le monde.

Il faut *qu'il arrive du ſcandale, mais malheur à celui par qui le ſcandale arrive.* Un homme qui a du pouvoir & du crédit dans ſon Païs, répondra devant Dieu, ſi la Religion & la Vertu ſouffrent, parce qu'il leur refuſe ſon Autorité & ſa Protection. Mais ſi par la vanité de ſes Diſcours, par ſes liaiſons avec des Scélerats, & par ſa negligence des Devoirs religieux, il protege

tege ce qu'il devroit condamner, & autoriſe par ſon propre exemple ce qu'il devroit punir ; un tel homme eſt un mauvais Citoyen, un mauvais Sujet & un mauvais Chretien.

Le mal qui s'accroît tous les jours nous allarme pour l'avenir. Les mœurs d'un Peuple ſont comme leurs fortunes. Quand elles reçoivent un échec National, le pire ne ſe découvre pas d'abord ; les choſes continuent à ſe ſoutenir ſur le même pied, par le ſecours des vieilles Notions & des Opinions qui tirent à leur fin. Mais les jeunes gens, nez & élevez dans ce ſiécle corrompu, ſans aucune pente au bien, que de bons principes auroient pû leur donner, quand ils parviendront à un âge mûr, doivent être de véritables Monſtres. Et il eſt à craindre que le ſiécle des Monſtres ne ſoit pas fort éloigné.

D'où cette Impieté tire ſa ſource, par quels moyens elle gagne du terrein parmi nous, & comment on pourroit y remedier ; tout cela mérite que tous ceux qui ont le pouvoir & la volonté de ſervir leur Patrie, y faſſent attention : & quoique pluſieurs choſes ſemblent annoncer une ruine générale ; & qu'il y ait lieu de craindre que nous ſoyons pires encore avant que de devenir meilleurs; cependant qui ſçait ce qui pourroit arriver, ſi tous ceux qui ont le pouvoir en main, depuis le Souverain juſqu'au moindre Officier de la

Juſtice, vouloient, dans leurs différens poſtes, ſe conduire comme des hommes perſuadez que l'Autorité dont ils ſont revêtus eſt derivée de l'Autorité ſuprême du Ciel. Une pareille conduite pourroit contribuer à arrêter ce torrent qui groſſit tous les jours, & qui menace ces Royaumes d'une inondation & d'une déſtruction générale.

ARTICLE V.*

Diſcours Critique & Moral ſur II. Pierre I. 5--7. *tel qu'il a été lû dans une Societé de quelques Théologiens à Londres : ou Explication nouvelle de ce paſſage*, *par Mr.* C. D. M.

AJOUTEZ *à votre Foi la Vertu, à la Vertu la Science, à la Science la Tempérance, à la Tempérance la Patience, à la Patience la Pieté, à la Pieté l'Amour fraternel, & à l'Amour fraternel la Charité.* GROTIUS dit, qu'il y a là une belle Gradation: Mais c'eſt tout ce qu'il en dit. Et CLARIUS, le ſeul que je ſçache qui ait entrepris d'expliquer en quoi la gradation conſiſte, eſt ſi laconique ſur ce ſujet, & j'ai ſi peu compris ſa penſée, que je crois qu'il ne ſera pas tout-à-fait inutile de propoſer la mienne.

---

* Cet Article nous a été communiqué.

Quand on recommande d'ajouter une ſeconde choſe à une première, & qu'on le recommande fortement, comme fait ici St. Pierre, vû ce qui précede & ce qui ſuit; on veut dire ſans doute, ou que la première a beſoin de la ſeconde; ou que la ſeconde doit réſulter de la première; ou bien, en réuniſſant les deux cas de l'alternative, que la première ne ſçauroit bien ſubſiſter ſans la ſeconde, parce qu'elle en eſt dans un certain ſens la cauſe, & dans un autre ſens l'effet. De ſorte qu'il s'agit uniquement de réchercher, comment St. Pierre aura pû vouloir dire ce que je viens d'énoncer, ou en dire une partie, de la *Foi*, conſiderée par rapport à la Vertu; de la *Vertu*, conſiderée par rapport à la Science; de la *Science*, conſiderée par rapport à la Tempérance &c. Telle eſt la méthode que j'ai ſuivie: & elle ne m'a rien découvert dans les paroles de St. Pierre, qui ne fût digne de lui & aſſorti à ſon but, ou même indiqué dans la ſuite par certains traits de ſon Epître, qui ſemblent déceler quelques vûës particulieres.

Il paroît que le but de l'Exhortation dont il s'agit, & en général de toute l'Epître, étoit de ſoutenir & d'affermir la Foi des Chrétiens de la diſperſion. (Conférez avec la Ie. Epître le Ier. verſet du IIIe.

IIe. Ch. de la IIe. & notez dans celle-ci I. 10--12. II. 20. & III. 14. 17.) Or il eſt évident qu'on ne pouvoit mieux débuter par rapport à ce but, qu'en recommandant aux Fidèles d'ajouter à leur Foi, la Fermeté & le Courage néceſſaires pour y perſevérer, ou pour ne rien faire qui la démentît : Et c'eſt-là préciſément ce qui leur eſt recommandé par ces premières paroles, AJOUTEZ A LA FOI LA VERTU : Car que par la VERTU on puiſſe entendre la Fermeté & le Courage, c'eſt-ce que perſonne ne conteſte ; & qu'il faille ici prendre la *Vertu* dans ce ſens, c'eſt non ſeulement ce que le but de l'Apôtre doit faire préjuger, c'eſt encore ce que prouve inconteſtablement la gradation manifeſte qu'il obſerve. S'il avoit voulu déſigner ſous le nom de Vertu, l'aſſemblage de tous les Devoirs, il ne reſtoit plus rien à *ajouter* ; à moins que ce ne fût uniquement en forme d'explication ; ce qui ſeroit bien différent de la Gradation dont je voudrois faire ſentir la juſteſſe, & que je maintiendrois réelle, quand même il ſeroit impoſſible de déterminer, ou ſeulement d'entrevoir, en quoi elle conſiſte. Mais c'eſt-ce qui ne le ſera pas, ſi l'on admet ce que j'ai dit pour éclaircir le premier dégré : Au moins aurons-nous, ce me ſemble, de quoi voir clair au ſecond.

St. Pierre declare aſſez ouvertement à

la fin de ſon Epître, qu'il l'a écrite parce qu'il appréhendoit que les Fidèles à qui elle s'addreſſe, ne *déchûſſent de leur fermeté*; mais cela comment? *Par la ſéduction de ces Abominables* (III. 17.) dont il avoit dit auparavant: *Ils trafiqueront de vous avec leurs diſcours artificieux* (II. 3.) *Exprimant en termes magnifiques les choſes les plus frivoles, ils amorcent ceux qui étoient échapez* (II. 18.): *Il faut ſur toutes choſes que vous ſçachiez, qu'il viendra dans ces derniers tems des Moqueurs... qui diront; où eſt la promeſſe de ſon avenement? Car depuis que nos Peres ſont morts, toutes choſes ſubſiſtent comme elles étoient au commencement du monde.* (III. 3. 4.) L'Apôtre parle même de ces derniers Sophiſtes, comme de gens qui auroient déja commencé à répandre leur venin dans l'Egliſe, (III. 5.) & qui l'auroient répandu avec quelque ſuccès, malgré le contre-poiſon donné par St. Paul dans ſes Epîtres (III. 15. 16.): Mais ce contre-poiſon, pourquoi étoit-il inutile? St. Pierre en dit lui-même la raiſon: c'eſt qu'il y avoit dans les Epîtres de ſon illuſtre Collegue des endroits difficiles, que les *Ignorans* & les *mal-aſſurez* dans la connoiſſance de la Religion tordoient à leur propre perte. Et les Sophiſtes au contraire, pourquoi triomphoient-ils, ſi ce n'eſt parce qu'ils trouvoient de ces Chrétiens *ignorans* ou *mal-aſſurez* dans la théorie de la Foi? Pour réſiſter de la bonne ſorte à de pareils Raiſonneurs, il falloit certainement quelque choſe de plus que ce Courage & cette Fermeté que l'Apôtre venoit de demander ſous le nom de *Vertu*: Au moins falloit-il quelque choſe de plus pour former une Vertu, telle qu'un St. Pierre la vouloit, ou qui pût faire honneur à la Foi qu'elle devoit ſoutenir. Le Menſonge qui attaquoit la Foi, étoit armé de ſophiſmes & de difficultez: Il falloit, pour la défendre, une Vertu armée de bons raiſonnemens & de bonnes ſolutions: La Vertu ſans cela n'eût plus été capable de produire la Perſévérance; ou n'eût produit qu'une Perſevérance bâtarde, comme celle qui naît de l'Opiniâtreté. On peut dire particulierement de la *Science*, ce que St. Pierre dit de toutes les autres parties qu'il exige, priſes enſemble: que celui qui en eſt deſtitué, *eſt aveugle* & *marche à tâtons*: (I. 9.) Ajax ſouhaitoit que le jour éclairât ſa valeur: Avec tout ſon courage, il vouloit de la lumiere. Fuſſiez-vous un Ajax dans la défenſe de votre Foi: craignez de combattre pour elle dans les ténèbres de l'Ignorance. Les Ennemis de votre Foi vous *demandent raiſon de l'Eſpérance qui eſt en vous*: Il faut être *prêt à leur répondre*: * C'eſt de quoi il s'agit: Et vous oſerez peut-être le faire, ſi avec la Foi vous avez la Vertu exigée par St. Pierre:

---

* 1 Pier. III. 15.

Mais c'eſt ce que vous ne ferez jamais d'une manière ſûre & glorieuſe, ſi, avec cette Vertu, vous n'avez de l'Habileté & du Sçavoir, ſi vous n'ajoutez A LA VERTU LA SCIENCE. Ce ſont les propres paroles de St. Pierre, qui, comme on voit, prennent ici leur place tout naturellement. Paſſons outre.

Ce que l'Apôtre veut qu'on ajoute à la *Science*, c'eſt la TEMPERANCE. Or je trouve qu'effectivement il y a une ſorte de Tempérance requiſe pour cette Science même qui vient d'être recommandée; & qu'il eſt dangereux de ſe livrer ſans précaution au plaiſir d'y faire des progrès. *La Science enfle*; Et c'eſt de la Science du Salut qu'un Apôtre l'a dit. 1 Cor. VIII. 1. Le *grand Sçavoir met* quelquefois *hors du Sens* *: Et ce mot eſt vrai juſqu'à un certain point, quoiqu'il ait été fort témérairement appliqué à St. Paul. St. Paul lui-même a dit de certaines gens, *qu'en ſe piquant d'être ſages, ils ſont devenus fous* †. D'ailleurs, l'ardeur démeſurée de tout ſçavoir, fait ſouvent qu'on n'étudie rien à fond: Et c'eſt de cette ardeur encore que naiſſent ces Syſtêmes, où, pour rendre raiſon de tout plus magiſtralement, on érige imprudemment en Axiomes inconteſtables, ce qu'il ſuffiſoit de poſer comme des Hypothèſes poſſibles; &

---

* Act. XXVI. 24.

† Rom. I. 22.

en Principes univerſels, ce qui eſt ſuſceptible de limitation: Syſtêmes qui dans la diſpute ſont une ſource de propoſitions hazardées, par leſquelles on nuit à la bonne cauſe qu'on croit défendre: Syſtêmes où l'eſſentiel, confondu avec l'acceſſoire, ſe trouve ſouvent enveloppé ſous les objections dont l'acceſſoire ne peut ſe garantir: Enſorte que de la folie de décider ſur tout, on tombe dans celle de douter de tout; & que, pour s'être piqué de trop ſçavoir, on demeure à la lettre ſans Science. Il y a certainement une Tempérance pour les plaiſirs de l'Eſprit comme pour ceux du Corps. St. Paul nous donne l'idée de ce devoir, quand il nous parle d'être *ſages à Sobrieté* *: Et j'ai peine à croire que St. Pierre n'ait pas en vûë le même devoir, quand je lui entens recommander la Tempérance comme un accompagnement convenable de la Science: D'autant plus, que les Dogmes monſtrueux des Séducteurs contre leſquels il prétend munir les Fidèles, marquoient un libertinage d'eſprit porté à l'excès. Ils faiſoient les Sçavans, & ils l'étoient à leur manière; mais leur Science étoit une ſorte d'yvreſſe, qui en échauffant le cerveau le déregle. L'étude ou les leçons qu'ils en faiſoient, étoient moins un exercice qu'une vraye débauche de l'Eſprit; dont il étoit à propos de diſtintinguer ce qu'on exigeoit des Fidèles, par un caractère de Sageſſe, de Sobrieté, de *Tempérance*: Et la diſtinction étoit ſurtout d'uſage ſi quelques-uns de ces Séducteurs, comme on pourroit le conjecturer, commençoient dès-lors à prendre le tître faſtueux de *Gnoſtiques.* Ce ſeul abus du mot de *γνῶσις*, pouvoit engager St. Pierre à ne point recommander [illegible], ſans l'accompagner du correctif, qui eſt, *ἐν δε τῇ γνώσει τὴν ἐγκράτειαν.* ——————

---

* Rom. XII. 3.

Je ne voudrois pourtant pas aſſurer, que la Tempérance dont je viens de parler, fût uniquement, ni même principalement, celle que St. Pierre avoit en vûë. Je dirai plus: Sa gradation ſeroit belle dans cet endroit, quand il n'y faudroit entendre par la *Tempérance*, que l'habitude de ſe moderer dans l'amour & dans l'uſage des objets qui flattent les ſens. La Science à laquelle il ſera parlé d'ajouter cette Tempérance, peut être conſiderée, ſoit en elle-même, ſoit comme un moyen de ſoutenir la Foi contre les entrepriſes des Séducteurs à qui l'Apôtre en vouloit. Conſiderée en elle-même, elle a pour objet, ou des faits miraculeux, ou des choſes * *que l'œil n'a point vûës, que l'oreille n'a point ouïes. & qui ne montent point au cœur de l'homme*; qui n'y ſeroient jamais entrées ſi elles n'y etoient deſcendues du Ciel par la Revélation: C'eſt une Science ſublime, ſi jamais Science le fut : Elle a eu en même tems ſes abîmes, ſur le bord deſquels un St. Paul même s'écrioit, ô *Profondeur* *! c'eſt une Science auſſi profonde que ſublime : Quant à ſes parties, elles ſe ſubdiviſent à l'infini ; c'eſt une *Sageſſe de Dieu, qui eſt infiniment diverſe* † : Elle demande en un mot, & elle mérite toute l'application dont l'Eſprit humain eſt capable : Et il n'y a rien peut-être qui le rende plus incapable d'une application fréquente & ſoutenue, que ce qu'on appelle communément l'Intempérance : Il n'y a rien peut-être qui émouſſe, qui énerve, qui uſe plus nos facultez intellectuelles, ni qui ſoit plus propre à en interrompre l'exercice par de perpétuelles diſtractions. Si quelquefois elle les réveille, c'eſt pour toute autre choſe que pour une Science où tout la gêne & la condamne : La ſainteté de cette Science eſt un nouveau caractère, qui exige de ceux qui s'y appliquent, non ſeulement la Tempérance ; mais même l'amour de ce devoir ; & qui d'ailleurs met en droit de leur demander la Tempérance, comme un devoir préſcrit & encouragé par la Science qu'ils étudient : C'eſt une Science ou une *Sageſſe qui vient d'enhaut*, naturellement *pure*, *paiſible*, *moderée* ;

---

* 1 Cor. II. 9.

---

* Rom. XI. 33.
† Eph. III. 10.

rée ; * lui aſſocier les impuretez, les troubles & les excès de l'Intempérance, ce ſeroit en faire une ſageſſe *terreſtre, ſenſuelle & diabolique.* † Or s'il faut joindre la Tempérance à cette Science conſiderée en elle-même, à plus forte raiſon la faudra-t-il joindre à cette Science conſiderée comme un moyen de ſoutenir la Foi contre les entrepriſes des Séducteurs à qui St. Pierre en vouloit. Rappellons-nous certains traits de leur portrait ou du portrait au moins que l'Apôtre a fait de quelques-uns d'entr'eux. *S'abandonnant*, dit-il, *aux mouvemens dereglez de la chair, ſe proſtituant à des Paſſions infames* (II. 10.) *Leur félicité eſt de paſſer chaque jour dans les délices : Ils ne ſont que tâche & que ſouillure, & lorſqu'ils mangent avec vous, ils ſe font un plaiſir de vous tromper*, ou *de vous ſéduire : L'adultère eſt peint dans leurs yeux, ils ne ceſſent jamais de pécher, ils amorcent les ames mal affermies, ils ont le cœur exercé à toute ſorte d'excès:* (13. 14.) *Exprimant en termes magnifiques les choſes les plus frivoles, ils engagent dans les plaiſirs impurs*, ou *amorcent par les convoitiſes de la chair, ceux qui étoient échapez. Leur promettant la liberté, quoiqu'ils ſoient eux-mêmes eſclaves de la corruption.*

---

* Jaq. III. 17.

† Ibid. 15.

ruption. (18. 19.) * Voilà des traits, ce me ſemble, par leſquels il paroît aſſez clairement que ces *faux Docteurs*, que ces gens à *diſcours artificieux* (II. 1. 3.) conſacroient une partie de leur zèle & de leurs talens à prêcher le Libertinage des mœurs, à débiter une Morale relâchée, à plaider la cauſe de la Volupté, à faire du *Troupeau de* J. C. un *Troupeau d'Epicure*: & que ces Avocats d'une cauſe pour laquelle les ſens préviennent toûjours plus ou moins l'Auditeur, étoient des Orateurs d'autant plus à craindre, qu'à l'artifice de leurs paroles ils joignoient celui de leurs regards; & au ſortilège de cette éloquence qui eſt dans les yeux, le charme plus impérieux de celle qui eſt dans l'exemple : ſans compter qu'en Charlatans habiles, ils faiſoient leur théâtre de la Table, où le poiſon de l'Intempérance, mêlé avec le vin, s'avale ſi facilement, & opère avec tant de force ſur des naturels foibles, ſur des *ames mal affermies*, comme celles que ces Séducteurs *amorçoient*, & auxquelles ils s'attaquoient, ce ſemble, par préférence. Des ſcelérats de cet ordre méritoient certainement que, par préférence auſſi, St. Pierre s'attaquât à eux *principalement*, comme il le dit lui-même, (v. 10) ou donnât *principalement* contre eux des avis Apoſtoliques. Si la Foi des Chrétiens n'eût été attaquée que par le côté de leur Eſprit, avec les armes d'une fauſſe Logique, il auroit peut-être ſuffi de leur dire, *Muniſſez votre Foi de Science*: Mais l'attaque ſe faiſant en même tems par le côté des ſens, avec les armes de la Volupté, il étoit à propos de leur dire encore, *Que la Tempérance ſeconde en vous la Science*; La Science ſeule tiendroit bon contre l'Impoſture ſeule, mais contre l'Impoſture que la Volupté ſeconde, la Science veut être ſecondée à ſon tour par l'ennemie ou la maîtreſſe de la Volupté. A l'aide de la Science *l'Eſprit eſt prompt, mais la Chair demeure foible* *; bientôt gagnée par les dons ou par les promeſſes de la Volupté, elle conſeillera à votre Courage de mollir, comme elle; & ne vous abuſez point, *les conſeils de la Chair & du Sang* ſont une ſorte de ſophiſmes, dont, avec toute la Science du monde, vous vous tirerez mal, ſi, tout ſçavant que vous ſerez, vous n'êtes encore tempérant, ſi vous N'AJOUTEZ A' LA SCIENCE LA TEMPE'RANCE.

---

* Voyez encore II. 15. & la derniere remarque de *Grotius* ſur ce verſet.

Continuons: ſoit que St. Pierre ait eu en vûë la Tempérance de l'Eſprit ou celle des Sens; & ſoit qu'il ait conſideré l'une & l'autre comme un accompagnement néceſſaire de la Science dont il avoit parlé, ou comme un moyen de mieux proportionner la Science aux beſoins & aux dangers actuels pour leſquels il l'avoit recommandée ; il ne ſera pas difficile de dire, pourquoi il a pu ſouhaiter encore qu'à la *Tempérance on ajoutât la* PATIENCE. Si la Science enfle ceux en qui ſes progrès ſont rapides, elle fait auſſi décheoir, ſi j'oſe ainſi parler, elle humilie trop, ceux en qui ces progrès ſe font avec une certaine lenteur: Et comme ces progrès peuvent être ſucceſſivement lents ou rapides, le même homme pourra ſucceſſivement trouver dans la Science de quoi s'enorgueillir & de quoi ſe décourager. Si le grand ſçavoir met hors du ſens & produit des Fous; le petit ſçavoir fait quelque choſe de ſemblable en produiſant des Innocens & des Imbécilles. Si l'ambition démeſurée de tout ſçavoir, fait voltiger de ſujet en ſujet, ſans rien approfondir ; la puſillanimité oppoſée à cette ambition, ne permettant pas même de prendre l'eſſor pour voltiger, fait ramper l'Eſprit dans l'Ignorance ; & à force de lui dire que les ſujets ſont au deſſus de lui, elle le tient au deſſous des ſujets ; la ſphère des Sciences s'éloigne de lui, à meſure que ſa propre ſphère ſe retrécit, & qu'il s'y concentre. Si la Science, récherchée avec une ardeur aveugle ou trop vive, enfante des Syſtêmes plus faſtueux qu'utiles, & plus ruineux que ſolides, qui de *Dogmatiques*, nous rendent ſouvent *Pyrrhoniens* ; la même Science étudiée avec une difdiſcrétion trop timide, ne s'étendra point au-delà des *premiers élemens*, & vous laiſſera dans un état d'Ecoliers ou de ſimples Catéchumenes, lorſque *vous devriez être Maîtres, remplis de toute connoiſſance, & capables d'inſtruire les autres* *. En deux mots: Si la Science a ſes plaiſirs & des écueils agréables, qui veulent qu'on y apporte un Eſprit ſobre & capable d'une certaine *Tempérance*; elle a auſſi ſes peines, ſes difficultez, ſes déſagrémens, qui demandent un Eſprit PATIENT, accoûtumé à ne ſe point rebuter. Avec un Eſprit qui ne ſera que *tempérant* (puiſqu'il faut employer ce terme) vous n'éviterez que le danger qui naît du plaiſir: Au lieu qu'avec un Eſprit qui *ajoute la Patience à la Tempérance*, vous éviterez également, & le danger qui naît du plaiſir, & celui qui naît de la peine. Cette raiſon générale pouvoit ſuffire à l'Apôtre: Cependant il ſemble qu'il en ait eu de plus une particuliere. Car ſi le Syſtême des Séducteurs, contre qui je ſuppoſe toûjours qu'il vouloit munir les Fidèles, n'étoit pas uniquement l'ouvrage de leur vanité, de leur malice, & de cette *Ignorance volontaire* que St. Pierre leur reproche (III. 5); on pourra dire, que leurs erreurs venoient en partie de *l'Impatience* de leur Eſprit, qui avoit ſuccombé à la peine que lui faiſoient naturellement quelques difficultez du Syſtême Evangélique : Et il eſt de fait qu'ils employoient ces difficultez pour *impatienter* l'Eſprit de ceux qu'ils vouloient ſéduire : témoin cette queſtion difficultueuſe & embaraſſante, *Où eſt la promeſſe de ſon avenement?* (III. 4). Le ſoin que prend St. Pierre de fournir aux Chrétiens les armes néceſſaires pour ſoutenir cette attaque, comme appréhendant qu'elle ne donnât un exercice trop rude à la *Patience* de leur Eſprit, m'autoriſe au moins à préjuger, qu'il avoit cette ſorte de Patience en vûë lorſqu'il parloit d'ajouter *à la Tempérance la* PATIENCE. —— Or s'il eſt aiſé de découvrir ici une Patience requiſe pour aſſortir la Tempérance de l'Eſprit, il ſera plus aiſé encore de découvrir une Patience requiſe pour aſſortir la Tempérance des Sens. Outre que cette eſpece de Tempérance eſt ſouvent un ouvrage pénible, qui, ſans le ſecours de la Patience, ſeroit bientôt abandonné ; tout ce que j'ai dit ſur la néceſſité d'unir à la Science la modération dans l'amour des biens & des plaiſirs, prouve naturellement la néceſſité de la Patience, qui n'eſt proprement qu'une modération de la même nature & du même uſage, différente ſeulement par ſon objet ; la première s'exerçant ſur notre ſenſibilité pour les biens & pour les plaiſirs ; la ſeconde, ſur notre ſenſibilité pour les maux & pour les chagrins. L'Impatience du reſte a cela de commun avec l'Intempérance, qu'elle trouble notre attention, ou la détourne: Et ſi par celle-ci nos facultez intellectuelles ſont affoiblies, elles ne ſont certainement pas fortifiées par celle-là: L'une les aſſoupit, ou les endort imperceptiblement; l'autre les fatigue, les dérange, les déconcerte & les accable. Quand l'Impatience réveillera leur activité, ce ſera, comme j'ai inſinué, que l'Intempérance quelquefois la réveille, je veux dire pour ſon intérêt propre; ce ſera pour imaginer ou pour perfectionner un projet de vengeance; ce ſera pour préparer l'Apologie d'une lâcheté: Ce ne ſera jamais (au moins directement ni ſincerement) pour appliquer l'Eſprit à une Science toute ſainte, où l'Impatience ne trouve pas moins ſa condamnation que l'Intempérance; & à laquelle on ne ſçauroit s'appliquer ſans s'engager par cela même à être patient, auſſi-bien que tempérant. *Y a-t-il quelque homme ſage & intelligent dans cette* Science? *Qu'il la montre*, diſoit St. Jaques, *en joignant à la Science la Douceur* *. De ſorte que ſi St. Pierre pouvoit & devoit demander la Tempérance comme un accompagnement néceſſaire de cette Science, il pouvoit & devoit par cela même ne ſe pas contenter de la Tempérance ſeule, ou exiger une Tempérance avec qui la Patience allât de compagnie. Pour ne pas exiger en termes exprès la réunion de ces deux qualitez, il auroit fallu tout au moins que les Fidèles à qui il s'addreſſe, euſſent joui actuellement d'une profonde paix; qu'à la faveur d'un privilege ſpécial, ils n'euſſent point été tentez par les maux ni par les chagrins de la vie: Et bien loin que ce fût-là leur cas, on ne doute point qu'ils ne fûſſent actuellement tentez par les rigueurs ou par la crainte de la Perſécution: Tentation qui devoit paroître d'autant plus dangereuſe à St. Pierre, que les Séducteurs au ſujet deſquels il écrit, la rendoient pus forte, tant par leur conduite que par leurs diſcours. Ce qu'il y a de certain par rapport à leur conduite, c'eſt que l'Apôtre ne les repréſente pas comme des gens à qui un acte d'apoſtaſie fît beaucoup de peine, lorſqu'il les repréſente comme *renonçant au Maître qui les a rachetez* (II. 2), comme *pouſſez par l'avarice* (II. 3.), & comme Imitateurs de *Balaam* (II. 15.), c'eſt-à-dire comme des Lâches, que l'amour de l'argent, & par conſequent la crainte impatiente de perdre leurs biens ou de déranger leurs affaires, pouvoient rendre capables d'acheter leur repos au prix de leur Foi. Ce qu'il y a de certain par rapport à leurs diſcours, c'eſt que St. Pierre dit en parlant d'eux; *Pouſſez par l'avarice, ils trafiqueront de vous avec leurs diſcours artificieux* (II. 3.); c'eſt-à-dire vû ce qui précede, ils tâcheront par leurs ſophiſmes, de vous faire imiter leur Apoſtapoſtaſie, de vendre votre Foi avec la leur, de vous engager dans cet infame négoce. Ce qu'il y a de certain encore, & par rapport à leurs diſcours, & par rapport à leur conduite, c'eſt que les Nicolaïtes, qui paſſent pour être les véritables Sectateurs de Balaam déſignez par St. Pierre, paſſent auſſi pour avoir été des Lâches & des Traîtres, qui, non contens de mettre au nombre de leurs maximes, *qu'on peut renier le Chriſtianiſme en cas de Perſécution*, tendoient des piéges aux autres Chrétiens, afin de les faire tomber dans l'Idolâtrie. Ce qu'il y a de certain enfin, c'eſt que ces Séducteurs aggravoient les miſeres des Fidèles, en leur ôtant ou en leur conteſtant une de leurs plus puiſſantes conſolations. Elle dépendoit, cette conſolation, de l'eſpérance d'un Avenement prochain du Seigneur: *Là étoit la Patience des Saints*, comme dans ſon azile le plus ſacré, comme dans ſon fort le plus inacceſſible: Et là elle étoit attaquée d'un air d'inſulte & de triomphe par des Moqueurs qui demandoient, ainſi qu'on l'a déja vû, *La promeſſe de ſon Avenement où eſt-elle*? Le Seigneur ſembloit effectivement *retarder l'accompliſſement de ſa promeſſe* (III. 9.): Et cette ſeule apparence étoit un aſſez grand ſujet d'affliction, ſans qu'on vînt encore par des queſtions inſolentes *ajouter affliction aux affligez*. St. Pierre le ſentoit; & de-là tout ce qu'il dit au Chapitre III. pour aſſurer à ſes Freres la conſolation qu'on vouloit leur ravir. On voit clairement, que s'il croyoit avoir lieu d'appréhender pour eux ces tentations agréables qui amoliſſent & énervent le courage, il ne croyoit pas moins devoir appréhender les tentations déſolantes qui l'ébranlent ou qui l'abattent: Et rien par conſequent n'étoit plus naturel que de recommander la Patience pour celles-ci, après avoir recommandé la Tempérance pour celles-là: Rien n'étoit plus naturel que de dire, *Ajoutez à la Tempérance la Patience.* Je vais plus loin: Je trouve que la leçon étoit convenable indépendemment même des raiſons que je viens d'alleguer: Je penſe au moins avoir entrevû une nouvelle raiſon, qui ne ſera point incompatible avec les précedentes. Je m'explique. Il y a Tempérance & Tempérance: Il y a une Tempérance purement phyſique, qui conſiſte à s'abſtenir des plaiſirs, naturellement & ſans refléxion, uniquement parce qu'on en eſt raſſaſié, ou parce qu'on eſt d'une compléxion foible ou froide qui n'y porte pas: Il y a après cela une Tempérance forcée, qui conſiſte à s'abſtenir des plaiſirs, ſoit par un défaut d'occaſions, de moyens & de tems; ſoit par politique & par une bienſéance intéreſſée; ſoit par ordre du Médecin: Il y a même une Tempérance voluptueuſe & Epicurienne, qui ne goûte les plaiſirs avec diſcrétion qu'afin de pouvoir en jouïr plus ſurement & plus long-tems:

---

* Matth. XXVI. 41.

---

* Heb. V. 12. & Rom. XV. 14.

---

* Jaq. III. 13.

Et il ne faut pas s'imaginer que la véritable Tempérance ſoit abſolument différente de tout cela: La Tempérance (comme dit Mr. *Lenfant* dans ſon Sermon ſur le Texte qui fait le ſujet de cette Diſſertation) la Tempérance eſt toûjours Tempérance. Tout cela néanmoins ne forme pas une Tempérance parfaite: Tout cela ſe réduit à l'abſtinence ou à un uſage moderé des plaiſirs; ce qui n'eſt qu'une partie de la Tempérance, dont la partie eſſentielle conſiſte à être maître de l'amour même que l'on a pour eux: Il ne faut pas prendre le change là-deſſus. Les hommes cependant ſont ſujets à le prendre; & les Chrétiens à qui St. Pierre écrivoit, étoient hommes: Un mot qui prévînt l'illuſion ne pouvoit être que fort à propos. Or ce mot, il me ſemble que le voici: AJOUTEZ À LA TEMPÉRANCE LA PATIENCE: Celle-ci ſera la preuve de celle-là: Car ſi vous vous laiſſez entraîner par votre averſion pour la douleur, vous ne me perſuaderez jamais que vous ſoyez maîtres de votre pente pour le plaiſir: Cette averſion & cette pente viennent d'un fonds commun de ſenſibilité, dont il faut être maître préalablement, pour regler l'une ou l'autre, & dont vous ne ſçauriez être maîtres ſans vous trouver en état par cela même de les regler toutes deux.

Il étoit aſſez aiſé, comme on voit, de découvrir les raiſons que St. Pierre pouvoit

voit avoir de monter de la Tempérance à la Patience: Et il ne ſera pas mal-aiſé, comme on va voir, de déviner encore, pourquoi il monte de la *Patience* à la PIETE'. On peut dire de toutes les Vertus, qu'elles ne ſont ce qu'on les nomme, qu'autant qu'elles ſe ſoutiennent, ou que, ſans la conſtance, elles ne ſont rien. Il ſemble toutefois que cela convienne plus particulierement à la *Patience*, dont le propre eſt de ne ſe point rebuter : Et c'eſt-là vraiſemblablement ce qui a fait dire à St. Jaques, qu'*il faut que la Patience ſoit une œuvre parfaite* *. Or il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, qu'elle ſe ſoutienne bien, ſi elle n'eſt appuyée ſur ces ſentimens de reſpect, de confiance & d'amour pour Dieu, leſquels conſtituent la PIETE'. Ce que perſonne au moins ne conteſtera, c'eſt que ces ſentimens fortifient puiſſamment la Patience par la Réſignation : Ils peuvent même nous faire trouver la Patience aimable, par les douceurs qu'ils mêlent à ſes amertumes. C'étoit ſur les promeſſes faites à la *Pieté* que J. C. ſe fondoit, lorſqu'après avoir prédit aux Apôtres toutes ſortes de perſécutions, il leur dit: *Réjouiſſez-vous, & vous égayez: Car*, ajoutoit-il, *votre recompenſe eſt grande dans les Cieux* †. C'étoit la *Pieté* qui faiſoit

---

* Jaq. I. 4.
† Matth. V. 11. 12.

ſoit dire à un de ſes Diciples : *Regardez les diverſes épreuves qui vous arrivent, comme le plus grand ſujet de votre joye: conſiderant bien que l'épreuve de votre foi produit la* PATIENCE *. C'étoit la *Pieté* de St. Paul qui le mettoit en état de dire: *Nous nous glorifions même dans les afflictions, ſçachant que l'affliction produit la* PATIENCE †: Et je doute fort que ſans le ſecours de la Pieté, il eût jamais tenu ce langage. S'il n'eût eu, à l'égard de Dieu, ni reſpect, ni confiance, ni amour, il n'auroit pas au moins oſé dire: *Nous nous glorifions dans l'eſpérance de la gloire de Dieu* ‡; il n'ignoroit pas, que *quiconque a cette eſpérance, doit ſe ſanctifier lui-même, comme Dieu eſt ſaint* §, que *ſans la ſanctification nul ne verra le Seigneur* ⸸; & que le *Royaume céleſte*, où l'on peut eſpérer de le voir, *il l'a promis* uniquement *à ceux qui l'aiment* ** : Oter à St. Paul la Pieté, c'eſt lui ôter manifeſtement les eſpérances de la Vie future: & le plaiſir par conſequent qu'il trouvoit dans la Patience, au milieu des perſécutions : *Si nous n'avons*, c'eſt lui-même qui le dit, *ſi nous n'avons d'eſpérance*

---

* Jaq. I. 2.
† Rom. V. 3.
‡ Ibid. vſ. 2.
§ 1 Jean III. 3.
⸸ Heb. XII. 14.
** 2 Tim. V. 18. & Jaq. II. 5.

qu'en cette vie, nous ſommes les plus miſerables de tous les Hommes [*]; Je conçois bien qu'un heureux naturel, à l'aide de la Philoſophie toute ſeule, peut trouver une ſorte de ſatisfaction à prendre le parti de la Patience dans les maux inévitables: c'eſt quelque choſe pour un Eſprit raiſonnable de pouvoir dire; „ *Il faut que ces* „ *choſes arrivent* [†], mon impatience ne „ les empêchera point, & elle les empi- „ reroit:" Mais les maux pour leſquels il s'agit ici d'avoir de la Patience, ne ſont nullement inévitables pour un Homme ſans *Pieté*. Il les évitera par un ſeul mot, il n'aura qu'à dire à ſes Perſécuteurs, *votre Religion eſt la mienne*: Et c'eſt-ce qu'une Philoſophie ſeparée de la Pieté ne manquera pas de lui conſeiller.

Je conçois bien encore à la vérité, que le reſpect des Préjugez de l'Education, que l'Eſprit de Parti, que l'Ambition, l'Intérêt, & quelques autres motifs de ce genre, ſuffiſent en certains cas pour faire ſouffrir patiemment, & qui plus eſt avec une ſorte de joye, les maux même qu'attire la Religion. Mais de deux choſes l'une: Ou ces motifs, conſiderez dans ce qu'ils peuvent avoir de vicieux, ſont incompatibles avec la Religion pour laquelle l'Egliſe naiſſante étoit perſécutée; &

---

[*] 1 Cor. XV. 19.

[†] Marc. XIII. 7.

cela poſé, St. Pierre ne devoit pas les recommander: Ou bien, à les conſiderer dans ce qu'ils peuvent avoir de compatible avec cette Religion, j'avouërai que l'Apôtre ne pouvoit ni ne devoit les condamner, comme auſſi il ne le fait point, puiſqu'il les paſſe ſous ſilence; & je me retrancherai à dire (ce qui me ſuffira) que s'il recommande par préférence le motif de la *Pieté*, il le pouvoit, & le devoit. *Il le pouvoit*; parce que c'eſt de tous les motifs le plus noble, le plus puiſſant, & celui auquel tous les autres ſont ſubordonnez quand les choſes vont dans l'ordre: *Il le devoit*; ſoit parce que la Pieté eſt un motif ſur lequel les Hommes ſont ſujets à s'oublier, au lieu qu'ils s'oublient rarement ſur les motifs humains & terreſtres; ſoit parce que la Pieté ou l'Amour de Dieu eſt le motif eſſentiel à la Patience, dans les maux attachez à la défenſe d'une cauſe qui eſt la cauſe de Dieu même, & que le moyen le plus naturel de ſouffrir de bonne grace pour l'amour de Dieu, c'eſt ſans doute d'aimer Dieu; ſoit enfin parce que la Pieté, qui dans la concurrence des autres motifs aura toûjours droit de prédominer, ne pouvoit pas même (au moins généralement parlant) ſe trouver en concurrence avec ces motifs, dans un tems où les Chrétiens, nez pour la plupart au ſein du Judaïſme ou du Paganiſme, auroient plutôt apoſtaſié que perſeveré, s'ils euſſent été pouſſez par le reſpect de l'Education ; & où le Chriſtianiſme ne formant rien moins qu'un Parti puiſſant & accrédité ſelon le monde , n'offroit ſelon le monde rien d'aſſez éclatant ou d'aſſez avantageux pour payer les ſervices de ceux qui le défendroient au prix de leur repos, au riſque de leurs biens, & au péril de leur vie. Je ne pouſſerai pas cette diſcuſſion juſqu'au bout. Il eſt clair, ſans m'y engager plus avant , qu'après avoir recommandé la Patience , il étoit digne de l'Apôtre & convenable à ſon but, d'exiger qu'elle fût accompagnée de Pieté, ſi par la Pieté il faut entendre , comme je l'ai fait juſqu'ici , des ſentimens d'amour, de reſpect & de confiance, qui ayent Dieu pour objet. ——— Mais par la Pieté on peut auſſi entendre les marques extérieures par leſquelles ces ſentimens ſe déclarent: Second ſens qui, dans cet endroit , ne convient pas moins que le premier. Par une converſation & par des manières qui reſpirent la Pieté; par la priere, qui renferme tout ce qu'on appelle les Actes de Pieté; par les aſſemblées religieuſes juſtement nommées Exercices de Pieté, non ſeulement on s'engage à avoir & à conſerver les ſentimens qu'on témoigne , on les fortifie encore , & par l'exercice qu'on leur donne, & par les ſecours ſurnaturels qu'on attire du Ciel, & par l'influence naturelle d'une édification réciproque. Or ſi les dehors de la Pieté en conſervent & en fortifient l'intérieur, ils conſervent & fortifient par cela même ce qui ſert, comme on a vû, de fondement à la Patience. Et il y a plus: Si les *ſentimens* & les *ſignes* de la Pieté ont un uſage commun, ils ont auſſi des uſages particuliers qui les diſtinguent. Si par les uns vous ſoutenez votre Patience, c'eſt par les autres que vous lui ferez honneur: C'eſt par une vie où la Pieté éclate que vous rendrez votre Patience reſpectable, & à vos Freres, à qui elle doit ſervir d'exemple, & à vos Bourreaux, qu'elle doit convertir ou confondre; mais qui au contraire vous regarderont comme des inſenſez, tant que vous paroîtrez ſouffrir pour l'Amour d'un Dieu que vous ne paroîtrez pas aimer. Ainſi, ſoit Pieté intérieure ou extérieure; puiſque ſans elle il n'y a point de Patience telle qu'on la demande, il faut que votre Patience n'aille jamais ſans elle: AJOUTEZ A LA PATIENCE LA PIETÉ.

Mais pourquoi St. Pierre veut-il encore qu'*à la Pieté* on ajoute L'AMOUR FRATERNEL? Le voici. *Premièrement*, en quelque ſens que vous preniez la Pieté, elle ne répondra à ſon but qu'à proportion qu'elle ſera réelle: vous ne pourrez compter ſur votre Pieté qu'autant que vous ſerez ſûrs d'être véritablement pieux: Et vû les illuſions qu'on eſt ſujet à ſe faire là-deſſus, vous ne devez pas vous en croire vous-mêmes légerement. S'il y a quelque caractère diſtinctif de la vraye Pieté, il faut que vous cherchiez ce caractère en vous, & que vous le graviez dans vos cœurs s'il n'y eſt pas, que vous l'y rétabliſſiez s'il s'y efface. Or ce caractère, c'eſt L'AMOUR FRATERNEL: *Si quelqu'un dit, j'aime Dieu, & qu'il haïſſe ſon Frere, c'eſt un Menteur: Car n'aimant point ſon Frere qu'il voit, comment peut-il aimer un Dieu qu'il ne voit point? D'ailleurs, c'eſt un commandement que nous avons reçu de lui: enſorte que celui qui aime Dieu doit aimer ſon Frere*, pour l'Amour du Dieu qui l'ordonne, puiſque certainement l'*Amour de Dieu conſiſte à obſerver ſes commandemens. Toute perſonne qui croit que Jeſus eſt le Meſſie*, tout Frere en Chriſt, *eſt engendré de Dieu*, ou Enfant de Dieu, comme nous: *Et quiconque aime le Pere* ſincerement, *aime auſſi l'Enfant qui vient de lui. C'eſt à ceci* (je veux dire à notre Amour pour les Enfans de Dieu) *que nous connoiſſons quand nous aimons Dieu & gardons ſes commandemens* *. En ſe-

---

* 1 Jean IV. 20. 21. & V. 1. 2. 3. Le Lecteur pourra obſerver en paſſant, qu'il y a quelque choſe de nouveau dans la traduction que je lui offre de ce paſſage: & je ne crois pas que perſonne puiſſe la critiquer ſolidement. Elle renferme un ſens auſſi clair que beau, au lieu d'un pur galimatias: & elle ne ſuppoſe aucune altération dans le Texte

ſecond lieu, ſi vous conſiderez la *Pieté* comme utile ou comme néceſſaire pour ſoutenir la Patience qu'on vous demande, L'AMOUR FRATERNEL eſt à ſon tour, & de concert avec la Pieté, un excellent appui de cette même Patience. Ce ſera en vous entr'aimant d'une manière fraternelle, que vous craindrez de vous ſcandaliſer les uns les autres par une chute, par un faux pas, par une apparence de découragement. Ce ſera l'Amour fraternel qui vous uniſſant comme autant de membres d'un même corps, vous fera réſiſter infatigablement aux efforts qu'on fait pour vous diviſer. Ce ſera en *abondant en Amour les uns pour les autres*, que *vos cœurs ſeront affermis* par leur union; que *vous vous conſolerez mutuellement par des paroles* encourageantes *; que vous vous mettrez en état, par des ſoins réciproques, de *répondre avec douceur à ceux qui vous demanderont raiſon de l'eſpérance qui eſt en vous* †; & que *ſi quelqu'un d'entre vous s'égare*

Texte. Le mot ἵνα, dans le dernier verſet du Chap. IV. ſe met quelquefois pour ὥστε, ou pour *En ſorte que*: tout le monde en convient. Et quant au deuxième verſet du Chapitre V. toute la liberté que je prens, ſe réduit à mettre en parenthèſe ces paroles (ὅτι ἀγαπῶμεν τὰ τέκνα τοῦ Θεοῦ) & à entendre Ὅτι dans le ſens de *Quòd videlicet*, comme dans 1 *Cor.* XI. 17. & 23.

* 1 Theſſ. III. 12. 13. & IV. 18.

† 1 Pier. III. 15.

gare par ignorance, ou *bronche* par foibleſſe, un autre *le redreſſera* *. C'étoit ce beau mélange de L'AMOUR FRATERNEL *avec la Pieté*, qui rendoit St. Pierre ſi ardent à *raffermir ſes Freres*, en les *réveillant par ſes avertiſſemens* †; & qui faiſoit dire à St. Paul: *Je me trouve preſſé des deux côtez: Je voudrois bien partir pour être avec le Seigneur, parce que ce ſeroit de beaucoup le meilleur pour moi: Mais le plus utile pour vous, eſt que je demeure encore dans ce corps* ‡. La mort de J. C. devoit être pour ſes Diſciples la plus rude épreuve par où ils euſſent paſſé juſqu'alors, & le commencement, pour ainſi dire, de la terrible carriere où leur Patience alloit être exercée: De-là les exhortations que J. C. leur addreſſe; de-là les prieres qu'il fait pour eux, aux approches de ſon ſupplice: Mais une de ſes principales exhortations, & qu'il leur fait de la manière la plus marquée, c'eſt qu'ils ayent à *s'aimer l'un l'autre* §: & une des prieres, c'eſt qu'*ils ſoient un*, *comme lui & ſon Pere ſont un* ⊥. Quand le *Paſteur eut été frapé, les Brebis ſe diſperſerent* §§: Mais heureuſement on les vit bientôt réunies, vivant, priant faiſant tout d'*un commun accord* *: & c'eſt par cette union que le Troupeau ſe conſervant & croiſſant de jour en jour, malgré la rage des Loups, l'Egliſe eſt devenue ce qu'elle eſt aujourd'hui. En *troiſième lieu*, ſi vous conſiderez la Piete comme un moyen de rendre votre Patience reſpectable, ſoit à vos Freres, ſoit à vos ennemis, l'AMOUR FRATERNEL eſt un autre moyen de produire le même effet, & un moyen ſans le concours duquel l'effet ſeroit manqué. Quand j'ai dit que la Pieté feroit honneur à la Patience, je ſuppoſois la Pieté telle qu'elle eſt réellement, inſeparable de l'*Amour fraternel*. Si vous aimez vos Freres, les exemples de Patience que vous leur donnerez, en deviendront naturellement plus beaux : les charmes de l'Amour fraternel y répandront une nouvelle teinture de cette douceur héroïque qui fait regarder de pareils exemples avec raviſſement : le zèle d'édifier des Freres que vous aimerez, vous fera voir une double gloire, & par conſequen un double motif à ſouffrir avec joye : l'a tention que vous aurez pour eux, vo découvrira mille circonſtances édifiante par leſquelles vous pourrez orner l'hiſto re de votre Martyre. Et non ſeuleme votre exemple deviendra ainſi plus effic ce, parce qu'il ſera plus beau : Il le d

---

* Jaq. I. 20. & 2 Pier. I. 10.

† 2 Pier. I. 12. 13 & Luc. XXII. 32.

‡ Philip. I. 23. 24.

§ Jean XIII. 34. 35. & XV. 17-20.

⊥ Ibid. XVII. 11.

§§ Matth. XXVI. 31.

vie

---

* Act. I. 14. & 26. II. 1. 46.

viendra encore, parce qu'en aimant vos Freres, vous les diſpoſerez mieux à en profiter: Car, d'un côté, plus vous les aimerez, plus ils vous aimeront: Et comme l'exemple le plus éclatant ne touche gueres quand on n'aime pas celui qui le donne, le vôtre touchera d'autant plus, que vous ſerez plus aimé. Ce ſera, d'un autre côté, en leur montrant une Pieté mêlée d'Amour fraternel, que vous vous ferez eſtimer d'eux en qualité de véritable Martyr; au lieu qu'autrement ils vous regarderont en pitié, ſoupçonnant avec raiſon (quelque charitables qu'ils ſoyent) que votre Pieté étant fauſſe, votre Martyre l'eſt auſſi. Voilà en gros comment l'Amour fraternel, ſuivant que vous l'aurez, ou ne l'aurez pas, illuſtrera ou obſcurcira la gloire de vos ſouffrances aux yeux de vos Freres: Et à l'égard de l'impreſſion qu'il peut faire ſur vos Perſécuteurs, il me ſuffiroit de rapporter ce que je me ſouviens d'avoir lu quelque part: C'eſt qu'en parlant eux-mêmes des Chrétiens qu'ils perſécutoient, on leur a quelquefois ouï dire, ſoit avec admiration ou avec rage, *Voyez comme ils s'aiment les uns les autres!* Je joindrai ſeulement à ce fait le précis d'un paſſage de St. Paul: *Quant à l'Amour fraternel,* diſoit-il, *étudiez-vous à vivre paiſiblement... afin que votre conduite vous faſſe honneur parmi ceux du dehors.* *

---

* 1 Theſſ. IV. 9. 11. 12.

Reſte à expliquer pourquoi St. Pierre veut qu'on ajoute *à l'Amour fraternel*, LA CHARITE': Et c'eſt-ce qui n'a pas beſoin d'un long commentaire. [1°.] L'Amour fraternel doit-il être le caractère diſtinctif de la vraye Pieté? Il ne ſçauroit l'être qu'autant qu'il a lieu: Et c'eſt de la *Charité* qu'il dépend. Qui dit Charité en général, dit ce fonds de ſenſibilité & de tendreſſe d'où ſe tire l'Amour particulier qu'on a pour des Freres, & ſans lequel on n'aimera jamais véritablement, ni ſes Freres, ni qui que ce ſoit. Charité toûjours recommandable lorſqu'on veut inſpirer l'Amour fraternel; mais recommandable ſur-tout, lorſqu'il eſt à craindre que les gens ne prennent l'Amour fraternel pour une affaire de parti, ne le confondent avec ces amitiez purement politiques qui forment une ligue, leſquelles quelqu'un a fort bien appellées une conjuration, & qui ordonnent ou permettent de haïr l'ennemi commun: Ce qu'on a preſque toûjours ſujet d'appréhender, plus ou moins, dès que c'eſt à un Parti perſécuté qu'on prêche l'Amour fraternel, ou l'union. Or qui dit *Charité* en général, dit non ſeulement un fonds d'Amour, mais un Amour qui s'étende à tout le monde, & par conſequent aux Perſécuteurs même de l'Egliſe; conformement à l'exemple & à la doctrine de J. C. dont St. Pierre étoit le Diſciple & l'Apôtre. La précaution ſur cet article étoit même doublement

ment néceſſaire avec des Chrétiens environnez de Séducteurs *audacieux* & *inſolens*, qui leur apprenoient à *mépriſer les Puiſſances* Payennes (II. 11.) ſous prétexte de faire valoir *la Liberté* Evangélique. (II. 19.) Les anciens Hérétiques, que l'on croit que l'Apôtre avoit en vûë, enſeignoient, ſelon *Irénée*, l'indépendance par rapport aux Magiſtrats. [2°.] L'Amour fraternel doit-il être, de concert avec la Pieté, un puiſſant appui de la Patience? La Charité à cet égard ſecondera merveilleuſement l'Amour fraternel, ſoit en le rendant un appui plus ſolide, entant qu'elle aura les Chrétiens pour objet; ſoit en formant elle-même un nouvel appui, entant qu'elle aura pour objet les Perſécuteurs eux-mêmes. *Aimez vos Ennemis:* Dès-lors vous ſerez enclins à leur pardonner, & à juger d'eux avec le plus d'indulgence qu'il ſera poſſible: Vous ſerez en ſûreté, au moins contre cette ſorte d'Impatience qui naît d'un reſſentiment vindicatif, & qui détruit la reſignation ſi néceſſaire à la Patience: Vous n'aurez plus de peine à vous dire; ou *ils ne ſçavent ce qu'ils font* *, ou en tout cas, ils ſont des inſtrumens en la main de Dieu, qui a ſes raiſons pour s'en ſervir, & qui nous a prédit que *ces choſes devoient arriver* †: *Humilions-*

---

* Luc. XXIII. 34.
† Marc. XIII. 7.

lions-nous ſous ſa puiſſante main, afin qu'il nous éleve quand le tems en ſera venu: Déchargeons-nous ſur lui de toutes nos inquiétudes: Nous ne faiſons après tout que *partager les ſouffrances de J. C pour être à notre tour comblez de joye & remplis d'allégreſſe* comme lui *. *Béniſſez ceux qui vous maudiſſent*: Peut-être que par ce noble & doux effet de votre Charité, vous gouvernerez leur rage, & apprivoiſerez leur férocité: Votre Patience alors moins rudement attaquée, ſe ſoutiendra plus facilement. *Priez pour ceux qui vous perſécutent*: Dieu, qui *eſt Charité,* ſera touché des prieres que la Charité ſeule vous aura dictées: Il ſera naturellement porté à redoubler ſon ſecours pour faire rentrer vos Perſécuteurs en eux-mêmes: Et ſi ce ſecours demeure ſuſpendu par ſa ſageſſe, ou inutile par leur endurciſſement, *il ſe ſouviendra* au moins *de faire miſéricorde* à des *Enfans*, qui dans leurs vœux les plus ſecrets *uſent de miſéricorde, comme leur Pere* †: il prendra de nouveaux ſoins pour empêcher *que vous ne ſoyez tentez au-delà de vos forces* ‡; ou pour proportioner votre Patience à vos tentations. [3°.] L'Amour fraternel, enfin, doit-il être de moitié avec la Pieté pour rendre les exemples de votre Patience reſpectables? La Charité revendique à juſte titre ſa part de cette gloire : Non ſeulement parce qu'elle eſt Mere & Nourrice de l'Amour fraternel & même de la Pieté ; mais parce qu'à ſa manière, elle influë directement, ſoit ſur les témoins, ſoit ſur les Auteurs de vos ſouffrances. Elle fortifiera dans les uns ces ſentimens de tendreſſe, d'eſtime & d'admiration, qui peuvent leur faire prendre votre exemple pour modèle : Et ſi les autres ne ſont pas attendris par une Charité, après laquelle rien ne les attendrira ; elle les couvrira au moins (quoique malgré elle) de l'opprobre inéffacable d'avoir perſeveré à haïr des gens qui, nonobſtant cette haine, perſevéroient à les aimer.

---

* 1 Pier. V. 6, 7. & IV. 19.

† Luc. VI. 36. & Jaq. II. 13.

‡ 1 Cor. X. 13.

Telle eſt mon explication ou ma paraphraſe des paroles de St. Pierre. Je la ſoûmets, Meſſieurs, à votre jugement. J'entrevois au reſte, qu'il y auroit une comparaiſon aſſez intéreſſante à faire entre ces mêmes paroles de l'Apôtre, & certains paſſages de quelques Anciens Philoſophes : Mais je crains d'abuſer plus long-tems de votre patience.

ARTICLE VI.

MR. CHARLES LA MOTTE, Docteur en Théologie, dont nous avons déja eu plus d'une fois occaſion de parler dans cette *Bibliothèque*, ayant publié, & publiant encore de tems en tems, dans le Journal Anglois qui a pour titre, *The Hiſtory of the Works of the Learned, &c.* L'Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans, &c. de courtes Diſſertations ſur divers points de Littérature, nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs de leur en rendre compte. Voici le titre de la première.

Remarks upon the Death of Cato, and the Book which he read before he killed himſelf. C'eſt-à-dire: „ Remarques ſur la Mort de „ Caton, & ſur le Livre qu'il lut avant que „ de ſe tuer. " *Ut nec Cato poſt libertatem, ſic nec Libertas poſt Catonem vixit.* Seneca de Conſtantia Sapientis.

On a beaucoup écrit ſur la mort de *Caton.* Les Poëtes, les Orateurs, les Hiſtoriens, l'ont élevé juſqu'aux nuës, pour n'avoir pas voulu ſurvivre à la perte de la Liberté, dont il vit ſa patrie menacée après la bataille de *Pharſale.* Mais il y a dans ce fait, tel qu'on le rapporte, une circonſtance particuliere, qu'aucun d'eux, dit Mr. *la Motte*, ne s'eſt mis en peine d'éclaircir: C'eſt la manière dont ce Philoſophe ſe prépara à la mort, en liſant le Livre de *Platon* ſur l'Immortalité de l'ame, lequel auroit dû naturellement lui faire changer de deſſein, & l'empêcher d'attenter à ſa propre vie. On a reproché à Mr. *Addiſon* d'avoir inſéré cette circonſtance dans ſa fa-

fameuſe Tragédie de *Caton.* Il ſemble qu'il y ait de l'abſurdité à mettre entre les mains d'un homme qui va ſe donner la mort, un Livre qui condamne expreſſement le meurtre de ſoi-même, & plus expreſſement qu'aucun autre Ecrit de l'Antiquité. Témoin ce paſſage ſi connu : *Nous ſommes dans ce Monde comme dans une eſpece de priſon, d'où il ne nous eſt pas permis de ſortir que par l'ordre du ſouverain Géolier*; *nous ſommes ſous la conduite des Dieux*, *& nous apartenons aux Dieux.* Mr. *la Motte* ſe propoſe de lever cette difficulté, & de juſtifier en même tems Mr. *Addiſon.* Pour cela il remarque, que *Platon* étoit diſciple de *Socrate*, & que *Caton* étoit de la ſecte des Stoïciens, qui enſeignoient que le meurtre de ſoi-même étoit non ſeulement permis, mais même très-loüable en certains cas. *Zenon*, le chef de cette ſecte, ſoutenoit, que le Sage devoit généreuſement ſe donner la mort, lorſque le bien de ſa patrie ou l'avantage de ſes amis l'exigeoit, lorſqu'il avoit perdu l'uſage de ſes ſens, qu'il étoit accablé de chagrin ou attaqué de quelque maladie incurable. C'eſt-ce qu'on peut voir dans *Diogene Laerce*, & dans les Vies des Philoſophes de *Stanley.* Non content de défendre cette maxime par ſes diſcours, *Zenon* la confirma par ſon exemple. Car s'étant eſtropié un doigt à l'âge de quatre-vingt-huit ans, il ſe pendit, ſuivant les uns, & ſuivant les autres, il ſe laiſſa mourir de faim. Ainſi, quoique *Caton* eût beaucoup d'eſtime pour Platon, & qu'il admirât ſes Ouvrages, il ne s'enſuit point qu'il dût être en tout de ſon ſentiment. Il pouvoit lire avec plaiſir, approuver même ſes raiſonnemens ſur l'Immortalité de l'ame, ſans changer d'opinion touchant le meurtre de ſoi-même. Et quoiqu'au rapport de *Plutarque* il parcourût deux fois ſon *Phédon* avant que de ſe donner la mort, & qu'il ſe poignardât en quelque manière, le Livre à la main, il n'y eut dans ſa conduite ni bizarrerie, ni contradiction; il ne fit que ſuivre les principes de ſa Philoſophie. Mr. *Addiſon* n'eſt donc point à blâmer d'avoir fait uſage de cette particularité dans ſa Tragédie. S'il l'étoit, ce ſeroit uniquement d'avoir mis dans la bouche de *Caton*, après qu'il s'eſt donné le coup mortel, une eſpece de doute & de repentir. Mais Mr. *la Motte* le juſtifie encore là-deſſus, perſuadé que ce Poëte a voulu donner dans cet endroit une eſpece d'antidote, & empêcher que ſes Lecteurs ne crûſſent qu'il regardoit le meurtre de ſoi-même comme une choſe innocente; précaution fort ſage, dit-il, dans un Païs où les habitans ſont plus ſujets à commettre ce crime que par-tout ailleurs, ſoit que cela vienne de la nature du climat, ou de quelque choſe de particulier dans leur tempérament.

L'Auteur finit en remarquant, qu'entre les motifs qui déterminerent *Caton* à ſe donner la mort, il faut mettre, outre l'Amour de ſa patrie, la Crainte de tomber entre les mains de *Céſar*, ſon ennemi mortel. Mais pour ce qui regarde l'Amour de la patrie, il nous ſemble, que ſi c'eût été un Amour bien entendu, *Caton* ſe ſeroit conſervé. Et quant à la Crainte de devenir la victime de Céſar, ce n'étoit pas le ſeul motif qui fût indigne de lui; une infléxibilité opiniâtre, effet de ſon tempérament & d'une longue habitude; un ſouverain orgueil, qui ne lui permettoit pas de ſe ſoûmettre, même pour un tems & en apparence, à ſon ennemi; le déſir de s'immortaliſer & de conſerver après ſa mort, une gloire dont il avoit été eſclave pendant ſa vie; ce furent-là autant de paſſions qui, plus que toute autre choſe, le porterent à cet excès de fureur que de s'ôter la vie de ſa propre main.

La ſeconde Diſſertation de Mr. *la Motte* eſt intitulée,

Remarks upon the Death of Herod the younger, mentioned in the Acts, and the Owl that appeared to him at that time, as is related by Joſephus. C'eſt-à-dire: „ Remarques ſur la „ mort d'*Hérode* le Jeune, dont il eſt parlé „ dans le Livre des *Actes*, & ſur le Hibou „ qui lui apparut alors, ſuivant le rapport „ de *Joſephe*.

Euſebe, dans le Chapitre X. du ſecond Livre de ſon Hiſtoire, pour confirmer ce que St. *Luc* dit de la mort d'*Hérode* le Jeune, allegue le témoignage de *Joſephe*, dont il cite les paroles de cette manière: „ Et „ *Hérode* ayant levé la tête, vit au-deſſus „ de lui un Ange (*Joſephe* dit un Hibou) „ qu'il regarda auſſi-tôt comme un préſage „ & un avant-coureur des maux qui de„ voient lui arriver, ainſi qu'il l'avoit été „ autrefois de ſon avancement & de ſa „ proſperité." Pour entendre ces dernieres paroles, il faut ſe rappeller ce que *Joſephe* raconte dans le ſeptième Chapitre du 18. Livre de ſes *Antiquitez*, „ qu'*Hé*„ *rode* étant priſonnier à *Rome*, & ayant „ été mené avec d'autres devant le Palais „ de l'Empereur, un Allemand qui étoit „ de la Troupe, vit un Hibou ſur un ar„ bre, & ſçachant qu'Hérode étoit un „ Homme d'un rang diſtingué parmi les „ Juifs, il lui dit, que cet Oiſeau lui pré„ ſageoit une prompte délivrance, & une „ élevation qui exciteroit l'envie de ceux „ qui le regardoient alors comme un hom„ me accablé de miſere; mais en même „ tems il l'avertit de ſe ſouvenir, que ſi „ jamais il revoyoit cet Oiſeau, ce ſeroit „ un ſigne qu'il mourroit dans cinq jours." Sur cet expoſé, ne ſemble-t-il pas que ces deux Hiſtoriens ſe contrediſent? *Joſephe* diſant expreſſement que ce fut un Hibou qu'*Hérode* vit, & *Euſebe* affirmant que ce fut un Ange: Et ce qu'il y a de plus ſurprenant, & qui ne paroît pas faire beaucoup d'honneur à ce dernier, c'eſt que, pour confirmer ce qu'il avance, il cite l'Hiſtorien Juif, & lui fait dire ce qu'il n'a point dit.

Mr. *La Motte* ſe propoſe de faire voir que cette contradiction n'eſt qu'apparente, & de juſtifier par ce moyen *Euſebe* du reproche de falſification, dont quelques Auteurs l'ont imprudemment chargé. Tel eſt entre autres ſon Traducteur *Couſin*, qui, dans les Remarques qu'il a mis au devant de ſon Hiſtoire, s'exprime ainſi : „ Il „ (*Euſebe*) en impoſe à Joſephe, en lui faiſant dire qu'*Hérode* vit un Ange ſur ſa „ tête, au lieu qu'il dit qu'il vit un Hi„ bou. S'il avoit dit que c'étoit un Ange, „ il n'y auroit point de ſuite dans ſon Diſ„ cours ; mais ayant dit qu'il vit un Hi„ bou, la ſuite eſt fort naturelle " *. *Valois* a fait une ſuppoſition qui n'eſt gueres honorable à cet Hiſtorien : c'eſt qu'il a changé à deſſein le mot de *Hibou* en celui d'*Ange*, de peur que *Joſephe* ne parût contredire l'Auteur ſacré ; *comme ſi*, ajoute-t-il, † *il ne pouvoit pas y avoir eu deux apparitions en même tems, celle d'un Hibou perché ſur la tête d'Hérode, & celle d'un Ange placé dans un autre endroit.* Si St. *Luc* avoit dit qu'*Hérode* vit un Ange, pendant que *Joſephe* affirme qu'il vit un Hibou, cette ſuppoſition

---

* Vol. I. p. 25. de l'Edition in 8.

† *Quaſi verò non utrumque fieri potuerit, ut & Bubo ſuper caput Agrippæ, & ex aliâ parte Angelus eidem apparuerit.* Valeſ. in Euſebium.

tion auroit quelque choſe de probable. Mais tout ce que cet Apôtre aſſure, c'eſt qu'*Hérode* fût frappé par un Ange, parce qu'il n'avoit pas donné gloire à Dieu. Il ne dit point que cet Ange fût viſible, ni qu'il y eût aucune apparition. Ainſi *Euſebe* n'avoit pas beſoin de rien changer aux paroles de *Joſephe* pour le faire accorder avec St. *Luc*.

Mais d'où vient donc l'altération ? Car il paroît clairement qu'il y en a. Mr. *La Motte* avoit d'abord ſoupçonné que ce pouvoit être une faute d'inadvertence, rien n'étant plus ordinaire aux Auteurs, & même aux Auteurs les plus exacts. *Euſèbe* venoit de parler d'un *Ange*, en rapportant le paſſage des Actes, & citant immédiatement enſuite *Joſephe*, il auroit repété le même mot qu'il avoit encore dans l'eſprit, & pour ainſi dire, au bout de ſa plume: Il n'y a rien-là que de fort naturel. Mais après y avoir mieux penſé, il a trouvé un moyen plus honorable de juſtifier *Euſebe*. Il prétend que par le mot d'*Ange*, ce Pere n'a point entendu quelqu'une de ces Intelligences céleſtes qui ſont ainſi appellées dans l'Ecriture, mais ſimplement un Meſſager; ce qui, comme chacun ſçait, eſt le ſens primitif & général du terme Grec ἄγγελος. Cela paroît même d'autant plus vraiſemblable, que *Joſephe* donne dans l'endroit cité le nom d'*Ange*, à l'Oiſeau qui apparut à *Hérode*. C'étoit comme un Meſſager du Ciel, qui lui préſageoit le mal qui lui arriva bientôt après.

Pour ce qui eſt de la penſée de *Valois*, & après lui, du Docteur *Hudſon*, qui ſuppoſent qu'il y eut deux apparitions; ſçavoir, d'un côté celle d'un Hibou, & de l'autre, celle d'un Ange; on ne ſçauroit l'admettre, ſans ſe faire de *Joſephe* la plus mauvaiſe opinion qu'il ſoit poſſible d'avoir d'un Hiſtorien. Quoi! Il auroit rapporté avec un grand ſoin qu'on vit un Hibou, qui, après tout, pouvoit s'être perché fort naturellement & par pur hazard ſur la tête d'*Hérode*, & il n'auroit rien dit de l'apparition d'un Ange qui ſe fit voir en même tems, & qui étoit infiniment plus merveilleuſe & plus remarquable. Mais s'il n'y eut qu'une apparition, le ſeul moyen de concilier *Euſebe* avec *Joſephe*, eſt celui que l'Auteur employe. Car de dire que cet Hiſtorien a changé à deſſein les paroles de *Joſephe*, c'eſt lui attribuer une falſification, non ſeulement inutile pour le but qu'on lui prête, comme on l'a déja remarqué, mais de plus très-nuiſible à la cauſe qu'il défendoit; puiſqu'elle ne pouvoit manquer d'être découverte, écrivant dans la même langue que *Joſephe*, & cette langue étant alors entenduë de preſque tous les Romains, qui avoient d'ailleurs une ſi grande eſtime pour les Ecrits de *Joſephe*, qu'un de leurs Empereurs, après avoir fait traduire ſon Hiſtoire, la fit mettre comme en dépôt dans la Bibliothèque publique de *Rome*. Ajoutez à cela l'abſurdité qu'il y auroit eu à ſuppoſer un Ange perché, comme un oiſeau, ſur une corde; car c'eſt dans cette attitude que *Joſephe* repréſente l'*Ange de mort*, ou le Hibou dont il parle dans le paſſage en queſtion; abſurdité dont *Euſebe*, homme grave, & qui avoit de plus juſtes idées de la nature & du miniſtère des Intelligences céleſtes, n'étoit aſſurément pas capable.

Au reſte, ce que *Joſephe* dit dans cet endroit du Hibou qui apparut à *Hérode*, n'eſt, ſelon notre Auteur, qu'une fable que cet Hiſtorien a inventée, comme bien d'autres, pour plaire aux Grecs & aux Romains ſuperſtitieux, & infatuez de préſages & de prodiges de cette nature. Témoin ce que *Plutarque* & *Valere-Maxime* rapportent, que quelques momens avant que *Ciceron* eût la tête tranchée, une volée de Corbeaux parut au-deſſus de la maiſon, & qu'il y en eut un qui entra dans la chambre où il étoit, & qui en ayant fait pluſieurs fois le tour, ſaiſit le bord de ſa robe, & s'y tint attaché juſqu'à ce que ſes domeſtiques vinrent l'avertir, que des ſoldats envoyez par les Triumvirs enfonçoient les portes, pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, & lui ôter la vie. Témoin ce que raconte *Tite-Live*, dans le 26. Chapitre du Livre VII. de ſon Hiſtoire, qu'une ne Corneille ſe poſta ſur le caſque du jeune *Valere*, lorſqu'il alloit à la rencontre d'un *Gaulois* de taille giganteſque, qui avoit défié le plus vaillant des Romains à un combat ſingulier; & que cet oiſeau s'étant jetté au viſage de ſon ennemi, & le déchirant à grands coups de bec & de griffes, avoit facilité la victoire du jeune Romain. Un ſçavant Critique * a remarqué ſur ce paſſage, que ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que l'Hiſtorien n'ait pas inſinué d'une manière ou d'autre, qu'il ne croyoit pas un ſeul mot de ce qu'il diſoit. Mais notre Auteur penſe qu'il n'a pas fait aſſez d'attention au caractère de *Tite-Live*, qui eſt de prendre plaiſir à conter ces ſortes de prodiges, dont ſon Hiſtoire fourmille. D'ailleurs, il croit que ce paſſage pourroit être expliqué d'une manière fort naturelle, ſans y ſuppoſer du merveilleux. Pour cela, il ne faut que ſe rappeller que les Romains avoient ordinairement gravées ſur leurs Caſques des figures d'oiſeaux, comme Aigles & Vautours, ou d'autres animaux, comme Dragons & Tigres, leſquelles ils avoient ſoin de tenir fort nettes & fort brillantes. Ainſi la Corneille dont parle *Tite-Live*, pouvoit bien n'être autre choſe qu'un oiſeau en relief ſur la crête du Caſque, lequel, par ſon éclat, aidé de la refléxion des rayons du ſoleil, éblouït les yeux du Gaulois, & par ce moyen procura la victoire à ſon ennemi: Oiſeau qui, par une licence naturelle aux Poëtes, & à ceux qui, comme cet Hiſtorien, donnent dans le ſtile Poëtique, a été changé en Corneille réelle & vivante. Le Lecteur jugera de la ſolidité de cette remarque.

---

* Mr. *Le Clerc.*

Mais pour revenir au Hibou qui, ſelon *Joſephe*, apparut à *Hérode*, eſt-il croyable qu'un Hiſtorien auſſi judicieux que St. *Luc*, & qui rapporte avec tant d'exactitude le tems & les circonſtances de la mort de ce Prince, n'eût fait aucune mention d'un évenement ſi remarquable, ſuppoſé qu'il fût vrai? Mr. *La Motte* ajoute, que cela eſt d'autant moins apparent, que cet Evangeliſte étoit Médecin de profeſſion, & que l'on voit par ſes Ecrits, qu'en cette qualité il entre dans un plus grand détail que les autres ſur la Nature & les particularitez des maladies & des morts dont il parle. Mais la conſequence ne nous paroît pas tout-à-fait juſte; car de ce que St. *Luc* étoit Médecin, s'enſuit-il qu'il dût naturellement rapporter cette apparition d'un Hibou, qui, à notre avis, n'a rien de commun avec la Médecine, les préſages n'étant point du reſſort de cette Profeſſion? Nous ſouſcrivons plus volontiers à ce que l'Auteur remarque enſuite; c'eſt qu'on ne conçoit pas comment cet oiſeau pouvoit être en même tems un Meſſager de bonnes & de mauvaiſes nouvelles, comme le ſuppoſe le récit de *Joſephe*. Chacun ſçait que le Hibou, chez les Romains, étoit regardé comme un oiſeau de mauvais augure, qui ne préſageoit jamais rien de bon *. *Caſaubon* remarque, que les Anciens croyoient, que s'ils pouvoient frapper ces animaux avec des pierres ou de quelque autre maniére, ils étoient à couvert des malheurs dont ils les menaçoient †. Et c'eſt de-là que vient, à ce que penſe Mr. *La Motte*, la coûtume qui ſubſiſte encore aujourd'hui parmi les gens de la campagne, de les tuer & de les clouer aux portes ou aux murs de leurs maiſons, comme pour détourner le mal qu'ils préſagent, & leur en faire porter la peine.

---

* *Bubo funebris & maximè abominans, publicis præſertim auſpiciis.* Plin. Hiſt. Nat. L. I. C. 12. *Ferati Carmine Bubo.* Virgil. *Dirum Mortalibus Omen.* Ovid. L. 5.

† *Cum avis inebra occurriſſet, defunctos periculo ſe putabant, ſi lapidibus petiiſſent & feriiſſent.* Caſaub. in Theophraſtum.

ARTICLE VII.

The Hiſtory of London, by Mr. Maitland. C'eſt-à-dire : L'Hiſtoire de la Ville de Londres, par Mr. Maitland, Second Extrait.

NOus avons donné dans la Seconde Partie du Tome X. de cette Bibliothèque, un Extrait de ce que Mr. Maitland dit ſur l'Origine & la Fondation de la Ville de Londres: Ses remarques ſur la Grandeur de cette Ville & ſur le nombre de ſes Habitans, ne ſont pas moins curieuſes. Après avoir prouvé par un calcul fort détaillé, qu'il y a à Londres. 5099 Ruës, 95968. Maiſons, 171. Braſſeries, 207. Hôtelleries, 447. Cabarets à vin, 5975. Cabarets à biere, 551. Caffés, 1072. Boulangers, 1515. Bouchers, 411. Marchands de Fromage, 159 Poiſſoniers. 217. Poulailliers, 1214. Boutiques où l'on vend des Herbes & des Fruits, & 8659. Maiſons où l'on vend de l'Eau de Vie; qu'on évalue toutes ces Maiſons à 28. millions. 592463. livres Sterling, ſeize chelins, dix ſols & demi; & que la rente annuelle qu'on en paye, ſe monte pour le moins à un million, neuf-cens & dix-neuf mille trois-cens & quatre-vingt livres Sterling: il examine quel peut être le nombre des Habitans.

Le Moine *Guillaume Fiz-Stephens*, dans ſa Déſcription de la Ville de Londres, prétend, que du tems du Roi Etienne elle étoit ſi peuplée, qu'elle mit en campagne ſoixante-mille hommes d'Infanterie & vingt-mille de Cavalerie. *Howell* rapporte, que dans l'année 1636. Le Maire de Londres ayant fait par ordre du Roi le dénombrement des Habitans de cette Ville, il ſe trouva dans l'enceinte des murailles ſept-cens mille ames; & que ſi à ce nombre on ajoute celui des Habitans des Fauxbourgs, il doit y avoir eu en tout quinze-cens mille ames. Mr. Maitland ſoutient, qu'ils ſe ſont trompez groſſierement l'un & l'autre, & il accuſe même *Howell* de mauvaiſe-foi. Il dit, que la meilleure méthode pour découvrir le nombre des Habitans de cette grande Ville, & comment par dégrez ils ſe ſont augmentez, eſt d'examiner les Liſtes des morts qu'on a accoûtumé de publier à Londres toutes les Semaines.

Pour donner l'Hiſtoire de ces Liſtes, notre Auteur a eu recours aux Regiſtres des Clercs des Paroiſſes, au Livre de Mr. *Graunt*, intitulé: *Obſervations Naturelles & Politiques*, & aux Liſtes conſervées dans la belle Bibliothèque du Chevalier *Sloane*: il paroît par ces Liſtes, que l'an 1562. on s'aviſa pour la première fois de tenir un compte exact des Morts, pour ſçavoir ſi la peſte, qui faiſoit alors de grands ravages, augmentoit ou diminuoit, & que depuis le

1. de Janvier, a. 1562. juſqu'au dernier de Décembre de la même année, on enterra 23630. perſonnes, dont 20136. étoient mortes de la peſte.

L'an 1592. la peſte recommença, qui continua juſqu'au 18. de Décembre, a. 1595. On publia alors des Liſtes des Morts, mais qui n'etoient que générales pour toute l'année, dont voici une Copie. "Compte abrégé de tous les Bâtêmes & Enterremens „ faits dans la Ville de Londres & dans ſes „ Fauxbourgs, pendant une année entiere; „ c'eſt-à-dire depuis le Jeudi 21. de Décembre, a. 1592. juſqu'au 20. de Décembre „ 1593. on a enterré 17844. perſonnes, „ dont 10666. ſont mortes de la peſte, bâtiſé cette année 4022. Enfans, Paroiſſes „ exemptes de la peſte, aucune." L'année ſuivante, ſçavoir 1594. on commença à imprimer toutes les Semaines les Liſtes des Bâtêmes & des Enterremens, outre la Liſte générale pour toute l'année: mais la peſte ayant ceſſé, on diſcontinua ces Liſtes juſqu'à l'année 1603. qu'on les recommença. L'an 1629. on marqua dans ces Liſtes les différentes maladies, ou les accidens dont ceux qu'on avoit enterré étoient morts, & enfin leur âge.

Mr. Maitland nous donne enſuite un Extrait de ces Liſtes, depuis l'année 1604. juſqu'à 1738. incluſivement, en les partageant en 6. Claſſes, de 20. années chacune, & une ſeptième Claſſe de 14. ans: en voici le précis.

1^e^. Claſſe de 20. ans, depuis l'an 1604. juſqu'à 1623. incl.

	Bâti-ſez.	Enter-rez.	Morts de maladie.	Morts de la peſte.
A. 1604.	5458.	5219.	4323.	896.
1623.	7945.	11112.	11095.	17.
dans les 20	144229.	167990.	152519.	14994.
ans par an.	7211	8399.	7625.	749.

2^e^. Claſſe de 20. ans, depuis 1624. juſqu'à 1643. incl.

	Bâti-ſez.	Enter-rez.	Morts de maladie.	Morts de la peſte.
A. 1624.	8299.	12210.	12199.	11.
1643.	9410.	13212.	12216.	966.
dans les 20.	186608	267832	210917.	56423.
ans par an.	9330.	13391	10545.	2821.

3^e^. Claſſe de 20. ans, depuis 1644. juſqu'à 1663. incl.

	Bâti-ſez.	Enter-rez.	Morts de maladie.	Morts de la peſte.
A. 1644.	8104	10933.	9441.	1492.
1663.	10292.	15356	15347.	9
dans les 20.	142256	257058.	249262.	10203
ans par an.	7112.	12956.	12463.	510.

4^e. Claſſe de 20. ans, depuis 1664. juſqu'à 1683. incl.

An.	Bâtiſez.	Enterrez.	Morts de maladie.	Morts de la peſte.
1664.	11722.	18297.	18291	6.
1683.	14735.	20587.	20587.	0.
dans les 20. ans	241587.	457508.	386826.	70682.
par an.	12079.	22875.	19341.	3534.

5^e. Claſſe de 20. ans, depuis 1684. juſqu'à 1703. incl.

An.	Bâtiſez Enfans Mâles.	Bâtiſées Femellès.	Bâtiſez en tout.	Enterrez Mâles.	Enterrées Femelles.	Enterrez en tout.
1684.	7575.	7127.	14702.	11919.	11283.	23202.
1703.	7765.	7683.	15448.	10354.	10366.	20720.
dans les 20. ans	153966.	145815.	299781.	219170.	207579.	430349.
par an.	7698.	7290.	14989.	10958.	10378.	21517.

6^e. Claſſe de 20. ans, depuis 1704. juſqu'à 1723. incl.

An.	Bâtiſez Mâles.	Batiſées Femelles.	Bâtiſez en tout.	Enterrez Mâles.	Enterrées Femelles.	Enterrez en tout.
1704.	81583.	7742.	15895.	11401.	11283.	22684.
1723.	9811.	9392.	19203.	14738.	14459.	29197.
dans les 20. ans	173189.	163325.	336514	236858.	237265.	474123.
par an.	8759.	8166.	16825.	11842.	11863.	23706.

7^e. Claſſe de 14. ans, depuis 1724. juſqu'à 1737. incl.

An.	Bâtiſez Mâles.	Bâtiſées Femelles.	Bâtiſez en tout.	Enterrez Mâles.	Enterrées Femelles.	Enterrez en tout.
1724.	9902	9468.	19370.	13252.	12700.	25952.
1737.	8482.	8278.	16760.	13690.	14133.	27823.
dans les 14. ans	125946.	121010.	246956.	187710.	188980.	376690.
par an.	8996.	8643.	17639.	13407.	13498.	26905.

On voit par ces Liſtes comment le nombre des Habitans de la Ville de Londres s'eſt accrû ; cependant notre Auteur remarque que ces Liſtes ſont fort défectueuſes, puiſqu'on n'y met que ceux qu'on enterre dans les cimetieres des Paroiſſes, & que tous ceux qui ſont enterrez dans la Cathédrale de *St. Paul*, dans l'Abbaye de *Weſtminſter*, dans les différentes Chapelles, dans les Hôpitaux, & dans les cimetieres des *Non-Conformiſtes*, y ſont omis. Pour ſuppléer à ce défaut, Mr. Maitland a conſulté tous les Regiſtres, & a trouvé que l'an 1729. on a enterré dans les cimetieres des Presbytériens 770. perſonnes ; dans ceux des Quakers, 246 ; dans ceux des Anabâtiſtes, 210 ; dans ceux des Indépendans, 118 ; dans ceux des Juifs, 125 ; dans les différentes Chapelles & Hôpitaux, & dans des Paroiſſes hors de la Ville, 1371. il ajoute, que de 20000. Matelots qui ont leurs familles à Londres, il en meurt ſur les vaiſſeaux tous les ans un nombre conſiderable ; & que l'an 1729. il eſt mort dans le ſervice de la ſeule Compagnie des Indes Orientales, 198. perſonnes.

Notre Auteur prouve enſuite par un long calcul, qu'il y a dans l'enceinte des murailles de la Ville de Londres 12000. Maiſons ; que dans ces Maiſons il y avoit l'an 1631. environ 75000. Habitans, dont il mourut cette année-là 2551. & 2976. autres des Habitans des Fauxbourgs, dont le nombre ſe montoit à 73126. il conclut de tout cela, que par le nombre des Maiſons, en comptant ſept perſonnes par Maiſon, & par la Liſte des Morts, il paroît que le nombre des Habitans de la Ville de Londres ſe monte aujourd'hui à 725903. perſonnes.

Ces Calculs ſont ſuivis de trois remarques. La 1. que le nombre des Mâles ſurpaſſe de beaucoup celui des Femelles, puiſque depuis 1657. juſqu'à 1738. on a bâtiſé 619187. Enfans Mâles, & ſeulement 585334. Femelles, & que le nombre des Mâles enterrez dans cet eſpace de tems, ſe monte à 994656. & celui des Femelles, à 965298. 2. Qu'on ſe trompe quand on dit qu'il n'y a pas un homme entre mille qui parvienne à l'âge de ſoixante & dix à quatre-vingt ans, & qu'il paroît par la Liſte des Morts, que de 100. perſonnes il y en a environ quatre qui parviennent à l'âge de 70. à 80. ans, & deux qui parviennent à celui de 80. à 90. ans, & que de deux-cens il y en a un qui vive au-delà de 90. ans. 3. Que le nombre des *Non-Conformiſtes* à Londres, loin d'égaler celui des Anglicans, n'eſt qu'en proportion d'un à ſept & demi.

Mr. Maitland fait enſuite un Parallele entre la Ville de Londres & les plus fameuſes Villes, tant anciennes que modernes, Nous donnerons l'Extrait de ces Paralleles.

Parallele entre Londres & Ninive. Ninive étoit l'ancienne Capitale de l'Empire Aſſyrien ; ſes murailles avoient 480. ſtades, c'eſt-à-dire 60. milles Anglois de circuit : mais comme ſes ruës formoient des quarrez environnez de maiſons, & dont l'eſpace intérieur étoit occupé par des cours & des jardins, le nombre des Habitans n'étoit pas ſi conſiderable. Le Prophete Jonas dit, qu'il y avoit dans cette Ville au-delà de ſix-vingt mille perſonnes, qui ne ſçavoient diſtinguer entre leur droite & leur gauche, c'eſt-à-dire de petits enfans ; ſelon la méthode moderne de calculer, les enfans ſont trois dixièmes des Habitans d'une Ville ; ſuppoſé donc qu'il y eût à Ninive 130000. enfans, le nombre de ſes Habitans ſe montera à 403000. ce qui eſt 322903. moins qu'il y en a à Londres.

Parallele entre Londres & Babylone. Babylone, fondée par Semiramis, ou par Belus, fut agrandie par Nabuchodonoſor, & bâtie ſur le plan de Ninive. Elle formoit un quarré parfait ; aux 25. portes qui étoient de chaque côté de ce quarré, répondoient autant de ruës qui aboutiſſoient aux portes du côté oppoſé ; de ſorte qu'il y avoit en tout cinquante ruës qui ſe coupoient à angles droits, & dont chacune avoit 15. milles de long & 150. pieds de large. Comme ces ruës ſe croiſoient, elles formoient 676. quarrez, dont chaque côté avoit quatre ſtades & demi ; ce qui faiſoit 2. milles & un quart de circuit : mais quand on conſidere,

1. Que l'eſpace intérieur de ces quarrez étoit occupé par des cours & des jardins: 2. Que quatre ruës n'etoient bâties que d'un côté, étant bordées de l'autre par les remparts: 3. Que les maiſons n'étoient pas contiguës, mais bâties à une certaine diſtance les unes des autres, pour avoir plus d'air: 4. Qu'il y avoit des édifices publics d'une grande étenduë, comme le vieux & le nouveau Palais, les Jardins, le Temple de Belus, les Quais, &c. on trouvera que le nombre des Habitans de cette Ville n'étoit pas ſi grand qu'on le croit ordinairement. Mr. Maitland compte qu'il y a eu à Babylone 69703. Maiſons & 4871921. Habitans.

Parallele entre Londres & Jeruſalem. „ L'Auteur du 2. Livre des Chroniques Chap. „ XVII. v. 14-19. rapporte, que le Roi Joſaphat „ avoit 1160000. hommes de troupes re„ glées, qui étoient près de ſa perſonne à „ Jeruſalem, ſans compter les autres qu'il „ avoit miſes dans les Villes murées par „ tout le Royaume de Juda;" & l'Hiſtorien *Joſephe* dit, que lorſque Titus, fils de Veſpaſien, mit le ſiége devant Jeruſalem, 2556000. Juifs ſe trouverent enfermez dans l'enceinte des murailles de cette Ville. Notre Auteur remarque, 1. Que David ayant fait faire le dénombrement de tout le Peuple, il ne ſe trouva dans toutes les Tribus que 1300000. hommes propres à porter les armes. 2. Que les forces des Romains ne ſe montoient jamais au-delà de 700000. hommes

mes d'Infanterie & de 70000. de Cavalerie. 3. Qu'il eſt impoſſible qu'une Ville qui n'avoit que quatre milles de circonférence, ait pu contenir au-delà de deux millions & demi d'hommes, comme *Joſephe* le prétend; il conclut, que le nombre des Habitans de Jeruſalem étoit tout au plus un cinquième de ceux de la Ville de Londres.

Parallele entre Londres & l'ancienne Rome. Vopiſcus dit, que les murailles de la Ville de Rome avoient, du tems de l'Empereur Aurelien, 50. milles de circuit: Lipſius donne à cette Ville 100. milles de circonférence; &, ſelon Voſſius, en comptant ſes Fauxbourgs, elle étoit 18. fois plus grande que les 2. Villes de Londres & de Paris, priſes enſemble. Mr. Maitland les refute par les argumens ſuivans. 1. Il paroît par pluſieurs Inſcriptions anciennes, & par d'autres monumens, que l'Empereur Honorius repara les murailles de la Ville de Rome, qu'Alaric Roi des Goths, avoit ruinées. Ces murailles n'avoient que dix milles de circuit, & cependant elles étoient de la même étenduë que celles du tems d'Aurelien. 2. Le nombre des ruës de Rome ne ſe montoit, ſelon Pline, qu'à 265. ou, ſelon Publius Victor, à 424. nombre trop petit pour compoſer une Ville de 100. milles de circonférence. 3. La Ville de Fraſcati, ou l'ancien Tuſculum, où Ciceron avoit ſa maiſon de campagne, étoit à la même diſtance de l'ancienne Rome, qu'elle eſt à préſent de Rome moderne. On ne s'eſt pas moins trompé ſur le nombre des Habitans de l'ancienne Rome, que ſur l'étenduë de cette Ville ; la ſource de l'erreur vient de ce qu'on a confondu les Tribus Ruſtiques avec les Tribus de la Ville. Un Auteur moderne, loin de faire monter ce nombre à des millions, croit qu'il n'y a jamais eu trois-cens mille Habitans à Rome ; Mr. Maitland eſt de ſon ſentiment. Il dit que, ſelon Publius Victor, il y avoit à Rome 47877. Maiſons, dont 45946. étoient apellées *Inſulæ*, ou Maiſonettes, & 1931. *Domus*, ou Palais ; qu'en comptant cent perſonnes dans chaque Palais, & huit dans chaque Maiſonette, il ne ſe trouve en tout que 56548. perſonnes, mais qu'il n'eſt pas probable qu'il y eût même ce nombre à Rome, puiſque dans toute la Ville il n'y avoit que dix marchez où l'on achetoit des proviſions & 329. Fours pour cuire du pain.

Parallele entre Londres & Alexandrie. Diodore de Sicile dit, qu'il y avoit à Alexandrie 300000. Perſonnes libres, ſans compter les Eſclaves ; mais ſuppoſé que le nombre des Eſclaves ait égalé celui des Perſonnes libres, il y aura à Londres 125903. Habitans de plus, qu'il n'y en a eu à Alexandrie.

Parallele entre Londres & la Ville de Moſcou. La ville de Moſcou, Capitale de l'Empire Ruſſien, a dix milles de circonférence. Dans ſa plus grande proſpérité elle étoit compoſée de 40000. Maiſons, dont 3000. étoient bâties de pierres, & les autres n'étoient que de miſerables cabanes de bois d'un ou tout au plus de deux étages, Mr. Maitland croit qu'il y a à peine à préſent 35000. Maiſons & 200000. Habitans dans cette Ville.

Parallele entre Londres & Conſtantinople. Conſtantinople, la Capitale de l'Empire Ottoman, a douze milles de circonférence, ſa longueur eſt de quatre milles & demi, ſa largeur d'un mille à un mille & demi; mais le Serail ou Palais Impérial & les Hôtels de la Nobleſſe avec leurs Jardins occupent la moitié de cet eſpace. Les Voyageurs modernes prétendent que Paris eſt plus peuplé que Conſtantinople. Mr. Maitland eſt de leur ſentiment, & il croit qu'il y a à Conſtantinople tout au plus 420000. Habitans.

Parallele entre Londres & la Ville du Caire. Le Caire, Capitale de l'Egypte, a onze milles de circuit; mais comme les Maiſons & les Jardins ſont d'une grande étendue, & que depuis l'an 1517. qu'elle eſt tombée ſous la domination des Turcs, elle a perdu beaucoup de ſon Commerce, ſes Habitans ne peuvent ſe monter qu'à 300000. perſonnes.

Parallele entre Londres & Peking. Peking, Capitale de la Chine, a été meſurée avec le cordeau l'an 1690. par ordre exprès de l'Empereur. Ses murailles ont 52. lys Chinois, ou quinze milles & demi Anglois, de circuit. Avant la conquête des Tartares cette Ville étoit de figure parfaitement quarrée, mais les Habitans Chinois en étant chaſſez, ils bâtirent hors des murailles une Ville nouvelle, qui étant plus longue que large, fait avec la vieille Ville une figure irréguliere qui approche d'un Parallelogramme. Le P. le Comte dit, que la multitude de gens qui paſſent continuellement dans les ruës eſt ſi grande qu'on en eſt effrayé, & quoiqu'il refute l'opinion de ceux qui prétendent qu'il y a ſix à ſept millions d'ames dans les deux Villes, il croït qu'il peut faire monter le nombre des Habitans à deux millions de perſonnes, ſans craindre de s'éloigner beaucoup de la vérité; mais Mr. Maitland, après avoir remarqué que le Palais de l'Empereur avec ſes Cours & ſes Jardins a près de quatre milles Anglois de circuit, qu'il y a des magazins de ris pour plus de 200000. perſonnes, & un nombre prodigieux de petites Maiſons pour les examens des Docteurs; que les Palais des Mandarins, les Places d'armes au milieu des portes, capables de contenir cinq-cens hommes rangez en bataille, & les ruës, dont la largeur eſt de 150. pieds, occupent un eſpace conſiderable, conclut qu'il y a un tiers de moins de Maiſons à Peking qu'à Londres, & en comptant dans le Palais Impérial 5000. Maiſons pour loger les Officiers de la Cour 5000. autres Maiſons pour l'examen des Docteurs, & dans le reſte de la Ville 63978. Maiſons, il calcule que le nombre total des habitans de Peking ſe monte à 517846. perſonnes.

Parallele entre Londres & Paris. Comme ce que Mr. Maitland dit ſur la grandeur de la Ville de Paris, comparée à celle de Londres, n'eſt qu'un abregé des remarques que Mr. Daval a fait inſérer dans les Mémoires Philoſophiques, No. 402. & dont nous avons donné un Extrait dans la Seconde Partie du Tome IV. de cette Bibliothèque, nous y renvoyons nos Lecteurs, & nous nous contentons de faire voir comment il prouve par les Regiſtres mortuaires, que Londres eſt plus peuplé que Paris. Voici la Liſte des Enfans bâtiſez, des Gens mariez, & des Morts, depuis 1728. juſqu'à 1736. incluſivement, tirée de l'Etat de Bât. de Mar. & de Mort de Paris.

A.	Bâtiſez.	Mariez.	Morts.	Enf. trouvez.
1728.	18189.	4198.	16887.	2166.
1729.	18163.	4231.	19852.	2336.
1730.	18966.	4403.	17452.	2401.
1731.	18877.	4169.	20832.	2539.
1732.	18605.	3983.	17532.	2474.
1733.	17825.	4132.	17466.	2414.
1734.	19835.	4133.	15122.	2654.
1735.	18862.	3876.	16196.	2577.
1736.	18877.	3990.	18900.	2681.
Total.	168199.	37015.	160239.	22242.
Par an.	18688.	4112.	17804.	2471.

On voit par cette Liſte, que le nombre des Habitans de Londres doit ſurpaſſer de beaucoup celui des Habitans de Paris; car ſi, ſelon le Calcul ci-deſſus mentionné, 2976. perſonnes meurent par an, du nombre de 73126. Habitans, le nombre de 17804. perſonnes qui meurent par an à Paris, montre qu'il y a en tout dans cette Ville 437478. Habitans.

Parallele entre Londres & Amſterdam. Il paroît par les Regiſtres Mortuaires, que 8844. perſonnes meurent par an dans la Ville d'Amſterdam. Voici un Extrait de ces Regiſtres pour l'eſpace de neuf ans.

Ao.

1728. Morts. 11164.	1729. Morts. 9618.	1730. Morts. 8912.	1731. Morts. 8383.	1732. Morts. 7332.	Morts en tout pendant les 9. ans 79603. ce qui fait par an 8844.
1733. Morts. 10691.	1734. Morts. 7764.	1735. Morts. 6533.	1736. Morts. 9206.		

Mr. Maitland calcule, que ſelon ces Regiſtres, il doit y avoir à Amſterdam deux-cens & dix-ſept mille trois-cens & treize Habitans.

Parallele entre Londres & Rome moderne. Le Pape Clément XI. ayant ordonné l'an 1714. à Mr. *Caraccioli* de faire un dénombrement exact des Habitans de Rome, celui-ci lui donna au mois de Juillet une Liſte de 143000. perſonnes: mais Mr. Maitland remarque, que la Ville de Rome étoi alors remplie de Voyageurs, de Pélerins & de

Mendians, & que Mr. Caraccioli les a confondus avec les Habitans de la Ville; qu'Auzout, dans ſa Lettre à Petty, n'en fait monter le nombre qu'à 125000. & qu'il n'y a pas apparence qu'il ſe ſoit trompé.

Parallele entre Londres & quelques autres Villes de l'Europe. L'Empereur ayant fait faire l'an 1726. le dénombrement des Habitans de la Ville de *Milan*, il ſe trouva qu'il y avoit 103000. perſonnes des deux ſexes qui avoient au-deſſus de 7. ans; Mr. Maitland ajoute à ce nombre 47000. enfans; ce qui fait en tout 150000. ames. Par les Regiſtres Mortuaires de la Ville de *Veniſe*, il paroît qu'il y eſt mort l'an 1724. quatre-mille cinq-cens quatre-vingt-dix perſonnes, & l'an 1725. quatre-mille huit-cens & ſeize, & par conſequent qu'il y doit avoit 115561. Habitans. Le nombre des Habitans de *Lisbonne* ſe monte, ſelon le calcul de quelques perſonnes curieuſes & ſçavantes qui ont demeuré long-tems dans cette Ville, à environ 160000. perſonnes; & celui des Habitans de *Madrid*, à environ 80000. Quelques-uns ont prétendu que dans la ville de *Naples* il y a 250000. habitans; mais notre Auteur dit, que, vû que cette Ville n'a ni commerce ni manufactures, il n'eſt pas probable que le nombre de ſes Habitans ſurpaſſe celui des Habitans de la Ville d'Amſterdam.

Parallele entre la Ville de Londres & quelques

Villes d'Allemagne. Pour tracer ces Paralleles, nous nous contenterons de donner les Liſtes ſuivantes.

Liſte des Morts à Vienne, Capitale de l'Empire, pendant 7. ans.

Ao.	1722.	1723.	1724.	1725.	1726.	1727.	1728.
	Enterrez.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.
	4961.	5443.	5524	5365	5710.	6154.	7450

Enterrées en tout à Vienne, pendant l'eſpace de 7. ans, 40202. perſonnes; ce qui fait par an 5743.

Liſte des Morts à Berlin, Capitale du Roi de Pruſſe, depuis A°. 1723. juſqu'à 1729. incl.

Ao.	1723.	1724.	1725.	1726.	1727.	1728.	1729.
	Enterrez.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.
	2618.	2492.	2819.	2918.	2792.	3308	2075.

Enterrées en tout, pendant l'eſpace de 7. ans, à Berlin, 19022. perſonnes; ce qui fait par an 2717.

Liſte des Morts à Dresde, Capitale de l'Electorat de Saxe, depuis A°. 1720. juſqu'à 1726. incl.

Ao.	1720.	1721.	1722.	1723.	1724.	1725.	1726.
	Enterrez.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.
	1733.	1860	1519.	1654.	1761.	1642.	1624.

Enterrées en tout à Dresde, pendant l'eſpace de 7. ans, 11793. perſonnes; ce qui fait par an 1684.

Liſte des Morts à Dantzic, dans la Pruſſe Polonoiſe, depuis l'an 1720. juſqu'à 1725. incl.

Ao.	1720.	1721.	1722.	1723.	1724.	1725.
	Enterrez.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.
	1610.	1435.	1442.	1495.	1872.	1678.

Enterrées en tout à Dantzic, pendant l'eſpace de ſix ans, 9532. perſonnes; ce qui fait par an 1588.

Liſte des Morts à Breſlau, Capitale de la Siléſie.

Ao.	1720.	1721.	1722.	1723.	1724.	1725.
	Enterrez.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.
	1816.	1482.	1791.	1321.	1466.	1441.

Enterrées en tout à Breſlau, pendant l'eſpace de ſix ans, 9317. perſonnes; ce qui fait par an 1552.

Liſte des Morts à Copenhague, Capitale du Danemarc.

Ao.	1721.	1722.	1723.	1724.
	Ent.	Ent.	Ent.	Ent.
	2247.	1999.	1914.	2752.

Enterrées en tout à Copenhague, pendant

l'eſpace de 4. ans, 8911. perſonnes; ce qui fait par an 2202.

Liſte des Morts à Konigsberg, dans la Pruſſe Brandebourgeoiſe.

Ao.	1720.	1721.
	Enterrez.	Enterrez.
	1402.	1770.

Le Roi de Pruſſe ayant ordonné de tenir un compte exact de tous les Bâtêmes, des Mariages & des Enterremens qui ſe font dans tout ſon païs, & d'en publier tous les ans une Liſte, Mr. Maitland conclut de ces Liſtes, que le nombre des Habitans de tous les païs du Roi de Pruſſe ne ſe monte pas à plus d'un million quatre-cens quatre-vingt & huit perſonnes. Pour le prouver, il donne la Liſte ſuivante.

Ao.	Nez	Mariez	Morts
1722	81770.	20077.	52233.
1723.	83515.	21109.	55830.
1724.	84945.	21181.	61182
1725.	82393.	19877.	61586.
1726.	83396.	20331.	64745.
1727.	81552.	20469.	65236
1728.	75970.	22044.	64936

La ſomme totale de ceux qui ſont nez pendant ces 7. ans, ſe monte à 573542. de ceux qui ont été mariez, à 145088. de ceux qui ont été enterrez à 425748. ce qui fait par an, en les diviſant également par 7. Enfans nez 81934. Gens mariez 20726. & Morts enterrez 60821.

Mr. Maitland finit ces Paralleles par les Villes de Hambourg, & de Stokholm. Il remarque que depuis la peſte de l'année 1714. les Magiſtrats de Hambourg, par des vûës politiques & pour empêcher que les voiſins, ſous prétexte qu'il regne des maladies contagieuſes dans la Ville, n'interdiſent leur Commerce, ont défendu de publier aucun Regiſtre Mortuaire; mais qu'avant ladite année 1714. le nombre des Morts ſe montoit à environ 3000. par an: qu'à Stokholm on ne publie pas non plus des Regiſtres Mortuaires, mais qu'il y meurt ordinairement 1500. perſonnes par an. Nous finiſſons notre Extrait par cette remarque, que Mr. Maitland ſuppoſe dans tous ces Calculs, qu'on doit compter ſept perſonnes par Maiſon, & que de 73126. perſonnes il en meurt par an 2976. ou environ 50. perſonnes de 1230.; & nous renvoyons à un autre Extrait ce qu'il dit du Gouvernement de la Ville de Londres, & de ſes Privileges.

* * *

TABLE

DES

MATIERES

DU TOME ONZIEME.

A.

ADDISON (Mr.) reproche qu'on lui fait au ſujet de ſa Tragédie de *Caton*. 382. Juſtifié par *Mr. la Motte*. 383.
Adon - Olam; nom d'une priere des Juifs. 9.
Adonaï; les Juifs n'oſent prononcer ce nom avant que de s'être lavé. 2.
Abba - Raba; priere des Juifs. 11.
Al - ken - ni - kavou - loch; priere des Juifs. 15.
Alenu; priere des Juifs. 15.
Alexandrie; parallele entre *Londres* & cette ville. 404.
Altération de l'Evangile; un des obſtacles qui ont empêché le Chriſtianiſme d'être univerſel. 46.
Amour (*L'*) *fraternel* conſideré par rapport à la *Pieté*. 372. Eſt le caractère diſtinctif de celle-ci. 373. Eſt un excellent appui de la *Patience* quand

quand il agit de concert avec la *Pieté*. 374. Ce que les perſécuteurs des premiers Chrétiens diſoient de leur *Amour fraternel*. 377.

Amſterdam; parallele entre *Londres* & cette ville. 408.

Amuletes des Juifs contre les ſortileges. 7.

Ange; d'où vient qu'*Euſebe* a dit qu'il apparut un *Ange* à Hérode le Jeune, puiſque *Joſephe* aſſure que c'étoit un Hibou. 388.

Arban-canſoth; deſcription de ce vêtement des Juifs. 3. Myſtères qu'ils trouvent dans les cordons nouez qui y ſont attachez. 4.

Ariſtote a regardé la Religion comme un point eſſentiel du gouvernement. 331.

Aſher-Yoſer; bénédiction ou priere des Juifs. 9.

Aſhra; ce que c'eſt chez les Juifs. 10. 15.

Athées (*Les*); pourquoi ils diſent que la Religion n'eſt qu'une invention des Politiques. 91.

Athéiſme; argumens pour prouver qu'il eſt pernicieux à la Societé. 99. La Folie & la Méchanceté de ceux qui y ont du penchant, demontrées. 208.

Autorité du Magiſtrat; un des obſtacles qui ont empêché le Chriſtianiſme d'être univerſel. 46.

B.

BABYLONE; parallele entre *Londres* & cette ville. 401.

Barouc-Adonaï-bayom; priere du ſoir des Juifs. 16.

Baruc-Sheamar; hymne des Juifs. 9.

Βασιλεὺς; titre qu'on donnoit à celui qui préſidoit aux *Myſtères Eleuſiniens*. 292.

Bâtême;

Bâtême; idée que Mr. Chubb en donne. 37. *Le Bâtême rétabli ſuivant l'inſtitution de J. C.* Extrait de ce Livre. 163—181.

Bayle (Mr.) a ſoutenu qu'une Societé d'Athées pourroit ſubſiſter. 96. Son Portrait par Mr. *Warburton. ibid.* Refuté par Mr. *Bernard.* 98. Comment il fait raiſonner un Philoſophe Stratonicien, pour faire voir que dans ſes principes on peut prouver la Moralité des actions humaines. 102. Refutation de ce ſentiment par Mr. *Warburton.* 104. Il prétend que le déſir de la Gloire, & la crainte de l'Infamie ſuffiſent pour faire pratiquer les maximes de la Vertu. 113. Refuté par Mr. *Warburton.* 114. Forcé de convenir que l'Athéiſme tend par ſa nature à la deſtruction de la Societé, il limite cet aveu par une reſtriction. 116. Ce que Mr. *Warburton* répond là-deſſus. *ibid.* Il prétend ſoutenir ſa thèſe par l'expérience. 117. Comment Mr. *Warburton* y replique. *ibid.*

Benoît (Mr.) Auteur d'un Traité ſur le *Bâtême.* 164. Sa capacité. *ibid.* Auteur d'une Brochure intitulée *Avis à Archippe*, ſur le même ſujet. *ibid.* Echantillon de ſa fauſſe modeſtie. 165. Turlupiné. 166. Prétend que le Bâtême des Enfans, loin d'être fondé ſur l'Ecriture, eſt détruit par les conſequences mêmes qu'on en tire. *ibid.* Soutient qu'il n'eſt pas néceſſaire *de néceſſité de Moyen. ibid.* Sa manière plaiſante de raiſonner. 168. Prétend qu'il ne l'eſt pas non plus *de néceſſité de Précepte.* 173. Ni *de néceſſité d'Exemple.* 176. Autoritez qu'il cite pour appuyer ſon ſentiment. 177. Manière remarquable dont il finit ſon Ouvrage. 179.

Berlin; parallele entre *Londres* & cette ville. 410.

Blaſphémateurs (*Confraire de*) établie à *Dublin*. 340. Atrocité de cet établiſſement. 341.

Blaſphême (*Le*) eſt de tous les crimes celui qui eſt le plus dangereux au Public. 342.

Blaſters; nom que prend une Confrairie de *Blaſphémateurs* en Irlande. 341. *n.*

Branch (Mr. *Thomas*); Auteur des *Penſées ſur la manière dont ſe produiſent les Songes.* 210.

Breſlau; parallele entre *Londres* & cette ville. 405.

C.

CAIRE; parallele entre *Londres* eſt cette ville. 405.

Caractériſtiques (*L'Auteur des*); ſon impieté rélevée. 336.

Cardan a prétendu que le dogme de l'Immortalité de l'Ame eſt préjudiciable à la Societé. 95. Citation de ſes propres paroles à ce ſujet. *ibid.* Son raiſonnement pour montrer combien la Mortalité de l'Ame eſt avantageuſe à l'Etat. *ibid.*

Caton; remarques ſur ſa mort. 382—385. Diſcuſſion ſur la manière dont il s'y prépara. 382. Vrais motifs qui l'y déterminerent. 385.

Chari-Cadiob; ce que c'eſt chez les Juifs. 14.

Charité (*La*) *univerſelle* eſt un des moyens pour faire répondre l'Evangile à ſon inſtitution. 35. Elle eſt l'eſſence & l'ame de la Religion. 240. Conſiderée par rapport à l'*Amour fraternel* recommandé aux Chrétiens. 378.

Charlton (Mlle. *Catherine*) épouſe Mr. *Guillaume Wollaſton*. 66. Enfans procréez de ce mariage. 67.

Chrétien; ce qui le conſtitue. 25.

Chriſtianiſme; ſon but par rapport à l'Homme. 24. Obſtacles qui ont empêché qu'il ne fût univerſellement reçu. 45.

Chubb (Mr. *Thomas*); ſa *Défenſe de la Religion Chrétienne.* 17—59. Son deſſein dans cet Ouvrage. 19. *& ſuiv.* Remarques ſur ſa *Diſſertation ſur la Providence.* 211.

Ciceron; préſage de ſa mort. 390.

Colbert (Mr.) regarde la Religion comme un point eſſentiel du Gouvernement. 334.

Colere; Sermon de Mr. *Foſter* ſur cette matière. 233. Sa définition. *ibid.* Elle eſt innocente & permiſe de ſa nature. *ibid.*

Comines (*Philippe de*); combien il eſtime la Religion néceſſaire au Gouvernement. 333.

Confucius; ce qu'il dit de l'Amour du Prochain. 325.

Conſcience; Sermon de Mr. *Foſter* ſur ſa nature, ſon origine divine & ſon autorité. 222. *& ſuiv.* Si une *Conſcience* erronée peut jamais être bonne. 224. Sa bonté diminue préciſement à proportion qu'il a été en ſon pouvoir d'éviter les erreurs. 226. Quels ſont les cas où un Homme qui agit conformement à ſes lumieres peut être dit avoir une mauvaiſe Conſcience. 227. Quand elle eſt ſi erronée, qu'elle fait commettre des injuſtices criantes, l'erreur procede d'ordinaire de quelque inclination vicieuſe. 288.

Conſtantinople; parallele entre *Londres* & cette ville. 405.

Copenhague; parallele entre *Londres* & cette ville. 411.

Corruption (*La*) des Hommes eſt un des obſtacles

cles qui ont empêché le Chriſtianiſme d'être univerſel. 45.

Cotes (Mr. *Roger*); ſes Leçons ſur l'Hydroſtatique & ſur l'Air. 211

Couſin accuſe *Euſebe* d'avoir falſifié un paſſage de *Joſephe*. 387.

Crainte (*La*) *de Dieu* produit l'obéiſſance au Pouvoir civil. 323. 324. Eſt le ciment qui lie les Societez humaines. 342.

Crimes publics; quels ſont les cas où le Magiſtrat ne ſçauroit les punir. 88.

Croire à l'Evangile, ou *Croire en J. C.* ce que c'eſt. 26. 27.

D.

DANTZIC; parallele entre *Londres* & cette ville. 411.

Darius (Le Roi) ordonne la Crainte de Dieu par un Edit. 344.

Déiſtes; combien tous leurs plans ſont déraiſonnables & pernicieux à la Societé. 319.

Déſir (Un) ardent pour notre félicité eſt un des motifs pour la pratique de la vertu. 214.

Devoirs d'obligation parfaite & imparfaite dans la Societé; ce que c'eſt. 87.

Diacres; leur inſtitution. 40.

Dibre-Torah; bénédiction ou priere des Juifs. 9.

Dieu; s'il eſt convenable à ſes perfections de créer des Agens libres. 148. Son amour pour le bien général eſt la véritable & unique raiſon qui le porte à punir les pécheurs. 157. Un profond reſpect pour ſon autorité, eſt un des motifs pour la pratique de la Vertu. 214. 219.

219. Sa Sageſſe dans les diverſes conditions des Hommes & dans la ſubordination établie entre eux , démontrée dans un Sermon de Mr. *Foſter.* 240. Que ſa Gloire eſt mieux avancée par la Rectitude morale & par le Bonheur des créatures que par toute autre choſe , prouvé dans un Sermon du même. *ibid.* En quoi conſiſte le Regne de Dieu ſous l'économie de l'Evangile. *ibid.*

Différence eſſentielle des choſes ; ſa connoiſſance ajoute à la force du Sentiment moral. 111.

Différence morale ; d'où elle naît. 100.

Difficultez & Obſtacles qui accompagnent l'étude de l'Ecriture Sainte ; Lettre ſatyrique, cenſurée. 77.

Douleurs (Les) ſont un mal très-utile pour la conſervation ou le recouvrement de la Santé. 154.

Dreſde ; parallele entre *Londres* & cette ville. 410.

E.

EBAUCHE *de la Religion naturelle* ; exemples remarquables de la défectuoſité de la Traduction Françoiſe de ce Livre. 60. *n.* Prodigieux ſuccès de cet Ouvrage en Anglois. 74.

Education (L') eſt le meilleur moyen pour former l'Homme à la Societé. 311. Néceſſité d'une bonne *Education.* 314. 315.

Elegies ; ſur la mort de la Reine *Caroline.* 207.

Elie ; Diſſertation ſur ſon Enlevement. 197--205.

Elohaï - Nizor ; priere des Juifs. 13.

Emeth - Veïazibh ; action de graces des Juifs. 12.

Enoc ; Diſſertation ſur ſon Enlevement. 181--197. Autoritez pour le prouver. 191. Raiſons & autoritez pour prouver ſa mort. 192. & *ſuiv.*

Refléxions ſur cet évenement. 203.

Enterreurs (Societé des) chez les Juifs. 4.

Επιμελῆται; titre qu'on donnoit aux quatre principaux Officiers que le Peuple avoit choiſis pour aſſiſter aux Myſtères *Eleuſiniens*. 292.

Επόπτης; titre que les Payens donnoient aux *Initiez*; ſa ſignification. 288.

Erreur (Aucune) ne ſçauroit excuſer, à moins qu'elle ne ſoit invincible. 224. Ce que c'eſt qu'une *Erreur invincible*. *ibid.*

Evangile (*L'*); en quoi il conſiſte. 27. En quoi il ne conſiſte pas. 28. *& ſuiv.* Il ne contient rien qui autoriſe la Pompe mondaine, les Richeſſes & le Pouvoir. 35. Pourquoi il ne produit pas actuellement ſur les Chrétiens les effets qu'on en devroit attendre. 47--55. Ouvrage ſur ſon caractère particulier & diſtinctif. 211. Sermon de Mr. *Foſter*, pour prouver qu'il a été manifeſté dans le tems le plus propre que Dieu eût pu choiſir pour ce deſſein. 234.

Eveques; leur inſtitution. 40.

Euſebe; comment il cite les paroles de *Joſephe* concernant les circonſtances de la mort d'*Hérode le Jeune*. 386. Contradiction apparente entre ces deux Ecrivains. *ibid.* *Euſebe* juſtifié du reproche de falſification à cet égard. 387. Moyen de le concilier avec l'Hiſtorien *Joſephe*. 389.

Exemple (*L'*) de J. C. eſt un des moyens pour faire répondre l'Evangile à ſon inſtitution. 35.

Ezrath-Abotenu; action de graces des Juifs. 12.

F.

FABLE *des Abeilles*; ſon Auteur, qui a ſoutenu que les vices des particuliers ſont avantageux au Public, refuté par Mr. *Warburton*. 118. Sa malice & ſa mauvaiſe foi. 121. Combien ſa propoſition eſt injurieuſe au Chriſtianiſme. 122. Libertinage de ſes maximes. 336.

Faim (*La*) eſt un mal très-utile pour la conſervation de la vie. 156.

Fille Juive; quand cenſée nubile. 4.

Fitz-Stephens (Le Moine *Guillaume*); ce qu'il dit du nombre des habitans de *Londres* du tems du Roi *Etienne*. 395. Contredit par Mr. *Maitland*. *ibid.*

Folie qu'il y a à imiter les vices qui ont la vogue, montrée dans un Sermon de M. *Foſter*. 240.

Foſter (Mr. *Jaques*) Extrait du *ſecond Volume* de ſes *Sermons*. 142—163. & 213—241. Raiſon qu'il rend du Mal moral. 146. Comment il juſtifie la Providence touchant la permiſſion de ce mal. 184. & *ſuiv.* Accuſé de ne pas croire les dogmes du Chriſtianiſme. 241.

Freethinkers; bevûë à laquelle ils ſont fort ſujets. 317.

Fumigation (*La*) eſt en uſage chez les Juifs contre les maladies cauſées par des Sortileges. 7. Taxe reglée de la *Fumigation* de divers vêtemens. 8.

G.

GARÇONS *Juifs*; à quel âge ils deviennent reſponſables de leurs actions. 6.

Grace (*Les éperations de la*) ſont conformes à notre nature. 230.

Grecs (*Les*) & les *Romains* étoient infatuez de préſages & de prodiges. 390.

H.

HAMBOURG; parallele entre *Londres* & cette ville. 413.

Hameir-Learez; bénédiction des Juifs. 10.

Harrington (Mr.); ſon témoignage touchant la néceſſité d'une Religion nationale. 334.

Haſb-Kivenu; priere du ſoir des Juifs. 16.

Herode le Jeune; remarques ſur ſa mort & ſur le Hibou qui lui apparut. 385—393. Prédiction que lui fit un Allemand à Rome. 386.

Héſiode; on ignore le lieu de ſa naiſſance. 242. C'eſt à tort que *Suidas* & *Strabon* le font natif de *Cumes*. 243. *Virgile* l'appelle conſtamment *Aſcræus*. 244. On ne connoît point le nom de ſon pere. 245. Deſcription qu'il fait du bourg *Aſcra*. 246. Il dédie à ſon frere ſon Livre *du Travail*. *ibid.* Comment il devint Poëte. *ibid.* Il remporte le prix de la Poëſie en Chalcide, & le conſacre aux Müſes. 248. Il conſulte l'Oracle de Delphes. 249. Vers que la Propheteſſe prononça. *ibid.* Ils s'accompliſſent par ſa mort. *ibid.* Punition de ſes meurtriers. 250.

Ses os ſont tranſportez à Orchomene. 251. Inſcription miſe ſur ſon tombeau. *ibid.* Son caractère perſonnel. 252. Conſideré comme Poëte. 253. Accuſé d'impieté par rapport à ſa *Théogonie.* 255. Défendu par Mr. *Robinſon.* 256. Diſcuſſion ſi le Poëme du *Bouclier d'Hercule* eſt de lui. 258. En quel tems il a vécu. 259. Quand il a composé ſes Ouvrages. 265.

Hibou; remarques ſur celui qui apparut à Hérode avant ſa mort. 385—393. Regardé chez les Romains comme de mauvais augure. 393. Comment ils croyoient pouvoir en détourner le préſage. *ibid.* Origine de la coûtume de tuer ces Oiſeaux & de les clouër aux portes. *ibid.*

Hiſtoire de la Ville de Londres, par Mr. *Maitland.* 394—413.

Homme (*Honnête*); à qui l'on peut donner ce nom dans le ſens ordinaire. 221. Qui eſt-ce qui le mérite véritablement. *ibid.*

Homme religieux; qui peut être appellé ainſi dans un ſens reſſerré & incomplet. 221.

Howell; quel étoit, ſelon lui, le nombre des habitans de *Londres* en 1636. 395. Accuſé de mauvaiſe foi par Mr. *Maitland.* *ibid.*

Hudſon; ſa penſée touchant une double apparition d'un *Ange* & d'un *Hibou* à la mort d'Hérode n'eſt pas ſoutenable. 389.

העלת; differentes ſignifications de ce verbe. 198.

I.

IDOLATRES; quel accueil ils ont fait à la véritable Religion. 304. 305.

Ido-

Idolâtrie; en quoi conſiſtoit principalement celle des anciens Payens. 271. Elle étoit très-efficace pour faire obſerver les Loix civiles. 272.

Jeruſalem; parallele entre *Londres* & cette ville. 402.

Jeſus-Chriſt eſt venu au monde pour rendre les Hommes dignes de la bienveillance de Dieu. 23. *& ſuiv.* Comment il a exécuté ce deſſein. 25. *& ſuiv.* Propoſitions qu'il a recommandées à la conſideration du Public. 27. Moyens qu'il a employez pour faire répondre ſon Evangile au but de ſon inſtitution. 34. *& ſuiv.* Seul moyen par lequel il a pu être le Sauveur du monde. 41.

Incrédules; refutation d'une objection qu'ils font ſur la Religion des Juifs. 302.

Indifférence pour la Religion; elle eſt la ſource de tous les déſordres. 309.

Initiation; ce que c'étoit chez les anciens Payens. 282. Pourquoi ſes cérémonies ſe pratiquoient ſous le ſceau du ſecret. 285.

Initiez; on les croyoit plus heureux après la mort que les autres hommes. 284. Ils étoient en grande eſtime. *ibid.* Qualitez requiſes dans ceux qui vouloient l'être. 294. Ce qu'on leur enſeignoit. *ibid.*

Inſtinct de l'Homme, appellé par les Modernes *Sentiment moral.* 99. Ce que c'eſt. 100.

Inſtitutions (Les) poſitives de la Religion revélée ſont un moyen de juger du Luxe. 120.

Intérêt des Prêtres; un des obſtacles qui ont empêché le Chriſtianiſme d'être univerſel. 46.

Intolerance (L') en matière de Religion; comment elle s'eſt introduite. 306.

Joſephe (L'Hiſtorien) parle autrement de l'apparition

rition qui préceda la mort d'Hérode que ne fait *Euſebe*. 386. Il peut avoir fait mention d'un Hibou pour ſe conformer au goût des Payens. 390.

Irreligion; Diſcours aux Magiſtrats au ſujet de celle de notre ſiécle. 308—347. Elle eſt la ſource de tous les déſordres dans la Societé. 309.

Jugement à venir (*Le*) prouvé par les ſeules lumieres de la raiſon. 56.

Juifs; priere qu'ils font en s'éveillant. 2. Ils n'oſent prononcer le nom d'*Adonaï* avant que de s'être lavé. *ibid.* Leur manière de ſe laver. *ibid.* Ce qu'ils diſent en ſe lavant. 3. Myſtères qu'ils trouvent dans les cordons nouez de l'*Arban-canſoth*. 4. Leurs cérémonies mortuaires. *ibid. & ſuiv.* Leur ſuperſtition par rapport à la poſition de leur Lit nuptial. 6. Quand leurs Enfans ſont cenſez nubiles. *ibid.* Comment ils ont adouci la rigide obſervation du Sabbat. 7. Ils craignent beaucoup les Sortileges. *ibid.* Portent des Amuletes pour s'en garantir. *ibid.* Employent la Fumigation contre les maladies cauſées par des Sortileges. *ibid.* Comment ils ont partagé le Pentateuque pour en achever la lecture tous les ans. 8. Diviſion qu'ils ont faite du Livre des Pſeaumes pour le lire tout entier chaque Semaine. *ibid.* Leur priere du matin en entrant dans la Synagogue. *ibid.* Bénédictions, Prieres, Hymnes & Actions de graces qu'ils récitent, lectures qu'ils font & cérémonies qu'ils pratiquent dans la Synagogue. 9. *& ſuiv.* Prieres, Lectures & Bénédictions qu'ils ſont obligez de faire immédiatement avant que de ſe coucher. 15. *& ſuiv.*

Juſtice imputée de J. C. traitée d'action purement emblématique. 47. 48.

K.

KABRONIM-*Chebra*; ce que c'eſt chez les Juifs. 4.

Kadioh-Sholem; ce que c'eſt chez les Juifs. 15.

Kedusha; ce que c'eſt chez les Juifs. 11.

Kolam-Abouvim; bénédiction ou priere des Juifs. 11.

Konigsberg; parallele entre *Londres* & cette ville. 412.

L.

LEGISLATEURS (*Les*) ont prétendu être inſpirez, principalement pour établir le dogme de la Providence des Dieux. 276. Ils fondoient leurs Loix ſur ce dogme. 277. Ont tâché d'établir le dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie. 281. Pourquoi ils favoriſoient le *Polythéiſme*. 288. 289. C'eſt eux qui ont inventé, établi & ſoutenu les Myſtêres. 292.

Liberté (*La*) de publier ce que chacun penſe en fait de Religion, approuvée. 77. Le *Mal moral* ne procede que de l'abus que l'Homme fait de ſa *Liberté*. 146. Abus que l'on fait de la *Liberte* de penſer. 336. 339. Ses bornes. 338.

Libertins (*Les*) ſe plaignent en *Angleterre* de n'avoir pas la liberté de publier leurs ſentimens. 79. Exemples de contradiction & de mauvaiſe foi où ils ſont tombez. 80--82. Pourquoi on ne doit pas leur infliger la moindre punition en haine de leur Syſtême. 83. Réponſe de Mr. *Foſter* à une objection qu'ils font par rapport à la Conſcience. 222.

Lisbonne; parallele entre *Londres* & cette ville. 409.

Liſte des Morts; meilleure manière pour découvrir le nombre des Habitans d'une ville. 395. Extrait de ces Liſtes par rapport à la ville de Londres depuis l'an 1604. juſqu'en 1737. incluſivement. 397. 398. Défaut de ces Liſtes. 399.

Loel-Barouc; priere des Juifs. 11.

Loi de la Néceſſité; ce que c'eſt. 108.

Loi de la Raiſon; ce que c'eſt. 107.

Londres; remarques ſur ſa grandeur. 394. Sur le nombre de ſes Habitans. 395. 400. Nombre des Maiſons dans ſon enceinte. 399. Parallele entre cette ville & *Ninive*. 400. Entre elle & *Babylone*. 401. Entre elle & *Jeruſalem*. 402. Entre elle & l'*ancienne Rome*. 403. Entre elle & *Alexandrie* & la ville de *Moſcou*. 404. Entre elle & les villes de *Conſtantinople*, *Caïre* & *Peking*. 405. Entre elle & *Paris*. 407. Entre elle & les villes d'*Amſterdam* & *Rome moderne*. 408. Entre cette ville & celles de *Milan*, *Veniſe*, *Lisbonne*, *Naples* & *Madrid*. 409. Entre elle & les villes de *Vienne*, *Berlin* & *Dreſde*. 410. Entre cette ville & celles de *Dantzic*, *Breſlau* & *Copenhague*. 411. Entre elle & les villes de

Hambourg & de *Stokholm.* 413.

Luxe (*Le*) ; ſa définition. 120. 124. Moyens d'en juger. 120.

לקח. Diſcuſſion ſur le vrai ſens de ce verbe. 184.

M.

Machiavel ; repréſente la Religion comme abſolument néceſſaire au Gouvernement. 332.

Madrid ; parallele entre *Londres* & cette ville. 409.

Magiſtrats ; leur approbation étoit néceſſaire pour la tolerance des Cultes particuliers. 306. Diſcours qui leur eſt addreſſé au ſujet de la Licence énorme & de l'Irreligion de ce tems. 308--347. Pourquoi ils doivent prendre intérêt à la Religion. 310. L'opinion eſt la ſource de leur autorité. 322. Ils doivent cultiver & encourager les bonnes impreſſions dans l'eſprit des ſujets. 329. Leur exemple en fait de Religion influe extraordinairement ſur les ſujets. 345. Grand compte qu'ils auront à rendre s'ils donnent du ſcandale. *ibid.*

Maitland (Mr.) Extrait de ſon Hiſtoire de la ville de Londres. 394--413.

Mal moral ; opinion de pluſieurs Anciens ſur ſon origine. 142. *& ſuiv.* Raiſon que Mr. *Foſter* en rend. 146. Il ne procede que de l'abus que l'Homme fait de ſa liberté. *ibid.* Il n'eſt pas eſſentiel à la nature humaine. 147. Comment il s'eſt introduit dans le monde. 149. Il n'eſt pas proprement une punition, mais une ſuite ſe naturelle du péché d'Adam. 150.

Mal phyſique, ou *naturel*, eſt de trois ſortes. 152. 153. Utilité des maux communs à tous les Hommes. 154. Néceſſité de ceux qui ſont proprement des peines du péché. 155. Ils n'ont rien d'incompatible avec la Sageſſe & la Bonté de Dieu. 156. Poſſibilité des maux que des Agens libres ſe cauſent entre eux. 158.

Mauvais œil; ce que les Juifs entendent par-là. 7.

Mécene; étoit ennemi de toute Tolerance. 307.

Milan; parallele entre *Londres* & cette ville. 409.

Mimizrim-Gealtanu; action de graces des Juifs. 12.

Miracles (*Les*) de J. C. ſont un des moyens pour faire répondre l'Evangile à ſon inſtitution. 34.

Mœurs; rien n'eſt plus honteux que leur dépravation dans un ſiécle éclairé. 240.

Moïſe; pourquoi il n'a pas inſiſté ſur la croyance d'une Vie à venir. 327.

Morale; principes ſur leſquels elle eſt fondée. 101. Motifs de ces principes. *ibid.* La ſublimité & l'étendue de la *Morale Chrétienne* montrée dans un Sermon de Mr. *Foſter*. 240.

Moralité (*La*) des actions humaines ne ſçauroit être prouvée par les principes d'un Stratonicien. 104.

Moſcou; parallele entre *Londres* & cette ville. 404.

Motte (Mr. *Charles la*) ſes remarques ſur la mort de *Caton*. 382--385. Ses remarques ſur la mort d'*Hérode le Jeune*, & ſur le Hibou qui lui apparut alors. 385-393.

Myſtères des Anciens; ce qu'on doit entendre par-là. 282. Leur nature & leur but. *ibid.* Ils étoient de deux ſortes. 285. En quoi conſiſtoient

ſiſtoient les *Grands Myſtères*. 286. Hymne qui s'y chantoit. 290. Ils ont été l'ouvrage des Légiſlateurs. 292.
Μύςης; à qui les Grecs donnoient ce titre. 288.

N.

NAPLES; parallele entre *Londres* & cette ville. 409.
Nature humaine; ce que c'eſt. 147. Sermon ſur ſa dignité & ſes prérogatives. 209.
Nebucadnetzar; défend le Blaſphême par un Edit. 344.
Netiloth - Yadaim; bénédiction ou priere des Juifs. 9.
Nicolaïtes; conduite lâche & infame de ces Sectaires. 363. 364.
Ninive; parallele entre *Londres* & cette ville. 400.
Notions (*Les*); combien elles influent ſur les actions des Hommes. 311. 312. 314. 315.
Nouvelles Littéraires. 205.

O.

OBLIGATION; s'il peut y en avoir une en Morale dans les principes d'un Athée. 106. *& ſuiv.*
Obſtination infléxible dont on accuſoit les premiers Chrétiens; en quoi elle conſiſtoit. 306.
Offices ou *Charges*, qui ſont expoſez en vente dans la Synagogue avant la lecture de la Loi. 14. Nom que les Juifs donnent à cette vente.

te. *ibid.* A quel uſage eſt employé l'argent qui en provient. *ibid.*

Opinions ; combien il eſt néceſſaire qu'il y en ait. 314--318. Sans de bonnes raiſons il ne faut pas rejetter celles dont on a été imbû par l'Education & par les Loix du païs. 322. Elles ſont la ſource de l'Autorité des Magiſtrats. *ibid.*

Or-Chadoſh ; priere des Juifs. 11.

Oſe-Shalom ; priere des Juifs. 13.

P.

PARIS ; parallele entre *Londres* & cette ville. 407.

Patience (*La*) conſiderée par rapport à la *Temperance* recommandée par S. Pierre. 359. Elle ne ſçauroit ſe ſoutenir ſans la *Pieté*. 367. Divers motifs qui peuvent l'inſpirer. 369.

Payens (*Les*) donnoient toûjours à leurs Dieux des attributs qui répondoient à la nature du Gouvernement. 273. Accueil qu'ils ont fait à la véritable Religion. 304. 305.

Pedahzur (Mr. *Gamaliel Ben-*) ; Extrait de ſon Ouvrage ſur la Religion, les Cérémonies & les Prieres dés Juifs. 1.

Peines ; ce qu'on doit entendre par celles qui ſont décernées par les Loix. 89.

Peking ; parallele entre *Londres* & cette ville. 405.

Pentateuque ; les Juifs en achevent la lecture tous les ans. 8.

Perronet (Mr.) publie une nouvelle Défenſe des ſentimens de Mr. *Locke*. 208.

Perſe, frere d'Héſiode ; ſa mauvaiſe foi dans un un procès qu'ils eurent enſemble. 245.

Perſécution en matière de Religion; ſon origine & ſa cauſe. 303. 305.

Pieté (*La*) conſiderée par rapport à la *Patience* Chrétienne. 367. Pourquoi S. Pierre la recommande par préférence. 370. Ce qu'il faut entendre par la Pieté. 371. Son caractère diſtinctif eſt l'*Amour fraternel.* 373.

Platon; ce qu'il dit ſur la néceſſité que les hommes ſoient imbûs de bons principes. 326. Veut que le Culte Divin ſoit le but principal de la vie humaine. 332.

Pomponace accuſé d'avoir ſoutenu, que la Societé pourroit ſubſiſter ſans Religion. 91. Juſtifié à cet égard par Mr. *Warburton. ibid.* A quoi ſe reduit ſon Traité ſur l'Immortalité de l'Ame. 94.

Préjugez (*Les*) ſont un des obſtacles qui ont empêché le Chriſtianiſme d'être univerſel. 46. Leur définition. 313. Leur néceſſité & utilité. 328. 337.

Preuves internes & *externes* de la Religion; leur définition. 83. 84.

Prieres du matin des Juifs dans la Synagogue. 8. *& ſuiv.* Celles qu'ils ſont obligez de reciter immédiatement avant que de ſe coucher. 15. *& ſuiv.*

Principes (*Les*) de la Religion naturelle ſont un moyen de juger du Luxe. 120. Ceux qui regardent la Religion ont le plus d'influence ſur les Hommes. 321.

Providence (*La*) juſtifiée par rapport à la permiſſion du Mal moral dans le monde. 148. *& ſuiv.* 158. *& ſuiv.* Sermon qui démontre que le dogme de la Providence eſt une vérité cer-

Sainte Cène; idée que Mr. *Chubb* en donne. 38.

Sauvages; refutation d'un préjuge aſſez général que l'on a en leur faveur. 320.

Science (*La*) conſiderée par rapport à la *Vertu* Chrétienne. 350.

Sentiment (*Le*) *moral*; ce que c'eſt. 100. Juſqu'où il peut influer ſur la conduite des Hommes pour les porter à la Vertu. 109. Quelle force il acquiert lorſqu'il eſt joint à la connoiſſance de la Différence eſſentielle des choſes. 111.

Sephir-Torah; bénédiction ou priere des Juifs. 9.

Service du matin des Juifs; ſa deſcription. 9. & *ſuiv.*

Shemone Eſre; ce que c'eſt chez les Juifs. 12.

Sim-Shalom; priere des Juifs. 13.

Sincerité (*La*) oppoſée au Préjugé; Sermon de Mr. *Foſter.* 240.

Smith (Mr. *Robert*) publie les Leçons de Mr. *Roger Cotes* ſur l'Hydroſtatique & ſur l'Air avec des notes. 211.

Societé civile; ſon origine. 88. Raiſons pourquoi ſes Loix ne ſont pas capables de prévenir tous les déſordres. *ibid.* Ses devoirs ſont de deux ſortes. 87. Son établiſſement a augmenté les déſirs dereglez. 88. Son plus grand bien exige que l'on établiſſe la Religion. 91.

Soif (*La*) eſt un mal très-utile pour la conſervation de la vie. 154.

Songes; Penſées ſur la manière dont ils ſe produiſent. 210.

Souffrances (*Les*) *méritoires de J. C.* traitées d'action purement emblematique. 49.

Stokbolm; parallele entre *Londres* & cette ville. 413.

Swift (Mr. le Doyen) Auteur des Dialogues ſatyriques ſur les converſations polies en Angleterre. 141. Pourquoi ce badinage n'a pas été reçu auſſi favorablement que ſes autres Ouvrages. *ibid.*

Symbole de S. Athanaſe critiqué. 52.

Syſtême (Un) de principes ſalutaires eſt abſolument néceſſaire pour le ſoutien d'un Etat. 312. & *ſuiv.*

T.

Temperance (*La*) conſiderée par rapport à la *Sciense* des Chrétiens. 352. Elle eſt de trois ſortes. 365.

Tisborac-Zurenu; bénédiction des Juifs. 11.

Tolerance (*La*) *univerſelle*; moyen que le Magiſtrat a employé pour ſoutenir la Religion. 296. Raiſons de cette Tolerance. 297. En quoi différoit la Tolerance chez les Payens de celle des Chrétiens. 299. Défauts qui en naiſſoient chez les premiers. 300. Pourquoi elle n'a pas eu lieu chez les Juifs. 301. Raiſons qui empêchent de l'admettre chez les Chrétiens. 303.

V.

VALERE; préſage de la victoire que ce jeune Romain remporta ſur un Gaulois d'une taille giganteſque. 391. Explication fort naturelle de ce qu'en rapporte Tite-Live. *ibid.*

Valois; ſuppoſition injurieuſe de cet Ecrivain contre la bonne-foi d'*Euſebe*. 387. Sa penſée con-

concernant une double apparition d'un Ange & d'un Hibou à la mort d'Hérode eſt inſoutenable. 389.

Vayebi Cabod; priere des Juifs. 10.

Vayebi-Noam; priere du ſoir des Juifs. 16.

Vayebi-Razon; priere des Juifs. 9.

Veattab Kadiſb; priere des Juifs. 15.

Vebeir-Enennou; priere des Juifs. 11.

Vebou-Racoum; priere des Juifs qu'ils ne recitent que le Lundi & le Jeudi matin. 14.

Veniſe; parallele entre *Londres* & cette ville. 409.

Vérité (*La*) eſt le but de la Religion Chrétienne. 303.

Vertu; Sermon de Mr. *Foſter* ſur les motifs qui doivent nous déterminer à ſa pratique. 213. Extrêmitez où l'on tombe à ce ſujet. 214. Son excellence naturelle en eſt le premier motif. *ibid.* Quels en doivent être les autres. *ibid.* Tous ces motifs ne ſont pas incompatibles. *ibid.* Abſurdité des raiſons de ceux qui ſoutiennent le contraire. *ibid & ſuiv.* Ces motifs ſont également juſtes & raiſonnables. 217. Ils ſont même inſeparablement unis. 218. La *Vertu* conſiderée par rapport à la *Foi.* 349. Ce que S. Pierre entendoit par-là en recommandant d'ajouter la *Vertu* à la *Foi*. *ibid.*

Vie à venir (Le Dogme des Peines & des Recompenſes d'une) eſt abſolument néceſſaire pour la Societé civile. 268-308. Pourquoi Moïſe n'a pas inſiſté ſur cette croyance. 327. Pourquoi renouvellée par J. C. *ibid.* Sermon ſur les preuves naturelles & morales d'une *Vie à venir.* 209.

Vie humaine; Sermon de Mr. *Foſter* ſur la véritable

table idée qu'on doit s'en faire, & ſur le moyen d'en tirer le meilleur parti qu'il eſt poſſible. 240.

Vienne ; parallele entre *Londres* & cette ville. 410.

Utilité (*L'*) étoit le but de la Religion des Payens. 303.

איננו; Diverſes traductions de ce mot. 183.

W.

WAGSTAFF (Mr. *Simon*); ſes Dialogues ſatyriques au ſujet des Converſations polies en Angleterre. 129. Pourquoi il en a retranché les Juremens. 136. Echantillon de ces Dialogues. 139. L'Auteur de ce badinage eſt Mr. le Doyen *Swift*. 141.

Warburton (Mr. *Guillaume*); ſon Livre ſur la Divinité de la Miſſion de Moïſe. 75-129. & 268-308. Deſſein de cet Ouvrage. 76. Raiſon qui lui a fait entreprendre la défenſe de Moïſe. 84. Sa propoſition préliminaire. 85. Propoſitions qu'il en tire. *ibid.* Mépriſe de cet Auteur. 98. Comment il prouve que l'Athéïſme eſt pernicieux à la Societé. 99. & *ſuiv.* Attaqué dans une Feuille volante, il ſe défend par une Brochure. 207.

Wheatly (Mr. *Charles*); ſes Sermons ſur le dogme de la Trinité. 205.

Wollaſton (Mr. *Guillaume*); ſa naiſſance. 62. Ses progrès dans les Humanitez. 64. Il eſt immatriculé à Cambridge. *ibid.* La réputation qu'il s'y fait lui attire l'envie. *ibid.* Devient Sous-Maître dans l'Ecole de Birmingham. 65.

Et Miniſtre d'une Chapelle voiſine. *ibid.* Il eſt nommé ſecond Maître de l'Ecole. *ibid.* Appellé à une riche ſucceſſion. 66. Se marie à Londres. *ibid.* Il s'y fixe. 67. Se livre tout entier à l'étude. *ibid.* Grand but de ſes récherches. *ibid.* Son caractère. *ibid.* & *ſuiv.* Titres des Manuſcrits qu'on trouva après ſa mort. 69. Ouvrages qu'il a mis au jour. 70. Sa mort. 72. Injuſtement accuſé de Déiſme. *ibid.* Ce qui peut y avoir donné lieu. 74.

Y.

YEHI-*Ratzon*; priere des Juifs. 13.

Yircou-Enennou; priere du ſoir des Juifs. 16.

Yoſer-Or; bénédiction des Juifs. 10.

Z.

ZALEUCUS; traduction de la belle Préface de ſes Loix. 279. A regardé une Religion nationale comme un point eſſentiel du Gouvernement. 331.

Zenon; quels ſont les cas où il croyoit le *Suïcide* permis. 383. Il confirma ſa doctrine par ſon exemple. *ibid.*

FIN.

P. DE

P. DE HONDT,

Libraire à la Haye, a imprimé.

LE Tome huitième du grand Dictionaire Géographique, contenant la ſuite de la Lettre S. & la Lettre T.

Recreations des Capucins, ou Deſcription Hiſtorique de la vie que menent les Capucins, pendant le tems de leur recréation, à la Haye 1738. 12.

On trouve chez le même Libraire.

Bayle en petit, ou Anatomie de ſes Ouvrages, 1737. 8.

Nouveaux Contes des Fées, ou la Princeſſe des Plaiſirs, & l'origine des Boucles d'Oreille; la Princeſſe des Myrthes; & la Princeſſe Carillon, 1738. 12.

Eloge funebre du très-haut & très-enfoncé Philoſophe Friſeſomoron, 1738. 12.

Oraiſon funebre de ſon Eminence Monſeigneur le Cardinal de Biſſy, Paris 1733. 4.

La Gouvernante, Paris 1738. 8.

Eſſai ſur l'Amour propre, Poëme, par Mr. de la Drevetiere, Auteur de Timon Miſantrope, Paris 1738. 8.

Cybelle Amoureuſe, Parodie nouvelle d'Atis, Paris 1738. 8.

Principes de la Morale & du Goût, en deux Poëmes, traduit de l'Anglois, de Mr. Pope, avec la Boucle des Cheveux enlevée, Paris 1738. 12.

Abregé des Mathematiques pour l'uſage

de Sa Majeſté Imperiale de toutes les Ruſſies, avec fig. Petersbourg 1728. 3 vol. 8.

Apologie des Bêtes & leur Connoiſſance & Raiſonnemen, Paris 1732. 8.

L'Ambitieux & l'Indiſcrete, Tragi-Comédie, par Mr. Des Touches, Paris 1737. 8.

La Comédie Anonyme de Mr. de Boiſſy, Paris 1737. 8.

Les deux Nieces, Comédie de Mr. de Boiſſy, Paris 1737. 8.

Diſcours ſur l'Harmonie, Paris 1737. 8.

Les Delices du Païs de Liége, ou Deſcription Géographique, Hiſtorique, &c. des Monumens ſacrez & profanes de ce Duché, Liége 1738. fol. fig.

Dialogues ou Entretiens entre Beliſe & Emilie, Femmes ſçavantes aux Champs Eliſées, Roüen 1729. 12.

Hiſtoire Critique de l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, par Du Bos, Paris 1733. 3 vol. 4.

Journal des Obſervations Phyſiques, par le Pere Feuillée, avec la Suite, Paris 1725. 3 vol.

Lettres de Crebillon, Paris 1735. 2 vol. 12.

Memoires ſur le ſervice journalier de l'Infanterie & de la Cavalerie, Paris 1719. 3 vol. 12.

Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France & de Bourgogne, Paris 1729. 2 vol. 4.

Memoires Hiſtoriques du Comte Betlem Niclos, contenant les Guerres de la Tranſylvanie, à la Haye 1736. 12.

Memoires de Mylord ***., Paris 1737.

Memoires du Signor Fioraventini, connu ſous le nom du Marquis Damis, 1738. 12.

Méchaniſme, ou nouveau Traité de l'Anatomie du Globe de l'Oeil, par Mr. Taylor, Paris 1738. fig. 8.

Oeuvres melées de Mad. Durand, Paris 1737. 12.

Syſteme tiré de l'Ecriture Sainte ſur la durée du Monde, depuis le prémier avenement de Jeſus-Chriſt, juſqu'à la fin des Siécles, Paris 1736. 12.

Traité des Armes, par Mr. Girard, ancien Officier de Marine, Paris 1736. avec 116. fig.

Traité de Commerce entre l'Empire de toutes les Ruſſies & la Couronne de la Grande-Bretagne. 1735. fol.

Theatre des Martyrs, repréſenté en Tailles douces, par Luiken, Amſt. 1738. 4.

Uſage des Poſtes chez les Anciens & les Modernes, Paris 1730. 12.

L'Enfant trouvé, ou l'Hiſtoire du Chevalier de Repert, écrite par lui-même, Paris 1738. 12.

LIVRES LATINS.

Stnopei Parerga Medica, Petropoli 1734. 5.

Bayeri Muſæum Sinicum. Petropoli 1730. 2 *vol. fig.* 8.

Bayeri de Horis Sinicis & Cyclo Horario, Liber, ibid. 1736. 4.

——— Hiſtoria Regni Græcorum Bactriani, Petropoli 1738. 4.

Buxbaum Plantæ circa Byzantium in Oriente obſervatæ, cum fig. 4. Petropoli 1733. Centuria quarta.

Slegesbeek Botanoſophiæ verioris brevis ſciagraphia, Petropoli 1737. 4.

Commentarii Academiæ Petropolitanæ, Petropoli 1738. 4. Tomus Quintus.

Tabulæ Geographicæ, ære in Academia Petropolitana inciſæ; quarum prima eſt inſcripta Theatrum Belli, a milite Auguſtæ Ruthenorum Imperatricis, adverſus Turcas & Tartaros, Anno 1736. & 1737. geſti. Altera, Verus Cherſoneſi Tauricæ, ſeu Crimeæ conſpectus, adjacentium item Regionum, Itineriſque ab exercitu Rutheno adverſus Tartaros, Anno 1736. & 1737. ſuſcepti.

Euleri Mechanica, ſive Motus ſcientia analyticè expoſita, inſtar Supplementi ad Commentarios Academiæ Scientiarum Imperialis. Petropoli 1736. 2 vol. 4.

Cattenburgii Syntagma ſapientiæ Moſaicæ, Amſt. 1737. 4.

Engelhard Inſtitutiones Philoſophiæ Theoreticæ, Groningæ 1732. 2 vol. fig. 8.

Funccius de Origine & Pueritia Latinæ Linguæ, accedit ſpicilegium Literarium, Marburgi Cattorum 1735. 5 vol. 4.

Hofmanni Conſultationes & Reſponſa Medica, Francf. 1734. 2 vol. 4.

Hofmanni Medicina Rationalis Syſtematica, ibid. 1738. 7 *vol.* 4.

Hugo de prima ſcribendi Origine, Traj. ad Rhen. 1738.

Koehleri Exercitationes Juris Naturalis, Francf. 1738. 8.

Newtoni vaticinia in Danielem Prophetam, & in Apocalypſin Johannis, Amſt. 1737. 4.

Neſſelii Catalogus omnium Codicum MSS. Græcorum, nec non Linguarum Orientalium Bibliothecæ Cæſareæ Vindobonenſis, Vindobonæ 1690. 6 *partes, fol. cum fig. æneis.*

Noldii Concordantiæ Particularum Ebræo-Chaldaicarum, Ulmæ 1734. 4.

Foulon Hiſtoria Leodienſis per Epiſcoporum & Principum ſeriem digeſta, ab origine Populi ad Ferdinandi Bavari tempora, Leodii 1735. 3 *vol. fol.*

Rega accurata medendi Methodus, quantum fieri poteſt ab omni Hypotheſi abſtracta, Lovan. 1737. 4.

Theſaurus Hiſtoriæ Helveticæ, Tiguri 1735. *fol.*

Tuldeni Opera omnia Juridica, Lovan. 1702. 4 *vol. fol.*

Villers Inſtitutionum Medicarum libri duo, complectentes Phyſiologiam & Hygieinen, Lovan. 1736. 4.

Zoezii Commentarius ad Digeſta, Brux. 1718. *fol.*

Joh. Joach. Beccheri Phyſica ſubterranea, profundam ſubterraneorum geneſin, è principiis huc uſque ignotis, oſtendens; Opus ſine pari. Lipſiæ 1738. 4.

Joſ. Lanzoni Opera omnia Medico-Phyſico-Philologica. Lauzannæ. 1738. 3 *vol.* 4.

Theſaurus Locorum communium Juriſprudentiæ, ex Axiomatibus Aug. Barboſæ, & Jo. Ott. Taboris aliorumque concinnatus, cum Axiomatibus Sam. Strykii & And. Ch. Roſeneri. Col. Allobr. 1737. *fol.*